

**APPEL D'OFFRES DREES/MiRe - CNAV  
"EVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES, DYNAMIQUE DES AGES  
ET VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION"**

*Contrat d'étude EDF/Université de Lille III*

**LA DIVERSITE DES USAGES DES TECHNOLOGIES :  
ETUDE AUPRES DE COUPLES A LA RETRAITE  
ET DE PERSONNES VEUVES**

*Rapport final*

*Janvier 2000*

**Vincent CARADEC**

*Maître de Conférences en sociologie à l'université de Lille III  
CERLIS (Centre de Recherche sur les liens sociaux), université de Paris V*



*Les entretiens ont été retranscrits et, pour une partie d'entre eux, réalisés par des étudiants, que je tiens à remercier ici :*

*Caroline Armand,  
Katty Heirman,  
Aline Catouillart,  
Victor Lepaux,  
Guillaume Boulet.*

*Mes remerciements vont aussi à tous ceux qui nous ont facilité l'accès au terrain ainsi qu'aux personnes retraitées qui ont bien voulu accepter de se prêter au jeu de l'entretien semi-directif. Leur anonymat a, bien évidemment, été préservé par la modification des noms de localités et des prénoms. Plutôt que d'attribuer un nom fictif aux personnes citées, la présentation suivante a été retenue :*

*M. et Mme Ti (i varaint de 1 à 21) pour les couples ;  
M (ou Mme) TVi (i varaint de 1 à 20) pour les personnes veuves.*



**INTRODUCTION :**  
**CONTROVERSES**  
**SUR LES PERSONNES AGEES ET LES TECHNOLOGIES**

L'apparition des technologies nouvelles est étroitement liée à la production d'un imaginaire : imaginaire technique dont se nourrissent inventeurs et concepteurs et qui contribue à l'élaboration du « cadre de fonctionnement » des innovations (Flichy, 1995) ; imaginaire social qui anticipe les usages et les conséquences sociétales de ces innovations. Dans cet imaginaire social, foisonnant et aussi divers que les acteurs (écrivains, journalistes, inventeurs, industriels, politiques, etc.) qui contribuent à le forger, se projettent les grandes espérances et les profondes inquiétudes que suscitent inmanquablement le progrès technique et les innovations technologiques. Parmi les sujets d'inquiétude, il en est un qui mérite qu'on s'y arrête : le risque d'inégal accès à ces innovations et de dualisation de la société. Les technologies nouvelles ne produisent-elles pas de « nouveaux exclus » : « exclus de l'abstraction », « exclus de l'interactivité », « exclus de la vitesse et de la flexibilité » (Lasfargue, 1989) ? Les candidats à l'exclusion sont nombreux tant les barrières qui limitent l'accès aux technologies sont diverses : ressources financières trop faibles pour pouvoir s'équiper ; « culture technique » insuffisante ; « obstacles de l'âge et du sexe » (Scardigli, 1992).

L'âge apparaît, en effet, comme un critère particulièrement discriminant. Face à la modernité technologique, le sort des personnes âgées apparaît *a priori* scellé : ne font-elles pas partie de l'« ancienne génération », ne sont-elles pas d'une « autre époque » ? Ne vivent-elles pas ancrées dans leurs habitudes ? Et les capacités d'adaptation ne s'émoussent-elles pas avec l'âge ? Ne faut-il pas craindre, alors, que les personnes âgées se retrouvent « exclues d'un monde informatique dont elles ne parleront plus la langue » (Scardigli, 1992) et tenter de promouvoir l'« accès à la société de l'information » des plus de 50 ans (Campbell, Dries, Gilligan, 1999) ? Cependant, ce discours de l'exclusion des personnes âgées n'est pas le seul que l'on puisse entendre dans les médias ou lire sous la plume des analystes : il peut céder la

place au discours inverse, qui tend à rapprocher personnes âgées et technologies nouvelles et en souligne même, parfois, les affinités : les personnes âgées ne sont-elles pas, aujourd'hui, avides d'innovations technologiques ? Et ne faut-il pas voir dans les technologies un moyen de pallier les insuffisances des corps vieillissants et une chance pour le maintien à domicile ?

Deux questions suscitent, en particulier, la controverse ou, du moins, permettent de repérer des prises de position très contrastées : la première concerne l'intérêt des personnes âgées pour les nouvelles technologies de la communication, intérêt qui semble se dessiner si l'on en croit les médias et qui est beaucoup moins assuré selon certains chercheurs ; la seconde renvoie au débat sur le vieillissement de nos sociétés et sur ses conséquences économiques, débat dans lequel circulent des thèses contradictoires sur la possible ou difficile « adaptation » des personnes vieillissantes aux innovations technologiques.

### **LES PERSONNES AGEES, ADEPTES OU EXCLUES DES TIC ?**

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (les TIC comme on les appelle familièrement) fascinent tout particulièrement depuis l'apparition de l'ordinateur multimédia et d'Internet et sont devenues un sujet de prédilection des médias<sup>1</sup>. Dans les productions médiatiques, les TIC ne sont pas présentées comme hostiles aux personnes âgées : au contraire, elles semblent leur faire une place (dans certaines publicités) alors que les « seniors » apparaissent enthousiastes et compétents (dans les articles qui leur sont consacrés).

A plusieurs reprises, ces derniers temps, la publicité a mis en scène des personnes âgées dans une situation de familiarité avec les TIC. Que l'on songe, par exemple, à l'affiche vantant les mérites de l'émission de télévision *Les écrans du savoir*, qui présentait l'image d'une vieille dame accolée au slogan : « Si tout à coup votre grand-mère *trouve que votre disque dur de 20 mega, c'est un peu court, c'est pas grave, c'est La Cinquième* ». Ou encore à l'encart publicitaire pour l'i-Mac d'Apple qui, à côté de cinq autres utilisateurs potentiels (« l'entrepreneur », « le joueur », « la maman attentionnée », « la musicienne », « l'étudiant cinéphile »), fait figurer une femme aux cheveux grisonnants, « la grand-mère » qui « fait découvrir la poésie de Charles Trenet à ses petits enfants sur CD, quand ils sont de passage. Et reste toujours aussi proche de sa famille quand elle est plus loin, par courrier électronique.

Commande sur internet des manuels de bricolage introuvables. Et depuis peu, en charge de la lettre d'information de son club de jardinage ». Quant à la SNCF, elle a choisi, pour démontrer la simplicité de ses distributeurs automatiques de billets, de présenter la photographie d'une grand-mère et de sa petite-fille avec la légende suivante : « Moi, c'est Mamie qui m'a appris... »<sup>2</sup>.

Par ailleurs, les médias tendent à accrédi-ter l'idée que les « seniors » manifestent un grand intérêt pour les nouvelles technologies – et singulièrement pour Internet. Pour s'en convaincre, il n'est que de lire les titres des articles consacrés au sujet : « Papy fait de l'Internet. Le réseau intéresse aussi les “seniors” ». La preuve : un millier d'entre eux se sont rués sur une présentation du Net à Saint-Germain-en-Laye » lit-on dans *Libération*<sup>3</sup> ; « Le papy-boom informatique » titre *Science-et-vie Micro*<sup>4</sup>, qui ajoute : « Ils ont du temps, un peu d'argent et, surtout, une solide envie de connaître, de ne pas rater “ça” ». Contrairement à bien des idées reçues, l'informatique fait un tabac chez les plus de cinquante ans » ; *Le Monde* consacre l'un de ses portraits d'« Internaute remarquable », publiés au cours de l'été 1997, à « Jean Rollet, militant septuagénaire »<sup>5</sup>. Divers articles nous présentent ainsi des « seniors » férus de nouvelles technologies ou qui s'y sont récemment convertis<sup>6</sup>, et se font également l'écho des sites Web destinés aux « cyberpapis » et « cybermamies » ou encore des séances de découverte ou d'initiation destinées aux « seniors ». Citons encore cet universitaire, interviewé dans *l'Express*, qui affirme que « nombre de seniors sont réceptifs aux nouvelles technologies comme Internet »<sup>7</sup>.

Quelques cas isolés et quelques expérimentations ne feraient-ils pas l'objet d'une « amplification médiatique » ? Les médias n'auraient-ils pas tendance à généraliser un peu rapidement à partir de quelques cas exceptionnels qui ne seraient, en fait que des « contre-exemples » ? P. Breton et A. Bousquet ne sont pas loin de le penser. Pour eux, le récent

---

<sup>1</sup> Nombreux sont les journaux ou les revues qui ont désormais leur rubrique multimédia. *Libération* et *Le Monde* publient ainsi tous deux un cahier « multimédia ». Notons que le magazine *Notre Temps* a, lui aussi, depuis juillet 1998, sa page multimédia (dans le supplément *Notre Temps Plus*).

<sup>2</sup> Il est vrai que le message est ambigu et peut faire l'objet d'une double lecture : s'il intègre les personnes âgées (du moins celles qui ont les cheveux grisonnants) à la modernité technologique, il laisse entendre en même temps que c'est grâce à la simplicité de la machine que *même* les plus âgés peuvent l'utiliser (et donc que n'importe qui peut s'en servir).

<sup>3</sup> *Libération*, Cahier multimédia, 1<sup>er</sup> novembre 1996.

<sup>4</sup> *Science-et-vie Micro*, mai 1997, pp. 210-213.

<sup>5</sup> *Le Monde Télévision-Radio-Multimédia*, 17-18 août 1997.

<sup>6</sup> On peut d'ailleurs noter qu'il n'est pas rare de retrouver les mêmes « cas » dans plusieurs médias : ainsi, Thomas Kelly, universitaire américain installé en France, « remarqué » lors de la journée de sensibilisation à Internet organisée à la mairie de Saint-Germain-en-Laye, fait l'objet d'un article dans *Libération* (6/3/1998) et se trouve également être l'un des personnages de l'article de *Science-et-Vie Micro* ; parmi les autres cas qui illustrent ce dernier article, on reconnaît Jean Rollet qui a eu les honneurs du *Monde*. Sans doute faut-il voir là un effet de ce que P. Bourdieu appelle « la circulation circulaire de l'information » (Bourdieu, 1996).

engouement médiatique ne doit pas masquer l' « exclusion constitutive » des personnes âgées qu'ils mettent en évidence en analysant le « discours d'accompagnement » des nouvelles technologies de communication sur près d'un demi-siècle (1942-1998). L'argumentaire de valorisation des nouvelles technologies de communication apparaît ainsi « marqué au coin d'un certain «jeunisme» » et « dissocie nouvelles technologies d'une part, personnes âgées d'autre part, par un double processus de disjonction et de déqualification » (Breton, Bousquet, 1998)<sup>8</sup>. Par ailleurs, les données statistiques s'inscrivent en faux contre l'image de personnes âgées s'enthousiasmant pour Internet et ses possibilités : en France, seuls 13 % des retraités (et 46% de l'ensemble des personnes interrogées) déclarent savoir se servir d'un ordinateur (Rouquette, 1999, graphique 2) ; 7 % en possèdent un chez eux (Donnat, 1998, p. 91) ; et ils ne représentent que 2% des internautes<sup>9</sup>.

## **LES TECHNOLOGIES DANS LE DEBAT SUR LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION**

Les termes du débat sur les conséquences économiques du vieillissement de la population sont connus. Pour les uns, l'augmentation du poids des personnes âgées dans la population fait problème : non seulement parce qu'il va falloir prendre en charge financièrement une population retraitée de plus en plus importante (alors que les tranches d'âge qui entrent aujourd'hui sur le marché du travail sont numériquement moins nombreuses que celles qui en sortent), mais aussi, plus fondamentalement, parce qu'une société vieillie est une société frileuse et peu dynamique. Pour les autres, une telle analyse relève d'une erreur d'optique et conduit à un pessimisme exagéré : prêter aux retraités d'aujourd'hui (et de demain) les attitudes des retraités d'hier, c'est oublier d'une part que les conditions de la retraite ont radicalement changé (en termes de revenus, de santé, d'espérance de vie), d'autre part que les comportements varient avec l'appartenance générationnelle. Or la génération qui arrive aujourd'hui à la retraite a participé aux « Trente Glorieuses » et celle qui va lui

---

<sup>7</sup> Entretien avec J.-L. Lespes, *L'Express*, 26/8/99.

<sup>8</sup> P. Breton et A. Bousquet citent ainsi ce propos de Nicolas Négroponte, principal « idéologue » des nouvelles technologies et auteur de *L'Homme numérique* : « Qu'il s'agisse de la population d'Internet, de l'usage du Nintendo et de Sega, ou de la pénétration des micro-ordinateurs, l'important ne sera plus d'appartenir à telle ou telle catégorie sociale, raciale ou économique, mais à la bonne génération. Les riches sont à présent les jeunes et les démunis, les vieux ».

<sup>9</sup> source : Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet ([www.afa-France.com](http://www.afa-France.com)).

succéder a fait Mai 68 : il y a fort à parier que des générations qui ont tant innové continueront à le faire une fois atteint l'âge de la retraite<sup>10</sup>.

Dans ce débat, les capacités d'adaptation des personnes âgées, leur goût pour les innovations, et donc leur rapport aux technologies modernes constituent un enjeu et trouvent leur place dans l'argumentation. Ainsi, les propos inquiets d'A. Sauvy selon lesquels « nous pouvons craindre qu'une population âgée tournée vers le passé, se révèle incapable de faire les efforts d'adaptation et d'innovation qui seront en tout état de cause nécessaires » (Sauvy, 1979) ne paraissent guère convaincants à H. Mendras (Dirn, Mendras, 1984, p. 26). Selon lui, il « n'est pas prouvé » que « les vieux soient un facteur de langueur et de stagnation » (Mendras, 1994, p. 311). Et ce d'autant plus que « les mœurs des gens de plus de soixante ans vont se modifier progressivement dans les prochaines années », entre autres « pour l'utilisation de l'électronique et de la chaîne hi-fi » (Mendras, 1994, p. 319). M. Loriaux, autre tenant de la position « optimiste », pense également que les futurs retraités sont à même de stimuler l'économie, d'une double manière : par leur participation active, tout d'abord – « les retraités pourraient devenir des producteurs, des offreurs de services (...) Un retraité qui investit dans la vie associative consomme de plus en plus souvent des technologies de pointe : micro-ordinateur, photocopieuses, fax, téléphone, automobile, etc. » déclare-t-il (Loriaux, 1996, p. 2) ; de manière plus « passive », mais non moins fondamentale, à travers leur consommation d'objets et de services technologiques qui devrait contribuer à dynamiser la recherche et la production dans ce secteur économique – « une personne âgée qui a besoin d'une prothèse évoluée, d'un téléphone spécial la mettant en relation avec une centrale de bio-télé-vigilance, ou d'un ordinateur lui procurant l'accès à des magasins de livraison à domicile participe à la mise en place d'une demande dans les secteurs technologiquement les plus porteurs et économiquement les plus rentables » (Loriaux, 1995, p. 1622). Des propos très proches sont tenus par J.-L. Lespes, qui déclare que « trente ans de consommation forte, un niveau éducatif plus élevé vont porter ces nouvelles personnes âgées vers des équipements du foyer futuristes – visiophone, machine à repasser automatique, kit de diagnostic médical, micro-ordinateur et même tondeuse à gazon solaire ! »<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup> Sur ce point, cf. en particulier les arguments échangés récemment par J. Henripin et M. Loriaux (Henripin, 1995 ; Loriaux, 1995) ainsi que deux articles parus à quinze ans d'intervalle dans *Futuribles*, aux titres particulièrement explicites: « Le 3<sup>e</sup> âge animera la société française » (Dirn, Mendras, 1984) ; « L'avenir des seniors. De la mutation espérée des fourmis en cigales et du vieil assisté oisif en stimulateur de société » (Parant, 1998). Aux propos optimistes de L. Dirn et H. Mendras, A. Parant répond sur un ton dubitatif : « En regard des potentialités d'animation, de stimulation de la société française, que cette montée en puissance aurait dû logiquement produire – là résidait tout de même l'espérance première – on est tenté d'écrire qu'il ne s'est pas produit grand chose depuis quinze ans » écrit-il (Parant, 1998, p. 69).

<sup>11</sup> Entretien avec J.-L. Lespes, *L'Express*, 26/8/99.

Par ailleurs, les innovations technologiques constituent un indicateur privilégié lorsqu'il s'agit de tester l'hypothèse d'un changement de comportement des personnes âgées en fonction de la génération à laquelle elles appartiennent. Le CREDOC s'y est employé avec des résultats apparemment divergents : en 1991, R. Rochefort observait, en comparant en particulier les taux d'équipement en magnétoscope et en lave-vaisselle entre 1980 et 1989, que les différences liées à l'âge ne s'étaient pas réduites. Et il en concluait que « les personnes âgées d'aujourd'hui ne sont pas très différentes de celles d'il y a 10 ans » et se demande si nous ne nous dirigeons pas « vers une société plus frileuse » (Rochefort, 1991)<sup>12</sup>. Les résultats d'une étude plus récente du CREDOC dresse cependant un tout autre tableau : significativement intitulée « l'innovation technologique commence à séduire les seniors », cette étude montre que les personnes de plus de 50 ans « sont moins équipés que le reste de la population, mais tendent à rattraper leur retard pour de nombreux produits technologiques » et conclut que « chez les seniors, les incertitudes économiques devraient finalement avoir davantage d'impact sur la diffusion de l'innovation que des freins psychologiques qui s'avèrent de moins en moins déterminants » (Collerie de Borely, 1998). Mais une autre étude, publiée au même moment par le CREDOC, donne des résultats sensiblement différents<sup>13</sup> : les « 60 ans et plus » apparaissent nettement moins attirés par les produits comportant des innovations technologiques (19 %) que la moyenne des personnes interrogées (38 %)<sup>14</sup> ; les auteurs distinguent six attitudes devant l'innovation qui « se qualifient essentiellement en fonction de l'âge », les plus de 60 ans se trouvant surreprésentés parmi les « conservateurs insatisfaits », et surtout parmi les « conservateurs passifs » et les « dépassés » (Hatchuel, Loisel, 1998).

---

<sup>12</sup> Dans un ouvrage ultérieur, R. Rochefort considère d'ailleurs cette faible attirance pour les nouveaux biens comme une caractéristique fondamentale de l'avance en âge : selon lui, « il s'agit tout simplement d'un phénomène psychologique, qui a peut-être un rapport avec les mécanismes neurobiologiques de perception du temps qui changeraient avec l'âge ». En effet, « l'obsolescence psychologique diminue avec l'âge : une chaîne hi-fi de 5 ans d'âge est une antiquité pour un jeune de 18 ans, elle est presque périmée pour un 25-30 ans, assez récente pour un 50 ans, alors qu'elle est encore neuve pour un plus de 65 ans » (Rochefort, 1995, pp. 206-207). Nous reviendrons plus loin sur cette thèse (Cf. chapitre X).

<sup>13</sup> L'article de G. Hatchuel et J.-P. Loisel s'appuie sur les données de l'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français » du début 1998 alors que l'article d'A. Collerie de Borely fait appel essentiellement, bien que non exclusivement, aux enquêtes « consommation » de 1992 à 1997. Par ailleurs, le découpage par tranches d'âge n'est pas le même : les plus âgés sont regroupés dans la catégorie des « 60 ans et plus » par G. Hatchuel et J.-P. Loisel alors qu'A. Collerie de Borely s'intéresse aux plus de 50 ans (les « seniors »).

<sup>14</sup> Dans l'article d'Aude Collerie de Borely, 35 % des 50 ans et plus (et 34 % des 18-30 ans) se déclaraient « beaucoup » ou « assez » incitées à l'achat par l'innovation technologique en 1997 (Collerie de Borely, 1998).

## UNE ENQUETE QUALITATIVE SUR LE RAPPORT DES PERSONNES AGEES AUX OBJETS TECHNOLOGIQUES

Confronté à des discours et à des analyses aussi contrastés, il nous a semblé intéressant de mener l'enquête auprès des « personnes âgées » : nous avons réalisé, puis analysé, une quarantaine d'entretiens, pour la moitié d'entre eux avec des couples de retraités sexagénaires ayant cessé leur activité professionnelle depuis quelques années, pour l'autre moitié avec des veufs et des veuves, septuagénaires pour la plupart d'entre eux<sup>15</sup>. Nous leur avons demandé de nous parler d'un certain nombre d'objets « technologiques », afin d'obtenir des informations précises sur leur équipement, les raisons de cet équipement (ou de l'absence d'équipement), leurs usages, le « pourquoi » de ces usages et la manière dont ils ont pu évoluer depuis la retraite ou la disparition du conjoint. Sans présenter ici de manière exhaustive la liste des « objets technologiques » (ou des « appareils techniques ») retenus dans l'enquête<sup>16</sup>, indiquons que le champ en est assez large puisque les objets considérés vont des technologies domestiques (biens d'équipement ménagers et de loisir) à des technologies de l'espace public (automates bancaires, guichets automatiques), et que nous nous sommes intéressés à la fois à des objets technologiques récents (micro-ordinateur, téléphone portable, etc.) et à d'autres plus anciens (radio, télévision, téléphone, voiture).

En faisant ainsi porter l'investigation non pas sur les « personnes âgées », mais sur des personnes définies par leur position dans le parcours de vie (des « jeunes » retraités vivant en couple, des retraités veufs), en nous intéressant non pas uniquement à leur regard sur les innovations technologiques en général, mais en recueillant leur discours sur un large éventail d'objets technologiques qu'ils possèdent ou non, qu'ils utilisent ou n'utilisent pas et dont ils peuvent d'ailleurs avoir une connaissance plus ou moins précise, notre objectif est triple : tenter, tout d'abord, de dépasser les discours généraux sur *les* personnes âgées et *les* technologies, observer la diversité des usages et rendre compte de leur complexité en dégagant plusieurs « logiques d'usage » (1<sup>ère</sup> partie) ; appréhender, ensuite, les usages d'un point de vue dynamique, en nous interrogeant sur les processus qui conduisent à l'adoption de certains objets technologiques, à la transformation de leur usage, et dans certains cas à leur abandon à l'état de « ruine technique » (2<sup>ème</sup> partie) ; étudier, enfin, l'évolution des usages au cours du processus de vieillissement, en précisant comment ces usages prennent place dans le

---

<sup>15</sup> Pour une présentation plus précise de l'échantillon, le lecteur pourra se reporter à l'annexe 1.

cadre du mode de vie adopté et s'inscrivent dans un certain contexte relationnel, ce qui nous amènera à accorder une attention particulière aux différentes transitions qui scandent l'avance en âge (départ des enfants, retraite et veuvage) ainsi qu'aux relations intergénérationnelles (3<sup>ème</sup> partie).

---

<sup>16</sup> Cf. annexe 1.

*1<sup>ère</sup> partie :*

*Diversité et complexité des usages*



Il nous faut commencer par nous défaire des discours généraux sur *les* personnes âgées et *les* technologies, abandonner les cas implicitement représentatifs, et mettre en avant la diversité des pratiques. Car s'il est vrai que les personnes âgées prises dans leur ensemble sont, en général, moins équipées en objets technologiques et moins utilisatrices des nouvelles technologies que les plus jeunes, il ne faut pas oublier la grande diversité de leur équipement et de leurs usages : si, parmi les plus de 60 ans, certains restent à l'écart des biens technologiques, d'autres s'équipent (Monteiro, 1995) ; s'il en est qui se montrent indifférents, voire réticents, face aux innovations technologiques, d'autres, en revanche, manifestent leur intérêt (Wendenbaum, 1995). Cette diversité revêt un double aspect : elle renvoie d'une part à l'hétérogénéité de la population considérée, d'autre part à la variété des objets et services retenus.

### **LES « PERSONNES AGEES » : UNE CATEGORIE QUI OBSCURCIT L'ANALYSE**

Qu'est-ce qu'une « personne âgée » ? Nous ne reviendrons pas ici sur l'arbitraire des découpages statistiques traditionnels (les « plus de 60 ans », parfois les « plus de 65 ans ») : Patrice Bourdelais en a retracé la genèse tout en proposant un seuil évolutif d'entrée dans la vieillesse (Bourdelais, 1993). Nous ne nous arrêterons pas non plus sur l'apparition récente de la catégorie des « seniors », prisée en particulier dans les études marketing et de consommation et qui tend à « tirer » la catégorie vers le bas et à l'élargir encore en y annexant la tranche d'âge des 50-60 ans (sans que la limite supérieure soit, le plus souvent, précisée, bien qu'à l'évidence, ce soient les plus « jeunes » des « personnes âgées » qui sont visées).

Ce que nous voudrions souligner, c'est la grande hétérogénéité (et donc le faible intérêt scientifique) de cette catégorie. Comment en serait-il autrement, d'ailleurs, alors qu'il y avait, en 1996, 11,5 millions de plus de 60 ans, soit 20 % de la population, et que les plus de 50 ans forment plus de 30 % de la population ? Au-delà de la tranche d'âge - elle-même extrêmement vaste - qui réunit les « personnes âgées » dans une même catégorie, nombreux sont les critères qui les distinguent : sexe, milieu social, trajectoire professionnelle, revenus, capital culturel, situation familiale, réseau de sociabilité, état de santé, etc. Quoi de commun, en effet, entre un « jeune » retraité qui passe plus de trois mois par an en dehors de sa résidence principale et une veuve de 85 ans qui se déplace difficilement et autour de laquelle

se met progressivement en place un ensemble d'aides familiales et professionnelles afin de lui permettre de continuer à vivre à son domicile ? Et les différences ne sont-elles pas énormes entre un cadre supérieur qui, à 60 ans, vient de cesser son activité professionnelle et s'investit dans diverses activités associatives et un ouvrier usé par des années de travail en usine qui aspire au repos et bricole dans son sous-sol ?<sup>17</sup>

Est-il légitime de regrouper des situations si diverses dans une seule catégorie, celle des « personnes âgées » - à moins que ce ne soit celle des « seniors » -, et de parler de *leur* rapport aux technologies ? Nous ne le pensons pas. C'est la raison pour laquelle nous avons préféré limiter notre étude à une partie de la population âgée. Et plutôt que de définir notre échantillon uniquement en termes de « tranches d'âge », ce qui constitue une commodité statistique mais n'est guère satisfaisant d'un point de vue sociologique, nous avons retenu comme critère principal la position dans le parcours de vie : quelques années après la cessation d'activité professionnelle pour les uns, quelques années après le décès du conjoint pour les autres. Ce choix permet de limiter l'hétérogénéité de l'échantillon et des situations tout en maintenant la diversité - précieuse pour l'analyse si elle ne signifie pas éparpillement - en ce qui concerne la position sociale et le sexe.

## LA VARIETE DES OBJETS TECHNOLOGIQUES

La diversité dont nous parlions présente un second aspect qui tient à la variété des biens et services technologiques, chacun ayant des caractéristiques qui lui sont propres et étant donc susceptible d'être accueilli plus ou moins favorablement par les « personnes âgées ». Il faut ici rappeler deux évidences que l'on risque d'oublier à trop se poser la question du rapport des « personnes âgées » aux « objets technologiques ». D'une part, les « innovations technologiques » ne se présentent pas comme un bloc, mais à chaque fois sous la forme d'un objet ou d'un service spécifique, et c'est cet objet ou ce service particulier qui va séduire, laisser indifférent ou encore provoquer la méfiance ou l'hostilité. D'autre part, les objets technologiques n'ont pas pour seule caractéristique d'être « technologiques » : il ont aussi un prix, se présentent sous une certaine apparence, sont censés rendre tel ou tel service,

---

<sup>17</sup> Si ces exemples ne sont pas choisis au hasard et reflètent bien une certaine réalité sociale, ils ne doivent pas conduire à penser que les catégories sociales citées sont vouées à ce type de retraite et occulter la diversité des situations et des modalités de la reconstruction identitaire au sein d'une même catégorie sociale. Pour n'en prendre qu'un seul exemple, les cadres apparaissent surreprésentés tant dans le type de retraite « loisir » que dans la retraite « retranchée » (Paillat, 1989).

etc. C'est ce qui apparaît très clairement tant dans les résultats des enquêtes quantitatives qu'au niveau micro-sociologique, lorsqu'on se penche sur des cas individuels.

L'examen des données statistiques montre en effet que les « personnes âgées » sont plus ou moins séduites suivant les innovations technologiques. Ainsi, leur propension à s'équiper est très variable selon les biens d'équipement envisagés : Jean-Luc Volatier observe que si les plus de 60 ans sont fortement sous-équipés en magnétoscope, ce sous-équipement est moindre pour le lave-vaisselle ; et que si le taux d'équipement en automobiles des plus de 60 ans s'accroît « mécaniquement » par effet générationnel (ce qui signifie qu'il n'y a plus de ménage qui s'équipe à cet âge), il n'en va pas de même pour la diffusion du congélateur puisque certains ménages réalisent leur première acquisition après 50 ans, voire au-delà de 70 ans (Volatier, 1995). Dans une recherche réalisée aux Etats-Unis, qui visait à étudier le processus d'adoption de plusieurs technologies nouvelles destinées aux consommateurs et à comparer cette adoption selon l'âge, M. Gilly et V. Zeithaml constatent que l'une de ces technologies – le transfert de fonds électronique – a davantage pénétré dans la clientèle des plus de 65 ans que chez les plus jeunes, à l'inverse des automates bancaires et des services téléphoniques de livraison à domicile (Gilly & Zeithaml, 1985 ; Zeithaml et Gilly, 1987).

A un niveau plus microsociologique, on observe qu'une même personne (âgée) peut être séduite par telle innovation et se montrer réticente envers telle autre. Illustrons ce point à partir de deux exemples tirés de notre corpus d'entretiens. Parmi les couples que nous avons rencontrés, M. et Mme T4 sont parmi les plus équipés en objets technologiques : M. T4 a acheté récemment un nouveau micro-ordinateur (celui qu'il avait auparavant était « dépassé ») et il a décidé de se connecter bientôt à Internet ; lui et sa compagne possèdent une parabole, trois magnétoscopes, sont abonnés à un bouquet satellite et ils envisagent l'acquisition d'un téléphone portable pour la fin de l'année, au moment où ils partiront pour six semaines à l'étranger ; cependant, ils n'ont pas de caméscope et ne souhaitent pas en avoir un (car, aux films, ils préfèrent les photographies, plus simples à consulter et qu'ils peuvent exposer sur des pêle-mêle) ; et s'ils possèdent un répondeur téléphonique, ils ne le branchent pas car M. T4 s'est aperçu que « *cela indispose les gens* ». Quant à M. et Mme T9, s'ils sont bien équipés en téléphonie et péri-téléphonie (ils ont à la fois téléphone sans fil et téléphone portable), ils n'ont ni parabole, ni caméscope, ni micro-ordinateur (dont ils n'envisagent absolument pas l'acquisition) ; et si, comme ils le constatent eux-mêmes, ils ont « *suivi* » l'évolution technologique dans certains domaines (les appareils de cuisson, par exemple, leur four électrique disposant des fonctions les plus récentes), ils n'ont « *pas le réflexe* » de la carte bleue, utilisent de préférence le chèque et retirent leur argent liquide à l'agence bancaire.

Ces observations invitent à aller au-delà du repérage d'attitudes générales à l'égard des technologies pour essayer de rendre compte de la diversité des rapports qu'un même individu (âgé) peut avoir avec différents objets technologiques. Comment expliquer par exemple que certains puissent avoir un discours hostile ou indifférent aux technologies en général et être séduits par telle technologie en particulier, que d'autres se montrent enthousiastes envers telle nouveauté et peu intéressés par telle autre, que d'autres encore soient équipés de tel objet technologique et ne l'utilisent pas ?

Pour répondre à ces questions et se donner une chance d'observer empiriquement cette diversité des usages, nous avons donc décidé d'ouvrir l'éventail des objets et services technologiques considérés - sans pour autant les multiplier afin de rendre possible le recueil d'un matériau suffisamment riche pour chacun d'entre eux. De ce point de vue, cette recherche se situe à mi-chemin entre celles qui sont centrées sur un objet technologique unique – par exemple le magnétoscope (Baboulin, Gaudin, Mallein, 1983) ou encore le micro-ordinateur (Roux, 1994) – et les enquêtes qui prennent en compte un grand nombre de biens d'équipement comme l'enquête *Biens durables* de l'INSEE qui recense plus de 150 équipements qui vont du réfrigérateur à la yaourtière et à la saucière électriques (Mormiche, Bonnaud, 1991).

A ce stade, il nous faut préciser les choix théoriques et les hypothèses de notre approche. Nous indiquerons tout d'abord de quelle manière nous appréhenderons le « rapport aux objets » des personnes enquêtées (ch. 1). Puis nous nous efforcerons de dégager différentes « logiques d'usage » (ch. 2). Enfin, nous compléterons l'analyse de ces logiques d'usage en prenant en compte les rapports (de substitution et de complémentarité) existant entre objets technologiques (ch. 3).

## COMMENT SAISIR LE « RAPPORT AUX OBJETS » ?

Longtemps les sciences sociales (et en particulier la sociologie) ne se sont guère intéressées aux objets. Soucieuse de considérer « les faits sociaux comme des choses », la sociologie a oublié de « traiter les choses comme des faits sociaux » (Latour, 1994) ; et lorsqu'elle s'est montrée attentive aux interactions entre individus, elle a oublié que ces interactions se trouvaient « cadrées » par des réalités matérielles. Victimes du « grand partage » entre monde objectif et monde politique, entre sciences exactes et sciences humaines, les sociologues ont négligé les choses en cherchant à construire « le social avec du social ou en maçonnant ses fissures avec du symbolique, alors que les objets sont omniprésents dans toutes les situations dont ils cherchent le sens » (Latour, 1994, p. 597). Le statut assigné aux objets a ainsi oscillé « entre celui de contraintes naturelles rigides, d'instruments techniques transmettant la volonté des acteurs, ou de symboles sociaux cristallisant des croyances communes » (Conein, Dodier, Thévenot, 1993, p. 7).

Mais le paysage est en train de changer : depuis quelque temps, on assiste dans le champ des sciences humaines et sociales à une réhabilitation des objets. Autrefois délaissés, ils suscitent de plus en plus l'intérêt et focalisent même l'attention de quelques-uns qui s'efforcent d'interroger et de réévaluer leur statut théorique. Même si certains courants paraissent particulièrement en pointe dans cette entreprise, l'intérêt pour les objets se fait jour dans différentes disciplines et chez des auteurs aux préoccupations diverses, constituant ainsi une « nébuleuse » dont nous voudrions tracer les contours avant de préciser notre approche.

## LE RETOUR DES OBJETS DANS LES SCIENCES SOCIALES<sup>18</sup>

Le foyer principal du renouvellement du regard porté sur les objets réunit plusieurs programmes de recherche qui se fécondent mutuellement. Ce renouveau doit d'abord beaucoup à la sociologie des sciences et des techniques développée par B. Latour et M. Callon : refusant l'asymétrie entre humains et non-humains, cette perspective considère que les objets « font quelque chose » (Latour, 1994, p. 599) et qu'ils doivent en conséquence être appréhendés comme des « actants » au même titre que les personnes avec qui ils sont susceptibles d'entrer dans des relations d'alliance au sein de « réseaux socio-techniques ». Parallèlement, la psychologie et l'anthropologie cognitives ont insisté sur le caractère « situé » de l'action (par opposition à une conception représentationnelle qui conçoit l'action comme le produit d'un plan préétabli), souligné l'importance de l'environnement (et donc des objets) dans l'exécution de l'action et établi le caractère « distribué » de la cognition, une partie du travail cognitif se trouvant pris en charge par les objets techniques, véritables « artefacts cognitifs » (Conein, 1990). En troisième lieu, la sociologie de la justification a accordé une place croissante aux objets : appréhendés initialement comme des éléments stabilisateurs concrétisant le compromis entre des mondes différents (Boltanski, Thévenot, 1991), ils ont été pensés, dans un second temps, comme au cœur d'un nouveau régime d'action, le « régime de la familiarité » (Thévenot, 1994). Ces différents courants se sont retrouvés autour d'une réflexion sur « les objets dans l'action » (Conein, Dodier, Thévenot, 1993) et ont inspiré des recherches sur la coopération dans les situations de travail (*Réseaux*, 1997) ainsi que des travaux sur les objets techniques dans le monde du travail (Dodier, 1995) ou sur le rapport aux objets appréhendé à partir du travail d'expertise (Bessy, Chateauraynaud, 1995).

Parallèlement à ces courants de recherche fortement ancrés dans des préoccupations théoriques, d'autres sociologues ont rencontré les objets de façon plus empirique, à partir de leur intérêt pour la vie quotidienne. C'est le cas de J.-C. Kaufmann qui, partant d'une perspective constructiviste, a constaté l'importance des objets dans la construction tant de l'identité sociale que de la vie conjugale et familiale et s'est alors employé à explorer le « monde social des objets », à décrire « la danse avec les choses » (Kaufmann, 1997) et a

---

<sup>18</sup> Cette présentation est centrée sur les travaux qui s'inscrivent dans le champ de la sociologie et de l'ethnologie. Il convient de signaler que ce regain d'intérêt pour les objets peut aussi être observé en histoire (Roche, 1997), en psychanalyse (Tisseron, 1999) ou chez les médiologues (Cf. *Les cahiers de médiologie*). On pourra aussi compléter cette présentation rapide et lacunaire en se reportant au chapitre que D. Desjeux et alii consacrent à la place des objets matériels dans les sciences humaines et à la distinction que ces auteurs opèrent entre « quatre

proposé une intéressante analyse des « résistances » au lave-vaisselle (Kaufmann, 1992b, 1992c). C'est également le cas de D. Desjeux que son intérêt pour les pratiques quotidiennes et sa sensibilité d'ethnologue ont conduit à placer les objets au cœur de ses derniers travaux sur l'électricité domestique (Desjeux et alii, 1996) et sur le déménagement (Desjeux et alii, 1998).

Un autre chantier de recherche – celui de la sociologie des usages – s'est ouvert avec le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Il s'agissait d'étudier les conséquences de l'introduction de ces nouveaux objets technologiques dans le monde professionnel, la sphère domestique ou l'espace public, d'observer les usages en formation et de décrire l'*appropriation* des objets techniques par les usagers (Chambat, 1994) ou encore l'*interaction socio-technique* (Jouët, 1989). Parmi les nombreux travaux consacrés aux TIC, on peut citer ceux qui ont porté sur le Minitel (Marchand, Ancelin, 1984 ; Jouët, 1987), le magnétoscope (Baboulin et alii, 1983), la téléphonie (*Réseaux*, 1997, 1998), le micro-ordinateur (Jouët, 1987 ; Roux, 1994), les bornes interactives (Thierry, 1993) ou encore les expériences domotiques (Camu, 1992 ; Beillan, 1994 ; Dard et alii, 1996).

Un regain d'intérêt pour les objets est également sensible en ethnologie. Il est vrai que l'attention aux réalités matérielles y est ancienne, l'étude des outils et des techniques s'inscrivant dans le sillage des travaux pionniers de M. Mauss et d'A. Leroi-Gourhan. Cependant, ce n'est que récemment, avec le « retour » des ethnologues sur le terrain des sociétés occidentales, que se sont développés un ensemble de travaux attentifs aux objets de la modernité et qui relèvent d'une ethnologie de la « culture matérielle » (Segalen, Bromberger, 1996 ; Julien, Warnier, 1999). C'est ainsi que des ethnologues ont travaillé récemment sur les pratiques téléphoniques (Monjaret, 1997), sur les manières de regarder la télévision (Le Goaziou, 1999) ou encore sur les « objets domestico-médiatiques » des plus de 55 ans (Derèze, 1990).

Contrairement à ce que pourraient laisser penser les références précédentes, exclusivement françaises, l'intérêt pour les objets n'est pas purement hexagonal. D'une part, certaines des approches que nous venons de présenter s'inspirent, se nourrissent ou dialoguent avec des travaux étrangers : les réflexions sur l'« action située » et sur la « cognition distribuée » viennent des Etats-Unis ; l'étude de la « culture matérielle » des sociétés modernes est plus ancienne dans l'anthropologie sociale anglo-saxonne que dans l'ethnologie française (Segalen, Bromberger, 1996). D'autre part, deux courants de recherche anglo-

---

pôles » théoriques qui organisent le débat actuel : l'objet comme actant, l'objet comme signe, l'objet comme matière, l'objet comme analyseur du passage à l'action (Desjeux, Monjaret, Taponier, 1998, ch. 7).

saxons, assez peu cités par les chercheurs français, nous semblent mériter de figurer dans ce panorama des études consacrées aux objets : l'un s'intéresse au rapport psychologique aux choses, l'autre cherche à développer une anthropologie de la consommation.

Le premier courant part d'une interrogation sur l'identité qui puise à différentes sources théoriques (les écrits sur le Soi de W. James, la psychanalyse, les stades du développement d'E. Erickson) et se demande de quelle manière l'environnement matériel de l'individu contribue au développement de son identité. C'est dans cette optique que différentes recherches s'efforcent de penser les relations entre les individus et les choses, en accordant une attention particulière à l'« investissement psychique » dans le monde et à la dimension symbolique des objets. Plusieurs travaux empiriques menés dans cette perspective – le travail le plus substantiel et la meilleure illustration de cette approche étant l'ouvrage de M. Csikszentmihalyi et E. Rochberg-Halton, *The Meaning of Things. Domestic symbols of the self* (1981) - ont cherché plus particulièrement à déterminer quelles significations étaient associées aux objets que les individus considèrent comme étant leurs objets « préférés », ou comme des objets « spéciaux », ou encore comme « les plus importants » pour eux. Parmi ces travaux, un certain nombre se sont d'ailleurs interrogés sur les différences dans le rapport aux objets suivant la position occupée dans le cycle de vie (Sherman & Newman, 1977-78 ; Csikszentmihalyi & Rochberg-Halton, 1981 ; Kamptner, 1989 ; Lunt & Livingstone, 1992)<sup>19</sup>.

Le second courant s'est développé dans le champ des « consumer studies » au début des années 1980, par réaction aux analyses purement cognitivistes du comportement du consommateur centrées sur la décision d'achat et sur le choix des produits. Il a pour ambition de fonder une véritable anthropologie de la consommation : d'une part en prenant en compte le rôle de l'affectif dans l'acte d'achat, comme le propose l'approche expérientielle (Holbrook, Hirschman, 1982) ; d'autre part en s'intéressant aux significations psychologiques, sociales et culturelles du rapport aux objets. Venus de l'anthropologie (Mac Cracken), de la psychologie (Belk) et souvent proches du courant précédent, certains tenants de cette approche ont proposé des synthèses théoriques et empiriques remarquables des travaux réalisés sur le rapport aux objets (Mac Cracken, 1986 ; Belk, 1988).

Ce rapide tour d'horizon suffit pour se convaincre de la richesse et de la diversité des travaux qui s'intéressent, aujourd'hui, aux objets dans le champ des sciences sociales. Nous voudrions maintenant situer le présent travail au sein de cette diversité, en précisant comment nous nous proposons d'appréhender le rapport des individus aux objets et quelles sont les conséquences méthodologiques de ce choix.

## ENTRE « TAUX D'EQUIPEMENT » ET « CORPS A CORPS », LES « LOGIQUES D'USAGE »

Pour clarifier notre position sur la question du rapport aux objets, indiquons à quelle « distance » de la relation des individus aux choses nous comptons nous situer. Et pour ce faire, efforçons-nous de marquer la différence entre notre perspective et deux autres approches par rapport auxquelles elle occupe, nous semble-t-il, une position médiane, l'une situant son dispositif d'observation de manière à « serrer de près » le rapport aux objets alors que l'autre se tient plus éloignée et choisit, au contraire, un cadrage très large.

La première perspective cherche à comprendre ce qui se joue dans la relation de proximité entre individus et objets (technologiques) et s'intéresse aux *interactions* mettant face-à-face humains et non-humains. C'est par exemple l'approche de J. Le Marec lorsqu'elle étudie les façons de faire des utilisateurs face aux nouveaux catalogues informatisés à la Bibliothèque Publique d'Information (BPI) du Centre Georges Pompidou, leur « dialogue » avec l'écran-clavier, le cheminement de leur consultation et les « malentendus » entre l'homme et la machine (Le Marec, 1989). C'est aussi l'approche de B. Conein qui, dans une perspective de sociologie cognitive, se demande comment les objets de la cuisine participent à la coordination de l'action de celui qui y prépare un plat, la cuisine apparaissant alors « arrangée de façon à faciliter l'accès perceptuel aux informations pertinentes » (Conein, 1990, p. 106). Une telle approche attentive aux relations de proximité entre les hommes et les objets a conduit un certain nombre d'auteurs, qui s'inscrivent dans des perspectives théoriques différentes, à réévaluer la place du corps dans le rapport aux choses. On trouve par exemple cette réévaluation chez L. Thévenot dans son exploration du « régime de familiarité » entre les humains et les choses (Thévenot, 1994) ou chez C. Bessy et F. Chateauraynaud qui s'efforcent de penser le « corps à corps » avec les choses et cherchent à réhabiliter les perceptions, trop souvent négligées au profit des représentations cognitives. On la trouve également dans les derniers travaux de J.-C. Kaufmann qui, regrettant la tendance des courants dominants en sciences sociales « à accorder une place déterminante à l'esprit et à minorer celle du corps », propose de distinguer deux modalités du rapport aux objets du quotidien, la « familiarisation par l'esprit » et la « familiarisation par le corps » et considère que « la familiarisation par l'esprit ne représente pas la modalité principale » (Kaufmann,

---

<sup>19</sup> Pour une présentation plus complète de ces travaux, on pourra se reporter à Caradec, 1997, 1999.

1997, ch. II). Le « corps à corps » avec les choses est également au cœur de l'approche ethnologique développée par le groupe Matière A Penser (Julien, Warnier, 1999).

Dans la seconde perspective du « rapport aux objets », plus classique, l'observateur se tient beaucoup plus éloigné des hommes et des choses, il ne s'intéresse guère aux séquences d'interaction qui les mettent face-à-face. S'il étudie le rapport des individus aux objets technologiques, ce n'est pas en termes d'« engagement des corps », de « sensation » ou de « familiarité », mais de « taux d'équipement », de « taux d'utilisation », d'« attitudes » ou encore de « fréquence d'usage ». On reconnaît là l'approche des grandes enquêtes quantitatives de l'INSEE, du CREDOC ou du Ministère de la Culture. En choisissant un « grand angle », cette approche perd en compréhension fine de la relation que l'individu entretient avec les objets. Mais elle est à même de fournir un autre type d'informations : c'est ainsi que les enquêtes « Equipement ménager » de l'INSEE donnent un tableau d'ensemble des biens d'équipement possédés par les ménages, permettent de déterminer quelles caractéristiques sont associées à la possession (et à la non possession), invitent à s'interroger sur la plus ou moins grande individualisation de l'usage des biens dans un ménage de plusieurs personnes (Verger, 1984).

Notre approche cherche à adopter une position médiane entre la « proximité » des travaux centrés sur l'interaction et la « distance » des enquêtes sur l'équipement. Si nous réglons ainsi la focale de notre recherche, c'est que notre objectif est de comprendre les raisons de la présence ou de l'absence des objets technologiques dans l'espace domestique, de repérer les « logiques » qui expliquent l'usage (ou le non-usage) de ces objets. Cette manière d'envisager le rapport aux objets, en termes de « logiques d'usage » plutôt que de « familiarisation » ou « d'équipement » revient à prendre en même temps une option méthodologique, à faire le choix de travailler à partir de discours plutôt que de réaliser des observations ou de faire passer un questionnaire. Nous voudrions préciser la portée de ce choix méthodologique avant de nous arrêter plus longuement sur les options théoriques sur lesquelles repose ce travail.

## **ENTRE OBSERVATION ET ENQUETES QUANTITATIVES, L'ANALYSE DE DISCOURS**

Ainsi, le matériau à la base de ce travail est constitué de discours : les propos tenus par les retraités avec lesquels nous avons réalisés des entretiens semi-directifs. Ce choix

méthodologique est cohérent avec le niveau auquel nous désirons saisir le « rapport aux objets » - celui des « logiques d'usage » -, de la même manière que le privilège accordé à l'observation est en phase avec l'intérêt pour les interactions et pour l'engagement des corps dans la relation aux objets et que la réalisation d'enquêtes quantitatives permet le calcul de « taux d'équipement » et la mise en évidence des déterminants sociaux de l'usage.

Il nous faut cependant nous arrêter sur une critique adressée aux méthodes basées sur l'analyse des discours, critique développée en particulier par les chercheurs qui insistent sur l'importance de l'engagement du corps dans le rapport aux objets. Selon cette perspective, en effet, le discours recueilli en interrogeant les utilisateurs serait foncièrement inadapté, la caractéristique essentielle du rapport aux objets consistant justement à « passer » directement par le corps sans que le niveau de la conscience et du langage soient engagés. Telle est la position de C. Bessy et F. Chateauraynaud, pour qui « dans la plupart des situations créées par l'enquête sociologique, les acteurs sont dans un rapport distancié au monde et mis en demeure d'élaborer des représentations à partir de différents procédés de généralisation dans lesquels le niveau corporel est quasiment exclu (...) Dans tous les cas, le niveau de la perception, dont on a vu qu'il peut s'avérer essentiel, est systématiquement rabattu sur les représentations sociales » (Bessy, Chateauraynaud, 1995, p. 286). Cette position est partagée par L. Thévenot qui considère que « la notion d'usage, l'usage usuel d'une chose usagée, ouvre sur une modalité d'engagement qui diffère radicalement de celle indiquée dans le registre de l'action. Le vocabulaire de l'action contribue à détacher un compte rendu d'activités d'une situation particulière, grâce au concours d'objets génériques, qu'ils soient appréhendés comme des moyens ou des circonstances. Or la dynamique d'usage ne se prête pas à ce type de compte rendu » (Thévenot, 1993, p. 105). Quant à J. Perriault, spécialiste des usages des « machines à communiquer », il se montre également sceptique quant à l'intérêt des entretiens : il indique que « d'expérience, l'usage est très difficile à observer (...) Par ailleurs l'acte de se servir d'un appareil est souvent impossible à décrire car il est complexe et en partie machinal. La personne observée n'a souvent qu'une conscience partielle de ce qu'elle est en train de faire. L'entretien ne suffit donc pas. Il faut regarder et, pour comprendre ce qu'on voit, savoir pratiquer soi-même » (Perriault, 1989, p. 16). Confronté à ces critiques, nous voudrions avancer deux arguments pour défendre notre choix méthodologique.

Insistons, tout d'abord, sur le fait qu'une méthode ne vaut que par son adéquation avec l'objet de la recherche, et que nous nous intéressons aux logiques d'usage et à leur évolution dans le temps. Il ne faut pas oublier que si l'observation directe permet de « voir » nombre de choses inaudibles dans les discours, les entretiens rendent possible le recueil d'informations

invisibles pour l'observateur direct des usages : Comment, par exemple, les objets ont-ils été acquis ? Pourquoi ont-ils été « choisis » (l'ont-ils été d'ailleurs) ? Pourquoi sont-ils utilisés (ou pourquoi ne le sont-ils pas) ? Et pourquoi tel objet technologique ne fait-il pas partie de l'équipement domestique ? De quelle façon les usages ont-ils évolué au cours du temps ? On le voit, les entretiens sont le seul moyen d'obtenir plusieurs informations essentielles dans la perspective qui est la nôtre : ils permettent tout d'abord de poser des questions sur les appareils techniques qui ne sont pas utilisés ou qui ne le sont que rarement ; ils donnent ensuite l'occasion de recueillir du matériau sur l'évolution des usages et pas seulement sur l'usage *hic et nunc*, au moment de l'observation. Si le recours aux entretiens apparaît insuffisant lorsqu'on s'intéresse à l'engagement corporel dans la relation aux objets<sup>20</sup>, il paraît en revanche adapté lorsqu'on adopte un angle d'investigation plus large.

Le second argument est d'ordre pratique : nous souhaitons recueillir du matériau sur un large éventail d'objets technologiques tant de l'espace domestique que de l'espace public. S'il aurait été envisageable de se poster près d'un guichet SNCF ou d'une machine à peser les lettres dans un bureau de poste<sup>21</sup>, comment faire les observations au domicile privé des personnes ? L'accès au terrain aurait été des plus difficiles<sup>22</sup> et le recueil du matériau très coûteux en temps pour un « rendement » qui n'était pas assuré.

## L'HYPOTHESE DE LA RATIONALITE DES ACTEURS

R. Boudon aime à prendre l'exemple de ces observateurs occidentaux qui, cherchant à rendre compte des taux de natalité élevés qui existent dans de nombreux pays du Tiers-Monde, y voient un comportement « irrationnel » et l'expliquent par le « poids des traditions » (Boudon, 1992, p. 42). Une telle interprétation, nous dit Boudon, est en fait ethnocentrique et révèle la mauvaise connaissance du contexte par l'analyste : il faut, au contraire, être attentif à la rationalité de tels comportements, une famille nombreuse

---

<sup>20</sup> Cette remarque mériterait cependant d'être nuancée : d'une part, les entretiens peuvent compléter le recours à l'observation (Le Marec, 1989) ; d'autre part, c'est à partir d'un matériau constitué, pour l'essentiel, d'entretiens que J.-C. Kaufmann en est arrivé à souligner l'importance de la « familiarisation par le corps » et à décrire le « travail des sensations » ou l'« injonction » des habitudes (Kaufmann, 1997).

<sup>21</sup> Mais il aurait sans doute été plus difficile de réaliser une observation auprès d'un distributeur automatique de billets sans éveiller la suspicion.

<sup>22</sup> Certaines recherches ont ainsi tenté l'observation « de longue durée » dans le domicile privé des enquêtés, le chercheur s'installant chez eux avec le statut d'« invité » (Welzer-Lang, Filiod, 1993). Aussi intéressante qu'elle soit, une telle expérience apparaît difficilement extensible et a un coût : la très faible diversité de l'échantillon. Un dispositif d'enquête aussi contraignant est, en effet, difficile à faire accepter et les chercheurs l'ont proposé à

constituant, dans ces pays dépourvus de mécanismes collectifs de solidarité, une ressource indispensable qui assure une solidarité de proximité. De la même façon, écrit Boudon, « pour expliquer la “résistance” à l’innovation du paysan qui rejette une nouvelle semence ou du consommateur qui repousse un nouveau produit, l’on évoque parfois des forces obscures qui asserviraient l’acteur aux traditions et lui interdiraient de voir son intérêt » (Boudon, 1992, p. 42). Selon lui, il convient, au contraire, de faire l’hypothèse de sa rationalité, de considérer qu’il a de « bonnes raisons » d’agir ainsi. Dans une toute autre perspective théorique, C. Grignon et J.-C. Passeron, dans leur lecture critique des travaux sur les classes populaires, travaux qui oscillent entre les deux écueils du *populisme* et du *légitimisme*, regrettent que cette dernière perspective – développée en particulier dans l’œuvre de P. Bourdieu – conduise à décrire la culture populaire « en termes de handicaps, de limitations, d’exclusion, de privations, d’absence de choix, de non-consommations et de non-pratiques » (Grignon, Passeron, 1989, p. 117) et à interpréter les comportements des milieux populaires « d’une manière purement négative, en terme de manque d’intérêt, de manque de compétence » (p. 137).

Il n’est pas rare que ce même schéma interprétatif soit utilisé pour rendre compte des pratiques des personnes âgées, en particulier dans leur rapport aux innovations technologiques : l’équipement et les usages sont appréhendés et évalués à partir de ceux d’individus plus jeunes, ce qui conduit à souligner le « manque de familiarité » des plus âgés avec ces technologies, leur « appréhension des nouvelles techniques », leur « frilosité » leur « conservatisme » ou encore leurs moindres performances physiologiques ou cognitives.

Sans rejeter totalement ces interprétations qui renvoient à deux phénomènes dont on ne saurait nier l’importance – la différence dans les contextes de socialisation des générations d’une part, les effets du vieillissement d’autre part -, nous souhaitons ne pas considérer *a priori* que ce sont là les deux seuls registres interprétatifs disponibles et faire au contraire l’hypothèse, conforme à notre perspective *compréhensive*, d’une certaine « rationalité »<sup>23</sup> du rapport des retraités aux objets technologiques, tant en ce qui concerne leurs usages que leur non usages. Le maintien de la symétrie dans l’explication des usages et des non usages est en effet essentiel : il s’agit d’éviter ainsi le « biais favorable à l’innovation » propre à de

---

un groupe d’individus très homogènes : des hommes qui ont milité contre le sexisme et pour la transformation des rapports hommes/femmes, notamment des ex-utilisateurs de contraception masculine.

<sup>23</sup> Il ne s’agit pas pour nous, en parlant de « rationalité », de doter les individus de la seule rationalité *instrumentale* et de postuler qu’ils ajustent les moyens aux fins qu’ils se sont fixés. Nous prenons le terme dans un sens large qui peut être illustré, par exemple, par la diversité des types de rationalité que dégage R. Boudon à partir de la distinction weberienne entre types d’action et des réflexions de H. Simon sur la rationalité

nombreuses études de diffusion qui « considèrent l'adoption de l'innovation comme sage et rationnelle et classent le rejet comme irrationnel et stupide » (Rogers, 1983, ch. 2).

Ainsi, plutôt que d'inférer un peu rapidement, à partir de taux d'équipement inférieurs à la moyenne, la frilosité ou l'incompétence des personnes âgées, il nous semble préférable de partir de l'idée que celles-ci peuvent avoir de bonnes raisons d'utiliser ou de ne pas utiliser tel ou tel équipement technologique, qu'il vaut la peine d'écouter ces raisons, et que c'est à partir des discours recueillis qu'il sera possible de dégager différentes « logiques d'usage » – parmi lesquelles il est probable que l'on retrouvera, mais pas exclusivement, l'« absence de familiarité » et les difficultés dues aux problèmes physiques liés au vieillissement.

### **DES « EFFETS » DE L'ÂGE AUX « LOGIQUES » D'USAGE**

Effets d'âge, effets de génération, effets de période : telle est la trilogie explicative couramment mobilisée pour rendre compte des comportements liés à l'âge. La différence de comportements observée entre deux populations d'âge différent peut en effet s'expliquer soit par le fait que l'une est plus âgée que l'autre (*effet d'âge* ou *de maturation*, ou encore *de vieillissement*), soit par la différence dans les contextes de socialisation (*effet de génération* ou *de cohorte*). Quant à la différence de comportements d'une même population entre deux dates différentes, elle peut être due à l'avance en âge (*effet d'âge*) ou encore aux changements intervenus dans le contexte (économique, culturel, etc.) entre les deux dates (*effet de période* ou *de moment*). Ce « modèle à trois temps », dont la mise en œuvre (*i.e.* la détermination du rôle respectif de chacun des effets) nécessite de disposer de données quantitatives longitudinales, est aujourd'hui classiquement utilisé pour analyser les comportements de consommation et d'épargne (Kessler, Masson, 1985), les comportements politiques (Percheron, 1989 ; Drouin, 1995), les pratiques de loisir (Delbès, Gaymu, 1995) ou le rapport à la sexualité (Delbès, Gaymu, 1997). Extrêmement séduisant du fait de son pouvoir de séparation entre les trois effets, ce modèle a cependant fait l'objet d'une double critique (Attias-Donfut, 1988, 1991). La première porte sur l'imprécision des concepts dont C. Attias-Donfut propose une utile « déconstruction » : d'une part, l'effet d'âge doit être désagrégé afin de faire apparaître ses trois composantes, le vieillissement physique, la position dans le cycle de vie et la durée ; d'autre part, sauf à considérer que la socialisation est un processus limité

---

subjective : rationalité *utilitaire*, rationalité *téléologique* (ou *instrumentale*), rationalité *axiologique*, rationalité *traditionnelle*, rationalité *cognitive* (Boudon, 1992).

dans le temps, qu'il ne court pas tout au long de l'existence et qu'il est un âge où l'on devient « imperméable » au contexte, l'effet de période n'est qu'un cas particulier de l'effet de génération, la manière dont le moment présent « affecte » la génération<sup>24</sup>. La seconde critique est plus radicale puisque C. Attias-Donfut s'interroge sur la pertinence de ce modèle d'analyse, sur l'« arbitraire » de la dissociation des différents effets : le vieillissement physique n'est-il pas dépendant de la génération ?<sup>25</sup> De même, la succession des positions dans le cycle de vie ne varie-t-elle pas avec les générations ?<sup>26</sup> Si bien qu'appliquer le modèle à trois temps « équivaut à décomposer la temporalité de l'existence en trois dimensions qui seraient susceptibles d'être isolées l'une de l'autre », alors qu'elles sont inextricablement liées (Attias-Donfut, 1988, p. 155).

Le problème qui se pose à nous est de nature différente : un tel modèle – incontournable lorsqu'on étudie quantitativement les phénomènes liés à l'âge<sup>27</sup> – peut-il être d'une quelconque utilité dans le cadre d'une approche qualitative ? Il nous semble possible de répondre positivement à cette question, et de retenir en particulier la distinction analytique entre effet d'âge lié au vieillissement, effet de position dans le cycle de vie, effet de génération, effet de contexte et effet de durée. Cependant, postuler la rationalité des acteurs et envisager les comportements liés à l'âge dans une perspective compréhensive suppose un changement dans le vocabulaire et la méthode d'analyse : il convient de passer des « effets » de l'âge, explicatifs des comportements, repérés à partir de données quantitatives longitudinales, aux « logiques » des pratiques, reconstruites par le sociologue en analysant les discours des acteurs.

Parler de « logiques » des pratiques, c'est s'inscrire dans le vaste courant de la sociologie contemporaine dont « l'ambition est de dépasser les deux approches unidimensionnelles de l'action sociale : la tradition déterministe et l'approche rationaliste » (Lallement, 1996), la première considérant que les individus sont « agis » par des mobiles

---

<sup>24</sup> « La distinction entre effets de cohorte et effets de période marque plutôt une différence de perspective, les effets de cohorte étant dus à ce qui reste dans la cohorte de la traversée de l'existence alors que les effets de période se rapportent à l'influence des phénomènes sociaux particuliers sur chacune des cohortes qu'ils affectent, c'est-à-dire qu'ils constituent un cas particulier de l'effet de cohorte » écrit à ce propos C. Attias-Donfut (Attias-Donfut, 1991, pp. 117-118).

<sup>25</sup> Comme le montrent fort bien les travaux de P. Bourdelais : du point de vue de l'état de santé, l'« âge de la vieillesse » doit être considéré comme un seuil évolutif dont l'augmentation atteint 7 années en 50 ans (entre 1937 et 1985) (Bourdelais, 1993, p. 231).

<sup>26</sup> Ainsi, l'âge médian de la cessation d'activité a baissé de 5 ans entre 1960 et 1990 (Blanchet, Monfort, 1996) ; quant à l'âge moyen au veuvage, il a reculé de 2 ans pour les femmes et de 3 ans pour les hommes entre 1962 et 1990 (Gaymu, 1993).

<sup>27</sup> Malgré ses critiques, C. Attias-Donfut considère qu'en gardant à l'esprit ces réserves et « en l'absence de modèle plus adapté à l'observation des phénomènes temporels », le « modèle à trois temps » mérite encore d'être utilisé (Attias-Donfut, 1991, p. 118).

qu'ils ignorent et qu'il appartient au sociologue de faire apparaître, la seconde postulant que seule l'action rationnelle selon des fins et la figure d'un sujet calculeur, qui soupèse les avantages et les inconvénients de l'action, sont pertinents pour l'explication sociologique. S'il est possible de parler de « courant », c'est que les diverses approches que l'on peut y rattacher partagent une double conviction, théorique et méthodologique : elles considèrent, d'une part, que l'action ne peut s'expliquer par un principe unique et qu'il convient au contraire de repérer la « pluralité des logiques d'action » (Lahire, 1998), la « combinaison de logiques d'action » qui constitue l'« expérience sociale » (Dubet, 1994) ou encore la pluralité des « régimes d'action » (Boltanski, Thévenot, 1991)<sup>28</sup> ; elles postulent, d'autre part, que les acteurs ont quelque chose à dire sur ce qu'ils font et sur les raisons de leurs actions, et que ce qu'ils disent vaut la peine d'être écouté et analysé si l'on veut repérer ces multiples logiques de l'action. En conformité avec cette perspective, nous nous proposons de nous intéresser aux « logiques d'usage » des objets technologiques.

Si, malgré la différence d'approche – parler des « effets » de l'âge revient à s'inscrire dans une perspective déterministe –, les distinctions analytiques du « modèle à trois temps » peuvent nous être utiles dans notre entreprise de repérage des logiques d'usage, c'est que le recours aux explications en termes d'âge n'est pas l'apanage exclusif des travaux de sociologie quantitative qui s'efforcent d'en séparer les effets : il imprègne aussi le discours des acteurs. Comme l'écrit F. Dubet, « il y a, entre le monde des idées savantes sur la société et celui des idées du sens commun, beaucoup plus de passerelles que ne le postulent certaines rhétoriques professionnelles des sociologues » (Dubet, 1994, pp. 230-231). On retrouve ainsi, dans les propos tenus par les personnes rencontrées pour expliquer leur équipement (ou leur absence d'équipement) et dans quelles circonstances elles utilisent tel objet technologique (ou pourquoi elles ne l'utilisent pas), des registres d'argumentation équivalents à ceux couramment utilisés par les analystes des effets d'âge. Pour en prendre quelques exemples dans notre matériau, on peut expliquer que l'on a acheté un téléphone sans fil pour pallier ses difficultés d'audition (puisque'il est possible de le prendre avec soi pour ne pas manquer d'entendre la sonnerie) ou que l'on se sert moins depuis quelque temps de la perceuse électrique car lorsqu'on est « *malade du cœur, on peut pas faire ce qu'on veut* » (explication renvoyant au vieillissement physique) ; que l'on n'a pas d'ordinateur (et que l'on ne souhaite pas en avoir) parce qu'on considère que « *c'est pas pour nous, c'est pas notre truc, on est véritablement d'une autre époque* » (discours de l'appartenance générationnelle) ; que le

---

<sup>28</sup> On peut se reporter à la présentation très didactique que propose P. Corcuff de ces différentes approches (Corcuff, 1994, ch. V : « Des individus pluriels »).

camecscope est davantage utilisé depuis la retraite car les voyages – et donc les occasions de filmer - sont plus nombreux, ou encore que l'on a délaissé le lave-vaisselle depuis que les enfants sont partis car « *pour nous deux, ça vaut pas le coup* » (analyse en termes de position dans le cycle de vie); que l'on a acheté un camecscope « *parce qu'à l'époque, c'était l'engouement* » (explication par le contexte).

Ainsi, les « logiques d'usage » viennent en partie s'inscrire dans l'un des modèles interprétatifs précédents des « effets » de l'âge. En partie seulement car, parmi les explications mobilisées ou qu'il est possible de reconstruire à partir du discours des acteurs, toutes ne renvoient pas à l'âge. Pour reprendre l'un des exemples précédents, celui de l'abandon du lave-vaisselle au moment du départ des enfants, il arrive que l'explication par la position dans le cycle de vie familial se trouve complétée par ce qu'on pourrait appeler une logique « identitaire » (le plaisir éprouvé à faire la vaisselle) et une logique « économique » (faire la vaisselle à la main apparaît moins coûteux). Ce sont ces logiques d'usage que nous nous proposons d'explorer maintenant d'une manière plus complète et plus systématique.



**LES TROIS POLES DU DISCOURS SUR  
LES OBJETS TECHNOLOGIQUES :**

**LOGIQUE UTILITAIRE, LOGIQUE IDENTITAIRE,  
LOGIQUE D’EVALUATION**

Par « logiques d’usage », nous entendons les raisons que donnent les individus pour justifier le fait qu’ils sont équipés (ou qu’ils ne le sont pas) et qu’ils utilisent (ou n’utilisent pas) les différents objets technologiques retenus dans l’enquête. Ce sont donc les registres argumentatifs qui organisent les discours que nous nous proposons de dégager ici. Insistons sur le fait qu’à ce stade de l’analyse, nous ne distinguerons pas l’acquisition et l’utilisation, les mêmes arguments nous paraissant être mobilisés pour expliquer l’une et l’autre : ainsi, dans ce chapitre, le terme d’« usage » est-il englobant et recouvre ces deux réalités. Par ailleurs, si nous parlons de « logiques d’usage » au pluriel, c’est que nous faisons l’hypothèse qu’il n’est pas possible de trouver une logique unique (par exemple, la crainte de la technique, ou encore le poids des habitudes) qui constituerait, pour une personne donnée, la clé de l’ensemble de ses usages.

L’analyse du matériau recueilli auprès des couples de retraités et des personnes veuves que nous avons rencontrés montre effectivement que les explications avancées sont d’une grande complexité, qu’elles ne se réduisent pas à une raison simple et qu’elles sont loin de correspondre aux images couramment véhiculées (les objets technologiques sont complexes, ils font peur aux personnes âgées qui restent ancrées dans leurs habitudes et sont trop vieilles pour apprendre). L’analyse de ces discours de justification permet de dégager trois principaux registres argumentatifs, trois « logiques d’usage » qui organisent les propos tenus : la logique utilitaire, la logique identitaire et la logique de l’évaluation<sup>29</sup>. Ces logiques se combinent, se

---

<sup>29</sup> A ces trois logiques, on pourrait en ajouter une quatrième, qui n’apparaît que rarement dans les entretiens, et qui consiste à invoquer, pour expliquer l’équipement (ou l’absence d’équipement) et l’usage (ou le non usage), le contexte actuel, la conjoncture, l’« air du temps ». C’est ainsi que M. TV1 note que s’il a fait installer un

croisent, s'opposent parfois, constituant ainsi un ensemble de forces, dont l'équilibre explique les usages actuels.

## LA LOGIQUE UTILITAIRE

La logique utilitaire est d'une grande simplicité et elle revient très fréquemment dans les propos tenus : elle consiste à porter une appréciation (positive ou négative) sur l'« utilité », l'« intérêt » de l'objet ou du service technologique considéré : « *Ça, c'est utile* », « *ça, c'est utile pour nous* », « *ça, c'est pas utile pour nous* ». La surprise n'est pas tant que cette logique existe, ni qu'elle prenne une place importante dans les entretiens, mais plutôt qu'il y soit fait si peu référence dans les travaux qui cherchent à rendre compte de l'équipement des personnes âgées. Cette logique utilitaire peut prendre deux formes : une logique utilitaire d'évidence, une logique utilitaire contextualisée.

### *La logique utilitaire d'évidence*

Dans ce type de propos, les raisons pour lesquelles l'objet est utilisé ou ne l'est pas ne sont pas explicitées tant l'utilité (ou l'absence d'utilité) semble aller de soi. C'est le cas en particulier pour les objets les plus anciens (par exemple le réfrigérateur), dont l'utilité est aujourd'hui évidente et n'a plus besoin d'être justifiée : cela paraîtrait incongru. C'est aussi le cas, à l'inverse, des objets les plus récents lorsqu'on ne voit pas bien quelle peut bien être leur utilité, à quoi ils pourraient servir (« *Internet, qu'est-ce qu'on en ferait ?* »). Cependant, cette logique utilitaire d'évidence apparaît, à la réflexion, trop peu argumentée pour qu'on puisse considérer qu'elle ressortit exclusivement du registre de l'utilité. Nous y reviendrons plus loin.

---

magnétoscope, c'est parce que « *c'est un peu dans l'air du temps* » et que M. T6 explique que s'il a acheté une alarme, c'est parce qu'« *on parle de plus en plus de cambriolages* ». Il arrive aussi que l'« air du temps », la « mode » soient évoqués pour signifier qu'on y résiste : « *(le portable), pour l'instant, non, sacrifier à la mode des gens qui circulent à bicyclette en téléphonant, je trouve que...* » (M. T8). Cette logique de l'« air du temps » correspond à l'« effet de période » du modèle à trois temps.

### *La logique utilitaire contextualisée*

Dans la logique utilitaire « contextualisée », l'utilité (ou l'absence d'utilité) d'un objet technologique est expliquée et justifiée par rapport à la situation présente. Divers éléments du contexte peuvent être invoqués, que l'on peut classer en différentes catégories : la situation de la retraite ; les difficultés physiques et les problèmes de santé ; le contexte familial ; l'environnement de l'objet.

#### *a) Des objets utiles (ou peu utiles) dans le contexte de la retraite*

Certains objets technologiques apparaissent utiles, tout d'abord, du fait du mode de vie qui a été adopté depuis la retraite. Ainsi, certains expliquent qu'ils ont acheté une alarme « *parce qu'on est souvent absents* », d'autres qu'ils se sont équipés d'un caméscope pour filmer les voyages qu'ils font désormais plus fréquemment, d'autres encore qu'ils n'ont jamais utilisé le guichet automatique SNCF tout simplement... parce qu'ils ne prennent jamais le train.

Les personnes rencontrées insistent sur le fait que nombre d'objets technologiques leur apparaissent peu utiles aujourd'hui, dans ce contexte de la retraite ; elles ne voient par pour quelles raisons elles s'équiperait et affirment, parfois avec force, le « bon sens » de leur comportement :

- M. : *Ben , le micro-ondes, c'est peut-être bien, mais on est pas tentés. Nous, on est pas tentés de s'en servir, on est en retraite, on a le temps de chauffer son café, de chauffer son bol de lait...*
  - Mme : *Ben non, et puis on mange jamais du réchauffé*
  - M. : *C'est pas comme les gens qui sont pressés le matin...*
- (M. et Mme T18)

*« [le magnétoscope], c'est peut-être bien pour certaines personnes qui sortent énormément et qui veulent enregistrer si y'a des beaux films ou des... des documentaires ou quelque chose qui les intéresse... c'est peut-être quand même, appréciable quand même. Mais, pour moi, je n'en vois pas l'utilité » (Mme TV12).*

*« Ben le fax, c'est parfait, c'est merveilleux, hein. On en a un à la mairie - parce que je suis conseiller municipal -, à la mairie, c'est très facile si vous voulez envoyer à la seconde. Ça c'est très pratique. Mais ici, enfin, au point de vue particulier, je ne vois pas l'intérêt d'avoir un fax (...) On serait en activité, encore, je ne dis pas, ça serait*

*bien, mais ici, non à la retraite, je ne vois pas l'utilité d'un fax dans la maison » (M. T13).*

Il vaut la peine, sur ce dernier exemple, de noter deux choses. D'une part, la logique utilitaire vient justifier tant l'usage du fax à la mairie, dans le cadre du mandat municipal de M. T13, que le refus d'en équiper l'espace domestique. D'autre part, M. T13, pour expliquer qu'il n'a pas vraiment besoin d'un fax à son domicile, use d'une opposition très souvent mobilisée par nos interlocuteurs entre le contexte de la retraite et celui de l'activité professionnelle : on la retrouve, par exemple, dans les propos de Mmes TV3 et TV2.

*« [l'ordinateur], c'est le travail, ça. Un ordinateur, c'est bien, hein ! Mon gendre, il rentre le soir, ben il fait de l'ordinateur, il fait ses papiers tout ça. Ça, pour les jeunes, c'est bien, ça, hein ! C'est une chose, ça, c'est une chose utile, mais pas pour nous » (Mme TV3)*

*« [le répondeur], c'est pas valable pour nous, hein, c'est quelqu'un qui travaille hein. Mais là, c'est valable pour les gens qui travaillent, mais pour nous, c'est pas valable, hein. Nous, on est retraités, maintenant, on n'a plus de bile à se faire, hein, on laisse couler l'eau » (Mme TV 2).*

Signalons deux caractéristiques du contexte de la retraite sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir. Tout d'abord, la fin de l'activité professionnelle introduit un nouveau rapport au temps qui rend peu attractif les objets technologiques censés économiser du temps : Mme TV11, veuve depuis 5 ans, n'a pas voulu que son fils lui achète un four à micro-ondes parce que, dit-elle, *« j'ai tout mon temps pour cuisiner. Ça, c'est bien pour les jeunes qui travaillent, qui ont pas le temps (...) Moi, j'ai pas besoin que ça va vite »*. Ensuite, il arrive que l'utilité ou l'inutilité de certains biens soit estimée en fonction des perspectives d'avenir qui apparaissent limitées par l'horizon de la mort : *« On n'a plus l'intention d'investir dans des... dans des appareils, même une voiture. A moins que j'ai un gros problème avec la mienne, je n'envisage plus de changer, hein. C'est pas... c'est pas à mon âge, hein... j'ai plutôt envisagé de ne plus conduire » (M. TV1).*

#### *b) Des objets utiles (ou peu utiles) du fait des problèmes de santé*

Parmi les justifications de l'utilité (ou de l'absence d'utilité) de certains objets technologiques, il est un autre registre contextuel : les difficultés physiques et les problèmes de santé. C'est ainsi que M. T9 explique que sa fille lui a offert, lors du dernier Noël, un

téléphone portable, « *suite surtout à l'accident cardiaque* » et qu'il le prend avec lui au cours de ses promenades quotidiennes, pour prévenir les secours en cas d'urgence. Le point de vue de Mme TV2 sur le téléphone portable n'est pas très différent de celui de M. T9, sauf qu'elle n'en voit plus l'utilité maintenant que son mari est décédé : « *J'aurais eu le téléphone portable à ce moment [lorsque son mari était malade], ben ça aurait été pratique. Parce que même quand je m'en allais, bon ben mon mari, il était sous oxygène, donc quelquefois il fallait que je téléphone, ben j'aurais eu un portable, là j'aurais été...* ». De même, le sèche-linge peut devenir utile pour qui s'est cassé l'épaule et se trouve « *un bon moment sans pouvoir lever le bras* » (Mme TV4) et un appareil à griller la viande peut trouver sa place dans le cadre d'un régime imposé par le médecin (Mme TV2).

*c) Des objets utiles (ou peu utiles) étant donné le contexte familial*

Autre élément du contexte par rapport auquel est estimé l'utilité ou l'inutilité des objets technologiques : la situation familiale.

C'est ainsi que plusieurs des personnes rencontrées ont acquis ou utilisent le magnétoscope pour occuper leurs petits-enfants : « *On l'a acheté pour nos petits-enfants au départ... parce qu'on a nos petits-enfants toujours pendant les vacances... Bon ben, on savait pas comment les occuper et on s'est dit : bon ben, en achetant un magnétoscope comme ça, ils vont être sages à regarder des cassettes. Et c'est ce qu'on fait* » (Mme T7). C'est également dans un cadre familial, pour filmer les petits-enfants, que M. T1 utilisait le caméscope qui lui a été offert pour ses 50 ans ; et c'est parce que ses enfants se sont équipés qu'il s'en sert beaucoup moins aujourd'hui. C'est encore le contexte familial qui est mobilisé, dans plusieurs entretiens, pour expliquer que, depuis le départ des enfants, le lave-vaisselle n'est plus utilisé de façon quotidienne, mais seulement lorsque viennent manger à la maison les enfants, les petits-enfants ou des amis. Et, toujours à propos du lave-vaisselle, Mme T8 explicite son refus d'en installer un dans la maison de campagne, car, pendant les vacances, « *y'a suffisamment de mains* ».

Le changement dans le contexte familial est également évoqué après le décès du conjoint : M. TV1 a fait l'acquisition d'un four à micro-ondes « *parce que ça me sert beaucoup plus maintenant que je suis tout seul pour mettre des plats préparés tout ça* » et M. TV10 a acheté un répondeur parce qu'« *avant, ma femme ne travaillant pas elle s'occupait des enfants, elle était toujours là donc y avait toujours quelqu'un pour prendre les*

*communications, au fond elle me servait de secrétaire téléphonique comme on dirait, elle était capable de prendre un rendez-vous puisqu'elle avait le double de mon agenda mais après c'était plus pareil* ». Quant à M. TV4, c'est parce que « *je ne vois même plus l'utilité du congélateur* » qu'il a proposé à sa fille de le prendre.

*d) Des objets utiles (ou peu utiles) étant donné l'environnement matériel*

Il arrive enfin, quelquefois, que le contexte invoqué pour expliquer l'utilité ou l'inutilité d'un objet technologique ne soit pas l'entourage familial, mais l'environnement matériel : il est des environnements particulièrement favorables à certains types d'objets et d'autres qui semblent comme les frapper d'inutilité. Dans la première catégorie, on peut évoquer le jardin qui « appelle » la tondeuse à gazon – par exemple lors d'un changement de résidence qui coïncide avec la cessation d'activité professionnelle – et constitue aussi une condition favorable à l'utilisation du congélateur – qui permet de conserver les légumes du potager. On peut également citer M. TV14 qui a « *pris le câble y a pas tellement longtemps parce que j'avais des difficultés pour voir... quand y a des travaux ici dans le coin avec des grues y a des difficultés, y a des interférences* ». Dans la seconde catégorie, on rangera les objets déjà en place qui rendent inutiles un équipement concurrent : c'est ainsi que M. T4 n'a pas repris de Minitel après son déménagement parce que « *j'ai changé mon ordinateur et dans les multimédias, j'ai le programme Minitel Timtel* » et que Mme TV11 n'utilise quasiment jamais la lampe halogène offerte par son fils car « *moi, ici, j'ai deux plafonniers* », si bien que « *j'en vois pas l'utilité* ». Nous aurons l'occasion de développer cette question de la substituabilité des objets technologiques dans le prochain chapitre.

## **LA LOGIQUE IDENTITAIRE**

La logique identitaire est d'une autre nature : le registre mobilisé n'est plus celui de l'utilité ou de l'inutilité, mais consiste à expliquer l'usage (ou le non usage) par l'adéquation (ou l'inadéquation) de l'objet avec ce que l'on est, à évoquer une affinité, une familiarité (ou au contraire un sentiment d'étrangeté). Les propos tenus ne sont plus « ça m'est utile » ou « à quoi ça me servirait ? », mais « j'aime ça », « j'y suis habitué » ou encore « c'est pas pour moi, ça ! ».

La logique identitaire est bien repérable dans les discours, mais elle se trouve plus ou moins explicitée. Elle fait parfois l'objet de formulations très brèves : « *Je suis télé. Je suis pas téléphone, mais je suis télé* » déclare Mme TV11 qui confirme plus loin que « *la télé, j'aime bien. C'est pour ça que mon fils, à la mort de papa, il m'a payé un magnétoscope* », mais elle n'en dira pas plus ; « *Ça ne me dit rien, une carte [bancaire], c'est pas mon truc* » indique Mme T21 ; et Mme TV12 se contente de déclarer que « *[l'appareil photo], je ne m'en sers pas tellement non, je ne suis pas une mordue des photos* ». Dans d'autres cas, il est possible d'obtenir plus de précisions sur ce qui fait l'attachement à un objet – ou, à l'inverse, sur ce qui explique la distance affichée par rapport à ce type d'appareil -, comme en attestent les exemples que nous allons présenter ci-dessous. Cette diversité des discours recueillis n'est guère surprenante. Tout d'abord, parce que l'attachement aux objets est plus ou moins conscientisé et que les raisons d'un tel attachement ne sont pas toujours très claires aux yeux des enquêtés eux-mêmes, qui n'éprouvent pas nécessairement le besoin d'en reconstituer la genèse. C'est aussi que l'on entre alors dans la sphère de l'intime et qu'il est nécessaire qu'une confiance suffisante se soit instaurée entre l'enquêteur et la personne enquêtée pour que l'évocation de choses personnelles devienne possible - et encore faut-il que l'enquêteur parvienne, par des relances appropriées, à susciter la confiance.

Cette logique peut sembler plus inattendue que la précédente. S'il est facile de concevoir que les objets technologiques, prévus pour être fonctionnels, pour accomplir telle tâche ou rendre tel service, se trouvent pris dans un rapport d'utilité, il peut paraître plus surprenant qu'ils puissent susciter un type de relation qui engage davantage la personne. Le constat n'est pas nouveau, cependant, et nous avons cité, dans le chapitre précédent, des recherches qui ont montré que les objets (ou du moins certains d'entre eux) avaient à voir avec l'identité. Si on se tourne vers ces travaux, on peut noter qu'ils ont privilégié des dimensions différentes du rapport des hommes aux choses, les uns insistant sur l'« investissement psychique » dans des objets « spéciaux » (Csikszentmihalyi, Rochberg-Halton, 1981), les autres sur le lien qui se noue, sous forme d'habitudes, à travers les routines quotidiennes (Kaufmann, 1997). Un attachement particulier qui engage la personnalité, le poids des habitudes : on trouve exprimés, dans nos entretiens, ces deux types de rapport aux objets. Dans d'autres cas, au contraire, c'est un sentiment d'étrangeté qui domine.

### ***Des objets qui engagent la personnalité***

M. T9, qui est très bricoleur, raconte que sa fille lui a offert récemment une nouvelle perceuse « *parce que la précédente, je l'ai grillée. Elle a dû faire... elle a dû vivre sa vie sans doute, et puis elle m'a abandonnée* ». Puis il confie : « *J'avoue franchement que ça me manquait. Oui, j'oserai dire que c'est, c'est assez... c'est assez bizarre... Parmi mes outils, si vous voulez, je n'admettais plus de ne plus l'avoir. Pas forcément par nécessité puisque je ne m'en suis servi que pendant qu'on est partis [dans la résidence secondaire]* ». Les propos de M. T9, les termes même qu'il emploie – qui évoquent le manque, l'abandon – attestent qu'un lien particulier existe entre lui et la perceuse électrique.

A l'instar de la perceuse de M. T9, certains objets technologiques semblent jouer un rôle particulier pour les personnes interrogées car, dans la relation qui s'instaure avec eux, c'est une part importante de leur personnalité qui est en jeu. Un tel engagement de soi dans la relation à un objet peut survenir selon deux modalités, suivant que l'objet évoque le passé ou qu'il prenne sens par rapport au présent et à l'avenir, selon qu'il suscite un « écho identitaire » ou qu'il soit partie prenante d'une entreprise de redéfinition de soi.

#### *a) Des objets qui suscitent un « écho identitaire »*

Certains objets technologiques provoquent tout d'abord un discours sur le passé : sur l'histoire de la relation entretenue avec eux qui vient expliquer un attachement particulier, sur le désir ancien qu'ils sont venus combler, sur leur lien avec l'ancienne activité professionnelle, ou encore sur l'origine de la défiance qu'ils suscitent.

Ainsi, M. TV10 raconte comment l'appareil photo est un objet qui l'a accompagné toute sa vie : « *Alors oui ça, l'appareil photo, ça c'est une très, très vieille passion si vous voulez, ça fait longtemps que j'ai un appareil photo, j'en ai, j'en ai, on a acheté le premier et puis on a, bon quand j'étais... après le bacho, après moi je m'en suis acheté un et puis là je viens de m'en payer un nouveau parce que l'autre commençait à n'être plus fiable, j'avais eu un début de mauvaise surprise en voyage ...* ». Et lorsqu'on lui demande si « *c'est un appareil important* », il répond : « *Oui, la preuve c'est que je n'aurais peut-être pas acheté de magnétoscope mais je me suis racheté un appareil photo* ».

L'objet technologique peut aussi avoir été acquis récemment, mais venir s'inscrire dans une histoire où il a toujours eu, en creux, sa place. C'est le cas de l'orgue électronique de

Mme T7. Après la retraite de son mari, qui était marin-pêcheur, elle a d'abord acheté un synthétiseur : « *Alors y'a très longtemps que... enfin, moi, même étant petite, je rêvais de jouer du piano, bon ben à mon âge on ne jouait pas du piano facilement, mes parents d'ailleurs n'avaient pas les moyens non plus de..., ils n'avaient pas les moyens de m'offrir les cours de piano, et puis de m'offrir un piano. Et donc, depuis la retraite, je me suis... j'ai d'abord eu un synthétiseur* » explique-t-elle. Mais, les possibilités de ce synthétiseur s'avèrent vite limitées, et Mme T7 a toujours « *cette envie vraiment de jouer* » qui la taraude. Le salut vient d'un petit héritage qu'elle reçoit de ses parents et qui lui permet d'acheter l'orgue dont elle rêvait. Aujourd'hui, elle joue « *tous les jours, tous les jours j'en fais, même si c'est dix minutes* », et alors que son mari affirme que « *l'objet le plus important pour elle, c'est son piano* », elle réplique en souriant : « *Ah, je dirai presque que je délaisserais mon mari pour le piano !* ». M. T11, lui, répare actuellement une vieille moto, ce qui prend une double signification identitaire. Tout d'abord, parce qu'il prend un plaisir à la « *retaper* », lui qui est bricoleur et adore réparer et remettre en état les objets techniques. Ensuite, parce qu'il espère renouer avec une ancienne passion : il explique qu'il avait, avant de se marier, le « *virus* » de la moto, qu'il a ensuite abandonné cette activité pendant 37 ans – « *J'ai échangé une moto contre ma femme* » - et qu'aujourd'hui, il a « *envie de (s')y remettre* » : « *Je vais m'en servir pendant un an... et si tout va bien, je tâcherai d'en trouver une d'occasion un peu plus importante* ».

L'objet technologique peut prendre sens, aussi, par rapport à l'activité professionnelle passée. « *Bon, Internet, ça, ça m'a... ça nous... moi ça m'interpelle* » s'exclame M. T9, un ancien instituteur, pour qui « *c'est une bibliothèque à domicile, c'est l'universalisme chez soi* » (mais nous verrons plus loin qu'il n'envisage pas, cependant, de s'équiper d'un micro-ordinateur pour pouvoir se connecter). Et M. TV13 explique son équipement important en combinés téléphoniques (six postes fixes, un téléphone sans fil, un portable) et en radio (sept postes dans la maison) par sa formation et son passé professionnel : « *J'ai certainement un esprit technologique parce que je suis ingénieur Gadz'arts, j'ai toujours... aimé la technique hein, et particulièrement le téléphone, je crois, parce que j'ai toujours été orienté vers l'électricité (...)* *J'ai toujours été passionné aussi de radio puisque j'étais plutôt "sans filiste" et le téléphone c'est un moyen de communication que je trouve très important dans la vie actuelle donc j'ai toujours été intéressé par les progrès technologiques du téléphone* ».

Il arrive aussi qu'un objet technologique ne puisse être adopté car il suscite un écho identitaire « négatif ». Ainsi, Mme TV2 n'a installé le téléphone que sur l'insistance du médecin, au moment où son mari est tombé gravement malade, « *parce que je vais vous dire,*

*si j'ai le téléphone, c'est parce que, vraiment, j'ai été obligée de le prendre pour mon mari, parce que j'étais contre le téléphone* » : en effet, dans sa jeunesse, sa chambre était située au-dessus du standard téléphonique de l'usine où travaillait son père, si bien que *« toute la nuit j'entendais des numéros de taille »*. Quant à M. T2, il se montre très critique vis-à-vis du répondeur car il l'utilisait dans son activité professionnelle et le considérait comme un outil qui entrave la communication, alors que lui-même se présente comme quelqu'un qui est *« assez communication »*.

*b) Des objets qui participent à une redéfinition de soi*

Alors que certains objets technologiques renvoient au passé et suscitent un « écho identitaire », d'autres sont investis d'une importance particulière car ils sont considérés comme un enjeu identitaire ou se trouvent pris dans un processus de transformation de soi.

Il arrive ainsi que le micro-ordinateur soit l'objet de considérations qui ne portent pas tant sur son utilité que sur la nécessité de savoir s'en servir pour *« rester dans le coup »*, *« rester dans la course »*, afin d'éviter d'être *« dépassé »*. Dans le même ordre d'idée, le fait de savoir utiliser certains objets technologiques peut contribuer à l'estime de soi : *« Le magnétoscope, c'est quand même moi, de moi-même, qui suis allée l'acheter, sans leur dire aux autres, alors ils n'en revenaient pas, et puis, en plus, je me suis mise tout de suite à le programmer (...) J'ai réussi à tout faire, ah oui, oui ! »* déclare, avec une certaine fierté, Mme T1.

Le cas de M. et Mme T12 est d'autant plus intéressant qu'il s'agit d'un couple qui possède très peu d'appareils techniques parmi les plus récents et tient, sur beaucoup d'objets, le discours de l'inutilité. Et cependant, au détour de l'entretien, Mme T12 affirme que *« si j'avais l'occasion de taper sur un ordinateur, j'aimerais bien »*, et on apprend qu'elle achète depuis quelque temps ses billets de train aux guichets automatiques et *« trouve ça formidable »* et qu'elle envisage aussi de conduire (ou de reconduire : elle a son permis depuis près de 20 ans, mais elle a peu d'expérience). Il apparaît bientôt que ces entorses à la logique utilitaire ne doivent rien au hasard puisque ces usages, effectifs ou projetés, s'inscrivent dans une entreprise de reconquête de soi. Mme T12 souffre d'être restée au foyer, de ne pas avoir pu prouver - et éprouver – ce dont elle est capable, elle qui doute de ses capacités : *« C'est peut-être pour ça que j'ai voulu reprendre le train, prendre le train toute seule, parce que je ne l'avais pas pris toute seule depuis... depuis 40 ans. Donc je suis allée chercher mon ticket*

*au guichet, et après j'ai voulu le prendre à la billetterie (...) C'est une histoire comme la voiture, j'ai l'impression (...) Y'a une histoire, là, derrière tout ça, de... je sais pas, d'indépendance.... de vouloir retrouver une... pouvoir me débrouiller toute seule, quoi ».*

### ***Le poids des habitudes***

J.-C. Kaufmann a montré que les habitudes sont constitutives de l'identité : « le processus de construction de l'identité consiste à se fermer sur un certain nombre de certitudes et de gestes sédimentant ces certitudes » écrit-il (Kaufmann, 1992b, p. 41). Il a aussi observé que la plupart de ceux qui ne sont pas équipés en lave-vaisselle n'opposent pas une résistance « active » à cet appareil ménager, mais ne se sont jamais vraiment posé la question de l'équipement : intégrés dans les routines quotidiennes, les gestes de la vaisselle font partie des manières d'être et de faire qui ne sont pas remises en cause.

On retrouve ce « poids des habitudes » dans notre corpus : il est parfois invoqué par nos interlocuteurs pour expliquer qu'ils n'aient pas adopté telle ou telle innovation technologique. C'est ainsi que M. T13 rend compte du fait que le micro-ondes – offert par leur fille il y a une quinzaine d'années – ne soit jamais utilisé : « *On a tellement eu des habitudes avec notre gazinière, à faire chauffer (...) Et on n'y pense pas. On pourrait le faire, mettre dans le micro-ondes, mais on n'y pense pas. C'est pas rentré dans notre coutume, si vous voulez [rires]. C'est difficile, il faut qu'on y pense volontairement pour l'utiliser* ». Mme TV11 a une carte bleue et un chéquier, mais elle s'en sert peu : « *Parce que ça, j'aime bien avoir l'argent dans mes mains, et puis le voir partir. Enfin, j'aime pas le voir partir ! Mais je sais qu'il est parti. Plus facilement qu'avec tous leurs trucs modernes. Alors là, je suis restée vieux jeu* ». Et M. TV10, qui n'utilise sa carte bancaire que très rarement, « *quand j'ai mes carnets de chèques qui arrivent... que y'a plus beaucoup de chèques à la fin, bon, y'en a deux ou trois, bon je prends ma carte bancaire pour faire soulager le carnet, si vous voulez, c'est tout* », fait le commentaire suivant : « *Je n'ai pas pris l'habitude, je n'ai rien contre non plus, si vous voulez, mais bon* ».

Notons que les habitudes apparaissent diverses, plus ou moins profondément ancrées ; si elles peuvent structurer fortement l'identité, ce n'est pas systématiquement le cas. L'absence d'utilisation de sa carte bancaire par Mme TV11 renvoie certes à un rapport à l'argent et à la dépense ; mais pour M. TV10, il s'agit surtout de la perpétuation d'une manière de faire qui lui donne satisfaction et qu'il ne voit pas de raison de changer. Comme il

le dit très bien lui-même, « *je dois quand même être, je pense, un spécimen relativement banal de quelqu'un qui n'est plus jeune et qui, par conséquent, n'ayant pas de raison majeure de changer d'habitudes, les perpétue* ».

### ***Des objets étrangers à soi***

Alors que certains objets technologiques suscitent un attachement particulier et que d'autres donnent lieu à un discours sur le poids des habitudes, il faut évoquer, pour terminer, les discours qui traduisent un sentiment d'étrangeté par rapport à un objet technologique. Ce sentiment d'étrangeté naît d'une absence d'affinité, d'un manque de familiarité, voire d'une méconnaissance et d'une peur de l'inconnu.

Nous avons déjà donné quelques exemples d'absence d'affinité en évoquant l'« écho identitaire » suscité par tel ou tel appareil technique. L'expérience passée a pu montrer qu'il ne « collait » pas avec l'image de soi, comme le répondeur pour M. T2 qui déclare à son propos : « *Le répondeur, c'est pas de la communication, hein, et moi je suis assez communication* ». Il se peut aussi que l'appareil en question n'éveille aucun « écho identitaire ». C'est le cas du micro-ordinateur pour M. T11 qui, nous l'avons vu, est en passe de renouer avec sa passion ancienne pour la moto : « *Je préférerais faire un stage de moto avec les CRS !* », rétorque-t-il lorsqu'on lui demande si un stage d'initiation à l'informatique et à Internet serait susceptible de l'intéresser.

Dans d'autres cas, c'est la méconnaissance de l'objet technologique et le sentiment qu'il est trop éloigné de ce qu'on est qui se trouvent exprimés, parfois dans un rejet radical de ce qui semble appartenir à un autre univers que le sien : « *J'y tiens pas, parce que rien qu'à tapoter sur leur clavier, là, je dis ça, c'est pas mon truc, hein (...) des ordinateurs, des minitels, tout ça, c'est pas mon rayon, hein* » déclare, par exemple, Mme T7.

Parfois, enfin, c'est par la peur que se manifeste ce sentiment d'étrangeté : « *Moi, j'ai une certaine méfiance, parce que j'ai peur d'une fausse manœuvre, j'ai peur de détraquer, j'ai peur de... de détruire* » (M. T9) ; Mme T7, qui n'a pas de carte bancaire – « *ça ne me dit rien* » -, explique que « *devant un guichet de retrait automatique, j'ai peur de pas me souvenir du... de mon numéro* » et déclare, pour expliquer le fait qu'elle n'a pas de camescope, « *tout ce qui est nouveau, tout ça, ça me tente moins, ben c'est-à-dire, j'ai peur de pas l'utiliser comme il faut et après, si je mets de l'embarras dedans, si je suis embêtée, non, j'aime mieux pas. Non, et puis ça me dit rien, vraiment* ».

Notons que ce sentiment d'étrangeté, lorsqu'il est explicité, se trouve souvent associé à l'appartenance générationnelle, à l'avance en âge ou à l'appartenance sociale. A l'appartenance générationnelle, tout d'abord : Mme T16 affirme que « *même un biberon, j'aurais jamais osé mettre chauffer un biberon. J'aurais eu trop peur qu'il était trop chaud ou quoi. Il faut être habitué jeune à tous ces trucs-là* » ; et M. T9 déclare, pour expliquer la faible utilisation que lui et son épouse font de la carte bancaire qu'« *on est encore à l'âge du chèque !* ». A l'avance en âge, ensuite, lorsque Mme TV3 lance : « *Tout le monde parle d'Internet, Internet ! Ben, c'est pas de notre âge, hein, s'occuper des trucs comme ça, hein !* ». A l'appartenance sociale, enfin, puisqu'il apparaît impossible à certains retraités de milieu populaire de s'initier à l'informatique, associée au monde des « bureaux ». « *Il aime autant faire son jardin, lui. Nous, on est des gens de la terre. Non, mais c'est vrai, on n'est pas des gens compliqués* » déclare Mme T18, et son mari lui fait écho : « *L'ordinateur, c'est mon jardin (...)* *Si les gens ont travaillé dans des bureaux sur des machines à écrire, qui ont souvent des contacts avec des appareils tout ça... moi j'ai jamais été... ça a toujours été des marteaux, des burins* ». Et quand on demande à Mme T1 si elle pourrait participer à des séances d'initiation aux nouvelles technologies, elle réplique : « *Moi personnellement, je... je ne me verrais pas adhérer à un club comme ça* [un club d'initiation aux nouvelles technologies]. *Si... si j'avais travaillé dans un bureau, peut-être... mais non...* ».

## LA LOGIQUE D'ÉVALUATION

La logique d'évaluation consiste à porter un jugement sur l'objet technologique lui-même, sur ses caractéristiques, sur ses performances ou encore à lui associer une image positive ou négative. L'évaluation peut consister en un jugement ponctuel, rapide, qui est sans doute la reprise d'un discours entendu ailleurs – « *Ben pour pas payer de trop, faut pas s'en servir longtemps si je comprends bien* » déclare par exemple M. T17 à propos du Minitel – ou, au contraire, en un avis très informé et réfléchi, qui a fait l'objet d'une élaboration antérieure – M. T4 explique ainsi que, s'il n'a pas encore installé de système d'alarme pour protéger sa maison, c'est qu'il n'en a pas encore trouvé qui satisfasse ses exigences, étant donné qu'il s'est « *aperçu qu'un système simple et bien conçu peut rendre beaucoup plus de services qu'un de ces systèmes compliqués qui coûtent très cher et pas rentables* ». Cette logique d'évaluation peut mobiliser différents registres : économique, pragmatique, idéologique, esthétique et spatiale.

### ***La logique d'évaluation économique***

C'est tout d'abord le coût d'acquisition ou de fonctionnement de l'objet technologique qui peut être mis en avant pour expliquer l'absence de tel ou tel équipement ou certaines modalités d'usage. Ainsi, M. T13 n'est guère favorable à la parabole car il considère qu'« *au point de vue frais, le coût d'avoir une parabole ou le câble ou Canal Plus, calculez à la fin du mois les frais que ça vous fait, hein. Et quand même, on est que des retraités, hein* ». M. T12, lui, explique qu'il a renoncé au Minitel du fait du coût : « *Moi j'y ai pensé tout au début, quand ça a été... Bon je dis : "Tiens, y'a plus d'annuaire, c'est impeccable ! Ils vont nous donner, les PTT... bon ben, c'est tout, on va le mettre là". Puis après, faut payer !* ». C'est aussi pour des raisons financières que M. et Mme T1 ont arrêté d'utiliser le lave-vaisselle après le départ de leurs enfants et qu'ils se servent de leur carte bleue, à débit différé, seulement sur une période donnée du mois, car « *si on fait nos achats à partir du 15 ou du 16 de chaque mois, on sait que ce sera prélevé qu'à la fin du mois suivant* ».

### ***La logique d'évaluation pragmatique***

L'évaluation peut également consister en un jugement sur les performances de l'appareil, sur son efficacité. Jugement positif, comme celui porté par M. et Mme T17 sur le four à micro-ondes qu'ils ont acheté récemment « *parce qu'on met le lait, on sait qu'il faut 2 minutes 45 et c'est fait. On est pas obligés de surveiller, ça s'arrête tout seul et le lait peut pas déborder comme sur le gaz. Et c'est précis !* » (M. T17). Ou encore par M. T10 sur la parabole : « *J'en ai parlé avec Jean-Jacques [un ami] qui venait de l'installer et qui m'a dit : "C'est formidable, y'a une qualité de réception bien meilleure, une qualité de son", c'est vrai d'ailleurs* ». Mais également jugements négatifs : les défauts de l'objet technologique, son caractère peu pratique, son manque de fiabilité, sa complexité d'usage sont alors soulignés. Défauts estimés à partir de ce qu'on en a entendu dire, de ce que l'on sait de son fonctionnement ou d'une expérience malheureuse survenue à soi-même ou à l'un de ses proches : « *Non, non, on a pas d'alarme électrique, non. Lorsqu'on voit tout ce qui se passe, vous savez, ici... je fais partie de la commission locale de sécurité, ben les alarmes électriques hein, ben c'est pas tellement pratique. Parce que l'alarme peut se déclencher, les gens passent dans la rue et y'a personne qui s'arrête !* » (M. T13) ; Mme TV2 a utilisé,

autrefois, le distributeur automatique de timbres, « *mais alors c'est embêtant... parce que maintenant je sais pas comment ça va, mais il vous restait toujours un timbre d'un franc ou bien quelque chose...* » et il était alors difficile d'obtenir le complément car « *dans un bureau de tabac, ils avaient jamais pour faire le compte* » ; quant à M. et Mme T8, bien qu'ils trouvent que « *c'est utile* », ils n'ont plus de répondeur, car ils en ont eu deux, « *et tous les deux n'ont pas donné satisfaction. Au bout d'un certain temps ils nous ont créé des ennuis parce qu'ils prenaient des messages à moitié* ». Notons que ces évaluations portent, dans certains cas, sur les avantages respectifs de deux objets rendant un service proche : l'appareil photo et le camescope ; la carte bancaire ou le chéquier ; le guichet automatique et le guichet « humain ». Nous aurons l'occasion de développer ce point dans le prochain chapitre.

C'est aussi en évaluant les conséquences possibles de l'usage et pour éviter d'éventuels problèmes que l'on peut parfois s'abstenir d'utiliser certains objets technologiques de l'espace public. Ainsi, M. T11 retire couramment de l'argent aux guichets automatiques bancaires, mais il n'a que très rarement recours aux pompes à essence automatisées 24H/24 : « *Le paiement automatique ? J'ai à moitié confiance, ça. Y'a tellement eu de carottage avec ça : la carte bleue ressort plus, comme par hasard... (...) Ben, un guichet automatique, on peut avoir un problème, mais c'est quand même une banque, là* ». Et Mme TV15, lorsqu'elle se trouve à l'étranger, ne retire son argent dans les guichets automatiques qu'aux heures d'ouverture de la banque « *de sorte que je puisse faire appel au cas où il y aurait...* », explique-t-elle. Ces exemples illustrent non pas une « peur » de l'appareil et un sentiment d'étrangeté, comme dans la logique identitaire, mais une utilisation prudente, la défiance portant moins sur l'appareil technique lui-même que sur l'organisme qui le propose au public.

Le registre pragmatique de l'évaluation prend également les deux formes rhétoriques de l'effet pervers et de l'anecdote. L'effet pervers, tout d'abord, l'usage de tel ou tel objet technologique apparaissant peu souhaitable du fait de ses conséquences indésirables : c'est ainsi que le répondeur peut être présenté comme un facteur d'insécurité - « *Je suis contre, parce que, avec les vols et compagnie, le fait de vous téléphoner et d'avoir un répondeur, celui qui serait en train de cambrioler, il sait qu'il y a personne dans la maison* » (M. T13) - et le téléphone portable (ou le baladeur) comme dangereux - « *Oh, je ne suis pas contre, je ne suis pas contre, c'est pas ça, je ne suis pas contre, mais quand je vois quelquefois les accidents qui peuvent arriver à cause de ces téléphones !* » (Mme TV8). L'anecdote, ensuite, qui permet de lester du poids du vécu la défaillance de l'objet technologique qu'elle vient

illustrer : « *Et une fois, Jocelyne [sa fille], elle dit : “ On l’avait mis au sèche-linge ”, là, son pull. C’est Laurence [sa petite-fille] qui a pu le mettre !* » (Mme T16).

### ***La logique d’évaluation idéologique***

On peut considérer que l’évaluation ressortit au registre idéologique lorsqu’un objet technologique est jugé en référence à un système de valeurs qui est clairement affirmé.

Il en va ainsi lorsque l’usage est refusé ou évité au nom de la défense de l’emploi : si M. T13 s’abstient d’utiliser les pompes à essence avec guichet automatique et « *passé volontairement à la caissière* », c’est « *parce que ça permet de maintenir un emploi* », étant donné que « *le jour où tout le monde ira avec sa carte, et bien on supprimera une personne, un emploi. Y’en a déjà assez de supprimés comme ça, d’emplois. Alors, pour maintenir l’emploi, volontairement* ». De même, M. TV14 retire assez rarement de l’argent aux guichets automatiques car, indique-t-il, « *j’estime que quand il n’y aura plus que des cartes bancaires et bien c’est des fonctions qui disparaîtront à la poste, c’est encore des emplois qui disparaîtront donc j’y vais* ». Par ailleurs, il met en avant l’aspect convivial de la relation avec le guichetier, qui s’oppose à la relation « déshumanisée » avec la machine : « *C’est le petit contact, y en a un qui me connaît (...) C’est par conviction : que voulez-vous, on vit dans un monde qui est de moins en moins convivial si on peut dire et j’estimais que ça faisait partie... je suis connu, pas besoin de dire mon nom, rien du tout, alors je dis “ je retire ça ”, et puis et puis ça y est !* ». Il arrive aussi qu’on se refuse à installer une alarme électrique car elle renvoie « *l’image d’une société sécuritaire* », comme M. T3 qui estime que c’est « *très grave pour les relations sociales entre les personnes, l’excès de sécurité. Parce qu’on s’enferme, on a toujours peur. On a peur de l’étranger, on a peur du voisin, on a peur, on a toujours peur. Cette société de la peur me fait...* ». Ou encore qu’une certaine sensibilité écologique intervienne dans la décision de ne plus avoir qu’une seule voiture : « *On est assez encombrés dans les villes par les voitures. On peut utiliser les transports collectifs s’il le faut, hein !* » (Mme T2).

### ***La logique d’évaluation esthétique***

Ce registre d’évaluation intervient de façon ponctuelle, par exemple à propos de la parabole, que plusieurs des personnes que nous avons rencontrées récusent parce qu’elle

risque de « défigurer » la maison : « *Moi, j'ai horreur de ce rond qu'on installe dehors, là, ça fait un couvercle de lessiveuse, ça ne me plaît pas du tout, j'ai horreur de ça ! C'est pas beau, ça !* » (M. T19). A l'inverse, il est possible de s'équiper pour des raisons esthétiques : « *C'est à dire que quand j'ai... on a racheté l'appartement ici, y' en avait un, de lave-vaisselle, que les prédécesseurs ont enlevé. Donc ça faisait un trou dans la cuisine aménagée... on en a racheté un de même taille* » explique Mme TV19. Cette logique d'évaluation esthétique est également repérable dans certains jugements à propos de la lampe halogène : « *Maintenant, ils en font des belles, ils en font des belles petites là, elles sont... elles sont magnifiques... parce qu'avant, ces grandes, oh non ! J'aime pas ça, moi, j'ai horreur de ces trucs-là, moi* » (Mme TV8) ou du Minitel – « *En plus [du coût que vient d'évoquer son mari], ça prend de la place, c'est pas décoratif* » (M. T12).

### ***La logique d'évaluation spatiale***

La logique spatiale nous ramène à la matérialité de l'objet et à la place qu'il occupe dans l'espace. Cette logique - que la citation précédente évoquant la place prise par le Minitel vient déjà illustrer - est particulièrement fréquente à propos du sèche-linge – « *on achèterait bien, mais y'a pas assez de place*, explique M. T15. *Cette maison-là, c'est 120 m<sup>2</sup> avec le garage ! Ça, y'a pas assez de place. Je voulais aussi un... pour mettre des bouteilles, vous savez, une armoire à bouteilles quoi, j'ai pas mal de bouteilles, mais... une cave à vins en armoire, mais je peux pas* » - et du four à micro-ondes – « *Je ne saurais pas trop où je le mettrais parce que j'ai pas beaucoup de plan de travail* » (M. T10). Mme TV19, elle, a changé récemment certains appareils de cuisson car, explique-t-elle, « *avant j'avais un double-four et un four à micro-ondes et puis j'ai changé pour avoir un ensemble four et micro-ondes ensemble, l'un au-dessus de l'autre. Je me servais pas du second four donc heu...j'ai préféré ça, ça me fait un peu de place* ». Autre exemple de cette logique, le poids et l'encombrement du camescope, évoqués par Mme TV15 : « *Quand je m'en vais, je ne me vois pas traîner ça, en plus du reste !* » déclare-t-elle.

## **DES DISCOURS MIXTES**

Si certains discours relèvent, sans équivoque, de l'une des trois logiques précédentes, d'autres sont plus difficiles à classer et peuvent être considérés comme « mixtes » car ils

combinent deux de ces logiques. C'est le cas des propos qui mettent en avant l'aspect « pratique » - ou peu pratique - d'un appareil technique (« *le minitel, c'est très pratique* » déclare ainsi M. T8, qui l'utilise « *pour avoir des renseignements à la gare, à la banque* »), propos dans lesquels se confondent logique d'évaluation pragmatique et logique d'utilité. Dans d'autres cas, que nous allons examiner plus longuement, ce sont les logiques utilitaire et identitaire, ou les logiques identitaire et d'évaluation, qui se rejoignent.

### ***Des discours combinant logique utilitaire et logique identitaire***

Il convient tout d'abord de revenir sur ce que nous avons désigné comme la logique utilitaire d'« évidence » qui consiste, rappelons-le, à affirmer que l'usage va de soi et qu'il n'est pas besoin de le justifier (« *le frigo, c'est indispensable* ») ou, à l'inverse, que l'objet ou le service en question n'est d'aucune utilité puisqu'on voit à peine de quoi il s'agit (« [Internet], *je vois pas la nécessité, je connais rien* » déclare, par exemple Mme T5). Si de tels propos relèvent de la logique d'utilité, repérable à travers les termes utilisés, ils participent aussi de la logique identitaire. On peut, en effet, considérer que si la présence d'un objet est de l'ordre de l'évidence, c'est qu'il est intégré dans un ensemble d'habitudes, constitutives de l'identité individuelle, et qu'il fait partie des « allant de soi », de la norme culturelle d'une époque<sup>30</sup>. Quant aux jugements d'inutilité portés, dans certains entretiens, sur les objets technologiques les plus récents, ils révèlent aussi, et peut-être surtout, le sentiment d'étrangeté par rapport à ces innovations. En y regardant de plus près, on peut d'ailleurs noter que ce n'est pas, le plus souvent, l'utilité qui est déniée, mais l'incapacité à la repérer qui est reconnue : « *On n'a pas été habitués à se servir de ça [l'ordinateur] et donc on ne voit pas l'utilité* » (M. T16).

D'autres discours semblent ressortir indissociablement à ces deux mêmes logiques utilitaire et identitaire : ceux qui associent l'usage, le non usage ou une évolution dans l'usage à une déficience physique ou à un problème de santé. Il est bien question d'utilité, celle-ci étant rapportée à la défaillance corporelle<sup>31</sup>, mais aussi d'identité puisque la question de la

<sup>30</sup> C'est ainsi que l'INSEE retient l'absence de certains biens durables (téléphone, TV couleur, voiture) comme des items entrant dans le calcul du score de pauvreté d'existence. Il est intéressant de noter que le magnétoscope, le four à micro-ondes et le lave-vaisselle ont été finalement éliminés faute d'un consensus suffisant sur le caractère indispensable de l'équipement (Lollivier, Verger, 1997). Le même article signale qu'une forte majorité d'Européens considèrent aussi le réfrigérateur et le lave-linge comme des biens indispensables.

<sup>31</sup> En fait, comme nous l'avons vu plus haut, la logique d'utilité se confond ici avec la logique d'évaluation pragmatique, car c'est le caractère « pratique » - ou peu pratique - de l'objet technologique, du fait de la déficience physique, qui est mis en avant.

« compatibilité » de l'objet avec soi est évoquée : ainsi Mme T10 explique que si elle utilise rarement les machines à peser et à timbrer, à la Poste, c'est « *parce que j'ai pas toujours mes lunettes sur le nez, et si j'ai pas mes lunettes, je sais pas où taper* ». De la même façon, les deux registres de l'utilité et de l'identité apparaissent mêlés lorsque M. T7 explique qu'il a acheté, il y a 2 ans, une nouvelle tondeuse avec un bac qui ramasse l'herbe (ce que n'avait pas la précédente) car « *comme ça, ça m'évite deux corvées. Avec mon cœur, faut pas que je fasse trop d'efforts* » ou lorsque Mme T2 indique qu'elle utilise son nouvel organisateur électronique pour pallier sa mémoire défaillante : « *Je commence à l'utiliser [dans sa fonction emploi du temps], comme ce matin, ça m'a... parce que j'ai... j'ai une mémoire ! Moi, je... j'oublie des trucs, c'est épouvantable, des... j'ai oublié des... des rendez-vous de dentiste ou des choses comme ça. Donc, maintenant je... je les prends comme ça, et puis je mets à sonner* ».

### ***Des discours combinant logique identitaire et logique d'évaluation***

Une autre difficulté surgit lorsqu'on cherche à classer les discours portant une appréciation sur un objet technologique. En effet, si l'évaluation a toujours un aspect personnel puisqu'elle émane de l'individu, elle en paraît plus ou moins détachée dans son expression : le jugement peut être formulé de façon très « objective » (« *C'est un appareil qui est compliqué* ») ou d'une manière plus personnelle, auquel cas il combine les deux logiques identitaire et d'évaluation (« *Je trouve que c'est assez, assez compliqué* » explique Mme T7 qui n'utilise les pompes à essence avec paiement automatique que si elle ne peut faire autrement).

Ainsi, les discours évaluatifs apparaissent plus ou moins « imprégnés » de logique identitaire. Les exemples que nous avons cités plus haut pour illustrer la logique d'évaluation en témoignent, de même que ces propos de M. TV10 : « *Non, je n'ai pas de sèche linge et je n'en aurai jamais, alors là c'est un refus délibéré, ma fille en a un et je trouve que le sèche linge vous donne un linge sec, c'est la moindre des choses, mais complètement fripé et chiffonné ! Euh ça... j'ai horreur de ça !* ». On voit comment un discours qui se situe pour l'essentiel dans le registre de l'évaluation pragmatique bascule soudain vers une prise de position plus personnelle, propre à la logique identitaire. Les jugements négatifs portés sur certains objets technologiques récents semblent aussi traduire l'agacement ou l'incompréhension par rapport aux usages auxquels ces appareils donnent lieu. C'est le cas du téléphone portable et du baladeur, sur lesquels se concentrent les critiques les plus acerbes :

« Comme maintenant tous ces petits téléphones, vous ne pouvez pas faire un pas sans voir quelqu'un qui téléphone dans la rue, vous allez au restaurant, euh ben voilà, dans le tramway, euh, même en voiture, j'en ai vu une fois une, là, ben Mon Dieu, elle a loupé de peu l'accident, tout ça parce qu'elle tournait en téléphonant, ben y'a quand même, faut pas dire, y'a des limites, c'est ça le... Oh non, non, moi je ne veux pas de tous ces trucs-là, oh non, vous êtes au restaurant et puis, tout d'un coup... enfin, ils ne savent pas attendre, ou alors... c'est aberrant, moi je trouve ça » (Mme TV8). Certaines évaluations négatives reflètent ainsi les sentiments d'étrangeté et de méfiance que suscitent les innovations technologiques. J. Perriault en donne une autre illustration en présentant quelques-uns des arguments catastrophistes qui ont circulé, sous forme de rumeurs, à l'encontre du four à micro-ondes : « Pour les uns, la cuisson au micro-ondes serait cancérigène. Pour d'autres, les ondes émises détruiraient les capacités reproductrices des hommes ». Et il signale la campagne d'opinion qui a eu lieu en Grande-Bretagne sur le thème : « Le four à micro-ondes ne cuit pas, il réchauffe simplement à 70°, ce qui laisse à bien des bactéries dangereuses toutes leurs chances dévastatrices » (Perriault, 1992)<sup>32</sup>.

Par ailleurs, en cas de difficulté avec un objet technologique, il est possible d'y voir soit une mauvaise conception de l'appareil – et tenir alors un discours d'évaluation pragmatique –, soit une insuffisance personnelle – ce qui se traduit dans la logique identitaire. Que l'on compare, de ce point de vue, les propos de M. T11 qui, après avoir expliqué longuement la supériorité de la « roue codeuse » sur les « arbres de décision qui marchent pas à pas », critique les appareils dotés d'une telle logique de fonctionnement et conclut que « c'est pas un système intelligent », à ceux de Mme T20 qui déclare simplement : « Je suis pas trop à la complication ». On peut faire l'hypothèse que la propension à rejeter le problème sur l'appareil est corrélée à la position sociale, à l'âge et au sexe de celui qui parle. C'est ce que montre, dans le cas particulier du genre, une chercheuse norvégienne, A.-J. Berg, à partir d'un entretien réalisé avec Inga, une ouvrière de Lillehammer. Celle-ci déclare, en parlant du Minitel, que « pour l'utiliser, il faut se rappeler tant de numéros. Je ne suis pas bonne pour me souvenir des chiffres ». A.-J. Berg voit, dans ces propos, les effets « des définitions culturelles de la technique dans leur association à la masculinité » et observe très justement que « ce qui peut être interprété comme une critique importante et bien fondée de la conception du système du Minitel, Inga l'identifie comme un problème personnel » (Berg,

<sup>32</sup> Curieusement, J. Perriault semble reprendre à son compte l'histoire de l'Américaine qui a voulu sécher son petit chien dans le micro-ondes, histoire identifiée par V. Champion-Vincent et J.-B. Renard comme une « légende urbaine » dont le message implicite est « qu'il faut se méfier des nouvelles techniques » (Champion-Vincent, Renard, 1998).

1997). Une telle remarque pourrait s'appliquer à notre matériau, et on peut faire l'hypothèse que, de ce point de vue, les discours qui soulignent l'incompatibilité entre l'univers des nouvelles technologies et celui des personnes âgées (Breton, Bousquet, 1998) contribuent à renforcer le sentiment d'incompétence des plus âgés.

## LES USAGES ET NON USAGES AU CROISEMENT DES TROIS LOGIQUES

Au-delà de la « mixité » de certains discours et de la difficulté qu'il y a, parfois, à distinguer entre logique utilitaire et logique identitaire d'une part, logique identitaire et logique d'évaluation d'autre part, les propos par lesquels les personnes rencontrées expliquent leurs usages et non usages mêlent, de façon plus ou moins complexe et enchevêtrée, les trois logiques que nous avons distinguées. Nous nous proposons de montrer, sur quelques exemples, comment ces différentes logiques peuvent se croiser et se combiner, en présentant des cas où deux logiques se renforcent, puis s'opposent, avant de présenter des exemples dans lesquels les trois logiques sont présentes.

### *Deux logiques qui se renforcent*

Écoutons tout d'abord M. T2 expliquer pourquoi il a acheté un camescope peu après sa retraite : « *Lorsque nous sommes arrivés en retraite, explique-t-il, on a décidé de faire un voyage intéressant tous les deux ans, et puis un plus petit voyage l'année d'après... mais en principe tous les ans, on fait un voyage, hein... Donc, à partir de là, bon j'ai dit, bon je vais prendre carrément le camescope de façon à pouvoir prendre nos voyages* ». La logique d'utilité liée au contexte de la retraite est ici clairement mise en avant. Cependant, cette logique d'utilité ne suffit pas à expliquer l'acquisition du camescope par M. T2, qui complète aussitôt son propos : « *Je suis habitué... je suis habitué à "voir", je suis habitué à voir à l'extérieur, parce que je fais de la peinture, moi en plus hein... je fais des tableaux (...)* Et donc ça me permet, tout en filmant, de voir les choses un petit peu comme ça aussi » déclare-t-il. Le camescope a ainsi une signification identitaire forte pour M. T2, pour qui il participe du même registre que la peinture : celui de la « vision ».

Proposons ensuite un exemple de renforcement entre logique utilitaire et logique d'évaluation esthétique. Il s'agit d'un dialogue entre M. et Mme T7 à propos de la parabole,

qui leur paraît peu utile car les chaînes existantes leur suffisent et qu'ils rejettent aussi pour son aspect inesthétique :

- M. : *Non, je veux pas salir ma maison.*
- Enquêteur : *Ah oui, c'est... c'est pas envisageable ?*
- M. : *Ça aurait été à l'intérieur, bon ben ça va, mais ça défriche complètement une maison.*
- Mme : *Puis la parabole, il faut avoir... faut regarder plusieurs chaînes, là, pour avoir la parabole.*
- M. : *Ah ben oui, faut au moins regarder six ou sept ou huit chaînes !*
- Mme : *Oui, même plus que ça. Puis c'est... je trouve que c'est pas beau.*

### ***Deux logiques qui s'opposent***

Souvenons-nous maintenant du cas de Mme TV2 : bien qu'ayant « *horreur du téléphone* », qui l'empêchait de dormir dans sa jeunesse, elle s'est équipée, sur les conseils pressants de son médecin, au moment où l'état de santé de son mari est devenu préoccupant. Dans cet exemple, logique identitaire et logique d'utilité ont constitué des forces contradictoires, la seconde finissant par l'emporter. Il est d'autres cas où l'usage résulte d'un pareil équilibre entre logiques contraires : « *Je n'en aurais pas une utilisation suffisante pour compenser le caractère agaçant du portable* » explique ainsi M. TV10 qui semble soupeser les forces en présence (une utilité assez faible d'un côté, une évaluation négative de l'autre, cette dernière traduisant aussi un sentiment d'étrangeté par rapport à l'appareil et à ses modalités d'usage). Le même tient un raisonnement qui n'est pas très différent à propos de la voiture. Il en est certes équipé, car son utilité fait plus que compenser la faible attirance qu'il éprouve pour l'objet – « *on ne peut pas dire que j'aime la voiture. La voiture est un outil, un outil commode, un outil indispensable, mais je ne conduis pas, enfin la conduite n'est pas pour moi un plaisir* ». Néanmoins, la logique identitaire rend compte de son utilisation limitée : « *A partir du moment où la voiture n'est pas un plaisir, ça ne me donne pas envie de dire : " Bon, je prends la voiture, je m'en vais à la Panne, je m'en vais au Touquet, je m'en vais voir la cathédrale de Reims "* », explique-t-il.

Citons maintenant un exemple dans lequel s'opposent logique utilitaire et logique économique, de façon particulièrement intéressante car les deux conjoints, en désaccord à propos du congélateur, se font chacun le porte-parole d'une des deux logiques : M. T5 reproche à l'appareil son coût de fonctionnement, alors que son épouse essaie de le convaincre de son utilité :

- M. : *Ça consomme plus que ça, surtout !*
- Enquêteur : *Vous trouvez que, en fait, on pourrait s'en passer ?*
- Mme : *Ah, je sais pas, non, quand même. On met des légumes dedans, quand même.*
- M. : *Oui, un petit peu...*
- Mme : *T'as mis tes petits pois, t'as mis tes haricots, des glaces...*
- M. : *Ah oui, mais c'est pas une obligation, ça.*

Le dialogue se poursuit et Mme T5 a alors recours à un argument économique, déclarant que le congélateur permet de conserver « *la viande, quand on voit qu'elle est en promotion* ». Son mari acquiesce dans un premier temps - « *en promotion, on prend* » reconnaît-il -, mais tous deux reconnaissent bientôt qu'acheter en quantité est moins utile maintenant que les petits-enfants viennent moins souvent les voir et qu'eux-mêmes sont en retraite puisqu'« *on a le temps d'aller chercher à manger maintenant (...)* Ça lui fait une sortie, en plus ». En fin de compte, chacun reste sur ses positions comme en atteste ce court dialogue situé plus loin dans l'entretien :

- M. : *Le congélateur, je m'en passerai.*
- Mme : *Ah non, pas moi !*

Quant au raisonnement de Mme TV11 à propos de la lampe halogène que son fils lui a offerte, il fait intervenir la logique d'utilité – comme elle a déjà deux plafonniers, elle n'en « *voit pas l'utilité* » -, la logique d'évaluation dans son registre économique – « *Moi, je fais attention avec ma petite pension. Ça bouffe de l'électricité, ce truc-là* » -, mais aussi esthétique – « *C'est agréable, c'est vrai, ça ne fait pas d'ombre* ». Ces différentes logiques trouvent leur équilibre dans la solution suivante : Mme TV11 n'utilise pas sa lampe halogène, sauf « *dans les grandes occasions* » : « *au moment de Noël, un truc comme ça. C'est gai, quand même, une belle clarté. Là, je vais l'allumer* ».

### ***Trois logiques qui s'entrecroisent***

Evoquons, pour terminer, trois exemples plus complexes, dans lesquels les trois logiques utilitaire, identitaire et d'évaluation interviennent. Et, tout d'abord, voyons pourquoi M. et Mme T9 n'ont pas de lave-vaisselle. Quand M. T9 a cessé son activité professionnelle et qu'ils ont emménagé dans la maison qu'ils occupent aujourd'hui, bien que tout ait été prévu pour l'installer, Mme T9 a « *dit non* » au lave-vaisselle. Elle explique son refus en ayant successivement recours aux trois logiques que nous avons repérées : la logique d'utilité, tout d'abord, puisqu'ils ne sont plus aujourd'hui que tous les deux et qu'elle a le temps – « *Je*

*pense qu'en activité, je l'aurais fait, mais pas, pas là, on a le temps pour laver sa petite-vaisselle* » déclare-t-elle ; la logique identitaire, ensuite, puisque faire la vaisselle est quelque chose de plaisant pour elle – *« ça détend un peu de laver la vaisselle, moi je trouve qu'on vagabonde... J'aime toucher l'eau »* ; la logique d'évaluation pragmatique, enfin, puisqu'elle se montre sceptique quant aux performances de l'appareil – *« Malgré tout, les premiers lave-vaisselle, il fallait... même encore, je ne sais pas... mais il fallait revoir les appareils, les casseroles, les faitouts, tout ça, pour les faire... bon ben vous savez, on a aussi vite lavé »*.

C'est également en mobilisant les trois logiques que M. et Mme T7 expliquent le choix de leur nouvelle voiture : elle est plus grande que la précédente - *« au fur et à mesure que les... qu'il y a eu des petits-enfants, et ben quand on allait les chercher pour les vacances, et ben la voiture n'était plus assez grande »* (logique d'utilité étant donné le contexte familial) ; elle est plus confortable - *« mon mari aussi, il avait du mal à rentrer aussi dans la Corsa, dans l'Opel Corsa »* du fait de sa corpulence (logiques identitaire et utilitaire combinées) ; c'est une voiture diesel - *« C'est quand on allait à Biarritz voir nos enfants... parce qu'on a deux enfants là-bas. Et quand on allait là-bas [avec l'ancienne voiture], ça nous faisait des frais »* (logique d'évaluation économique).

Notre dernier exemple concerne la carte bancaire. On constate, en effet, que lorsqu'elle est possédée et utilisée, son usage n'est pas exclusif de celui d'autres moyens de paiement et suit des règles bien précises : on peut y avoir recours dans certaines circonstances (pour payer dans tel commerce, à tel moment du mois, pour retirer de l'argent à tel guichet) et pas dans d'autres. De pareils usages, qui peuvent paraître erratiques et peu cohérents, sont, en fait, la résultante des différentes logiques d'usage. Prenons l'exemple de Mme T16, qui utilise la carte bancaire pour payer chez les commerçants et lorsqu'elle achète en VPC, mais se refuse à utiliser les guichets automatiques, préférant retirer l'argent liquide à sa banque. Elle s'en explique de manière très précise. Tout d'abord, si elle s'en sert comme moyen de paiement privilégié chez les commerçants, de préférence au chèque, c'est pour trois raisons : parce que c'est *« plus pratique »*, et en particulier *« qu'on doit pas commencer à présenter sa carte d'identité »* (logique d'évaluation pragmatique) ; pour des raisons de sécurité, puisque *« des fois, on préfère prendre sa carte bleue toute seule, avec tous les vols qu'y a, c'est vrai »* (logique d'évaluation pragmatique ou d'utilité dans le contexte actuel) ; parce que *« comme je dois mettre des lunettes pour écrire, ça m'évite de prendre mes lunettes pour signer tout ça »* (logiques utilitaire et identitaire combinées). Ensuite, si elle n'a jamais utilisé le guichet automatique, c'est par crainte d'une agression, parce qu'*« on a toujours peur quand on le fait dehors si y'a quelqu'un qui, qui nous surveille »* (logique d'évaluation pragmatique) et si elle

donne son numéro de carte pour payer par correspondance, c'est qu'elle estime qu'il s'agit d'un moyen de paiement sûr depuis que sa fille le lui a assuré (logique d'évaluation pragmatique).



## **LOGIQUES D'USAGE, SUBSTITUABILITE ET COMPLEMENTARITE DES OBJETS**

Nous nous proposons maintenant de revenir sur une question que nous avons évoquée sans l'approfondir et qu'on ne peut négliger lorsqu'on veut saisir les logiques d'usage : le fait que les objets technologiques ne sont pas indépendants les uns des autres, qu'ils entrent dans des rapports de substituabilité ou de complémentarité avec d'autres objets – qui peuvent être, mais ne sont pas nécessairement, technologiques.

Ces rapports ne sont pas définis, de façon objective, par les caractéristiques techniques et ils ne sont pas, non plus, dictés par les concepteurs et les industriels. En effet, il n'y a pas de déterminisme technologique des usages et ceux qui finissent par s'imposer sont parfois éloignés de ceux qui avaient été imaginés initialement (Perriault, 1989). Un objet technologique n'est donc pas, par nature, concurrent d'un autre auquel il viendrait naturellement se substituer : si le caméscope a supplanté le caméra super 8, il n'a pas remplacé l'appareil photo ; le Minitel n'a pas, partout, pris la place de l'annuaire papier ; la télévision n'a pas fait disparaître la radio ; et il n'est pas certain que le téléphone portable signe l'arrêt de mort du téléphone domestique. De la même façon, la complémentarité technique ne suffit pas à fonder la complémentarité d'usage : ainsi, certains promoteurs du magnétoscope l'avaient pensé comme complémentaire du caméscope et solidaire d'un audiovisuel « alternatif », mais cette voie n'a été que peu suivie et le magnétoscope se trouve, très majoritairement, associé exclusivement à la télévision (Baboulin, Gaudin, Mallein, 1983).

Ainsi, les usagers ne sont pas les observateurs passifs de rapports de concurrence et de complémentarité qui existeraient, de façon objective, entre appareils techniques : ils contribuent à les produire, et c'est la manière dont les personnes rencontrées associent les objets entre eux que nous allons maintenant examiner afin de compléter notre analyse des logiques d'usage. Nous voudrions ainsi montrer que, pour comprendre les usages (et les non usages) d'un objet technologique donné, il convient de le replacer d'une part dans l'ensemble

des alternatives possibles<sup>33</sup>, d'autre part de considérer la « filière d'usage » dans laquelle il s'inscrit.

## **DE QUELQUES OBJETS TECHNOLOGIQUES ET DE LEUR(S) ALTERNATIVE(S) : SUBSTITUTION ET HYBRIDATION DES USAGES**

Différentes configurations d'objets concurrents, susceptibles de se substituer l'un à l'autre, apparaissent dans les entretiens sous forme d'alternatives qui, lorsqu'elles sont explicitées, font intervenir les logiques d'utilité, identitaire et d'évaluation. Sans chercher à être exhaustifs – plusieurs personnes expliquent qu'elle préfèrent acheter des cartes postales plutôt que de s'astreindre à prendre des photos, Mme T14 indique qu'elle est revenue au calepin après avoir essayé de gérer sa cave à vins avec l'ordinateur de son fils et déclare que *« tout compte fait, moi j'ai laissé tomber, ça va beaucoup plus vite d'avoir mon calepin et de barrer telle bouteille et telle bouteille »* -, nous allons présenter quelques exemples parmi ceux qui sont revenus le plus souvent : le choix entre les différents appareils et services téléphoniques existants et entre les diverses solutions possibles pour se sentir en sécurité dans la maison ; les couples concurrents constitués par le camescope et l'appareil photo, la télévision et la radio, le four à micro-ondes et le four traditionnel, la carte bancaire et les chèques, les services rendus par les guichets automatiques ou les guichets humains. Nous allons voir, à travers ces exemples, que la concurrence entre objets technologiques n'a pas toujours pour conséquence le succès total de l'un à l'encontre de l'autre et qu'elle peut déboucher sur l'utilisation combinée des deux appareils : substitution et hybridation des usages sont les deux modalités d'articulation possible entre objets concurrents.

### ***Les multiples possibilités de la téléphonie***

En ce qui concerne la téléphonie et la péri-téléphonie, certaines des personnes interrogées font valoir que plusieurs postes téléphoniques classiques rendent le même service que le téléphone sans fil et que l'achat de celui-ci ne s'impose pas lorsque la maison est déjà bien équipée en postes fixes : ainsi, M. T11, qui a installé un combiné téléphonique à chaque étage, ne voit guère quelle pourrait être, dans ce contexte, l'utilité du sans fil, qu'il ne trouve,

---

<sup>33</sup> C'est ce que font N. Curien et P. Périn en étudiant comment la communication des ménages s'organise selon les trois modes de communication substituables que sont le téléphone, le courrier ou le déplacement (Curien,

par ailleurs, guère pratique : « *Je vais me balader avec, je vais le laisser au garage, ça sonne, c'est pour ma femme qui va être au grenier, elle va redescendre trois étages ! Donc, le mieux, c'est ça : on décroche à chaque étage, ça va très bien* ». Il faut être un « mordu » de nouvelles technologies comme M. TV13 pour s'équiper, en plus de ses six téléphones fixes, d'un téléphone sans fil « *parce que dans les pièces d'eau vous n'avez pas le droit de mettre un téléphone, vous n'avez pas le droit dans une salle de bain de brancher un téléphone sur une ligne, donc vous pouvez si vous faites votre toilette avoir le téléphone sans fil hein ; ce qui permet de... si vous êtes sous la douche, de pouvoir répondre à un appel* ».

Dans d'autres entretiens, on note une hésitation entre deux solutions techniques pour gérer les absences de la maison : installer un répondeur et s'abonner au transfert d'appels. Par exemple, c'est parce qu'il est convaincu, suite à plusieurs remarques d'amis, que le répondeur, « *ça indispose les gens* », que M. T4 a renoncé à brancher le sien et préfère basculer les appels sur sa résidence secondaire quand lui et sa compagne y séjournent. Quant à M. TV14, il a recours au répondeur pour les absences de courte durée et au transfert d'appel lorsqu'il part plus longuement : « *Je mets le répondeur si je m'absente pour la journée quoi... Et même quelquefois je vais chez un fils à B... le dimanche, je pars le matin, je rentre le soir, je le transfère là-bas parce que le dimanche il peut y avoir des appels quoi. Mais non, non, ça c'est lorsque je m'en vais un peu plus longtemps que je mets le transfert et comme ça on me touche où je suis* ».

Signalons encore - nous reviendrons plus loin sur ce point - que plusieurs des retraités que nous avons rencontrés ont encore l'un de leurs parents âgés en vie et ont réfléchi à l'installation, chez ce parent, d'un système lui permettant de donner l'alerte en cas d'urgence. Très souvent, la question s'est trouvée posée sous forme d'alternative entre différentes solutions techniques, en particulier entre une télé-alarme et un équipement perçu comme moins stigmatisant et plus facile à faire accepter à son parent âgé - par exemple un téléphone sans fil ou encore un téléphone fixe, placé auprès du lit, avec fonction mémoire pour enregistrer les numéros de secours.

### ***Alarme électrique, alarme mécanique, réassurance conjugale et alarme animale***

L'alarme électrique se trouve également concurrencée par des solutions alternatives. Certains préfèrent installer eux-mêmes un système personnel. M. T11 est de ceux-là. Il trouve

les alarmes chères et pas toujours efficaces : « *Une alarme, vous savez très bien qu'une alarme, si, ça peut être très bien, mais une alarme qui hurle, les gens : " Oh, quel casse-pieds ! "* », et puis on ne bouge pas. J'ai déjà eu l'expérience dans le quartier, j'ai été voir, j'étais le seul à aller voir ! ». Comme il adore bricoler, il a installé un système de protection mécanique - « *des verrous, des barreaux, des choses... J'ai tout ce qu'il faut pour souder hein, donc j'ai mis des grilles* » - et a même envisagé de fabriquer « *un système de programme qui fait que ça s'allume ici, ça repart là-bas, ça met la radio, ça éteint la télé* », afin de simuler la présence. D'autres personnes rencontrées expliquent que l'alarme n'est guère utile étant donné le contexte : ils vivent en couple - « *Je serais seule, si, je mettrais quelque chose...* » déclare Mme T5 - ou bénéficient de la protection d'une « *alarme animale* ».

### ***Camescope vs appareil photo***

Dans nos deux corpus, le camescope est beaucoup moins répandu que l'appareil photographique : sur les vingt et un couples rencontrés, tous (sauf un) possèdent au moins un appareil photo et sept sont équipés d'un camescope (l'équipement ayant suivi la cessation d'activité dans quatre cas), alors que parmi les vingt personnes veuves interrogées, seize disposent d'un appareil photo et deux seulement d'un camescope. Notons que ceux qui possèdent un camescope ont tous un appareil photo. Le moindre équipement en camescope est en accord avec les données nationales : 17 % des Français (et 8 % des retraités) ont un camescope alors que 82 % d'entre eux (71 % des retraités) ont un appareil photo<sup>34</sup>.

Mais ces données ne rendent pas compte de ce qui apparaît dans un certain nombre d'entretiens : camescope et appareil photo y sont présentés comme des objets technologiques à la fois concurrents (puisqu'il permettent tous deux de produire des images) et radicalement différents, chacun ayant ses partisans et ses détracteurs : c'est ainsi que le camescope, « *plus vivant* » (Mme T5), peut être préféré à l'appareil photo ; la comparaison tourne cependant, le plus souvent, à l'avantage de ce dernier, jugé « *moins encombrant* » (M. T6), « *plus malléable* » (M. T9) ou encore plus intelligent car « *plus intentionnel* » (M. T9), faisant davantage « *marcher l'imaginaire* » (M. T3) ; l'appareil photo est aussi préféré car il paraît plus facile de consulter les photographies que les films vidéos (c'est d'ailleurs ce même critère de commodité qui a conduit plusieurs de nos enquêtés à abandonner les diapositives

<sup>34</sup> Sources : Donnat, 1998, p. 297 ; Cédérom *Pratiques Culturelles des Français*.

pour les photos papier) : « *Les photos, c'est vite vu, et puis on embête personne. Ah, en dix minutes, vous avez feuilleté un album hein ! Le caméscope, si on commence à déballer les films, ben souvent, c'est une heure et demie de bobine, alors vous n'en sortez pas* » explique, par exemple, M. T4 pour justifier son refus de s'équiper. Ces discours d'évaluation, qui estiment les avantages respectifs des deux objets technologiques, sont plus ou moins investis par la logique identitaire, comme lorsque M. TV10 explique pourquoi il ne possède pas de caméscope et n'envisage pas d'en acquérir : « *Je fais beaucoup de photos, je suis attaché à la photo, non j'ai pas de caméscope. J'y ai songé à différentes reprises et puis bon, ben le caméscope a l'avantage d'offrir l'image vivante, à mon avis il est adapté à des tas de situations mais pas à toutes. La photo, personnellement, je trouve qu'elle permet une utilisation très large, très souple, enfin moi ça me satisfait assez (...) [la photo], j'en ai l'habitude, j'en ai l'habitude oui, et puis j'aime ça* ».

Parfois radicale dans son expression, cette opposition ne conduit pas nécessairement, dans les cas où les deux objets sont possédés, à l'éviction de l'un au profit de l'autre : des compromis sont trouvés. Soit par spécialisation du domaine de compétence de chacun des appareils : par exemple, le caméscope pour filmer la famille – « *c'est surtout pour les enfants au Touquet [où se trouve leur résidence secondaire]. Aux voyages, je l'emporte pas parce que je trouve que c'est trop encombrant* » explique M. T6 -, et l'appareil photo pour les voyages<sup>35</sup>. Soit par spécialisation des utilisateurs, le mari s'occupant du caméscope et son épouse de l'appareil photo. Il arrive aussi que les deux appareils cohabitent sans problème : « [au cours du dernier voyage], *j'ai pris 4 heures de film et 125 photos. Mais enfin, je suis pas... J'ai un collègue il en a fait 400, 400 photos (...) Je prends les deux. D'ailleurs, quand je m'en vais en voyage, je fais que ça : filmer, photographier tout ça, et on a pas l'impression d'avoir voyagé ! Si, quand on revient, quand on repense, on se remémore. J'ai tous mes collègues, y'en a un qui est plutôt photo, il fait de la photo, mais les autres, ils font de la vidéo. Y'a que moi qui fais les deux* » raconte M. T15. Ou qu'ils trouvent une complémentarité inattendue – ainsi, Mme T2 explique que les films que fait son mari pendant leurs voyages aide au repérage des photos qu'elle a prises : « *Ça me rend service pour les photos, parce qu'il fut un temps, je notais toutes les photos que je prenais* ».

---

<sup>35</sup> Le cas est rare, cependant. Nous verrons que le caméscope, lorsqu'il est utilisé par les retraités, l'est en général dans le cadre des voyages.

### ***Télévision et radio***

On sait que la télévision ne s'est émancipée que progressivement de la radio : elle « fut considérée au départ comme un perfectionnement de la TSF » (Perriault, 1992, p. 113) et « les premiers postes avaient la forme des récepteurs de radio de l'époque, construits en bois et dotés de gros boutons en bakélite » (Perriault, 1989, p. 159). Ces deux médias domestiques, aujourd'hui banalisés, sont fréquemment associés dans les entretiens : les personnes rencontrées ne se posent pas, comme c'était le cas pour le camescope, la question de leur acquisition éventuelle - puisqu'elles ont toutes, sans exception, au moins un poste de télévision et souvent plusieurs postes de radio -, mais rendent compte de leurs usages en soulignant les caractéristiques différenciées, voire opposées, de ces appareils, ou encore en reconnaissant une affinité particulière avec l'un d'entre eux (Mme TV7 explique ainsi qu'elle n'écoute plus la radio, depuis le décès de son mari, parce que « *je suis pas tellement musique. Je préfère la télé* »).

Si certains considèrent que la télévision donne « *plus d'informations* » que la radio car elle permet une visualisation (M. T6) et si d'autres pensent, à l'inverse, qu'« *à la radio, l'intellect fonctionne, pas à la télé* » (M. T3), la principale opposition qui ressort des discours est formulée par Mme T1 : « *la radio, je peux l'écouter tout en vaquant à mes occupations et tout ça, alors que la télévision, paf, je suis assise, je suis tranquille* ». Cette différence d'appréciation se traduit dans les usages, comme l'a noté G. Derèze dans un travail ethnographique sur des personnes retraitées vivant dans un village de Belgique : la télévision apparaît comme un « objet captivant » qui rend les spectateurs indisponibles à autre chose, alors que la radio « laisse les auditeurs libres de leurs faits et gestes, d'aller et venir » et constitue donc une activité d'accompagnement d'autres activités, « qui ne mobilise pas l'attention de la personne » (Derèze, 1990). Plusieurs des personnes interrogées observent d'ailleurs que leurs petits-enfants font un usage différent de la télévision, l'utilisant plus souvent comme bruit de fond, ce que confirment les données statistiques<sup>36</sup>. Faut-il voir là un effet de génération ? Sans doute, mais notre matériau suggère que cet effet de génération se trouve contrebalancé par un effet de position dans le cycle de vie : les personnes veuves notent, pour nombre d'entre elles, qu'elles ont beaucoup augmenté leur consommation télévisuelle depuis le décès de leur conjoint et qu'elles laissent volontiers leur télévision en marche sans toujours l'écouter afin de créer une présence.

Radio et télévision vivent en général des relations pacifiées, en se spécialisant dans certains domaines (la radio pour écouter la musique, la télévision pour les informations, ou encore la radio pour se tenir au courant et la télévision pour la distraction et la compagnie), en se partageant l'espace domestique (la cuisine, la chambre, l'atelier pour la radio, le salon pour la télévision<sup>37</sup>) et les périodes de la journée (la radio est plutôt un objet du matin, la télévision de l'après-midi et de la soirée). Pour les personnes veuves, du moins pour celles qui ont peu d'activités extérieures, radio et télévision se relaient pour « empêcher d'avoir un vide dans la maison » (Mme TV4) : Mme TV2, par exemple, allume son poste de radio en se levant « *et puis il va jusqu'à temps que je mets la télé* », vers 11 heures ; et, si elle sort souvent l'après-midi, elle rallume sa télévision en rentrant.

Signalons encore que la radio et la télévision se trouvent parfois en concurrence avec d'autres « biens » qui peuvent leur être substitués, qu'ils peuvent remplacer, ou avec lesquels il leur arrive de cohabiter. C'est bien sûr le cas de cet autre appareil domestique sonore qu'est la chaîne hi-fi : Mme TV11 déclare ainsi que « [la chaîne hi-fi], *ça ne me dit rien, non. Ben, comme j'allume ma télé... ma télé, ma radio en me levant, j'en entends assez de... de disques de musique et tout* » ; M. TV14, lui, écoute souvent de la musique en première partie de soirée car, explique-t-il, « *les films classiques, à neuf heures moins dix, y'en a qui m'intéressent pas* » et regarde la télévision en seconde partie de soirée. Parmi les autres concurrents de la télévision sont aussi évoquées les sorties, que certains affirment privilégier par rapport à la télévision, mais qui peuvent devenir plus difficiles du fait de problèmes de santé, comme le note Mme T7 : « *Je trouve que la télé... surtout à la retraite, ben... maintenant, avec mon mari malade, comme on sort moins, et ben je trouve que la télé, c'est important aussi... c'est une distraction* ». Ou encore des activités de loisir d'un autre type – « *Moi, de toute façon, je ne les vois plus fort bien [les films], alors j'aime mieux aller à la piscine tout ça, autant faire du sport* » explique Mme T18. On pourrait même ajouter, à cette liste de « biens » qui sont dans un rapport de substitution avec la télévision, la présence du conjoint, comme le montre l'importance que prend souvent la télévision au moment du veuvage et la signification qu'elle revêt : « *la télé, c'est un objet dans la maison que, dans le temps, quand mon mari il était là, je ne regardais pas. Que depuis que je suis veuve, c'est un objet, on dirait une... c'est une personne qui est dans la maison* » raconte Mme TV3<sup>38</sup>.

<sup>36</sup> La part des personnes déclarant que la télévision est généralement allumée dans la soirée, *même si personne ne la regarde*, diminue avec l'âge (de 51 % pour les 20-24 ans à 22 % pour les 65 ans et plus) (Donnat, 1998, p. 123).

<sup>37</sup> S'il y a un second poste de télévision, celui-ci est souvent installé dans la cuisine ou dans la chambre.

<sup>38</sup> Nous reviendrons sur ce point dans le chapitre 9.

### ***Four à micro-ondes et four traditionnel***

Le four à micro-ondes est un appareil technique récent – il a été commercialisé en France à partir de 1984 – qui cherche encore sa place et dont les usages ne sont sans doute pas encore complètement stabilisés. Présenté, tout d’abord, par les industriels comme un objet technique sophistiqué, un « produit brun », masculin, dont le principal intérêt résidait dans ses possibilités de réchauffage, il a ensuite été redéfini comme un « produit blanc », un bien d’équipement ménager comme un autre dont la fonction de cuisson – et le caractère féminin ont été mis en avant (Ormrod, 1997). Et il est possible de repérer plusieurs modes d’utilisation émergents et d’observer que des « usagers innovateurs » font une « utilisation combinée du four à micro-ondes avec le four traditionnel » (Perriault, 1992). Dans notre échantillon, nombreux sont les couples qui possèdent un four à micro-ondes (dix-huit sur vingt et un, dont neuf se sont équipés, pour la première fois, après la retraite), la proportion étant moindre chez les personnes veuves (onze sur vingt). La plupart des personnes équipées l’utilisent de façon ponctuelle, pour des tâches bien précises : réchauffer, le plus souvent ; décongeler, parfois. Quant à s’en servir pour la cuisson, la pratique est plus rare et reste souvent limitée à quelques plats précis.

L’usage que M. et Mme T17 font de leur four à micro-ondes n’en est que plus remarquable et mérite qu’on s’y arrête. Si lui se contente, classiquement, de « *faire chauffer (s)on lait* » le matin ou de réchauffer une part de tarte, son épouse s’est appropriée rapidement le nouvel objet et y fait cuire « *du poisson, des pommes de terre, de la pâtisserie* », utilisant l’un ou l’autre four selon qu’elle se sert de plats en verre ou en aluminium ; et comme elle cuisine en grande quantité, les deux fours cuisent de concert – ce qui lui permet d’aller deux fois plus vite puisqu’elle devait, auparavant, effectuer deux cuissons successives. Cette possibilité, offerte par le nouveau four, de fonctionner parallèlement au premier, permettant ainsi de tout cuire en même temps, a sans doute joué dans le succès qu’il a rencontré auprès de Mme T17. Mais, s’il a si rapidement été intégré dans ses habitudes culinaires, c’est aussi pour une autre raison, *a priori* paradoxale : parce qu’il est techniquement sophistiqué. Il propose, en effet les mêmes fonctions que le four traditionnel. Si bien que Mme T17 ne l’a pas perçu comme un appareil radicalement différent, et les usages sont venus s’inscrire dans la continuité de ceux du four classique : « *Y’a tout comme un four : chaleur pulsée, grill... Ça*

*change pas beaucoup d'utilisation par rapport au four traditionnel »* explique-t-elle, en précisant qu'elle peut faire cuire *« des gratins, du hachis. Ça roussit comme l'autre four »*.

### ***Carte bancaire vs chéquier***

Comment régler ses achats ? Par carte bancaire, par carte privative - l'une de ces cartes de paiement proposées par les grandes enseignes de la distribution -, avec un chèque, en liquide ? Là encore, l'alternative se pose et donne lieu à des pratiques hybrides, qui combinent l'utilisation de plusieurs de ces moyens de paiement.

L'arbitrage entre eux s'organise, encore une fois, à partir des logiques que nous avons dégagées dans le chapitre précédent. Logique d'utilité, lorsque Mme T14 explique qu'elle ne va pas renouveler sa carte bancaire *« parce que je ne l'utilise pas. Parce que j'ai la carte Accord d'Auchan, et du fait que j'ai la carte Accord d'Auchan, je retire de l'argent liquide soit tout simplement aux caisses, soit aux distributeurs d'Auchan »*. Logique d'identité, puisque certains sont habitués à l'usage du chèque et ne voient pas pourquoi ils changeraient leurs habitudes : c'est le cas, en particulier, des plus âgés (parmi les 20 personnes veuves, 6 n'ont pas de carte bancaire ; sur les 21 couples, un seul n'en a pas). Logique d'évaluation, illustrée par M. et Mme T8 qui utilisent de préférence la carte bancaire, dans trois situations bien précises : lorsqu'ils doivent faire un achat imprévu - ce qui leur permet de reporter la dépense sur la pension du mois suivant (logique économique) ; lorsqu'ils sont en voyage, *« parce que c'est souvent plus facile de payer par carte bleue »* (logique pragmatique) ; pour les gros achats - *« Quand on va faire un plein pour vingt personnes [ils ont 7 enfants et 21 petits-enfants], et bien il faut deux papiers d'identité pour votre chèque, alors que votre carte bleue, on vous demande strictement rien »* (logique pragmatique).

### ***Des machines ou des hommes***

Il convient également d'envisager tout un ensemble de substitutions possibles entre un service rendu par un objet technologique et un service du même type rendu par une personne humaine, comme c'est le cas entre guichets automatiques (qu'ils soient destinés à retirer de l'argent, à acheter des titres de transport, ou encore à remplir son réservoir) et guichets « classiques ». Cette alternative ne se pose pas, le plus souvent, pour les personnes rencontrées, de façon globale – *les guichets automatiques ou les guichets « humains »* -, mais

à propos de chaque type de guichet. Ainsi, M. T6 a pris l'habitude - contrairement à son épouse, qui n'« aime pas le compliqué » - d'utiliser les guichets bancaires, les stations à essence avec paiement automatique et il se déclare prêt à se servir des billetteries automatiques (mais il prend rarement le train) : il trouve que le recours à ces guichets est « plus pratique, plus rapide ». Cependant, à la poste, il fait toujours la queue au guichet plutôt que d'utiliser le distributeur automatique de timbres : il préfère, en effet, les timbres de collection. Autre exemple, celui de M. T2 : il utilise, sur le mode de l'évidence, les guichets bancaires, mais n'a recours aux pompes à essence automatique que s'il ne peut faire autrement, car il juge que c'est « plus long » ; il a essayé les billetteries de la SNCF mais ne les utilise pas car il « trouve ça long, compliqué, un peu... un peu trop long, en réalité ». Quant à la poste, il n'y va pas très souvent (il achète ses carnets de timbres au bureau de tabac), mais il se livre à un exercice d'introspection qui met à jour des principes d'action contradictoires : d'un côté, il pense qu'il irait plutôt au guichet pour « voir comment les jeunes travaillent aujourd'hui » (il a commencé sa carrière comme postier), et aussi parce qu'il se déclare « un peu réticent à... moi, personnellement, à toute forme de service qui éloigne le contact humain » ; mais, d'un autre côté, il trouve que les machines à peser et à timbrer, offertes en libre service au client, sont très pratiques, qu'elles permettent d'éviter la queue alors que « voir les files s'allonger, c'est désagréable pour tout le monde, c'est désagréable pour le client et c'est... j'ai quand même quelques souvenirs que c'est désagréable pour le guichetier aussi de voir la file s'allonger ».

Les personnes les plus âgées de notre échantillon utilisent moins les guichets automatiques. D'une part, elles en ont moins souvent l'occasion : elles sont peu nombreuses à disposer d'une voiture, voyagent peu ou le font en groupe, possèdent moins souvent une carte bancaire que les retraités plus jeunes. D'autre part, elles expriment plus souvent un sentiment de crainte vis-à-vis de la machine ou la peur d'une agression, comme en témoignent ces propos de Mme TV2, qui utilise couramment sa carte bancaire comme moyen de paiement, mais ne retire pas d'argent dans les guichets automatiques « parce que ma fille, elle a eu sa carte avalée, alors donc... Et puis alors, pour tirer de l'argent, il faut pas qu'il y ait quelqu'un derrière vous. Maintenant, vous êtes sur le qui-vive que vous retirez de l'argent et que vous êtes attaquée derrière... ».

## DES OBJETS COMPLEMENTAIRES

Parallèlement à ces rapports de concurrence (qui donnent lieu à des usages substitutifs ou hybrides), des rapports de complémentarité peuvent associer plusieurs objets technologiques : il existe des « filières d'objets » et des « filières d'usages » (Chambat, 1994, p. 259). C'est ainsi que les logiques d'usages de certains appareils techniques ne peuvent se comprendre indépendamment de celles d'un autre appareil auquel ils se trouvent associés dans un rapport de complémentarité : l'utilité qui leur est reconnue en découle, et il arrive que le lien privilégié (ou, au contraire, le sentiment d'étrangeté) passe, par contiguïté, le long d'une filière d'usage.

### *Une utilité conjointe*

La télévision est au fondement d'une première filière d'objets technologiques : le magnétoscope est un objet « second » (Baboulin, Gaudin, Mallein, 1983), et il en va de même pour la parabole. Aussi, dans les entretiens, l'utilité du magnétoscope et de la parabole se trouve-t-elle souvent estimée à partir de celle reconnue à la télévision. On l'observe, par exemple, dans le cas de M. T17 qui, depuis sa retraite, a beaucoup augmenté son temps d'écoute de la télévision : l'hiver, il la regarde tous les jours à partir de 17 heures, le dimanche toute l'après-midi. C'est dans ce contexte que son épouse et lui ont décidé de s'offrir un nouveau poste de télévision, « *une télé qui approche une brique* », parce qu'ils ne pouvaient auparavant recevoir que trois chaînes et « *surtout pour avoir une belle image* ». Cette acquisition, qui a permis à M. T17 de découvrir le télétexte, s'est trouvée bientôt complétée par un abonnement à Canal+ et par l'achat d'un magnétoscope car « *y'a des jours où y'a pas grand chose à la télé* ». Quant à la parabole, elle n'est pas encore installée car le vendeur a conseillé à M. T17 de prendre plutôt une antenne classique, ce qu'il regrette aujourd'hui : « *On a mis le râteau, mais la 6 n'est pas encore belle, alors on va y venir, à la parabole* ». A l'inverse, M. et Mme T3 regardent assez peu la télévision et, de ce fait, utilisent rarement leur magnétoscope. Quant à la parabole, ils n'envisagent pas de s'en équiper, pour une double raison. Tout d'abord, parce qu'ils ne voient pas l'intérêt d'avoir un choix de programme plus important : « *Ça serait un peu comme le magnétoscope, alors c'est pas la peine...* » indique Mme T3. Ensuite, parce que M. T3 y voit un risque de regarder davantage la télévision, ce qui serait en contradiction avec le type de vie à la retraite qu'il souhaite mener : « *peut-être qu'avec... comme j'aime bien regarder le sport à la télévision, y'aurait, peut-être que je*

*serais trop tenté, peut-être, je sais pas* » déclare-t-il. Le cas de M. TV6 pourrait passer pour une exception à cette logique de filière : il regarde peu la télévision et, pourtant, il envisage de s'équiper d'une parabole. C'est qu'il ne parvient plus à s'intéresser aux émissions de télévision depuis la mort de son épouse – « *assis dans mon fauteuil tout seul, c'est pas marrant* » dit-il – et il espère que des programmes plus variés stimuleront son intérêt.

Même si l'association entre magnétoscope et caméscope s'est moins imposée que celle entre magnétoscope et télévision (Baboulin, Gaudin, Mallein, 1983), elle conduit parfois à faire l'acquisition du bien technologique complémentaire de celui dont on est équipé : M. T15 prévoit ainsi l'achat d'un nouveau magnétoscope qui puisse faire du mixage de son car, explique-t-il, « *lorsque je retranscris un film, je voudrais parler, en plus* » ; M. et Mme T20, qui ont d'abord acheté un caméscope, pour filmer leurs voyages, ont ensuite acquis un magnétoscope « *pour moi mettre en cassettes mes films de caméscope, faut bien que je me branche dessus pour faire les coupures de ce qui est bon et pas bon, quoi, faire un montage* » (M. T20).

Autre filière d'objets : le congélateur et le micro-ondes, qui vont parfois de pair. On le note, en particulier, lorsqu'au moment de la retraite, l'utilisation de l'un et de l'autre se réduit fortement, comme cela a été le cas pour M. et Mme T9 qui ont désormais le temps de faire leurs courses de façon quotidienne et n'achètent quasiment plus de produits congelés. De même, si le four à micro-ondes est le seul objet technologique que M. et Mme T12 n'excluent pas d'acheter, c'est en tant que complément du congélateur qu'ils ont acquis après leur retraite et qu'ils utilisent beaucoup aujourd'hui : les petits commerces de proximité ont fermé et ils font leurs courses dans les grandes surfaces. Ils ne sont pas tout à fait décidés, cependant, l'organisation actuelle ne faisant pas vraiment problème : « *On sort, et puis on laisse la nuit à décongeler... On peut s'arranger autrement, on a le temps* » (M. T12).

### ***Une image associée par contiguïté***

Si les jugements d'utilité portés sur des objets technologiques appartenant à la même filière ne sont pas indépendants, le sentiment de familiarité ou d'étrangeté ainsi que les évaluations positives ou négatives vis-à-vis d'un objet donné peuvent s'étendre à un objet contigu ou en orienter l'usage : les logiques identitaires et d'évaluation trouvent, elles aussi, à se propager le long d'une filière d'objets.

On se souvient, par exemple, que Mme TV2 clame son « horreur » du téléphone qui a été le cauchemar de ses nuits de jeune fille – sa chambre était située au-dessus du standard de l'usine – et n'a consenti à l'installer qu'au moment où son mari est tombé gravement malade. On ne s'étonnera donc pas qu'elle ne se soit jamais équipée en Minitel et qu'elle déclare que « *ça ne me dit rien du tout* », que « *ça ne m'a jamais branché* »<sup>39</sup>. Quant au sentiment d'étrangeté face à Internet exprimé dans nombre d'entretiens, il découle de l'absence de familiarité avec le micro-ordinateur. A l'inverse, c'est parce qu'ils sont équipés d'un micro-ordinateur – et tiennent à « rester dans le coup » dans ce domaine – que M. TV13 a pris un abonnement à Internet et que M. T4 et Mme TV19 envisagent de le faire.

C'est aussi, parfois, l'évaluation négative portée sur l'appareil complémentaire qui dissuade de s'équiper de l'objet technologique auquel il se trouve associé. Ainsi, Mme TV15, plutôt favorable au camescope (« *Je trouve que c'est bien, parce que c'est des souvenirs en vivant, plus qu'une photo, c'est certain* »), n'envisage pas, pourtant, de s'équiper : à cause de l'encombrement de l'appareil, mais aussi parce qu'« *après, il faut les monter, donc... il faut une table, il faut avoir des montages qui soient corrects. Ça, je me vois pas le faire, par contre* ».

---

<sup>39</sup> De même, dans une enquête auprès de personnes âgées de plus de 80 ans, B. Juhel observe que, sur les trois femmes de son échantillon à être équipées d'une télé-alarme, la seule à porter un jugement positif sur cet appareil technique a une grande familiarité avec le téléphone. Elle conclut que « la qualification symbolique de la téléalarme dérive de celle attribuée au téléphone et à l'électricité » (Juhel, 1998, p. 152).



*2<sup>ème</sup> partie*

*La dynamique des usages*



Le repérage des « logiques d'usage » ne doit pas faire oublier que les usages présentent également une dimension diachronique et qu'il convient de les appréhender aussi de façon dynamique. Ainsi, au niveau macro-sociologique, on peut suivre le taux d'adoption d'une innovation – la fameuse « courbe en S » des études de diffusion – ou s'intéresser à l'évolution des *cadres d'usage* et à leur progressive stabilisation (Perriault, 1989 ; Flichy, 1995). A un niveau plus individuel, on peut considérer que le rapport à chacun des objets technologiques possédés a une histoire et passe par différentes phases, de sa découverte à son acquisition, puis à son utilisation régulière et parfois à l'abandon de son usage. C'est cette évolution dans le temps des usages individuels que nous nous proposons d'aborder dans cette seconde partie. Mais il nous faut, au préalable, faire quelques distinctions sémantiques et proposer un modèle qui guidera notre exploration.

## **DETENIR, POSSEDER, UTILISER, MANIPULER**

Le dispositif d'enquête adopté dans cette recherche comprenait deux temps. Le premier consistait à demander aux personnes sollicitées de bien vouloir remplir un questionnaire de « prise de contact » permettant de vérifier qu'elles correspondaient bien aux critères retenus pour constituer l'échantillon et de préparer l'entretien ; ce questionnaire comprenait une liste d'objets technologiques et il était demandé d'indiquer, pour chacun d'entre eux, combien d'appareils de ce type étaient possédés<sup>40</sup>. Le second temps était l'entretien lui-même, au cours duquel les différents objets étaient repris un à un afin d'en comprendre les usages. Très souvent, les réponses au questionnaire préalable se sont trouvées rectifiées au cours de l'entretien : d'une part parce que certains objets avaient été mal comptabilisés – cela a été le cas, en particulier, pour les radios, qui prennent des formes variées (radios, radio-cassettes, radio-réveils, autoradios, tuner de chaîne-hi fi) et dont le multi-équipement est fréquent sans que le nombre exact d'appareils soit toujours connu ; d'autre part, du fait du libellé de la question, qui demandait quels étaient les objets « possédés », ce qui pouvait donner lieu à interprétation. En effet, même si ces réalités se recouvrent souvent, il convient de différencier *la possession* de *la détention* (le fait d'avoir l'objet chez soi) d'une part, de *l'utilisation* d'autre part ; quant à l'utilisation, elle doit elle-

---

<sup>40</sup> Cf. annexe méthodologique.

même être distinguée de *la manipulation*.

Envisageons, pour commencer, les trois premiers termes – possession, détention et utilisation – et proposons un tableau permettant de visualiser les différents cas de figure.

		<b>Détention</b>			
		+		-	
		<b>Possession</b>		<b>Possession</b>	
		+	-	+	-
<b>Utilisation</b>	+	1	2	3	4
	-	5	6	7	8

Si l'on exclut les cas de concordance entre les trois réalités (cases 1 et 8), il reste six situations de non congruence, qu'il est possible d'illustrer rapidement à partir du matériau recueilli au cours de l'enquête.

### ***Ne pas détenir ce que l'on possède (cases 3 et 7)***

Il est, tout d'abord, des objets dont on est propriétaire mais que l'on n'a pas chez soi parce qu'on les a prêtés : à l'un des ses enfants (comme le caméscope de M. et Mme T10, prêté à leur fils aîné au moment de la naissance de son fils) ou encore à une association (comme le fax que M. et Mme T3 ont mis à disposition d'une association de lutte contre le chômage). L'objet prêté peut ne pas être utilisé (case 7), comme le fax de M. et Mme T3. Mais il peut l'être aussi, du moins dans une certaine mesure : M. et Mme T10, s'ils ne manipulent plus leur caméscope, en « bénéficient » puisque leur enfants leur font parvenir des cassettes qu'ils visionnent sur leur magnétoscope, après les avoir fait convertir. Rien n'exclut d'ailleurs, bien que nous n'en ayons pas trouvé d'illustration dans notre matériau, qu'un objet dont on est propriétaire et qui a été prêté soit utilisé ponctuellement (case 3) : ce serait le cas si M. T10 filmait lui-même au caméscope quand il se rend chez ses enfants.

### ***Ne pas posséder ce que l'on détient (cases 2 et 6)***

A l'inverse, les personnes rencontrées soulignent qu'elles ne sont pas propriétaires de certains objets technologiques pourtant présents dans leur espace domestique (c'est la raison pour laquelle, expliquent-elles, elles les ont omis en remplissant le questionnaire), ces appareils détenus mais non possédés pouvant aussi bien être utilisés (case 2) que ne pas l'être (case 6).

La plupart de ces objets appartiennent aux enfants : quelques-uns des couples de retraités rencontrés ont encore un enfant qui vit à domicile et dont la chambre est parfois très équipée en biens technologiques (chaîne hi-fi, micro-ordinateur) ; dans d'autres cas, un objet a été laissé par un enfant lorsqu'il est parti de chez ses parents (c'est ainsi que M. et Mme T10 ont deux chaînes hi-fi qui ne leur appartiennent pas) ; il arrive aussi que la chambre reste intacte au moment du départ du domicile parental, comme celle du fils de M. et Mme T15 qui réside aujourd'hui à l'étranger et qui a laissé tout son matériel de montage vidéo, que son père se refuse de toucher car il « *considère que c'est à lui, pas à nous* ».

Entrent également dans cette catégorie les objets dont le titre de propriété a été transmis à un enfant lorsque celui-ci a repris l'activité professionnelle de son père : ainsi, M. TV5, ancien exploitant agricole a inscrit sur le questionnaire qu'il ne possédait pas de voiture alors qu'il est l'utilisateur principal d'une camionnette qui appartient, officiellement, à son fils : « *Je m'en sers toujours, c'est moi qui paie l'assurance, c'est moi qui paie l'essence* » explique-t-il. De même, M. T1, ancien marin pêcheur, entretient le matériel de pêche de son fils et dispose dans son atelier, pour ce faire, d'outils qui sont la propriété de son fils, comme le souligne son épouse : « *Non, c'est pas à toi, c'est à Bernard. Moi, je l'ai pas mis [dans le questionnaire], c'est à Bernard, la perceuse !* ».

### ***Utiliser ce que l'on ne possède ni ne détient (case 4)***

Ce cas apparaît très fréquent. Il est tout d'abord possible d'emprunter ponctuellement un objet technologique : M. et Mme T8, qui n'ont pas de tondeuse, ont ainsi recours à celle de leurs amis. Par ailleurs, l'utilisation des objets technologiques ne se limite pas à l'espace domestique : M. T13, qui est assez peu équipé, suit des cours d'initiation à l'informatique et utilise le fax de la mairie ; M. et Mme T12 n'ont pas de magnétoscope, mais expliquent que « *si il y a quelque chose, on va chez nos enfants, ils ont tout ce qu'il faut* » et que ceux-ci

enregistrent des films sur Canal+ qu'ils aiment regarder quand ils vont chez eux ; M. TV5, qui n'a pas de Minitel, a déjà effectué une recherche sur l'annuaire électronique chez l'un de ses neveux. Ces cas de discordance entre utilisation, d'une part, possession et détention, d'autre part, invitent à se montrer prudent quant aux conclusions que l'on peut tirer des données statistiques sur l'équipement : il convient de ne pas oublier qu'elles ne traduisent qu'une partie des usages<sup>41</sup>.

### ***Ne pas utiliser ce que l'on possède et détient (case 5)***

Le dernier cas - détenir, posséder et ne pas utiliser - est également d'un grand intérêt et nous aurons l'occasion d'y revenir. Il recouvre aussi bien les situations où un objet technologique demeure inutilisé, à l'état de « ruine technique », que celles où l'utilisation se trouve déléguée ou cédée à un tiers. Mme TV2 possède ainsi une tondeuse qu'elle n'a jamais approchée puisque, d'une part, « *quand on l'a achetée, c'est même pas moi qui l'a achetée, c'est le gamin [son petit-fils]* » et, d'autre part, c'est sa fille qui lui tond sa pelouse, si bien qu'« *il faut pas me demander comment... Je sais qu'il faut brancher, et puis après y'a un truc à appuyer, ben alors, après c'est tout* ». Quant à M. TV6, ce n'est plus lui qui utilise son congélateur, depuis le décès de son épouse : « *J'ai ma fille qui s'en sert, explique-t-il, bon elle, elle avait un congélateur qui était trop petit, donc elle vient porter ici dans le mien, hein. J'ai rien de moi dans le congélateur !* ».

### ***Utiliser, manipuler, bénéficiaire***

Quand peut-on dire que quelqu'un « utilise » un objet technologique ? Une certaine ambiguïté apparaît dans certains des exemples que nous venons de citer : est-ce la même chose d'utiliser le magnétoscope chez ses enfants en leur laissant le soin de s'occuper de la mise en marche de l'appareil comme le font M. et Mme T12 ou de le mettre en route en glissant soi-même la cassette dans le lecteur ? Cette difficulté n'a pas échappé à D. Verger qui propose de distinguer la manipulation – « mettre en marche l'appareil » -, de la véritable

---

<sup>41</sup> Comme le note O. Donnat, dans son analyse de l'enquête sur les *Pratiques Culturelles des Français*, à propos de la télévision : « les 4 % de Français qui n'ont pas de téléviseur dans leur foyer ne peuvent pas être considérés comme des réfractaires absolus au monde de la télévision : plus d'un tiers (39 %) la regardent tout de même, dont la moitié d'entre eux (19 %) plus d'une fois par semaine » (Donnat, 1998, p. 73).

utilisation – « régler ou définir les conditions de son utilisation » (Verger, 1984)<sup>42</sup>.

Il semble même utile de distinguer un troisième niveau, en deçà des deux précédents, pour les cas où l'on « bénéficie » des services de l'appareil technique sans le manipuler. Prenons la mère de Mme T14 : sa fille raconte qu'« *on lui montre au camescope quand elle vient ici... Plusieurs fois, on a eu à Pâques Justine [leur petite-fille de 5 ans], on passait les œufs, tout ça : mon fils a filmé, tout de suite il a filmé, et mamie tout de suite s'est revue* ». Dans quelle mesure peut-on dire que la mère de Mme T14 a « utilisé » le camescope et le magnétoscope ? Elle en a certes bénéficié, mais elle ne les a pas manipulés. Il en va de même lorsque Mme TV15 explique qu'elle reçoit des fax de sa fille lorsqu'elle séjourne à l'hôtel pour sa cure : elle n'entre pas en contact avec l'appareil et se contente de prendre le message qui l'attend à la réception de l'hôtel.

### CONNAISSANCE, PERSUASION, DECISION ET USAGE<sup>43</sup>

Au-delà de ces indispensables distinctions sémantiques, s'intéresser à la dynamique de l'usage amène à s'interroger sur les différentes phases qu'il est possible de distinguer dans ce processus. Ce travail de repérage analytique a été effectué par plusieurs auteurs, chacun privilégiant, en fonction de ses préoccupations et de son approche théorique, certains moments de l'évolution. C'est ainsi que J. Perriault parle des « deux temps de l'usage » que sont l'achat et l'utilisation et qu'il insiste sur le fait que « l'usage réel est (...) une accumulation de décisions, d'erreurs, de prises de conscience. Elle n'est pas achevée une fois pour toutes » (Perriault, 1989). V. Schwach « repère deux moments majeurs de l'intégration d'un appareil dans le mode de vie d'un individu » : il est, tout d'abord, intégré dans une représentation qui est fonction d'une part des objets familiers du milieu familial d'origine, d'autre part de « l'acceptation d'un cadre social dans la constitution d'une image de soi » ; puis se produit la rencontre avec l'objet réel et « un changement de registre » puisque « le halo de l'imaginaire est appelé à se dissiper au profit d'un rapport utilitariste avec l'objet » (Schwach, 1992, p. 108). O. Löfgren invite, lui aussi, à considérer le rapport aux objets comme un processus et, synthétisant en quelque sorte les distinctions opérées par J. Perriault et de V. Schwach, il note trois moments dans le rapport aux objets : le désir, l'acquisition et

<sup>42</sup> Notons qu'il distingue un troisième niveau, le « sentiment de possession ».

<sup>43</sup> Dans cette seconde partie, le terme d'« usage » pourra recouvrir des réalités différentes : utilisé dans un sens large (comme dans « la dynamique de l'usage »), il désigne les différentes étapes du rapport à l'objet ; dans un sens étroit (comme ici), il est synonyme d'« utilisation ».

l'usage (Löfgren, 1996, p. 144).

La distinction analytique la plus célèbre est cependant celle d'E. Rogers, qui propose de modéliser le processus d'adoption des innovations en cinq étapes : la connaissance (l'individu apprend l'existence de l'innovation et acquiert sur elle des informations) ; la persuasion (sur la base des informations acquises, il développe une attitude favorable ou défavorable envers l'innovation) ; la décision (il est amené à décider s'il l'adopte ou non) ; la mise en œuvre (il l'utilise) ; la confirmation (il cherche à se convaincre que sa décision d'adopter l'innovation était la bonne). Par ailleurs, Rogers distingue deux grands canaux par lesquels circule l'information - les médias et les relations personnelles - dont le rôle décisif se situe à deux moments différents du processus d'adoption : conformément au modèle de la communication à deux niveaux de Lazarsfeld, les médias jouent un rôle essentiel au cours de la première étape, pour la connaissance des innovations, alors que les relations personnelles apparaissent particulièrement importantes pour franchir la deuxième étape, celle de la persuasion.

En nous appuyant sur les « récits d'adoption » que nous avons recueillis - nous avons demandé aux personnes interrogées de nous raconter comment elles en étaient venues à acquérir et à utiliser les objets technologiques apparus dans l'espace domestique depuis la retraite ou le décès de leur conjoint -, nous essaierons de mettre à l'épreuve ces modèles dynamiques de l'usage, et en particulier celui de Rogers. Nous verrons, dans un premier temps, comment advient l'acquisition (ch. 4), puis comment se transforment les usages une fois que l'objet technologique a été acquis (ch. 5). Le dernier chapitre (ch. 6) s'efforcera de compléter cette approche en se montrant attentif aux relations qui s'instaurent entre les hommes et les objets et aux liens qui se créent, plus ou moins facilement, entre eux.

## ETUDE DE RECITS D'ACQUISITION

L'espace domestique de la plupart des « personnes âgées » de notre corpus s'est enrichi récemment de plusieurs objets technologiques : c'est le cas pour la totalité des couples et une majorité de personnes veuves<sup>44</sup>. Pour en prendre quelques exemples, depuis leur retraite, sept couples (sur les vingt et un rencontrés) se sont équipés d'un téléphone sans fil, sept d'un magnétophone, cinq d'un répondeur, cinq d'un lecteur de disques compacts. Et, parmi les personnes veuves, cinq (sur vingt) ont acquis un téléphone sans fil, trois un téléphone portable, trois un répondeur et trois un magnétophone. Pour rendre compte de ces acquisitions et décrire les mécanismes qu'elles mettent en jeu, nous allons nous arrêter ici sur les trois premières étapes du modèle d'adoption des innovations de Rogers : la connaissance, la persuasion et la décision. Ce qui va nous permettre de souligner les écarts entre le schéma proposé et les récits d'acquisition que nous avons recueillis : trop « délibératif », le modèle de Rogers ne parvient pas à rendre compte de certains processus d'acquisition présents dans notre matériau, et notamment du principal d'entre eux, qui prend la forme non d'un achat mais d'un cadeau.

### LES DEGRES DE LA CONNAISSANCE

Selon Rogers, la première étape du processus d'adoption consiste à découvrir l'existence de l'innovation et à obtenir quelques informations sur son fonctionnement. De ce point de vue, on peut dire que la plupart des personnes interrogées ont connaissance des objets technologiques, y compris des plus récents - micro-ordinateur, Internet, téléphone portable. S'il en est qui, lorsqu'on leur parle de fax ou d'Internet rétorquent, comme Mme T5, « *non, j'y connais rien là-dedans* », beaucoup insistent sur le fait qu'ils savent très bien de quoi il

s'agit. Ils se demandent d'ailleurs comment il pourrait en être autrement : « *A la télé, tout le monde en parle, on en parle. Si on n'est pas au courant, c'est parce qu'on veut pas s'y tenir. On ferme sa télé et on n'écoute pas ! Autrement, les journaux, tout ça, tout le temps... Si on veut vraiment s'intéresser, ben on écoute, on... Et si on veut pas, ben... Non, on est au courant, hein, les personnes euh... les retraités sont au courant de tout s'ils veulent s'y mettre (...)* Parce que nous, avec les enfants, les petits-enfants et tout, on est quand même au courant de tout hein ! » (Mme T16) ; « *Tous ces objets, la télé elle les apporte par la publicité (...)* Je suis assez publiphobe, mais on est bien obligés de regarder les publicités un tant soit peu, et ça suffit pour qu'on soit au courant de ce qui existe » (M. T14). Ainsi, même s'ils ne sont pas équipés, les retraités « connaissent » souvent les nouveautés technologiques pour en avoir entendu parler ou les avoir vu fonctionner : grâce aux médias, en consultant des catalogues ou en se promenant dans les rayons des grands magasins, ou encore par l'intermédiaire de leurs enfants, de leurs petits-enfants ou d'amis. Nous n'avons pas noté, de ce point de vue, que les médias jouaient un rôle plus important que les proches pour la découverte et la connaissance des nouveautés technologiques : les uns et les autres semblent intervenir de concert.

Il convient, cependant, de nuancer cette première impression : dans notre échantillon, les retraités de milieu populaire, en particulier les plus âgés, ont plus souvent un discours d'étrangeté par rapport aux objets technologiques récents. Ce discours a partie liée avec une faible connaissance des technologies, qui s'explique elle-même par le désintérêt et l'absence de curiosité qu'elles suscitent : « *Une imprimante, tout ça, j'ai jamais... les petits, des fois, ils disent : " Tu viens voir Mamie ! " Je dis oui, je viendrai voir après, et puis ils s'amuse à faire... une fois ils m'ont fait des cartes de visite tout ça, mais ça m'a jamais fait tilt pour aller voir. J'ai jamais été curieuse pour... autrement j'irais... ils me feraient voir et tout. Non, ça. Non, c'est nous, personnellement, c'est nous... Je me dis en moi-même : " Oh, on va pas s'en servir, alors ! " » déclare Mme T16 qui, pourtant, affirme aussi – nous l'avons citée plus haut – qu'il est difficile de ne pas être au courant (et en effet, elle a quelques éléments d'information sur ce qu'il est possible de faire avec un ordinateur à travers ce qu'elle sait de l'usage qu'en font ses petits-enfants). Ces deux propos ne sont pas vraiment contradictoires : on peut se dire « au courant » car on a entendu parler et, dans le même temps, avouer son ignorance car on a le sentiment de ne pas vraiment savoir ce dont il s'agit et que l'on ne saurait pas s'en servir.*

Il est, en effet, des degrés dans la connaissance d'une innovation technologique : Rogers distingue les connaissances quant aux modalités d'usage, nécessaires pour pouvoir

---

<sup>44</sup> Cf. les tableaux synoptiques de l'équipement technologique et de son évolution en annexe 2.

utiliser correctement une innovation (*how-to knowledge*), des connaissances sur ses principes d'action et son fonctionnement interne (*principles knowledge*). Sauf quelques exceptions qui renvoient à une formation technique ou à un goût prononcé pour le fonctionnement des objets techniques, les connaissances dont il est fait état dans nos entretiens sont du premier type, et se situent même, parfois, en deçà : la « connaissance » de l'appareil se limite quelquefois au fait d'en avoir entendu parler et de savoir que cela existe. Mais une telle connaissance, même vague et imprécise, ne doit pas être négligée car elle est pour beaucoup dans le sentiment, souvent exprimé, de ne pas se sentir à l'écart, de ne pas être exclus de la modernité technologique.

## **L'ETAPE DE LA « PERSUASION » ET LES LIMITES DU MODELE COGNITIVISTE**

Dans le modèle de Rogers, après l'étape de la connaissance vient celle de la « persuasion », au cours de laquelle « l'individu développe une attitude favorable ou défavorable à l'égard de l'innovation » (Rogers, 1983, p. 167). Dans notre corpus, cette étape n'intervient pas nécessairement : un grand nombre d'acquisitions ne sont pas même envisagées tant elles paraissent peu utiles ou étrangères aux personnes interrogées (pour reprendre les deux logiques d'utilité et d'identité que nous avons distinguées dans la première partie). Rogers évoque certes l'existence de ces « rejets passifs » (*idem*, p. 173), mais il ne s'y arrête pas vraiment : ce sont les rejets « actifs » qui se trouvent privilégiés dans son modèle.

Celui-ci rend bien compte, en effet, des cas où une recherche d'informations contribue à la formation d'une opinion sur un objet donné, opinion qui se construit à travers une discussion avec des proches. Le résultat de ce processus délibératif peut être positif, comme pour M. T10 à propos de la parabole : « *Il y en a beaucoup qui en avaient et qui m'en ont fait... Mon fils, par exemple, qui avait chez lui une revue. C'est là que je me suis documenté. J'en ai parlé après avec Jean-Jacques [un ami] qui venait de l'installer et qui m'a dit : " C'est formidable, y'a une qualité de réception bien meilleure, qualité de son... ", c'est vrai d'ailleurs* ». Il peut aussi être négatif, comme le prévoit également Rogers, ce que l'on observe dans le cas de M. T6 : « *Tu y avais pensé, toi [à la parabole], raconte son épouse, mais comme Philippe [l'un de leurs gendres] nous a dit que... que c'était beaucoup trop compliqué le choix après, le choix des émissions, y'en a tellement, que nous qui ne regardons pas beaucoup la télé, alors si on avait en plus un tas de choix !* ». Parfois, le point de vue

formulé sur l'appareil résulte bien d'une évaluation rationnelle, mais qui se fonde sur une information pauvre et lacunaire, reçue par hasard plutôt que recherchée activement : ainsi, M. T17 s'est fait une opinion sur le camescope à partir de l'expérience de son fils qui en a acheté un mais « *il s'en sert pas. C'est pour ça qu'il faut pas s'emballer à acheter un camescope* ».

Cependant, de tels récits sont plutôt rares dans notre matériau : les retraités que nous avons rencontrés paraissent assez éloignés de l'individu mis en scène dans le modèle de Rogers, en quête d'une information qu'il traite ensuite d'une manière très « délibérative », en soupesant avantages et inconvénients de l'innovation. Il est vrai que certains des récits d'acquisition qui nous ont été racontés sont peu développés, l'achat ayant eu lieu il y a plusieurs années, et on peut supposer que la phase de délibération qui a précédé la décision d'acquiescer le bien se trouve quelque peu effacée du souvenir et s'avère difficile à reconstituer *a posteriori*. Cependant, même en tenant compte de cette limite de notre matériau, il n'en reste pas moins que certains des récits recueillis font intervenir d'autres éléments que la seule évaluation de l'appareil : la question du sens que peut avoir une telle acquisition, posée en termes d'utilité ou en termes de signification identitaire. Suivons, par exemple, dans son argumentation M. T8, qui n'exclut pas d'acheter un micro-ordinateur. Il pose, tout d'abord, la question en termes d'utilité, mais ne paraît pas vraiment convaincu : « *Moi, je sais pas quel usage j'en ferais, mais enfin... (...) Y'a le côté imprimante aussi, ça permet de taper des documents* ». Puis il envisage une possible acquisition sous l'angle de l'identité : le micro-ordinateur peut lui permettre de « *rester un minimum dans le coup* » puisque « *si on ne suit pas, on sera débordé par nos petits-enfants, j'aime autant pouvoir répondre à certaines questions* » ; il est susceptible, par ailleurs, de constituer une stimulation intellectuelle – « *je pense que c'est bien, pour apprendre un peu à notre âge* » explique M. T8. Or, dans le modèle de Rogers, ces logiques utilitaire et identitaire paraissent absentes – ou sont, au moins, négligées : s'il est bien question, parmi les caractéristiques qui facilitent l'adoption, de l'« avantage perçu » de l'innovation, cet avantage est mesuré en termes économiques, de prestige social, de commodité ou de satisfaction, sans que soit posée la question préalable de son utilité ; si Rogers évoque la « compatibilité avec les besoins », elle ne retient guère son attention (Rogers, 1983, p. 225). Il faut sans doute voir là une illustration du « biais pro-innovation » qui caractérise les recherches sur l'adoption des innovations et que reconnaît d'ailleurs Rogers. Quant à la logique identitaire, elle est trop éloignée des présupposés théoriques de l'auteur pour pouvoir apparaître autrement qu'enfouie dans l'idée d'une nécessaire « compatibilité » de l'innovation avec les valeurs et les expériences passées des utilisateurs potentiels.

Les remarques précédentes, si elles permettent d'introduire des dimensions insuffisamment prises en compte par Rogers (l'utilité perçue de l'innovation et de sa signification du point de vue de l'identité), ne constituent pas, cependant, une remise en cause radicale du caractère « délibératif » du modèle de Rogers, auquel elles peuvent assez bien s'intégrer (comme le montre l'exemple précédent). Or, il est d'autres cas où la délibération semble assez peu poussée et où, plutôt que d'un raisonnement, le récit fait état d'une impression favorable, celle-ci prenant la forme d'une « idée » qui advient subitement, souvent après avoir vu l'objet en question, ou d'une « fantaisie » qu'on a souhaité s'offrir ou encore d'un « plaisir » qu'on a voulu se faire. Voici, par exemple, comment Mme T2 explique l'achat récent de son organiseur électronique : « *Non, mais moi, j'ai des idées comme ça pour les trucs... enfin, qui se font là, moi je bouquine, je... je vois ça dans une revue, je dis : " Tiens, ça serait pas mal ", et puis mon gendre a le même...* ». Le récit par lequel M. et Mme T20 racontent l'acquisition de leur camescope n'est pas très différent : « *Y'a bien 4 ans, on est allés au Canada et on voyait les gens qui filmaient, on a dit : " C'est bien, dans le fond, ils ont des beaux souvenirs ! " »*. De même, M. TV13 confie qu'il a acheté un organiseur électronique parce que « *j'avais ma collègue (...) avec qui je travaille beaucoup [dans le cadre de ses activités associatives] et qui me chinait toujours et qui m'a mis au défi d'avoir un ordinateur de poche et bon ben je me suis décidé, et puis voilà j'y suis depuis* ». Quant à Mme TV7, elle, rapporte que « *le lave-vaisselle, c'était pas une nécessité, mais je sais pas... c'était un plaisir qu'on voulait se faire* », un peu de la même façon que M. T7 déclare, à propos du micro-ondes, que lui et son épouse connaissaient pour l'avoir vu fonctionner chez leurs enfants : « *On s'est fait une fantaisie* ».

Ainsi, l'étape de la « persuasion » telle que la décrit Rogers ne semble rendre compte que d'une partie de la réalité : si la formation d'une attitude favorable (ou, au contraire, défavorable) à l'égard d'une innovation technologique peut certes survenir après un choix informé et réfléchi, elle peut aussi surgir de façon plus mystérieuse, d'une « idée », du désir de ce que possède l'autre, ou encore de l'envie de se faire plaisir. Le modèle de Rogers - et, plus largement, la perspective cognitiviste - trouvent ici leurs limites. D'autres approches sont davantage susceptibles de rendre compte de tels mécanismes psychologiques<sup>45</sup>, par exemple celles qui accordent une place centrale au désir et aux processus d'imitation<sup>46</sup> ou encore à la

<sup>45</sup> C'est aussi ce que note D. Boullier dans sa critique du modèle de Rogers : « la question de la focalisation sur un objet donné dans un contexte précis nécessite un modèle de la décision, lui-même soutenu d'un modèle du désir » écrit-il (Boullier, 1989).

<sup>46</sup> Ainsi, dans la perspective développée par R. Girard, tout désir est imitation du désir d'autrui. De son côté, G. Tarde fait des processus d'imitation la clé du fonctionnement des sociétés : « ce qui est imité, c'est toujours une

dimension affective et « expérientielle » du comportement du consommateur<sup>47</sup>.

## COMMENT ADVIENT LA DECISION DE S'EQUIPER ?

Comme le note lui-même Rogers, il peut se produire un décalage entre attitudes et comportements : « la formation d'une attitude favorable ou défavorable à l'égard d'une innovation, écrit-il, ne conduit pas toujours directement et immédiatement à une décision d'adoption ou de rejet. Il existe cependant une tendance à ce qu'attitudes et comportements deviennent plus consistants » (Rogers, 1983, p. 171). Pour que l'écart en vienne à se réduire et qu'une attitude favorable à l'égard d'un objet technologique se traduise en un acte d'achat, il faut souvent l'intervention d'un *événement déclencheur*. Dans d'autres cas, des *pressions à l'équipement* produisent un autre type de décalage, la décision précédant alors la persuasion.

### *Les événements déclencheurs*

Souvent, un événement, une opportunité, un « signal pour l'action » selon l'expression de Rogers (*cue-to-action*) (Rogers, 1983, p. 171) jouent le rôle de catalyseur et déclenchent l'acquisition. Les événements déclencheurs peuvent être assez divers : c'est au moment où leurs filles ont passé des concours que M. et Mme T10 se sont équipés d'un Minitel ; on se souvient que c'est à la suite d'un petit héritage, reçu de ses parents, que Mme T7 a acheté l'orgue électronique qui importe tant pour elle aujourd'hui. Parmi ces événements déclencheurs, quatre méritent d'être présentés de façon un peu plus détaillée : les promotions commerciales ; les fêtes ; l'aménagement de l'espace domestique ; les accidents et problèmes de santé.

Les prix promotionnels proposés par les distributeurs remplissent parfaitement leur rôle : ils provoquent des acquisitions qui étaient de l'ordre du possible sans être, cependant, inéluctables. M. et Mme T9 racontent ainsi comment ils en sont venus à s'équiper d'un show view pour faciliter la programmation de leur magnétoscope :

- M. : *On connaissait, on connaissait l'appareil, si vous voulez, du fait que, bon, dans les revues télé, on parle toujours du show view, des tas de trucs comme ça,*

---

idée ou un vouloir, un jugement ou un dessein, où s'exprime une certaine dose de *croissance* et de *désir* » écrit-il (Tarde, 1993, 1<sup>ère</sup> éd. 1890, p. 157).

<sup>47</sup> L'approche « expérientielle » du comportement du consommateur est développée par Holbrook et Hirschman (Holbrook, Hirschman, 1982).

*alors on s'est dit : " Bon ben, si ça existe, on verra bien ". Et puis un jour, je sais plus...*

- Mme : *C'était dans... à Carrefour*
- M. : *C'était à Carrefour, oui, oui, dans Carrefour, on voit " Show view ", puis en réclame, alors un prix défiant toute concurrence, je dis : " Bon ben, à ce prix-là, je vais pas m'en priver ". Alors, j'en ai pris un.*

Mme T6 explique, de même, comment son mari et elle ont acheté récemment des lampes sensibles : *« Ça fait longtemps qu'on a une halogène. Maintenant, on a des lampes sensibles. On a acheté ça hier ou avant-hier, je sais plus quand... y'a quelques jours. Parce qu'on a vu ça aux Etats-Unis, on a trouvé que c'était drôlement bien. Un petit coup de la main, et puis voilà, le lumière s'allume (...) On a vu ça aux Etats-Unis, et puis on a vu ça à Leroy-Merlin. Et c'était intéressant comme prix, on en avait besoin pour Le Touquet [où se trouve leur maison secondaire], donc on a acheté ça »*. M. et Mme T20 qui, on s'en souvient, ont eu l'idée d'acheter un camescope au cours d'un séjour au Canada, en voyant d'autres touristes qui en avaient un, sont rapidement passés à l'acte car *« cette année-là, au mois de juin, à Leclerc, y'a eu des promotions »*.

Ces promotions peuvent intervenir à l'occasion de fêtes, qui constituent elles-mêmes un catalyseur de l'achat puisqu'il faut trouver des idées de cadeaux à offrir. Certains de ces cadeaux sont achetés pour des personnes « extérieures » au ménage, mais d'autres sont destinés au conjoint - ou constituent des cadeaux que le couple se fait à lui-même - et sont donc l'occasion d'introduire de nouveaux objets dans l'espace domestique. C'est ainsi que M. et Mme T7 se sont *« fait une fantaisie »* en achetant un four à micro-ondes : ils expliquent qu'*« on ne savait pas trop quoi s'offrir pour Noël, on s'est dit : " On va s'offrir un... un micro-ondes" »*. Comme le note fort bien N. Herpin, « la fête présente l'avantage de provoquer artificiellement un mouvement de mobilisation collective qui induit de façon accélérée le passage à l'acte d'acheter. Les gens sont entraînés par l'atmosphère générale : "Je pourrais acheter ce produit" se transforme alors en "J'achète" »<sup>48</sup>.

L'événement déclencheur consiste aussi, parfois, en une décision d'aménager l'espace de la maison et d'y faire des travaux d'amélioration, ce qui a pour conséquence de placer au cœur de l'« agenda familial »<sup>49</sup> la question d'éventuels nouveaux équipements. Le réaménagement de la cuisine constitue ainsi l'occasion d'installer un four à micro-ondes ou un lave-vaisselle pour ceux qui n'en avaient pas encore – ou de refuser explicitement

<sup>48</sup> Interview au journal *Le Monde*, 26 février 1999.

<sup>49</sup> Pour reprendre un concept de la sociologie des médias, utilisé pour montrer que certains thèmes se trouvent définis comme des « questions d'actualité ». De même que l'on parle d'« agenda politique » pour désigner les thèmes qui sont discutés au cours d'une campagne électorale, l'« agenda familial » pourrait désigner les

l'acquisition, comme l'a fait Mme T9. Mme TV7 explique qu'« *on a tout changé en même temps* » : c'est au moment où son mari et elle ont entrepris de se débarrasser de la cuisinière à charbon, qui était abîmée et rarement utilisée, qu'elle a consenti à l'achat du lave-vaisselle que lui proposait son mari (et qu'ils en ont profité pour changer la gazinière). Et si M. TV10 a acheté, peu de temps après sa retraite, deux lampes à halogène, c'est parce qu'il a décidé de « *remplacer le mobilier du salon qui était âgé* » et qu'« *à ce moment-là, vous êtes amené à repenser un peu la décoration globale, l'endroit où vous mettez la lampe pour voir clair quand on lit* ».

Soulignons, pour terminer, l'importance des accidents et des problèmes de santé, qui constituent des événements déclencheurs à un double titre : d'une part, ils sont susceptibles de provoquer l'acquisition ; d'autre part, il arrive qu'ils fassent prendre conscience de l'intérêt de tel ou tel équipement. Ainsi, M. T2 explique qu'il envisage d'acheter un téléphone portable « *suite à l'accident de ma femme déjà [il s'agit d'un accident de voiture], on s'est rendu compte que lorsqu'il y avait un problème d'accident, de choses comme ça... Y'a quelqu'un qui passait par là, qui s'est arrêté, et puis qui lui a passé le téléphone pour me rassurer (...)* ça rend des services comme ça, au niveau euh... bien plus que pour téléphoner, surtout pas comme gadget, comme on voit certains... ». Mme TV15, elle donne deux exemples d'accidents comme événements déclencheurs. Elle raconte, tout d'abord, que l'idée de s'équiper d'un téléphone sans fil lui est venue lorsqu'elle a été immobilisée suite à un problème de santé : « *J'avais été hospitalisée peu de temps avant, et je trouvais que... un 'sans fil', ça rendait des services* ». Sans doute s'en est-elle ouverte auprès de ses collègues puisqu'elle en a reçu un en cadeau pour son départ en retraite. Par ailleurs, sa mère est tombée récemment, à son domicile, et Mme TV15 a alors fait pression pour qu'elle accepte la télé-alarme qu'elle avait jusqu'alors refusée : « *Elle ne voulait pas, et là c'est à la suite de sa chute, parce que je lui ai dit : " Tu vois, si tu avais une téléalarme tu ne serais pas restée à terre pendant si longtemps !"* ».

### ***Les pressions à l'équipement***

Ce dernier exemple nous amène à considérer un autre élément qui, dans nos entretiens, favorise l'achat : la pression exercée par les autres, proches ou professionnels. Ainsi, Mme T1 s'est laissé convaincre par son fils – qui vit encore chez ses parents - d'acheter un four à

micro-ondes alors qu'elle n'y était guère favorable : « *C'est un peu Luc qui nous a subjugués aussi... c'est peut-être ça, je sais pas. Parce que lui, il disait : " Ecoute maman, tu devrais prendre un micro-ondes parce que, quand je me lève, ce serait plus vite fait de chauffer le chocolat et tout ça "* », bon... *c'est peut-être un petit peu lui qui nous a forcés la main, quoi* ». Les pressions à l'équipement peuvent d'ailleurs se combiner avec un événement déclencheur. C'est à l'occasion d'un voyage qu'ils ont fait, il y a deux ans, au Mexique, que M. et Mme T5 ont été fortement incités par leur banquier à prendre une carte bancaire. Et c'est lorsqu'ils ont transformé leur cuisine qu'ils se sont vus proposer un four à micro-ondes : « *Ceux qui ont fait la cuisine (...) ont dit : " ça, c'est la machine de l'avenir ! "* » *Moi j'aurais préféré un four traditionnel* ».

Dans ces exemples, l'équipement semble se faire sans qu'une attitude ou une impression favorables se soient développées préalablement. Cette éventualité est d'ailleurs envisagée par Rogers, qui indique que, dans certains cas, l'étape de la décision peut précéder celle de la persuasion (Rogers, 1983, p. 173). Il précise qu'une telle inversion est susceptible de se produire lorsque la pression du groupe est forte et en prend des exemples exclusivement dans les pays asiatiques, concluant que « la séquence connaissance-persuasion-décision proposée dans notre modèle d'adoption des innovations est, dans une certaine mesure, liée au contexte culturel » (*idem*, p. 173) : ce schéma serait bien adapté à une société « individualiste » comme la nôtre. C'est oublier, que dans les pays occidentaux, il est aussi des acquisitions qui ne sont pas nécessairement précédées et préparées par la formation d'une attitude favorable. Nous venons de le constater dans le cas des pressions à l'achat. On peut aussi l'observer à propos des biens introduits sous forme de cadeaux.

## L'IMPORTANCE DES CADEAUX

Le phénomène des cadeaux apparaît, dans notre enquête, d'une grande importance<sup>50</sup> : près de la moitié des appareils techniques acquis depuis la retraite (pour les couples) et les deux tiers de ceux introduits depuis le décès de leur conjoint (pour les personnes veuves), leur ont été offerts<sup>51</sup>. Ces cadeaux, offerts par les enfants, mais aussi par les collègues au moment du départ à la retraite, constituent, en particulier, la principale modalité d'acquisition de

---

<sup>50</sup> Dans l'enquête *Biens durables* de 1988, portant sur un échantillon représentatif de ménages français, les cadeaux apparaissent surtout importants pour les petits appareils de cuisine : 46 % des sorbetières, 48 % des ouvre-boîtes électriques, 57 % des saucières électriques proviennent de cadeaux. La part est beaucoup plus faible pour les biens d'équipement plus importants ainsi que pour les outils de bricolage (Mormiche, Bonnaud, 1991).

certaines objets technologiques : le téléphone sans fil (dix sur les douze acquis par les couples ou les personnes veuves), le répondeur (sept sur huit) et le magnétophone (sept sur dix). C'est donc une limite importante du modèle de Rogers, très centré sur le processus individuel de décision, que de ne pas prendre en considération les cadeaux.

Au-delà de ces résultats qui portent sur l'ensemble de l'échantillon, les situations apparaissent contrastées : les cadeaux jouent, en fait, des rôles divers, certains accélérant une acquisition souhaitée et plus ou moins programmée alors que d'autres permettent un équipement qui, sans eux, n'aurait sans doute pas eu lieu ; quant aux enfants, s'ils apparaissent comme les pourvoyeurs privilégiés d'objets technologiques dans l'espace domestique de leurs parents, ils ne le sont pas toujours et n'offrent, parfois, que peu de cadeaux de ce type.

### ***Les cadeaux comme événement déclencheur***

Il arrive, tout d'abord, que les cadeaux constituent un événement déclencheur qui, au même titre que ceux que nous avons présentés plus haut, contribue à réduire l'écart entre attitude et acquisition. M. TV10, par exemple, était plutôt favorable à l'achat d'un magnétophone : « *C'était quelque chose que j'envisageais oui, mais entre ce que l'on envisage et ce que l'on réalise, il y a le poids des habitudes* » ; c'est son beau-fils qui, mis au courant, lui a fait franchir le pas en lui en offrant justement un. De même, Mme TV15, à qui sa fille a fait cadeau d'un téléphone portable pour Noël, affirme qu'elle avait, de toutes façons, l'intention de s'équiper. Quant à Mme T1, elle déclare avoir elle-même suggéré qu'on lui offre un téléphone sans fil pour son anniversaire, il y a 4 ans « *parce que là, comme il [le téléphone fixe] était placé uniquement dans la salle, y'en avait pas un autre en haut, alors quand je suis à repasser ou bien à faire le ménage ou n'importe quoi en haut... obligée de descendre quatre à quatre les escaliers pour répondre* » .

### ***Les cadeaux comme seule voie possible de l'équipement***

Cependant, les cadeaux sont, souvent, davantage que des catalyseurs. On peut soutenir que, sans eux, bien des objets technologiques possédés par les personnes âgées que nous avons rencontrées, ne se trouveraient pas en leur possession : les cadeaux viennent alors

---

<sup>51</sup> Cf. les tableaux de l'annexe 2.

contrecarrer une attitude peu favorable, ou surmonter des obstacles rédhibitoires à l'achat, ou encore équiper des personnes qui ne s'étaient jamais posé la question de l'acquisition (et opposaient donc à l'objet un rejet « passif »).

Il est, tout d'abord, des cas où les objets technologiques offerts en cadeaux n'étaient pas désirés et suscitaient une opinion défavorable : « Ça [le répondeur] c'est quelque chose qui me plaisait pas trop, mais enfin les enfants disaient : " on téléphone, vous n'êtes pas là ! " » explique M. T2.

L'attitude peut aussi ne pas être défavorable, mais l'achat apparaître bien improbable tant il semble présenter d'obstacles. Ainsi, Mme TV11, qui aime regarder la télévision, déclare à propos du magnétope qui lui a été offert récemment par son fils : « Au départ, j'aurais pas eu l'idée, parce que c'était pas l'envie qui en manquait, mais je pensais que j'aurais jamais su m'en servir. Y'avait ça. Puis après, pareil, de dire oui, mais c'est pas dans mes moyens. Bon, là c'est mon fils qui me l'a acheté. Mais ça m'aurait peut-être retenue si j'avais dû l'acheter moi-même ».

Enfin, il est fréquent que les cadeaux surviennent alors qu'ils n'étaient pas attendus et que la question de leur acquisition n'était absolument pas à l'ordre du jour. Écoutons Mme TV2 nous parler du répondeur : « Non, j'aurais pas pensé de... d'en avoir. Non, j'en voyais pas tellement l'utilité, mais je trouve que quand on en a un, on s'aperçoit que c'est utile quand même, mais personnellement, parce que je trouvais que c'est pas... y'avait des choses peut-être plus utiles à avoir, mais enfin, bon, quand on vous l'offre, on ne dit rien, on dit merci ! ». Certains cadeaux semblent même faire l'objet d'un travail de persuasion de la part des enfants, comme le suggèrent les propos de Mme TV9 : « [le répondeur], non non, j'en veux pas non plus... Remarquez, si on m'en donne un, je serai bien obligée de l'accepter, parce que combien de fois j'ai dit non, comme le magnétope, j'ai dit non, j'en veux pas (...) Non, j'en voulais pas, j'avais la télé, mais ils m'ont dit : " Si, maman ! L'hiver, c'est long, on va te rapporter des films ". Bon, je l'ai eu, alors il est là, alors il se peut très bien qu'un de ces jours, j'aurai un... ». Ainsi, Mme TV9 finit par accepter avec un certain fatalisme, la survenue de nouveaux objets technologiques sous forme de cadeaux. Elle n'est pas la seule : « Le portable ? Ben si un jour on m'en donne un, je le prendrai, je vais pas en acheter un de moi-même » déclare M. TV1. Et M. et Mme T19 - que leurs enfants ont déjà équipés d'un four à micro-ondes et d'un magnétope - ne disent pas autre chose dans ce court dialogue à propos du téléphone sans fil :

- Mme : *On ne voit pas tellement l'utilité...*
- M. : *Non... Si mes enfants me l'offrent, je le prendrai...*

### ***Pourquoi les enfants offrent-ils des cadeaux « technologiques » ?***

Pour essayer de comprendre ce qui se joue à travers ces cadeaux, on peut considérer qu'ils sont des instruments d'intervention sur autrui (Mc Cracken, 1987) et chercher à en repérer les différentes motivations. Une difficulté se présente, bien sûr, puisque nous n'avons pas rencontré les enfants alors qu'ils sont les principaux pourvoyeurs de cadeaux. On peut néanmoins déceler certaines de leurs motivations à partir du discours de leurs parents, bénéficiaires de ces cadeaux ; nous avons, par ailleurs, posé aux retraités que nous avons interrogés des questions sur les cadeaux qu'eux-mêmes avaient offert à leurs parents âgés lorsque ceux-ci étaient encore en vie.

L'objectif peut consister, tout d'abord, à occuper ses parents retraités : c'est ce que laissaient entendre les propos de Mme TV9 que nous avons cités. De même, Mme TV11 pense que si son fils lui a offert un magnétoscope après le décès de son mari, c'est qu'« *il savait que j'aimais la télé, il savait que je m'ennuyais puisque son père il était plus là* ». Quant à Mme T13, elle s'est occupée de sa belle-mère, décédée il y a deux ans : elle avait acheté une télévision à la vieille dame, qui vivait en maison de retraite, car « *elle ne savait plus marcher, donc je vous dis, c'est un complément presque indispensable (...) La télé, y'a des personnages, y'a une vie quand même dans la télé, donc ça permet d'être moins seul, et puis les informations et tout ça. Ils ne se séparent pas comme ça de la vie courante, hein* »<sup>52</sup>.

Ensuite, les enfants souhaitent faire bénéficier à leurs parents des biens susceptibles de leur procurer un mieux-être. Ainsi Mme T14 a-t-elle fait pression sur sa mère pour qu'elle accepte un petit congélateur : « *J'ai vraiment insisté, j'ai dit : " Si, si, t'habites la campagne, t'es loin de tout, un petit congélateur, c'est pratique, si tu peux pas sortir, tu sors le..."* ». De la même façon, les enfants offrent des objets de communication pour que leurs parents âgés puissent donner l'alerte en cas de problème, ce qui, en même temps, les tranquillise. Parmi les couples de retraités de notre corpus, certains ont eu un problème de santé et ont été équipés par leurs enfants : M. T9 s'est ainsi vu offrir par sa fille un téléphone portable qu'il prend avec lui au cours de ses promenades de santé quotidiennes. D'autres ont équipé l'un de leurs parents âgés encore en vie avec un système de télé assistance, un téléphone filaire installé

---

<sup>52</sup> Cette dimension d'« occupation » des cadeaux technologiques offerts aux personnes âgées n'est pas nouvelle : dans un travail sur les « vieux paysans » des années 60-70 qui ont dû céder leurs terres à leurs enfants et se retrouvent à la retraite, P. Champagne voit dans la télévision offerte par les enfants à leurs parents retraités une « stratégie compensatoire » « pour occuper un temps qui risque bien d'être, pour la plupart d'entre eux, un temps vide » (Champagne, 1979).

auprès du lit, un téléphone sans fil ou encore un interphone.

Par ailleurs, certains des objets offerts semblent constituer une commodité pour les enfants, une extension de leur équipement, « délocalisé » en quelque sorte chez leurs parents pour des raisons pratiques. C'est souvent le cas du répondeur – rappelons que sur huit personnes qui, dans notre corpus, se sont équipées après la retraite ou le veuvage, sept ont reçu leur répondeur en cadeau : « *Ils nous avaient pris le répondeur, c'est pour quand ils nous appelaient bon, on n'était jamais là. Bon, alors maintenant... on doit mettre le répondeur* » (Mme T7) ; « *Elle [l'une de leurs filles] trouvait qu'on avait pas ce qu'il fallait... elle nous téléphonait souvent et elle n'était pas là, alors elle nous a offert... [un répondeur]* » (Mme T6). Et si la fille de Mme TV15 lui a offert un portable, c'est « *parce que, quand j'ai les enfants, elle me dit : "Si tu es en route et que tu as du retard, je veux savoir, si y a un problème..."* ». Donc elle m'a offert un portable avec un abonnement d'un an ».

Reste une dernière motivation envisageable : offrir certains objets technologiques récents à ses parents serait un moyen de les maintenir « dans le coup », de les « moderniser », de faire en sorte qu'ils « restent jeunes ». S'il est vrai que Mme T13 note la fierté de ses enfants après que son mari et elles ont acheté une chaîne hi-fi – « *Alors oui, ils étaient très contents, ils nous ont dit : "T'as vu, maman a acheté un lecteur de CD!"* » -, nous ne pouvons confirmer l'hypothèse de la « modernisation » souhaitée des parents à travers les cadeaux. Au contraire, il est des cas où les enfants semblent plutôt s'y refuser.

### ***Pourquoi, dans certains cas, n'en offrent-ils pas ?***

Les enfants ne se font pas toujours, en effet, le cheval de Troie de la modernité technologique. Le phénomène des cadeaux « technologiques » ne semble concerner que certaines familles : pour le tiers des couples de retraités et la moitié des personnes veuves de notre échantillon, aucun appareil technique n'a été offert par les enfants depuis la retraite ou le veuvage. Suggérons quelques pistes pour rendre compte d'une telle absence.

La première est évidente : les parents peuvent être déjà très bien équipés par eux-mêmes, soit parce qu'ils l'étaient avant la retraite, soit parce qu'ils continuent à s'équiper après du fait de leur trajectoire antérieure, de leurs nouvelles activités, ou encore afin de « rester dans le coup ». M. TV13, à la pointe des innovations technologiques, offre ainsi davantage d'objets technologiques à ses enfants qu'ils ne l'équipent – même s'il s'est vu offrir, pour ses 75 ans, un téléphone portable et un nouvel appareil photo, comme il le

souhaitait.

Il faut ensuite considérer les cas où les parents sont peu équipés mais font savoir à leurs enfants qu'ils ne veulent pas se voir offrir ce genre de cadeaux. Ainsi, M. et Mme T12 ont peu d'objets technologiques. Leurs enfants – dont deux fils ingénieurs – ne cherchent pas à leur en offrir : « *ils savent que ce n'est pas la peine* » indique M. T12 ; « *ils savent ce qu'on en pense. Ils respectent notre manière de vivre* » confirme son épouse. Car un cadeau se doit de correspondre à la personne du donataire, à ses besoins, à ses goûts, la « proposition identitaire » qui se manifeste à travers lui ne doit pas heurter celui qui la reçoit : « *Ma tante, elle est pas dynamique, enfin elle est pas vieux jeu, mais c'est pas une femme à tout ça* » dit Mme TV2 à propos de sa tante, âgée de 78 ans, pour expliquer qu'elle ne lui a jamais offert d'appareil technique. Il n'est pas rare, d'ailleurs, que les enfants « testent » si le cadeau envisagé est susceptible d'être accepté et que le refus des parents se manifeste alors : Mme TV9 qui s'est vu offrir un magnétoscope par ses enfants a mis son veto au téléphone portable et au répondeur : « *Ils ont déjà dit : "Maman, on va..." , j'ai dit "je n'en veux pas !"* ». Il arrive cependant – nous en avons vu des exemples - que les enfants passent outre cet avis contraire, jugent que l'objet offert sera vraiment utile à leurs parents âgés et supposent, à l'inverse de ce que décrit le modèle de Rogers, que la persuasion suivra l'équipement.

On peut enfin formuler une dernière hypothèse quant à l'absence d'objets technologiques offerts par les enfants, hypothèse qu'il ne nous est cependant pas possible de préciser, faute d'avoir recueilli le matériau nécessaire : dans certaines familles, la norme quant aux cadeaux familiaux veut - ou les contraintes financières font - que l'on offre des cadeaux « symboliques », d'une faible valeur matérielle, ce qui exclut les nouveautés technologiques<sup>53</sup>. Mme TV2 dont la fille unique est actuellement au chômage, indique ainsi que lorsque celle-ci lui fait un cadeau, « *c'est plutôt un vêtement ou bien c'est quelque chose comme ça* » et que c'est plus souvent elle qui, pour l'aider, lui cède des appareils dont elle n'a plus l'usage, comme le réfrigérateur-congélateur ou la cafetière expresso. On note, d'ailleurs, que lorsqu'un objet technologique onéreux est offert, il n'est pas rare qu'il s'agisse d'un cadeau collectif auquel participent l'ensemble des enfants.

On peut, pour conclure sur cette question de l'attitude très contrastée des enfants quant aux cadeaux « technologiques », prolonger une observation de D. Verger à propos de l'équipement en biens durables des ménages, qui s'avère plus important pour les couples qui ont des enfants que pour ceux qui n'en ont pas : la présence des enfants « semble se traduire

---

<sup>53</sup> Une enquête de l'INSEE montre que, pour 50 % des ménages, le budget global des cadeaux de Noël est inférieur à 3500 F et que, pour 10 % d'entre eux, il est inférieur à 350 F (Herpin, Verger, 1996).

aussi par un nivellement des disparités entre catégories sociales : les couples d'agriculteurs sans enfant sont nettement moins équipés en biens de loisir que les autres catégories sociales ; cette différence s'atténue lorsqu'il y a des enfants » (Verger, 1984). Si une telle observation reste sans doute valide pour les personnes de plus de 60 ans, les enfants continuant à introduire des appareils techniques au domicile de leurs parents bien après l'avoir quitté, il convient de la compléter par le constat d'un fort contraste entre les ménages : si, en moyenne, les enfants contribuent bien à réduire les inégalités sociales d'équipement, il semble que seules certaines familles " bénéficient " d'un tel mécanisme de rattrapage.

### ***Achat ou cadeau : une différence radicale ?***

Les cadeaux jouent donc un rôle essentiel, bien que variable, dans l'équipement en objets technologiques des ménages âgés, quantitativement aussi important que les achats pour les couples de retraités dans notre échantillon, plus important pour les veufs et les veuves. Ce résultat étant posé, il est possible de relativiser quelque peu la distinction entre achats et cadeaux. Car, à côté des achats qui sont la conséquence d'un choix " délibéré " et sont conformes au processus d'adoption des innovations décrit par Rogers et des cadeaux qui constituent des surprises (et qui ne sont pas toujours, d'ailleurs, de bonnes surprises), il est aussi des achats « contraints » qui, nous l'avons vu, se font sous la pression, en particulier des enfants ainsi que des cadeaux négociés ou même suscités (comme, par exemple, le téléphone sans fil que Mme T1 avait « réclamé » pour son anniversaire). D'ailleurs, il arrive que les personnes interrogées présentent deux versions successives d'une acquisition : Mme T16 déclare ainsi que le magnéscope « on l'a eu, je l'ai eu aussi pour Noël par les enfants » avant d'expliquer, plus loin dans l'entretien, que « c'est les enfants... Ah non, c'est nous qui l'avons acheté (...) Je les ai pris de court ». Il arrive aussi que l'on reçoive une somme d'argent et que l'on achète alors son propre cadeau, en complétant, le cas échéant, la somme reçue : Mme T13, qui a eu un magnéscope comme cadeau de départ en retraite, raconte qu'« on nous a demandé ce qu'on voulait, on nous a donné l'argent et puis on est allés » et croit se souvenir qu'« on a peut-être mis un petit supplément ».

## RENOUVELLEMENT ET MODERNISATION

Le renouvellement d'un objet technologique constitue une forme particulière d'acquisition. Le processus est différent de ce qu'il est pour une première acquisition car l'appareil est déjà connu et son remplacement, le plus souvent, va de soi. Le moment clé de la décision - qu'il s'agisse de s'équiper d'un nouvel appareil ou de le renouveler - présente cependant des points communs, les mécanismes qui déclenchent le renouvellement n'apparaissant guère différents de ceux qui provoquent une première acquisition. Les cadeaux occupent certes une place moins importante, mais les récits de renouvellement font fréquemment intervenir un événement déclencheur.

Le plus courant est sans doute la panne. Voici, par exemple, comment M. TV10 s'est décidé à acheter un combiné téléphone-Minitel pour remplacer deux appareils indépendants : *« Je commençais à souhaiter avoir un appareil peut-être plus moderne, offrant plus de possibilités et puis plus compact que le téléphone, le Minitel séparé avec les fils, le raccordement et tout. Et puis il y a eu un orage, la foudre est tombée au bout du jardin, donc dans le quartier il y a eu un certain nombre de dégâts, j'ai donc dû faire réparer la télé, et puis le... là mon combiné téléphonique était mort, alors là, bonne occasion, j'en ai profité pour prendre ce modèle-là »*. Dans d'autres cas, ce sont des signes de vieillissement ou de dysfonctionnement qui incitent au renouvellement : M. T14 explique que, s'il vient d'acheter une voiture neuve, c'est que *« de toute façon, il aurait fallu la changer à un moment ou à un autre. D'une part j'avais un contrôle technique qui tombait ici... en novembre, d'ailleurs. Donc là, à ce contrôle technique, j'aurais eu certainement des frais à faire dessus qui ne se justifiaient plus étant donné l'état de la voiture. Puis ensuite, c'est une voiture qui marchait au super, et en 99-2000, il y aura plus de super. Donc, elle allait être à changer à un moment ou à un autre »*.

Ces événements déclencheurs - la panne, les signes annonciateurs de dysfonctionnements futurs - ne sont d'ailleurs pas de même nature et renvoient à la question de savoir si, pour remplacer un appareil, il convient d'attendre qu'il ne fonctionne plus ou s'il est préférable d'anticiper ses défaillances. Certains, plus que d'autres, cherchent à faire durer leurs appareils. C'est le cas des retraités de milieu populaire qui manifestent ainsi, au-delà du souci d'économie, le refus du gaspillage : *« Nous, on entretient nos... nos affaires, et vraiment que... on change quand vraiment y'a... ça va plus, hein. On va pas changer pour dire : " Oh, y'a autre chose (...), y'a plus beau ou quoi " (...). Oh non, on attend vraiment que... quand ça tombe en ruine hein (...) Il faut entretenir ses affaires »* déclare, par exemple, Mme T16.

Cette attitude se retrouve également chez ceux qui possèdent une « culture technique » et ont un rapport technique aux objets technologiques, disposition qui, selon C. Bonnette-Lucat, traverse l'espace social le long d'une « ligne technicienne trans-CSP » (Bonnette-Lucat, 1991) et qui semble plutôt favorable à un faible taux de renouvellement des appareils. M. T11 prend ainsi plaisir à réparer et à remettre en état les appareils techniques : « *J'aime bien entretenir les appareils anciens* », déclare-t-il, « *parce qu'on vous dit qu'ils sont foutus et c'est pas vrai, y'a des roulements à changer, vous mettez des roulements et ça marche très bien* ».

Si le renouvellement va souvent de soi tant il paraît inconcevable de se priver d'objets technologiques qui sont perçus comme indispensables, il arrive parfois qu'un appareil technique ne soit pas remplacé : utile autrefois, il ne l'est plus aujourd'hui que le mode de vie a changé et une panne est alors l'occasion de mettre l'équipement en conformité avec les nouveaux besoins. C'est ainsi que certains ménages choisissent de ne garder qu'une voiture après la retraite : « *Enfin, si une voiture tombait en panne, on en garderait qu'une* » déclare M. T6. De même, nous verrons qu'après le décès du conjoint, certains biens technologiques ne sont plus guère utilisés et ne sont pas renouvelés en cas de dysfonctionnement. Cependant, de même que l'acquisition ne résulte pas de la seule délibération rationnelle, le renouvellement procède aussi du désir qui peut naître du décalage entre les biens possédés et ceux qui sont proposés aujourd'hui sur le marché : « *Je commençais à souhaiter avoir un appareil plus moderne* » dit M. TV10 ; « *Il marche toujours ce noir et blanc, mais disons qu'on en a marre du noir et blanc* » déclare Mme T14 pour expliquer le remplacement récent du téléviseur portable de leur caravane par un poste couleur.

C'est que le renouvellement se fait rarement à l'identique, l'offre ayant évolué et les appareils proposés sur le marché ayant intégré différentes innovations : elle constitue donc une occasion importante de modernisation. Au point que le « renouvellement » est parfois difficile à distinguer de l'acquisition d'un objet technologique d'un nouveau type : est-ce un simple renouvellement que de remplacer son magnétoscope par un nouvel appareil qui intègre la fonction show view ? Comment qualifier l'achat d'un téléphone-répondeur intégré à la place de deux appareils indépendants ? Et faut-il considérer le remplacement d'un téléphone filaire par un téléphone sans fil comme un renouvellement ou s'agit-il de l'adoption d'un nouvel appareil ? La modernisation de l'équipement domestique se trouve ainsi en partie contrainte par l'évolution de l'offre : si Mme TV7 a un thermomètre électronique, c'est tout simplement parce qu'elle a cassé son thermomètre à mercure et qu'elle a pris celui que le pharmacien lui a proposé lorsqu'elle a voulu le remplacer ; c'est depuis qu'ils ont acheté leur nouveau téléviseur que M. et Mme T17 disposent d'une télécommande et ils l'utilisent parce

que « y'a que ça ! Y'a pas 1, 2, 3, 4, 5, 6, si on veut avoir les chaînes, il faut jouer avec la télécommande ! ». Cette modernisation contrainte est plus ou moins bien acceptée. Certains y voient l'occasion de suivre le progrès technique et de se mettre « au goût du jour », comme Mme T16 qui constate, à propos des machines à laver le linge, qu'« elles sont toujours de plus en plus perfectionnées, hein, c'est vrai, puisque quand on achète une nouvelle... on achète quand même mieux que les premières qu'on a achetées, hein, c'est vrai, on achète toujours la plus belle gamme ». D'autres suivent l'évolution avec moins d'enthousiasme, comme M. et Mme T19 qui, lorsqu'ils ont dû remplacer la cuisinière et les plaques chauffantes, auraient voulu « en avoir une avec deux foyers gaz et deux électriques, comme celle qu'on avait avant, mais ça ne se fait plus. Maintenant, y'a plus que trois gaz et un électrique. Alors j'ai dit : " Mince, nous on en voulait deux, ça ne se fait plus ". On a fait je sais pas combien de magasins, pis pour finir, on a trouvé celle-là, on a dit : " Ben tant pis, on prend celle-là " », à savoir un appareil « tout électrique » avec plaques céramiques dont l'une halogène : « Disons qu'on a pris quelque chose de plus moderne que ce qu'on avait » constate, sans vraiment s'en réjouir, M. T19.

## REALITE ET TRANSFORMATION DES USAGES

« C'est une chose de décider que l'on adopte une innovation, cela en est une autre de l'utiliser » écrit Rogers (1983, p. 174). Qu'advient-il, en effet, de l'objet technologique une fois qu'il a été introduit dans l'espace domestique ? Se trouve-t-il utilisé, et de quelle manière ? Se peut-il qu'il soit délaissé et passe à l'état de « ruine technique » ? Trois pistes nous semblent mériter d'être suivies pour étudier comment le processus d'adoption se poursuit en aval de l'acquisition : celle des usages effectifs et de leur décalage éventuel avec les usages qui avaient pu être anticipés ; celle des « ruines techniques » et de leur genèse ; celle des variations temporelles et spatiales des usages.

### DES USAGES ANTICIPES AUX USAGES EFFECTIFS

#### *Les retraités, des usagers comme les autres*

Les retraités que nous avons rencontrés ne sont pas, pour la plupart, des usagers modèles : ils ne se conforment pas aux instructions des manuels d'utilisation, qu'ils ignorent le plus souvent, et n'utilisent pas toutes les fonctions de leurs appareils techniques. En cela, ils n'apparaissent guère différents des usagers plus jeunes tels qu'ils sont décrits dans les travaux de sociologie des usages. Pourquoi devraient-ils, d'ailleurs, utiliser toutes les possibilités offertes par leurs appareils techniques ? Certaines ne leur semblent guère utiles, comme l'explique M. TV10 qui a une utilisation « *un peu minimale* » du poste téléphonique : « *Ben tout simplement parce que je n'en éprouve pas l'utilité... Quelque chose que je pourrais faire, que je n'ai pas fait, y'a peut-être aussi un peu de flemme : les numéros, les numéros préenregistrés qui permettent de... de faire le dix ou le neuf ou le sept plutôt que de faire tout*

*le numéro, bon c'est vrai que ça pourrait être commode, mais les numéros auxquels je téléphone souvent, cette fois, ils sont peu nombreux* ». Et il est aussi des fonctions qu'ils ignorent ou qui leur semblent trop complexes. Ainsi, M. et Mme T16, lorsqu'ils utilisaient le répondeur - qui n'est plus, aujourd'hui, qu'une ruine technique, comme nous le verrons plus loin – ne se sont jamais servis de l'interrogation à distance : *« Ils [les enfants] nous avaient acheté ça, y'avait même... comment... la carte... je peux prendre la carte, si y'a un message chez moi, je peux en écouter chez Annie ou bien chez une des filles... Ça fait trop de bidules, oh moi j'aime pas, j'aime bien des trucs pratiques, hein »*.

Au-delà de ce constat général, les « niveaux » d'utilisation sont divers. Si M. TV13 est équipé d'un micro-ordinateur comme l'est M. T14, le premier l'utilise quotidiennement et a pris un abonnement pour pouvoir accéder à Internet alors que le second reconnaît qu'*« il sert pas énormément »*. M. T15 et Mme TV3 ont tous deux un magnétoscope, mais ils en ont un usage bien différent : l'un enregistre beaucoup de films, s'est constitué une vidéothèque et s'en sert aussi pour monter les films qu'il tourne avec son caméscope alors que l'autre se contente de visionner les cassettes que ses enfants enregistrent pour elle.

### ***Des usages au-delà ou en deçà de ce qui avait été imaginé***

Une telle diversité dans les niveaux d'utilisation, qui vient redoubler les disparités d'équipement, n'est guère surprenante. On pouvait d'ailleurs s'attendre à ce que la manière dont l'objet technologique a été acquis (achat volontaire ou suite aux pressions de l'entourage ; cadeau souhaité ou non) conditionne son utilisation ultérieure. La réalité apparaît plus complexe : certains semblent surpris par l'usage qu'ils font d'appareils techniques qu'ils ne souhaitaient pas vraiment ou qu'ils n'imaginaient pas utiliser de façon aussi intensive ; d'autres reconnaissent ne guère se servir d'équipements dont ils avaient eux-mêmes décidé l'achat.

On peut tout d'abord observer qu'un usage régulier peut se développer à partir d'acquisitions « contraintes » et pas vraiment souhaitées. Ainsi, Mme T1, qui était un peu réticente envers le four à micro-ondes et s'est équipée sous la pression de son fils, est aujourd'hui conquise : elle l'utilise non seulement pour réchauffer mais aussi pour la cuisson des gâteaux, délaissant quelque peu le four traditionnel *« parce que ça cuit plus vite, euh... et puis je sais pas, je trouve que c'est bien, c'est un outil indispensable, hein »*. De la même manière, le répondeur offert à M. et Mme T6 par l'une de leurs filles, qui ne suscitait pas au

départ un grand enthousiasme, M. T6 déclarant qu'il n'était « *pas particulièrement intéressé* », a fini par trouver son utilité : M. T6 reconnaît que « *maintenant, comme on a beaucoup de petits-enfants, on est plus intéressés d'avoir de leurs nouvelles* », si bien que le répondeur est devenu un objet usuel qu'ils emmènent avec eux lorsqu'ils vont passer quelques jours dans leur résidence secondaire.

Il arrive également qu'un objet technologique soit acquis dans un but bien précis et que l'usage effectif dépasse ce qui avait été anticipé. C'est parfois le cas pour le magnétoscope, acheté pour les petits-enfants et qui, une fois dans la place, est adopté par les grands-parents pour leur propre usage. M. et Mme T16, par exemple, expliquent que « *c'est nous qui l'avons acheté pour les petits-enfants, autrement, non, je ne voyais pas la nécessité pour nous non plus, mais maintenant, on s'en sert bien, maintenant, on... on apprécie quand même* » (Mme T16). Mme T1 affirme que lorsqu'elle a acheté un magnétoscope, cela n'était « *pas dans l'intention d'enregistrer quoi que ce soit, un feuilleton ou bien une émission, ah non, au départ, c'était pas ça* », mais exclusivement pour la fonction lecture, afin d'occuper ses petits-enfants en leur passant des cassettes vidéo. Il se trouve que l'usage est aujourd'hui beaucoup plus large que prévu : « *Maintenant, nous sommes les premiers à enregistrer, on... on regarde les programmes et on se dit : " Ben tiens, on choisit ça, ce soir, mais on va enregistrer autre chose... Pour une soirée, pour une soirée qu'y aura presque rien à la télé ". Oui, oui, et on regrette pas !* ». De la même façon, M. et Mme T17 ont initialement acheté le four à micro-ondes pour « *évoluer* » et pour se faire « *un plaisir* » ; M. T17 voyait là un moyen « *surtout pour réchauffer, quoi, au départ. Pour réchauffer le lait, le café, tout ça, quoi. Bon, après on a préféré prendre multi-fonctions, c'est quand même plus avantageux qu'uniquement un micro-ondes* ». Or, Mme T17, séduite et rassurée par la ressemblance du micro-ondes avec le four traditionnel, se l'est progressivement approprié<sup>54</sup>. Aujourd'hui, elle l'utilise de plus en plus fréquemment et aime à tester de nouvelles recettes : « *Plus qu'elle avance, plus qu'elle sait s'en servir* » remarque son mari.

Inversement, M. et Mme T2 se servent peu du magnétoscope qui leur a été offert par leurs enfants au moment de leur retraite. Non pas du fait d'une réticence quant à l'objet lui-même puisqu'ils avaient eux-mêmes envisagé de s'équiper, mais parce qu'ils ne trouvent pas le temps de consulter les programmes : « *On en aurait acheté un... Moi je... j'y pensais pas mal, parce que je me disais : " Ça me permettra d'enregistrer des choses " ... ce que finalement, je fais pas tellement* ». De la même façon, M. T6 a acheté un micro-ordinateur l'année où il a cessé son activité professionnelle « *pour rester dans le coup* » et il a suivi

quelques cours d'informatique, mais il reconnaît qu'aujourd'hui, « *ça me sert pas beaucoup* » : il utilise le traitement de texte pour certains courriers administratifs (« *surtout des problèmes d'assurance* ») et il lui arrive « *de temps en temps* » de faire ses comptes bancaires. Il faut voir, dans ces écarts entre usages effectifs et usages anticipés, une illustration du décalage qui existe entre projets de retraite et activités réellement développées (Paillat, 1989).

### ***Des usages personnalisés : ré-invention et détournements d'usages***

Dans la troisième édition de son ouvrage sur la diffusion des innovations, Rogers introduit un nouveau concept, celui de *ré-invention* : il reconnaît par là que les utilisateurs ont un rôle actif dans la définition des usages (Rogers, 1983). Par la suite, d'autres auteurs ont montré comment les appareils techniques étaient appropriés par les usagers, adaptés à leurs conceptions et représentations personnelles, intégrés à leur mode de fonctionnement familial (Perriault, 1989 ; Hirsch, 1992 ; Mollenkopf, 1995).

Notre matériau donne aussi à voir ce phénomène d'appropriation des usages. Qu'il nous suffise d'en donner quelques exemples. Le répondeur sert de filtre à Mme T1 qui « *n'aime pas le téléphone* » et peut ainsi ne pas répondre lorsqu'elle « *n'a pas envie d'écouter les autres* ». Le lave-vaisselle est utilisé par Mme T7 uniquement en mode rapide, après qu'elle a pré-lavé la vaisselle à la main, ce qui s'explique tant par des raisons économiques que par sa représentation de l'appareil, qui « *n'est pas une machine à détrit* » : « *Tirer par exemple de la... de la table, mettre avec tout... tout ce qu'y a dedans et euh... mettre ça dans le lave-vaisselle, je trouve que c'est pas propre* » explique-t-elle. M. et Mme T19, à qui leurs enfants ont offert un micro-ondes, lui ont trouvé une « niche d'usage » qui correspond parfaitement à leurs habitudes antérieures : ils l'utilisent pour « *réchauffer le café l'après-midi* » car ils ont trouvé que « *ça ne nuit pas au goût, c'est ça, c'est bien, parce que le café réchauffé, c'est pas toujours ça* ». Quant au téléphone portable, il est parfois utilisé non pas tant pour communiquer que pour se rassurer et pouvoir appeler en cas d'urgence.

La ré-invention des usages est parfois plus radicale : plutôt qu'à une adaptation de l'appareil technique aux logiques personnelles et familiales, on assiste à un véritable « détournement » de l'usage pour lequel il a été conçu : un ancien réfrigérateur, entreposé dans l'arrière cuisine « *au cas où* » peut devenir un placard (M. et Mme T5), un autre se

---

<sup>54</sup> Pour plus de développements sur ce cas, cf. le chapitre 3.

trouvé transformé en cave-à-vin (M. et Mme T11) ; un four de gazinière, désormais difficilement accessible du fait de problèmes d'arthrose, peut se voir assigné une fonction de rangement (Mme TV4) ; et le tambour d'une machine à laver se trouver métamorphosé en une machine à faire dégorger les coquillages (M. T7). Quant à la petite télévision en noir et blanc qui se trouve dans la cuisine de M. et Mme T5, elle ne diffuse plus d'images depuis qu'elle est tombée en panne, il y a quelques années, et n'est plus, aujourd'hui, qu'un vestige du passé, tellement intégré au décor qu'on ne pense pas à l'en soustraire.

### **L'ORIGINE DES « RUINES TECHNIQUES »**

Ce dernier exemple a le mérite d'attirer notre attention sur une catégorie d'objets technologiques dont le « détournement » de la fonction originelle apparaît particulièrement net puisqu'ils restent inutilisés. On peut parler, à leur propos, de « ruines techniques » et les rapprocher, pour l'analyse, des objets technologiques très rarement utilisés et qu'on qualifiera de « quasi ruines techniques ». Tous les objets inutilisés ne sont pas des ruines techniques, cependant : l'utilité de certains tient dans leur usage potentiel comme le portable de M. T9, avec lequel il ne téléphone jamais puisque c'est seulement « *une sécurité* » à laquelle il peut avoir recours en cas d'incident cardiaque pendant une promenade.

Les tableaux proposés en annexe donnent une idée de l'importance du phénomène : il est fréquent qu'un ou plusieurs des objets technologiques possédés – parmi ceux que nous avons retenus dans notre enquête – soient à l'état de ruine ou de quasi ruine technique. Pour comprendre comment ils ont pu connaître un pareil destin, il faut distinguer plusieurs cas de figure : certains objets ont été rejetés de façon explicite ; d'autres n'ont jamais été adoptés et n'ont jamais connu d'autre état que celui de ruine technique ; d'autres encore, utilisés autrefois, ne le sont plus aujourd'hui et semblent comme pris d'ensommeillement.

#### ***Des objets rejetés***

Après avoir été adoptée, nous dit Rogers, une innovation peut être volontairement délaissée, soit parce que lui est préféré une nouvelle innovation qui la dépasse (*replacement discontinuance*), soit parce qu'on n'en est pas satisfait (*disenchantment discontinuance*).

Dans notre corpus, la première forme est illustrée par l'abandon du Minitel par M. T4 maintenant qu'il dispose du programme Timtel sur son ordinateur multimédia, ou encore par

le non usage, quasi général, des platines pour disques vinyles, au profit du lecteur de cassette ou du lecteur de disques compacts. Il faudrait aussi évoquer le cas des anciens appareils techniques qui ont été remplacés par un modèle plus récent et qui, s'ils ne sont pas jetés ou donnés, viennent encombrer un placard ou le grenier : ainsi, M. et Mme T3, qui ont reçu récemment en cadeau un téléphone-répondeur, ont relégué l'ancien répondeur indépendant « *dans le placard* ».

Le rejet par insatisfaction apparaît également dans nos entretiens. Ainsi, Mme TV4 se montre mécontente de la radio que son fils lui a achetée pour remplacer la sienne qui ne fonctionnait plus très bien car le nouvel appareil ne permet pas de recevoir les petites ondes alors qu'elle aime écouter *Radio bleue*. Elle continue donc à utiliser son vieux poste : « *J'étais en colère, raconte-t-elle, quand j'avais dit, surtout, avoir les petites ondes, puis... j'aime bien, donc j'ai remis mon ancien là, il est branché sur Radio Bleue* ». Cependant, c'est le répondeur qui se trouve le plus souvent mis en cause. « *Je l'ai mis pendant 4-5 ans, mais je trouve que ça indispose les gens* » explique M. T4 qui a renoncé à le brancher suite à des remarques adressées par des amis. M. et Mme T8, eux, ont abandonné après plusieurs dysfonctionnements : « *On en a eu deux et tous les deux n'ont pas donné satisfaction. Au bout d'un certain temps, ils nous ont créé des ennuis... parce qu'ils prenaient des messages à moitié ou des messages indéchiffrables si bien que le correspondant croyait nous laisser son message et nous, nous n'étions pas en mesure de l'exploiter. Alors on en a eu assez, au bout de deux, on a arrêté les frais et on s'en passe* ». Quant à M. et Mme T16, déjà peu enthousiastes au moment où ils ont reçu le répondeur en cadeau, ils ont également rencontré quelques déboires : d'une part, Mme T16 regrette qu'un message qu'on lui avait laissé ait été perdu à cause d'une panne de courant ; d'autre part, elle explique que « *y'avait des bêtises, alors on a arrêté un petit peu et maintenant on n'en parle plus* ».

Comme le suggère ce dernier exemple, lorsque les usages sont hésitants et peu familiers, toute difficulté rencontrée peut conduire à un abandon de l'usage. M. T10 raconte ainsi la mésaventure de sa mère avec son système de télé-assistance, qui l'a incitée à y renoncer : « *Maman est tombée sur des gens indignes qui l'ont engueulée en disant : " Vous faites pas attention, vous faites des appels intempestifs, vous nous dérangez ! " Alors, elle a dit : " Je paie et on m'envoie promener ! ", bon elle a dit : " Qu'est-ce que c'est que ça, moi j'en veux plus hein ! " »*. Et Mme T6, qui se présente comme peu novatrice et déclare ne pas aimer tout ce qui est compliqué, n'a pas voulu remplacer sa carte bleue - dont elle se servait de temps en temps, mais assez peu - après qu'on la lui a volée. De la même façon, pour les objets technologiques de l'espace public, une mauvaise expérience lors des premiers contacts

avec l'appareil, alors que l'usage est encore balbutiant, peut avoir pour conséquence un renoncement définitif à l'utiliser, ou du moins une méfiance prolongée. M. T4 explique ainsi pourquoi il n'a que très rarement recours aux stations services avec paiement automatique : « *Je paie toujours mon essence par carte, mais je n'utilise pas les systèmes automatiques. Parce que je me suis retrouvé coincé une fois, la carte qui est restée coincée dans une... et il a fallu que je trouve une combine, que je la pousse pour qu'elle ressorte* ». De même, si Mme T10 se montre un peu réticente à utiliser envers les machines à timbrer et à peser de la Poste, c'est qu'elle a été échaudée par une mauvaise expérience : elle s'est trompée en l'utilisant et son correspondant a dû payer une surtaxe, sans que la Poste prenne en considération sa réclamation.

### ***Des objets pris d'ensommeillement***

Si les deux formes de rejet de l'innovation décrites par Rogers s'appliquent à une partie des ruines techniques repérées chez les personnes âgées de notre échantillon, elles ne suffisent pas à épuiser tous les cas de figure. L'innovation technologique peut, en effet, ne pas être victime d'un rejet explicite, lié à un usage peu satisfaisant, mais se trouver plutôt délaissée : autrefois utilisée, elle est aujourd'hui réduite à l'état de ruine technique. C'est que le contexte qui en soutenait l'usage a disparu et que la situation nouvelle n'est plus aussi favorable à son utilisation.

Le changement de contexte se produit d'abord au moment des transitions de vie : départ des enfants, retraite, veuvage. Sans approfondir ce point sur lequel nous aurons l'occasion de revenir plus longuement, on peut en proposer quelques illustrations. Le départ des enfants apparaît, par exemple, comme une transition périlleuse pour l'usage du lave-vaisselle ; il arrive aussi que de petits ustensiles de cuisine, comme le robot ménager, cessent leur service à ce moment-là et que la chaîne hi-fi, parfois laissée par les enfants, prenne un repos forcé. La cessation d'activité professionnelle est aussi l'occasion d'un changement dans le mode de vie qui laisse de côté certains objets technologiques : c'est parce qu'ils ont d'avantage de temps pour faire leurs courses et pour cuisiner que M. et Mme T9 ont abandonné les plats surgelés et n'utilisent quasiment plus leur four à micro-ondes. Mais c'est surtout lors du décès du conjoint que les ruines techniques sont nombreuses, qu'il s'agisse d'objets « familiaux » (tels le lave-vaisselle) dont il ne paraît plus utile de se servir, d'objets qui relevaient de l'usage exclusif du conjoint et qui ne peuvent être appropriés (comme la

voiture ou la perceuse électrique) ou même d'objets appartenant en propre au conjoint survivant (comme l'appareil photo) qui ne trouvent plus à être utilisés du fait des transformations dans le mode de vie et les activités pratiquées.

Il arrive aussi qu'un changement plus progressif, et donc plus difficile à référer à un événement précis du parcours de vie, conduise à un abandon de l'usage. On l'observe en particulier à propos des caméscopes et des appareils photos. Prenons le cas du caméscope que M. et Mme T8 ont acheté à la fin des années quatre-vingt, alors que c'était « *l'engouement* », à l'occasion du mariage de l'un de leurs enfants. S'ils l'ont « *beaucoup utilisé quand on l'a acheté* » (Mme T8), aujourd'hui « *on l'utilise pratiquement plus* » (M. T8). Pour expliquer pareille évolution, il faut sans doute évoquer plusieurs facteurs : le fait que les occasions de s'en servir ne sont plus aussi nombreuses – la période des mariages est passée, la plupart de leurs enfants ont aujourd'hui leur propre caméscope et filment eux-mêmes leurs enfants et « *à la limite ils nous le recopient* » (Mme T8) ; le départ du foyer parental du fils qui était le spécialiste du montage des films, sans que son père souhaite vraiment le remplacer dans cette tâche ; le fait qu'« *on s'en est un petit peu lassés* » (M. T8). Ce cas est exemplaire car il rassemble des facteurs d'évolution que l'on retrouve dans d'autres entretiens, tant pour le caméscope que pour l'appareil photo, et sur lesquels nous reviendrons : la « déléation » aux enfants de la tâche de prendre les images familiales ; la « lassitude » qui apparaît avec le temps et qui traduit souvent la difficulté à gérer les activités connexes que sont le rangement et le classement des photos ou le montage et le visionnage des films.

### ***Des objets jamais adoptés***

Certains objets technologiques deviennent enfin des ruines ou des quasi ruines techniques sans qu'ils aient été explicitement rejetés, sans non plus que leur usage ait été abandonné, mais simplement du fait qu'ils n'ont jamais été adoptés. C'est le cas de certains cadeaux qui ne sont jamais utilisés et dorment, neufs, dans un placard, mais aussi d'objets qui ont été achetés et dont l'usage effectif se trouve très en deçà de ce qui avait été imaginé. Plusieurs facteurs sont susceptibles d'expliquer pourquoi ces objets n'ont pas été adoptés : le fait qu'ils aient rencontré un faible « écho identitaire », un contexte défavorable, un environnement peu propice sont autant d'éléments qui peuvent s'opposer à ce que des appareils techniques se trouvent intégrés aux habitudes et deviennent usuels.

L'absence de signification identitaire de l'objet apparaît lorsque M. TV10 cherche à

expliquer pourquoi il utilise si peu son auto-radio : *« Je ne suis pas tellement sensible à la radio, si vous voulez, c'est... pour moi c'est pas une drogue en tous cas (...) On m'a offert quand je suis parti en retraite un, un autoradio, pratiquement je ne m'en sers jamais (...) Je n'aime pas... je n'aime pas quand je conduis être... le faire avec un bruit de fond ».*

Ajoutons que, dans cet exemple, au-delà de l'écho identitaire négatif (puisque M. TV10 est *« quelqu'un qui s'accommode assez volontiers du silence »*), le contexte est également peu favorable à l'utilisation de l'auto-radio : M. TV10 reconnaît en effet qu'il l'utiliserait plus volontiers s'il faisait de longs trajets, mais ceux-ci sont aujourd'hui peu nombreux. Nous avons vu plus haut d'autres cas où l'objet technologique n'apparaît pas vraiment utile ou trouve difficilement sa place dans le cadre du mode de vie adopté : M. et Mme T3 trouvent peu de temps pour utiliser leur magnétoscope et M. T6 a peu d'occasions de se servir de son micro-ordinateur.

C'est aussi l'environnement qui, parfois, contrarie l'appropriation de certains objets : ils ne trouvent pas leur place car d'autres objets sont déjà là, occupent l'espace et se trouvent intégrés dans les routines. La radio que M. T5 a reçu en cadeau au moment de son départ en retraite a ainsi été rangée à l'étage et *« n'a jamais été branchée »*, faute de pouvoir se faire une place dans la pièce principale, au rez-de-chaussée, entre les deux radios (réglées sur les deux stations de prédilection de M. et Mme T5) et la mini-chaîne (qui est, elle-même, peu utilisée). Quant au tournevis électrique de M. TV10, il n'est jamais parvenu à s'imposer face à son concurrent mécanique qui avait l'avantage de l'antériorité : *« J'ai un tournevis électrique... Si j'ai bonne mémoire, il m'a été offert quand je suis parti en retraite, je ne m'en suis jamais servi. Je ne m'en suis jamais servi parce que... je ne sais pas pourquoi... j'ai tellement l'habitude du tournevis à main que, instinctivement, je le reprends ».*

## **LES VARIATIONS TEMPORELLES ET SPATIALES DES USAGES**

Ainsi va l'évolution des usages : certains objets technologiques parviennent à imposer leur présence alors que d'autres demeurent esseulés. Rien n'est jamais inéluctable, cependant : nous avons signalé le cas d'objets délaissés après avoir été utilisés pendant des années et il en est d'autres qui, à l'inverse, « revivent » après une longue période de faible activité, comme la télévision que M. TV10 regarde depuis sa retraite alors qu'il n'en avait pas le temps auparavant. Une fois usagés, les objets technologiques peuvent aussi entamer une seconde « carrière » s'ils sont cédés à une autre personne - il n'est pas rare qu'ils circulent

alors à l'intérieur de la parentèle<sup>55</sup> - ou s'ils sont transformés et détournés de leur fonction originelle. Il arrive aussi qu'ils se déplacent dans l'espace domestique, par exemple lorsqu'une acquisition nouvelle relègue l'ancien appareil, encore en état de marche, dans une autre pièce de la maison où il sera utilisé de façon plus ponctuelle : le vieux réfrigérateur se retrouve ainsi à la cave et l'ancienne télévision dans la chambre à coucher.

Les objets ont donc, comme les humains, un « parcours de vie » et il est possible de retracer leur biographie (Kopytoff, 1986). Si notre matériau ne nous permet pas d'effectuer pareille reconstitution, il donne à voir certains rythmes de la vie des objets qui participent à la dynamique des usages : leurs variations temporelles, sur la journée, la semaine, et aussi sur l'année. Il apparaît alors que la vie des objets reflète et, dans le même temps, structure la vie de ceux qui les détiennent et les utilisent.

### ***Les rythmes quotidien et hebdomadaire des usages***

Il existe tout d'abord un rythme quotidien – et hebdomadaire – de l'usage de certains appareils techniques, qui occupent de façon privilégiée tel ou tel moment de la journée ou de la semaine. C'est plus particulièrement le cas de la radio et de la télévision qui, non seulement, remplissent une partie du temps, mais accompagnent aussi diverses activités et se trouvent ainsi intégrés aux routines quotidiennes et hebdomadaires. L'utilisation régulière de ces appareils est importante car elle contribue à la structuration du temps ; structuration du temps qui présente aussi une dimension spatiale puisqu'elle est solidaire des déplacements effectués dans l'espace domestique. C'est ce qu'il est possible d'observer sur les deux exemples suivants.

Le matin, M. et Mme T13 écoutent la radio : « *la première chose que je fais le matin en descendant, c'est d'allumer le poste de radio* » explique M. T13, et le poste fonctionne toute la matinée car son épouse l'écoute en vaquant à ses occupations ménagères (alors que lui se trouve souvent, pendant ce temps-là, au jardin). C'est le rythme très régulier de l'usage qui explique que les autres postes de radio de la maison ne soient pas utilisés, ni celui du radio-réveil (ils n'écoutent jamais la radio dans leur chambre), ni le tuner de la chaîne hi-fi. « *On pourrait la faire marcher aussi, elle va peut-être même mieux* » reconnaît Mme T13, mais les qualités techniques de la radio de la chaîne hi-fi ne peuvent compenser le handicap géographique qui est le sien : elle se trouve dans le salon, alors que c'est la cuisine qui est la

---

<sup>55</sup> Nous développerons la question du déplacement des objets au sein de la parenté dans le chapitre 8.

pièce privilégiée pendant la matinée. Et, lorsque le centre de gravité des activités bascule vers le salon – l’hiver du moins, car, aux beaux jours, M. et Mme T13 sortent souvent l’après-midi -, l’heure de la radio est passé et ils préfèrent écouter de la musique, en particulier le dimanche après-midi. Quant à la télévision, elle est allumée « *surtout le soir. On l’utilise enfin dans la journée, quelques instants pour les infos, et puis le soir, oui, c’est tout* ». Ainsi, comme dans beaucoup d’autres entretiens, radio, télévision (et chaîne hi-fi) accompagnent et balisent le parcours quotidien de M. et Mme T13 à l’intérieur de la maison.

Cette fonction de partition du temps assurée par les différents médias domestiques est particulièrement nette pour les personnes veuves qui vivent seules et sortent peu. C’est, par exemple, le cas pour Mme TV2 qui, au réveil, vers six heures, allume le petit poste de radio de sa chambre « *pour écouter les nouvelles* » sur RTL, puis va dans sa cuisine où l’attend un second poste, réglé pour capter une radio locale et qui « *va jusqu’à temps que je mets le télé dans les 11 heures et quelque chose* ». Après avoir mangé en regardant la télévision dans la cuisine, elle se repose dans le salon et écoute « *souvent une heure* » un troisième poste de radio, réglé sur une autre fréquence locale. Elle sort ensuite, en semaine, et après être rentrée, allume, vers 18H30, le poste de télévision de la cuisine devant lequel elle dîne, puis l’éteint avant de mettre en route, vers 20H00, l’autre poste de télévision situé dans le salon. Quant au dimanche, son caractère particulier par rapport aux autres jours de la semaine se marque aussi à travers une utilisation différente des objets technologiques de l’espace domestique : « *le dimanche, y’a rien ici [dans la ville où elle habite], le dimanche, c’est triste, donc je fais aller ma télé. Jusqu’à temps que ma fille elle vient et puis après on va faire un tour* ».

### ***Les variations annuelles des usages***

D’autres objets, les mêmes parfois, connaissent une variation annuelle, un cycle saisonnier de leur usage : pour M. T6, comme pour d’autres, la télévision est « *l’objet de l’hiver. En été, là, on regarde pratiquement jamais* » et Mme T7 indique que « *le sèche-linge, c’est plus pour l’hiver* ». Il apparaît très nettement, dans la plupart des entretiens réalisés avec les retraités les plus jeunes, que leur vie sociale est soumise à des variations saisonnières : elle se trouve, en effet, scandée par les vacances scolaires, qui constituent les moments forts de la sociabilité familiale, et aussi, pour certains d’entre eux, par les déplacements entre résidence principale et résidence secondaire. Les objets technologiques suivent ces variations saisonnières et vivent au rythme de leurs propriétaires.

Tout d'abord, la maison des grands-parents s'anime lorsque les enfants et les petits-enfants sont là, non seulement du fait de leur présence, mais aussi parce que certains objets s'éveillent alors. C'est ainsi que le lave-vaisselle - qui reste parfois inutilisé le reste de l'année - reprend du service, que le magnétoscope, acheté pour occuper les petits-enfants, trouve sa pleine utilisation, que le lave-linge augmente ses cadences, que la lampe halogène sort de l'atonie que certains lui imposent d'ordinaire pour des raisons d'économie. C'est aussi le moment où les grands-parents mettent en route le réfrigérateur et le congélateur d'appoint. A l'inverse, d'autres objets – comme la télévision - prennent une place moins importante dans l'existence : « *Quand on se retrouve seuls entre deux venues d'enfants, on regarde les infos mais sinon, pendant l'été, on peut dire qu'on ne regarde pas* » déclare Mme T8 ; « *Quand on est tous là, vraiment, je regarde pas la télé et je n'y pense absolument pas. Mais quand on est que tous les deux, la vie est différente parce que c'est vrai qu'on a moins de choses à faire. Ben le soir, ça meuble la soirée* » note, à son tour, Mme T10.

Dans notre corpus, sept couples de retraités (sur les vingt et un interrogés) et deux personnes veuves sont propriétaires d'une résidence secondaire<sup>56</sup>. Plusieurs recherches ont montré que ces « jeunes retraités » développent des pratiques de mobilité importantes (Cribier 1995 ; Haicault, Mazzella, 1997)<sup>57</sup> et que celles-ci contribuent à créer un cadre temporel (Bonnet, 1990). Or, les objets technologiques participent à cette mobilité et circulent entre résidence principale et résidence secondaire. Pour certains objets, il s'agit d'un déplacement définitif puisqu'ils quittent le logement principal pour venir équiper la maison de campagne, souvent à l'occasion de l'achat d'un appareil neuf qui vient prendre leur place dans le logement principal. C'est ainsi que M. et Mme T10, dont la résidence secondaire est éloignée, ont décidé d'y laisser leur ancienne voiture lorsqu'ils l'ont remplacée, quelque temps après leur retraite, afin de pouvoir s'y rendre en train tout en disposant d'un véhicule sur place. Et M. et Mme T14, après avoir acheté un nouveau magnétoscope, ont « *porté l'ancien à B.* [où se trouve située leur résidence secondaire] » ; c'est d'ailleurs de cette façon qu'ils ont progressivement équipé leur résidence secondaire, puisque « *tout ce qui est vieux, on le porte là-bas* ». Pour d'autres objets, la migration est de plus courte durée puisqu'ils accompagnent leurs propriétaires dans leurs va-et-vient et se montrent aussi mobiles qu'eux. Ce type de pratique semble particulièrement intense lorsque les deux résidences sont proches. Il en est

<sup>56</sup> Les couple propriétaires d'une résidence secondaire sont surreprésentés dans notre échantillon : en 1993, 16 % des couples dans lesquels l'homme est âgé de plus de 65 ans possèdent une résidence secondaire. C'est aussi le cas de 6 % des hommes seuls de plus de 65 ans et de 7,5 % des femmes seules de plus de 65 ans (Monteiro, 1995, tableau 24).

<sup>57</sup> F. Cribier indique qu'en 1987, plus du quart des retraités Parisiens passaient plus de trois mois par an hors de

ainsi pour M. et Mme T8 qui séjournent tous les week-end (en plus des vacances scolaires) dans leur résidence secondaire, située à une trentaine de kilomètres de leur lieu d'habitation principal. Lorsqu'ils y vont tous les deux, pour la fin de semaine, ils emportent le lecteur de disques compacts et des cassettes. Mais, pour un long séjour, le déménagement est plus important : ils prennent avec eux, en plus du lecteur de CD, un grand nombre de petits appareils électro-ménagers - grille-pain, appareil à raclette, friteuse -, la télévision et parfois le magnétoscope. Cependant, pour ce dernier, le transfert est saisonnier, comme l'explique Mme T8 : « *On l'a fait au moment de Pâques, parce que, à Pâques, il fait pas toujours beau et que bon, quand ils [les petits-enfants] sont enfermés à la maison et qu'ils peuvent pas sortir, quand on peut couper une demie heure par un dessin animé, ça passe un peu la journée. Mais pendant l'été, on le transporte pas parce qu'il fait beau* ».

En regard de ce mode de vie soumis à de fortes fluctuations au cours de l'année, celui des retraités plus âgés apparaît plus monotone. Les petits-enfants ont grandi et leurs visites se font plus ponctuelles. Leur présence prolongée n'égaye plus la vie de leurs grands-parents et ne fait plus revivre les objets qui, en leur absence, hibernaient : l'adolescence des petits-enfants marque la fin de l'âge d'or des grands-parents, que les relations se distendent lorsque les petits-enfants grandissent (Cribier, 1992 ; Attias-Donfut, Segalen, 1998). D'autre part, parce que les retraités qui, dans notre corpus, sont âgés de plus de 70 ans, sont veufs, ne disposent pas tous d'une voiture et ont rarement une résidence secondaire. Peut-on soutenir alors qu'entre nos deux échantillons (les couples de retraités sexagénaires, d'une part ; les veufs et veuves, septuagénaires pour la majorité d'entre eux, d'autre part), on passe d'un rythme organisé par les visites des petits-enfants et les aller-retour entre résidence principale et résidence secondaire à un autre scandé par les médias domestiques, radio et télévision ? Il est certain que c'est un tel mouvement d'ensemble qui se dégage et que l'avance en âge se traduit par une réduction de la mobilité et un repli sur l'espace domestique (Barthe, Clément, Drulhe, 1988). Mais ce schéma très général ne rend pas compte, bien sûr, de la diversité des modes de vie. Tous les couples de jeunes retraités n'ont pas de résidence secondaire, certains sont peu mobiles, et tous n'ont pas non plus de petits-enfants<sup>58</sup>. Quant aux personnes veuves, elles ne sont pas toutes repliées chez elles, entre radio et télévision : certaines sont tournées vers l'extérieur, voyagent ou sont investies dans des activités associatives ; quelques-unes se lancent dans une nouvelle aventure conjugale. Dans ce dernier cas, les nouveaux conjoints

---

la capitale.

<sup>58</sup> Rappelons que nous nous sommes efforcés de rencontrer des couples ayant des petits-enfants et que seuls M. et Mme T15 ne sont pas grands-parents. Des données nationales indiquent que 70 % des 60-64 ont au moins un petit-enfant (Attias-Donfut, Segalen, 1998, graphique 7).

conservent parfois leurs deux logements et partagent leur temps entre eux : cette alternance domestique constitue une nouvelle scansion du temps et les objets technologiques peuvent retrouver alors une occasion de migrer (Caradec, 1996b).

## PROBLEMES DE COMPATIBILITE ET FAMILIARISATION

Rogers s'est montré peu sensible au lien qui se construit progressivement entre l'utilisateur et l'innovation qu'il adopte : il ne l'aborde que rapidement, lorsqu'il note les convergences entre son approche et la théorie de l'apprentissage social développée par A. Bandura qui, elle aussi, met en avant le rôle joué par les autres, à travers l'observation et l'imitation de leur façon de faire (Rogers, 1983, pp. 304-307). Aussi allons-nous abandonner maintenant le modèle qui a été pour nous le fil conducteur des deux chapitres précédents. Si ce guide était imparfait, le chemin sur lequel il nous conduisait était sûr et nous permettait de voir ce vers quoi il négligeait d'orienter notre regard : c'est ainsi que nous avons pu observer - grâce à lui et en nous écartant du récit d'adoption des innovations qu'il nous proposait - le caractère finalement assez peu délibératif de bien des acquisitions ou l'importance des cadeaux pour l'équipement en objets technologiques des personnes à la retraite. Mais les réalités dont nous voulons maintenant rendre compte sont trop éloignées des préoccupations de Rogers et il nous faut puiser à d'autres sources.

C'est la perspective développée par N. Dodier dans *les Hommes et les Machines* qui va maintenant inspirer notre propos. Sans reprendre la totalité de son approche qui se situe dans le contexte bien particulier du travail industriel, si différent du monde domestique<sup>59</sup>, nous voudrions lui emprunter l'idée selon laquelle « le fonctionnement des ensembles techniques passe par la production continue de compatibilités entre les êtres ». Cette idée s'inscrit elle-même dans la filiation de la sociologie des « réseaux socio-techniques » de M. Callon et B. Latour dont l'un des postulats consiste à ne pas accorder un statut différent, dans l'analyse

---

<sup>59</sup> Ainsi, son hypothèse centrale de l'existence d'une « solidarité technique » qu'il définit comme « une forme de solidarité spécifique, celle qui se forge en l'occurrence entre les humains lorsque ceux-ci ont pour visée commune de faire fonctionner des ensembles techniques » (Dodier, 1997, p. 96) et qui est « le fait sociologique majeur lié à la technique » (Dodier, 1995, p. 91) est spécifique au monde industriel, le monde domestique n'étant pas régi par cet objectif de faire fonctionner des machines. Il n'en reste pas moins qu'on est parfois amené, dans un cadre domestique, à utiliser des appareils techniques, et que la perspective proposée par N. Dodier nous paraît alors éclairante.

sociologique, aux « actants » humains et non humains. Si bien que les « êtres » dont parle Dodier sont aussi bien des personnes que des objets et que « la compatibilité peut concerner des objets les uns par rapport aux autres. Mais elle peut aussi mettre en relation des humains et des non humains » (Dodier, 1995, pp. 49-50). Cette idée de la possible discordance entre les êtres et d'une production de compatibilités entre eux nous semble pouvoir s'appliquer à l'espace domestique et éclairer les relations entre personnes âgées et objets technologiques. Elle peut se décliner selon trois modalités : la question des compatibilités et incompatibilités entre objets technologiques ; la production de compatibilités entre humains grâce à un objet technologique ; la production de compatibilités entre un humain (âgé) et un objet technologique.

## **PRODUCTION DE COMPATIBILITES ENTRE OBJETS DISCORDANTS**

Certains objets s'accordent difficilement entre eux. L'incompatibilité peut être technique ou matérielle lorsque deux systèmes ne sont pas faits l'un pour l'autre et que le fonctionnement de l'un contrarie celui de l'autre ; elle peut aussi résulter de la disposition spatiale des objets. Ces problèmes de compatibilité ne sont pas, nous l'allons voir, sans conséquences sur les usages

### ***Incompatibilités techniques et physiques***

Il est tout d'abord des systèmes techniques qui combinent plusieurs fonctions et associent différents dispositifs dont la cohabitation ne va pas sans problèmes. C'est le cas de l'ensemble téléphone-répondeur lorsque le répondeur est réglé de telle façon qu'il se déclenche trop rapidement après la première sonnerie du téléphone. Mme T7 explique ainsi qu'elle ne laisse pas son répondeur branché lorsqu'elle se trouve à la maison – ce qui fait qu'elle oublie parfois de le mettre en marche quand elle sort - parce qu'il se déclenche après la deuxième sonnerie et gêne alors le début des conversations. Confrontée au même problème, Mme T9 a recours à une autre solution pour assurer la compatibilité du système téléphone-répondeur : elle se « précipite » pour décrocher, « autrement il se met en route tout de suite ce répondeur », ce qu'elle n'apprécie guère puisqu'elle confie que « si j'étais seule, je le supprimerais ». Notons que si leurs tactiques sont différentes, Mmes T7 et T9 se soumettent toutes deux aux exigences du système technique et « plient » devant lui pour en permettre le

bon fonctionnement : plutôt que de régler le répondeur afin qu'il se déclenche plus tardivement, elles gèrent la difficulté par une adaptation de leur usage aux contraintes de l'appareil technique tel qu'il leur a été livré<sup>60</sup>. Dans le cas de Mme T9, le problème technique est, en fait, plus complexe puisque, sur l'ensemble téléphone-répondeur est venu se greffer l'alarme de la voisine, M. T9 ayant accepté d'aller voir ce qui se passe en cas d'incident. Or, bien que l'alarme soit censée s'arrêter dès que M. ou Mme T9 décroche le téléphone, « *quelquefois son alarme se déclenche pour rien, et puis 'brout', tout le répondeur est saturé* » explique M. T9. Il arrive aussi que l'incompatibilité technique se produise avec un système extérieur dont les concepteurs n'ont pas imaginé que ses usagers pouvaient ne pas être équipés pour l'utiliser : Mme T16 raconte ainsi que, lorsque son mari s'est retrouvé au chômage, en 1988, il lui a fallu appeler les ASSÉDIC car « *je voulais un renseignement, et puis... 'appuyez sur la touche...' , je regarde... je raccroche et puis je lui dis [à son mari] : 'Ecoute, il faut appuyer sur un touche, moi je vois pas, hein', c'est vrai, je savais pas qu'il y avait des postes comme ça, et puis je dis, je vais retéléphoner, on ne sait jamais, et de nouveau le répondeur !* » ; en désespoir de cause, elle se tourne vers sa fille qui lui explique qu'avec son téléphone à cadran, elle ne peut effectuer l'opération et prend son numéro de dossier pour demander le renseignement à sa place.

Dans d'autres cas, ce sont les caractéristiques physiques d'un objet qui s'accordent difficilement avec celles d'un autre : ainsi, M. TV10 n'imagine pas acheter de sèche-linge car, explique-t-il, « *je ne saurais pas trop où je le mettrais parce que j'ai pas beaucoup de plan de travail donc je devrais pouvoir... il y a l'armoire, je devrais pouvoir le mettre sur le... sur le lave vaisselle, sur le lave linge mais c'est un lave linge, j'ai eu tort de l'acheter avec un couvercle au dessus. Si je devais le remplacer, je le prendrais à plat avec le hublot devant ce qui me permettrait de mettre effectivement, pourquoi pas, un micro-ondes* ». Dans le même ordre d'idée, un objet peut ne pas être ajusté à son environnement, ce qui conduit à rejeter l'objet mal adapté ou à en transformer le voisinage. La première solution a été adoptée par M. et Mme T2 qui, au moment où ils ont changé de voiture, après la retraite, en ont achetée une « *plus petite parce que le garage était... qu'on avait jamais voulu agrandir, bon ben, avec la 405, c'était juste pour passer autour* ». M. et Mme T7, eux, ont préféré la seconde : après avoir reçu en cadeau un lave-vaisselle, ils ont entrepris d'« *améliorer la cuisine* » car leurs enfants, qui le leur ont offert, n'avaient pas pensé qu'« *il fallait dans la cuisine qu'on change notre évier, qu'on change beaucoup de choses* ».

---

<sup>60</sup> On voit là l'importance des réglages initiaux qui risquent, dans bien des cas, de s'avérer définitifs.

### *Incompatibilités spatiales*

Nous avons évoqué, à plusieurs reprises, la question de la place occupée par les objets dans l'espace domestique et, en particulier, la position qu'ils occupent les uns par rapport aux autres. Cette question de la matérialité des objets, de leur disposition dans l'espace domestique est au cœur de l'approche des ethnologues de la culture matérielle (Derèze, 1989 ; Segalen, Bromberger, 1996) ; elle est aussi soulignée par certains spécialistes des médias qui invitent à ne pas négliger l'*objectivation* des objets, c'est-à-dire leur disposition physique à l'intérieur de la maison (Silverstone, Hirsch, Morley, 1992).

Cette objectivation retentit sur les usages. Elle est ainsi au principe de l'éviction de certains objets qui, ne trouvant pas leur place dans un environnement déjà saturé d'objets du même type, deviennent des ruines techniques<sup>61</sup>. Il est aussi des cas où deux objets placés à proximité se trouvent en situation de concurrence et où l'un réduit l'autre au silence. Dans le salon de M. et Mme T10, par exemple, l'usage de la chaîne hi-fi souffre du voisinage de la télévision : M. T10 a l'habitude d'allumer la télévision lorsqu'il se trouve au salon, qu'il la regarde ou qu'il lise son journal ; son épouse le regrette un peu, estimant que « *dans certaines maisons où ils mettent une musique d'ambiance et tout, c'est vrai que j'apprécie, j'aime ça* », mais elle reconnaît qu'« *étant donné que la télé est branchée, on perd, on a perdu complètement l'habitude* ». Un cas particulier de cohabitation difficile, plusieurs fois mentionné dans les entretiens et qui est d'autant plus intéressant que l'association n'est pas l'effet d'une disposition spatiale singulière, mais se trouve aujourd'hui couramment intégrée dans l'offre industrielle, nous est fourni par l'auto-radio et la voiture : « *Y'a quinze jours, raconte, par exemple, M. T14, en revenant de B. [leur résidence secondaire], on avait l'auto-radio... une symphonie. Bon ben, on entendait bien les passages forts, mais après les passages piano, on entendait plus rien. Alors, si on monte pour écouter le passage piano, après le passage plus fort, c'est trop fort* ».

Certains objets étendent ainsi leur influence au-delà de leur enveloppe matérielle et disposent d'un « espace utile »<sup>62</sup> qui peut empiéter sur celui d'un autre objet. Il est parfois possible de réduire cette zone d'influence en ayant recours à un adjuvant technique, comme a dû le faire Mme T7 pour son orgue électronique qui s'accordait mal avec la télévision située dans la pièce voisine - elle a acheté un casque. D'autres solutions sont moins efficaces, comme le suggère le dialogue suivant entre M. et Mme T8 :

<sup>61</sup> Cf. chapitre 5.

<sup>62</sup> Goffman propose cette notion dans sa description des droits individuels qui s'exercent sur un « territoire »

- M. : *la chaîne, puisque je peux m'isoler, je m'enferme dans mon bureau, je ne gêne personne, donc je peux mettre les baffles.*
- Mme : *Oui, c'est toi qui le dis, parce que j'entends ta musique d'un côté, celle de Benoît [leur plus jeune fils, qui vit encore avec eux] de l'autre, et moi si je mets Pierre Bachelet à côté, c'est pas du tout la même chose [elle rit].*

## **PRODUCTION DE COMPATIBILITES ENTRE HUMAINS DISCORDANTS**

S'il est des objets peu compatibles, les humains peuvent aussi présenter quelques discordances qui apparaissent à l'occasion de l'usage d'un appareil technique. C'est ce que donnent à voir nos entretiens, dans le cas particulier des relations conjugales. Ces discordances sont d'abord physiques et peuvent rendre difficile l'utilisation commune d'un même appareil. Les désaccords peuvent aussi concerner les goûts et provoquer une individualisation des usages, dans la mesure cependant où cette individualisation ne contrevient pas aux normes du fonctionnement familial et aux exigences de l'être-ensemble : les relations conjugales sont faites de proximité et de distance et les objets technologiques peuvent se trouver pris dans la tension entre autonomie individuelle et appartenance au collectif conjugal.

### ***Des discordances physiques***

M. T7 souffre, nous l'avons vu, de difficultés auditives. Aussi, lorsqu'il regarde seul la télévision - pendant que son épouse termine la vaisselle ou regarde une émission différente sur le poste de la cuisine -, il monte le son. Du moins montait-il le son, car ses enfants viennent de lui offrir, pour son anniversaire, un nouveau téléviseur qui se trouve muni d'un casque. Cette nouvelle installation technique permet à M. et Mme T7 de regarder ensemble la télévision tout en permettant à chacun de fixer le volume sonore qui lui convient : M. T7 met son casque alors que son épouse écoute le son en externe grâce à l'adaptateur qu'elle a acheté dans ce but. Si deux adjuvants techniques - le casque et l'adaptateur - ont permis la réunion non conflictuelle de M. et Mme T7 devant le poste de télévision, une difficulté du même type perdure lorsqu'ils se trouvent tous deux dans la voiture. Ils l'évoquent dans le dialogue suivant :

---

(Goffman, 1973). Nous en étendons ici l'usage aux non-humains.

- M. : *Des fois, on l'utilise [l'auto-radio], mais c'est trop fort (...) Alors comme c'est trop fort - pour moi, pour moi, il faut que je mette assez fort parce que y'a déjà le bruit de la route, plus comme j'ai pas beaucoup d'audition, alors je mets le bouton un peu plus fort -, ça plaît pas à Madame, parce que, en conduite...*
- Mme : *Non, je n'aime pas.*
- M. : *Elle aime pas, elle aime pas entendre ce bruit-là.*
- (...)
- Mme : *Si, moi je veux bien, mais pas une musique... Dans la voiture, moi, si je conduis, je n'aime pas avoir une musique forte.*

### ***Individualisation et conjugalisation des usages***

De même que les discordances physiques entre conjoints trouvent, parfois, une solution grâce à un équipement technique adapté, les désaccords qui existent dans les goûts peuvent être résolus par l'apparition dans l'espace domestique d'un nouvel objet technologique : il est ainsi possible d'individualiser certains usages. Cette individualisation rencontre cependant des limites : elle doit composer avec l'impératif d'« être ensemble » qui caractérise la vie conjugale et qui se manifeste par le désir de maintenir ou de développer la dimension collective de certaines activités.

Un premier exemple d'individualisation de l'usage d'un appareil technique nous est donné par l'orgue de Mme T7 : si elle a acheté un casque, c'est non seulement pour ne pas couvrir le bruit de la télévision, mais aussi parce que son mari - qui déclare préférer l'accordéon - « *n'aime pas entendre* » le son de l'orgue. Cependant, les désaccords les plus fréquents concernent la télévision. Le tiers des couples de notre corpus se sont équipés, après la retraite, d'un second poste de télévision. Il s'agissait pour eux de gérer les désaccords dans le choix des programmes et, souvent, de permettre aux épouses, d'échapper aux émissions sportives appréciées de leur conjoint. Ainsi, M. et Mme T20 ont acheté, il y a deux ans, une seconde télévision, qu'ils ont placée dans leur chambre car, comme l'explique M. T20 « *moi, j'aime bien le football, ma femme, non. Alors, si y'a un beau film en même temps qu'il y a un match à la télé, alors comme ça, on est tranquilles chacun de son côté* ». De même, les enfants de M. et Mme TV9 avaient offert à leur mère, à l'époque où leur père vivait encore, un petit poste de télévision « *parce que mon mari, il regardait beaucoup le sport. Alors ils ont dit " Ben comme ça, toi aussi, tu pourras regarder autre chose que le sport "* ». Quant à M. et Mme T7, ils ont acheté un second poste de télévision en 1982, à l'occasion d'une coupe du Monde, puis sont restés quelque temps avec une seule télévision après que leur poste principal est tombé en panne. Mais, ils ont rapidement constaté qu'il leur était difficile de vivre avec un seul appareil « *parce qu'après, ça fait des heurts entre le couple. Alors, il fallait modifier ces*

*heurts-là* » explique M. TV7 avant de préciser : « *C'est là qu'on a dit : " Chacun sa télé "* ». Aujourd'hui, Mme TV7 dispose du poste de la cuisine où elle aime regarder certains feuillets alors que son mari utilise exclusivement celui qui se trouve au salon. Dans ce couple, on observe une forte individualisation de l'écoute. C'est le cas également pour M. et Mme TV21 qui n'ont pas du tout les mêmes goûts, expliquent que « *depuis qu'on est retraités, il a fallu deux télé* » et qui s'exclament de concert : « *Oh oui, le soir, chacun sa télé !* ».

Ces cas apparaissent cependant assez peu fréquents. Il ne suffit pas d'être équipé de deux postes de télévision pour que se développent des usages nettement individualisés. Le plus souvent, le second poste sert plutôt d'appoint et se trouve utilisé de façon ponctuelle, la soirée étant considérée comme un moment conjugal qui réclame que les conjoints ne soient pas séparés dans des pièces différentes de la maison. Dans une autre enquête, nous avons ainsi rencontré un couple de retraités dont les activités étaient assez différentes en soirée mais qui tenaient à « *être dans la même pièce* » : « *On lit chacun dans son coin, on écoute de la musique, il arrive même, c'est assez rare mais ça arrive, que ma femme regarde un film et moi je mets mon casque et j'écoute France Musique ou France Culture ou une disquette [un CD]* » expliquait le mari. C'est cette norme du fonctionnement conjugal selon laquelle les conjoints se doivent d'être rassemblés en soirée, norme apparemment très répandue chez les couples de retraités, qui explique que la télévision offerte l'an dernier par les enfants de M. et Mme T16 à leur mère, en prévision de la Coupe du Monde de football soit, en fait, très peu utilisée, le couple ayant conservé son habitude de regarder la télévision ensemble. Effet inattendu de cette acquisition, ce sont les relations intergénérationnelles qui, plutôt que les relations conjugales, s'en sont trouvées facilitées : « *Quand ils sont en vacances, que je nettoie, parce que j'ai un petit bonhomme, François, si j'ai le malheur de dire, un autre jour que vendredi, que je vais laver, " Ben, on n'est pas vendredi, mamie, c'est le vendredi que tu nettoies ! "* Alors donc, il va en haut, et puis il regarde la télé, comme ça, on est tranquilles ». Le refus d'une trop forte individualisation peut aussi dissuader d'effectuer certains équipements. Toujours dans le cas de M. et Mme T16, lui - qui aime beaucoup le sport - serait tenté par l'achat d'une parabole, mais il a préféré y renoncer de peur que cela ne fasse « *des histoires* » : il pressent qu'il serait alors davantage incité à regarder des émissions sportives qui n'intéressent pas son épouse et que celle-ci devrait alors suivre son propre programme dans la chambre, ce qu'ils ne souhaitent ni l'un, ni l'autre.

Certains appareils techniques sont aussi préférés à des objets concurrents car, contrairement à eux, ils autorisent un usage collectif. C'est ainsi que M. et Mme T20 utilisent

leur téléphone filaire plutôt que le téléphone sans fil que leurs enfants leur ont offert car le premier a un haut-parleur dont n'est pas équipé le second : « *Quand mon mari téléphone, que c'est ma fille ou n'importe, je trouve qu'on peut profiter à deux de la conversation tandis que, sans fil, y'a qu'une personne qui peut profiter de la conversation* » explique Mme T20 tandis que son mari regrette que l'appareil qu'ils ont reçu en cadeau n'offre pas d'avantage de possibilités : « *On aurait préféré mettre plus, nous, même on aurait pris directement mains libres* » déclare-t-il. C'est l'absence de cette même fonction « mains libres » sur le poste téléphonique qui a incité M. T10 à en acheter un autre car il avait le sentiment d'être exclu des conversations avec ses enfants et ses petits-enfants : il peut désormais se tenir derrière son épouse, entendre ce qui se dit et participer, lui aussi, à la discussion.

## **PROBLEMES DE COMPATIBILITE ET PROCESSUS DE FAMILIARISATION ENTRE HUMAINS ET OBJETS**

Les ethnologues et les sociologues qui s'intéressent aujourd'hui aux objets parlent, pour désigner la relation qui se construit avec eux, d'« appropriation » (Miller, 1996 ; Silverstone, Hirsch, Morley, 1992), de « familiarisation » (Thévenot, 1994 ; Kaufmann, 1997), de « dynamique de coordination » (Thévenot, 1994) ou encore de « domestication » (Berg, 1997). En utilisant ces termes plutôt que celui d'apprentissage, il s'agit pour eux d'insister sur un double aspect : d'une part, le processus en question ne consiste pas seulement en une initiation aux règles d'utilisation de l'objet, mais d'abord en une « négociation mutuelle entre les appareils et les usagers » (Berg, 1997) au cours de laquelle se mettent en place des « repères personnalisés » (Thévenot, 1994) ; d'autre part, ce processus de familiarisation ne passe pas seulement par l'esprit, mais aussi - et même surtout, selon certains auteurs - par le corps (Kaufmann, 1997). On peut considérer que la « familiarisation » constitue un cas particulier de « production de compatibilités ».

Il arrive, en effet, qu'objets (technologiques) et humains (âgés) rencontrent des problèmes de compatibilité, de nature physique ou symbolique. Cependant, sauf dans les cas d'incompatibilité radicale ou d'indifférence, s'instaure entre eux un processus de familiarisation, qui n'est pas irréversible puisqu'il peut aussi y avoir « dé-familiarisation ». Au cours de ce processus de familiarisation, d'autres humains ou d'autres objets peuvent intervenir, en tant que médiateurs.

### ***Incompatibilité physique, incompatibilité symbolique***

La familiarisation, avons-nous dit, peut suivre deux voies : celle du corps – l’objet étant alors intégré dans des routines sans qu’il y ait appropriation consciente – et celle de l’esprit – l’objet étant alors porteur d’un « sens explicite » (Kaufmann, 1997). De la même façon, l’incompatibilité entre humains (âgés) et objets technologiques prend, dans notre matériau, deux formes : elle peut être physique lorsqu’elle survient du fait d’une absence de congruence entre le corps de la personne (âgée) et les caractéristiques matérielles de l’objet, symbolique lorsqu’elle passe par une représentation négative de l’objet.

L’incompatibilité peut d’abord être physique et se manifester à travers des « sensations » désagréables. C’est le cas lorsqu’un objet provoque, du fait de l’une de ses caractéristiques, un « agacement » : « [le sèche-linge], là-bas [dans son ancienne maison], il était dans ma cuisine, alors quand vous entendez... vous savez, deux heures en train de tourner, ben on a ses nerfs à bout, hein. C’est vrai, c’est long à sécher, hein, un sèche-linge » (Mme TV2). Ou encore lorsqu’une difficulté physique rend son usage pénible ou malaisé : Mme T19 explique que si elle n’a pas encore utilisé le magnétoscope offert par leurs enfants, il y a un an, c’est parce que « *comme j’ai des problèmes de vue, je ne m’y accroche pas pour l’instant, j’attends que mes yeux soient un peu arrangés, quoi* » ; Mme TV4 a dû renoncer à utiliser le four de sa cuisinière tant il lui est douloureux de se baisser ; et MM. T7 et TV10 éprouvaient quelque difficulté à tondre la pelouse avec leur ancienne tondeuse et ils en ont changé récemment.

L’incompatibilité peut aussi être symbolique lorsqu’elle trouve sa source dans une représentation négative de l’objet, celui-ci suscitant un « écho identitaire » négatif<sup>63</sup>. Par exemple, M. T14 qui, on s’en souvient, note la discordance entre la voiture et l’auto-radio, exprime en même temps son peu d’affinité personnelle pour ce type d’assemblage technique : « *Moi, j’écoute beaucoup de musique classique, donc, pour moi, écouter de la musique classique dans une voiture, c’est un non-sens* » précise ce mélomane, avant d’expliquer qu’il a choisi l’appareil – que son fils tenait à lui offrir - avec soin et que, malgré cela, il n’est pas pleinement satisfait. Cette incompatibilité symbolique n’est pas exclusive de l’incompatibilité physique puisqu’elle peut se traduire par une aversion ou une réticence qui passe par le corps : M. T14 supporte difficilement l’écoute d’un morceau de musique dans la voiture ; d’autres ont « horreur » de la sonnerie du téléphone ; d’autres encore avouent qu’ils ont « peur » d’utiliser un objet qui leur paraît excessivement complexe.

### ***Familiarisation, dé-familiarisation***

Selon les personnes et les objets considérés, la familiarisation apparaît plus ou moins réussie. Le répondeur, et parfois le téléphone, sont, par exemple, des appareils avec lesquels les enquêtés de milieu populaire, et singulièrement les hommes, semblent parfois peu à l'aise : « *Ça fait drôle de parler, c'est vrai, on parle dans le vide, on ne sait pas* » déclare M. T18 à propos du répondeur ; « *On est surpris puis on sait plus quoi dire. Vous arrivez, vous entendez le "bip sonore" et puis boom, vous savez plus quoi dire. Ça vous coupe la parole, carrément, c'est vrai hein* » confirme M. T5. Ce manque de familiarité est tel qu'ils en délèguent volontiers l'usage à leurs épouses. Pour ce qui est des femmes, c'est la voiture qui apparaît comme un outil insuffisamment domestiqué, y compris parfois par celles qui ont leur permis de conduire : le côté peu assuré de cette familiarisation se traduit, par exemple, par le caractère localisé des « prises » sur l'objet et la difficulté à effectuer leur transfert vers un objet d'un modèle différent : Mme T17 a ainsi insisté auprès de son mari pour qu'ils rachètent une voiture de la même marque que la précédente qu'elle avait l'habitude de conduire.

Lorsque la familiarisation reste superficielle et que seuls quelques repères ont pu être établis, une absence prolongée d'usage présente le risque d'une perte de ces repères et conduit à ce que l'on peut appeler une « dé-familiarisation ». C'est ce qui ressort des propos de Mme TV2 qui n'utilise plus le magnéto depuis le décès de son mari alors qu'elle enregistrait et louait auparavant des films : « *Maintenant, je vais vous dire que j'hésiterais un peu parce que, depuis le temps que je ne m'en suis pas servi pour enregistrer, je regarderais la notice, hein. Mais avant, non, hein* ». Quant à M. T6, qui fait un usage saisonnier du magnéto, il fait le constat d'une familiarité à éclipses : « *C'est un ancien modèle qui est assez complexe. Et, en plus, comme je m'en sers de façon très épisodique, je ne me rappelle plus comment il marche (...) Je fais ça aux alentours de Noël quand ils diffusent beaucoup de films pour enfants. Alors là, j'apprends comment il marche vraiment [en consultant le mode d'emploi], puis j'enregistre un certain nombre de films et puis, le reste de l'année, j'oublie !* ».

La dé-familiarisation peut prendre une autre forme, lorsque la fatigue physique ou la maladie rendent difficile l'usage de certains objets technologiques : alors même qu'ils étaient familiers, ajustés aux habitudes corporelles, ils se font pesants, difficiles à manier ou encore inaudibles, signes d'un désajustement, d'une incompatibilité croissantes. Nous avons vu que

---

<sup>63</sup> Cf. 1<sup>ère</sup> partie.

c'était le cas du four de la cuisinière de Mme TV4 qu'elle n'utilise plus à cause de son arthrose ou de la tondeuse à gazon qui devient fatigante pour MM. T7 et TV10. Citons encore le téléphone dont la sonnerie peut se faire moins perceptible, et aussi la voiture quand les réflexes s'émeussent et donnent le sentiment que l'on n'a plus les « prises » que l'on avait auparavant.

On observe alors, dans certains cas, des tentatives pour produire de nouvelles compatibilités : Mme TV4 s'est équipée d'un mini-four qu'elle a placé de façon à ne pas avoir à se baisser ; M. TV10 a remplacé sa tondeuse à essence par une tondeuse électrique qu'il démarre plus facilement, lui qui a des problèmes de vertèbres, et M. T7 en a acheté une avec un sac, ce qui lui évite désormais de ramasser l'herbe. M. T7, qui est également un peu sourd et entend difficilement la sonnerie du téléphone, en particulier lorsqu'il travaille dans le garage, a imaginé avec son épouse, différentes solutions pour trouver une organisation des appareils de téléphonie ajustée à sa déficience auditive : M. et Mme T7 ont, tout d'abord, pensé à augmenter le volume de la sonnerie, mais cela n'était guère satisfaisant car les petits-enfants, lorsqu'ils étaient présents, se trouvaient parfois réveillés par le téléphone ; M. T7 a ensuite essayé d'utiliser un téléphone sans fil, mais n'est pas parvenu à s'y habituer – *« j'oubliais ou bien il risque de tomber, avec moi, alors j'aime pas... Je pers la tête en vieillissant, hein ! »* ; aujourd'hui, il branche le répondeur lorsque, le matin, il bricole et que sa femme n'est pas à la maison.

### ***Familiarisation et médiation***

Le processus de familiarisation avec les objets technologiques ne se réduit pas toujours à un corps-à-corps ou à un face-à-face avec eux. En ce qui concerne les objets dont l'utilisation est la plus complexe, il est rare que l'accommodation se produise dans un commerce exclusif avec eux. Tout d'abord, il y a le mode d'emploi qui, s'il n'est pas lu de manière exhaustive (Boullier, 1992), aide au premier contact : si Mme T1 a appris à utiliser le magnétoscope sans aide extérieure - ce dont elle se montre très fière -, elle a eu recours à la notice explicative ; Mme T17, elle, s'est lancée dans l'exploration des possibilités de son four à micro-ondes avec, en main, le mode d'emploi et le livre de cuisine fournis avec l'appareil. Ensuite, d'autres acteurs interviennent et jouent un rôle de « médiation » entre les deux parties, contribuant, de façon plus ou moins déterminante, à tisser les premiers liens entre ces deux « êtres » étrangers, la personne (âgée) et l'appareil technique. Ces médiateurs sont de

deux types : des humains, tout d'abord, et en particulier les enfants qui, non seulement jouent un rôle essentiel dans l'équipement des personnes âgées en objets technologiques, mais assurent aussi souvent le « suivi » des cadeaux offerts ; des non humains, ensuite, et en particulier d'autres objets technologiques<sup>64</sup>.

*a) Des humains comme médiateurs*

Que les humains puissent jouer un rôle de médiation entre une personne et un objet n'est pas une découverte : c'est ce que montrent certaines théories de l'apprentissage, par exemple celle de Bandura évoquée par Rogers. Dans nos entretiens, ce sont les professionnels et les proches qui apparaissent comme les principaux médiateurs entre les personnes âgées et les innovations technologiques. Leurs recommandations guident souvent les premiers usages. Il peut s'agir des conseils d'un installateur, comme pour le magnétoscope de M. TV1 : « *c'est le gars qui est venu me l'installer, et puis il m'a bien expliqué et c'est tout* » raconte-t-il. Ou des explications données par un membre de la famille : c'est l'un de ses gendres qui a montré à Mme T7 comment programmer son magnétoscope.

Dans certains cas, la médiation d'un proche est tout à fait essentielle pour amorcer un processus d'appropriation qui, sans lui, n'aurait sans doute jamais eu lieu. Ainsi, le fils de Mme TV11 a offert à sa mère un magnétoscope après qu'elle est devenue veuve. Écoutons-la raconter : « *Il m'a dit : " On va t'acheter un magnétoscope ". Alors je dis : " Oh non, je saurai pas m'en servir ". " Mais si, y'a pas de raison, et tout et tout et... " Puis enfin, bref, il me l'a acheté et c'est vrai que... en moins de temps qu'il en faut pour le dire, j'ai arrivé à le faire. C'est-à-dire, il m'avait fait un petit papier avec toutes les consignes, pour les premiers jours. Ça a duré quelques jours, puis après, je regardais plus son papier, quoi. Il m'avait bien tout fait le... où je devais appuyer avec un petit dessin à côté* ». Le magnétoscope est devenue aujourd'hui un objet si familier pour Mme TV11 qu'elle affirme que « *maintenant, il peut tomber en panne... deux heures après, je vais en racheter un. Là, je pourrais plus m'en passer* ». Si l'opération a si bien réussi, c'est sans doute parce que Mme TV11, malgré ses réticences initiales, « *aime la télé* » et parce qu'elle percevait de quelle utilité pouvait être, pour elle un magnétoscope - elle explique qu'il lui arrivait, auparavant, d'hésiter entre plusieurs programmes. Par ailleurs, les proches contribuent parfois à élargir l'usage d'un objet

---

<sup>64</sup> Il est certain que le mode d'emploi ou le livre de cuisine dont nous avons parlé plus haut constituent aussi des médiateurs. Nous privilégions ici, en ce qui concerne les médiateurs non humains, ceux qui appartiennent à la catégorie des objets technologiques.

technologique : c'est la fille de Mme T10 qui a montré à sa mère comment commander un billet SNCF par Minitel.

Il ne suffit pas, cependant, qu'un tiers montre comment utiliser un objet technologique ou donne quelques explications sur ses modalités d'utilisation pour que le processus de familiarisation soit amorcé. Mme T9 raconte par exemple que, lorsque « *je vais faire les courses avec ma fille, ma fille me dit : " Oh, tu ne fais pas de chèque, tu ne fais pas de chèque, tu prends ta carte ! "* » [ton impératif], *alors elle me contraint à le faire avec ma carte mais je n'ai pas le geste automatique* ». Si bien que les tentatives de sa fille pour la convertir à l'usage de la carte bleue n'ont guère d'efficacité en-dehors des occasions, assez rares, où elles font leurs courses ensemble. Quant à Mme TV11, que l'on a vu domestiquer sans mal le magnétoscope, elle reconnaît qu'elle n'a guère été attentive lorsque son fils a utilisé devant elle un lecteur de codes-barres dans le grand magasin où ils faisaient leurs courses : « *Ça, c'est nouveau aussi. L'autre fois, c'était pas de prix marqué. Oh je dis : " Ben bon sang, y'a pas de prix marqué. Y'a un code-barres "*. Ben, il dit : « *On va aller voir* ». Oh, je dis : « *On va pas aller à la caisse pour ça !* » « *Mais non !* » qu'il fait, « *Viens !* ». Puis il y a été, il l'a passé là, devant un... Mais j'ai même pas regardé comment il faisait. Parce que c'est rare que je vais dans les grands magasins, les grandes surfaces, ou bien j'y vais avec lui ». Ces deux exemples illustrent les limites de la médiation. Un encouragement ou une démonstration ponctuels ne suffisent pas. Encore faut-il que le médiateur souhaite et parvienne à intéresser - inter-esser, se placer entre, pour reprendre l'étymologie du terme - la personne âgée : à la convaincre de l'utilité de l'objet, à surmonter ses éventuelles réticences, à la détacher d'un autre objet qu'elle a davantage l'habitude d'utiliser<sup>65</sup>. Cette opération d'intéressement, le fils de Mme TV11 l'a réalisée, avec succès, avec sa mère pour le magnétoscope car il a pensé que c'était un appareil qui pouvait lui apporter un réel mieux-être ; *a contrario* il n'a pas tenté de l'initier au lecteur de codes-barres tant l'utilité pour elle apparaissait mince. Quant à la fille de Mme T9, sans doute ses tentatives pour rallier sa mère à la carte bleue sont-elles trop ponctuelles et insuffisamment convaincantes pour lui faire changer ses habitudes.

---

<sup>65</sup> M. Callon rappelle qu'«intéresser, c'est se placer entre (inter-esse), s'interposer». Le processus d'intéressement consiste à construire des liens et, pour ce faire, à en couper d'autres : c'est ce qu'il appelle le *triangle de l'intéressement* (Callon, 1986, p. 186). Si le modèle qu'il propose a été conçu pour penser les inventions scientifiques ou les innovations techniques, on voit sur ces exemples qu'il peut aussi s'appliquer aux usages (Boullier, 1989) : dans le cas de Mme T9, sa fille cherche (sans succès) à établir un lien entre sa mère et la carte bleue en la coupant de son chéquier.

b) D'autres objets technologiques comme médiateurs

Parfois, ce sont des médiateurs non humains qui parviennent à inter-esser une personne (âgée) à un objet technologique qu'elle n'était pas parvenue jusqu'alors à domestiquer et dont elle restait éloignée. Par exemple, c'est l'achat d'un show-view pour leur magnétoscope, qui n'en était pas équipé, qui a permis à Mme T9 de franchir le pas de la programmation : « *Alors avec ça, moi je sais, autrement je savais pas* ». Tous les médiateurs ne sont pas, cependant, des adjuvants techniques prévus pour simplifier l'utilisation d'un appareil complexe, comme dans le cas du show-view : certains sont plus inattendus et doivent leur rôle à une disposition spatiale singulière. C'est le cas lorsque des plaques chauffantes s'entremettent entre une femme retraitée et un four à micro-ondes : M. et Mme T6, qui ont déménagé au moment de la retraite, possédaient un four à micro-ondes depuis plusieurs années, mais Mme T6 l'utilisait assez peu. Or, dans la nouvelle maison, la cuisine est aménagée de telle façon qu'il n'y a que deux plaques chauffantes, ce qu'elle trouve insuffisant : « *Donc, pour cuire tous mes petits légumes, j'avais pas assez de feux, de plaques quoi. Donc, je me suis dit : " Pourquoi je n'utiliserais pas mon micro-ondes pour ça ? " Et voilà. Et c'est très bien, c'est très bon* ». La manière dont Mme T6 a été inter-essée par ses plaques chauffantes au micro-ondes n'apparaît guère différent de ce que nous avons vu dans le cas de médiateurs humains : elles l'ont convaincue, par des « arguments » suffisamment forts, de renoncer à ses habitudes et de se servir davantage de son micro-ondes. Comme elle le dit elle-même, « *on a quand même tout ce qu'il faut : le four, des plaques, plus le micro-ondes. Oh là là, on a beaucoup d'ustensiles donc il faut être un petit peu forcé peut-être pour utiliser d'autres moyens de cuisson* ».

D'autres cas donnent à voir des objets dont le rôle semble consister à faire « tenir ensemble » une personne et un autre objet technologique qui ne sont pas suffisamment compatibles pour entreprendre, sans tiers médiateur, un processus de domestication. C'est ce qui apparaît dans ce récit de M. T9 qui explique pourquoi la lampe halogène s'est trouvée, un temps, installée à proximité de la télévision : « *On avait maman avec nous qui regardait la télé beaucoup plus souvent. Et alors ce lampadaire dans l'angle, si vous voulez, permettait de... d'éclairer suffisamment la pièce en en même temps de ne pas donner de reflet sur la télévision, elle pouvait être dans son fauteuil, regarder sa télé tranquille (...) ça l'a beaucoup aidé à être à l'aise, si vous voulez, tout en regardant ses émissions* ». Il se crée ainsi des « alliages » d'objets technologiques qui, dans certains cas, semblent avoir été domestiqués ensemble au point qu'il est difficile, aujourd'hui, de dire lequel a été médiateur pour

l'utilisation de l'autre : ainsi, pour Mme T8, c'est le fer à repasser et la télévision qui apparaissent étroitement associés. D'un côté, la télévision semble nécessaire à l'usage du fer à repasser : « [la télé] *c'est une occupation que j'aime bien, je ne repasse jamais en-dehors des heures de télé (...)* Oui, parce que j'ai horreur du repassage [elle élève la voix], *ça m'énerve, alors, déjà, en regardant la télé, ça passe mieux* ». De l'autre, regarder la télévision n'est pas, pour Mme T8 une activité qui peut se suffire à elle-même : « *Mais par contre, si je regarde quelque chose qui m'intéresse et que je ne repasse pas, je tricote parce que, d'un autre côté, je n'aime pas regarder la télévision sans rien faire. J'ai l'impression de perdre mon temps* ». <sup>66</sup> Pour élargir cet exemple et en reprenant le vocabulaire de N. Dodier, on peut dire que les deux « êtres » « femmes retraitées » et « radio » ne sont souvent compatibles que dans la mesure où un autre objet – table et fer à repasser, balai, serpillière, aspirateur – les fait tenir ensemble <sup>67</sup>. On notera dans l'exemple suivant qu'*a contrario* une relation très forte avec un objet peut exclure tout tiers médiateur : « *J'adore repasser. Je me mets dans la petite salle et je me détends à faire ce genre de travail. Marrant... ben mon esprit vagabonde, on est libre, je trouve...* » confie Mme T9 avant de préciser, suite à une remarque de son mari, qu'elle n'aimerait pas, alors, entendre la radio, qu'elle « *reste dans le calme* ».

---

<sup>66</sup> J.-C. Kaufmann, qui a analysé le courrier envoyé par des lectrices d'un magazine féminin à propos du repassage, fait le même type d'observations et voit dans la télévision ou la radio des « soutiens de l'action » (Kaufmann, 1997, p. 143).

<sup>67</sup> Ces alliages entre objet médiatique, objet ménager et être féminin renvoient bien sûr aux rapports sociaux de sexe. Sur ce point, cf. le chapitre 7.



*3<sup>ème</sup> partie*

*Les usages  
au fil de l'âge*



Il est deux manières de réaliser une approche dynamique des usages. La première démarche, que nous venons de mettre en œuvre, consiste à étudier comment les objets technologiques sont acquis, puis utilisés ; dans quelle mesure les usages réels se révèlent différents de ceux qui avaient été anticipés ; ou encore de quelle façon certains appareils se trouvent transformés en ruines techniques. Une seconde approche est possible, qui se montre, elle, attentive à l'évolution des usages au cours de l'avance en âge : il s'agit alors de comprendre le rapport aux objets technologiques en fonction de la position occupée dans le parcours de vie et de cerner quels sont les effets propres du vieillissement. Dans cette perspective, il paraît particulièrement pertinent d'étudier les transformations qui se produisent lors des moments de transition biographique. *Position dans le parcours de vie, vieillissement, transitions biographiques* : tels vont être les mots clés de cette troisième partie.

## **POSITION DANS LE CYCLE DE VIE ET VIEILLISSEMENT**

Pour appréhender le processus d'avance en âge<sup>68</sup>, nous nous proposons de le considérer comme le résultat d'un double phénomène : l'occupation de positions successives dans le parcours de vie, d'une part ; les effets « propres » du vieillissement, d'autre part.

Le sociologue voit, tout d'abord, dans l'avance en âge un changement dans les positions occupées dans la société. Pour lui, l'âge chronologique - qui correspond au simple comptage des années - se trouve modelé par les normes et les institutions sociales qui définissent les différentes étapes qui se succèdent au cours de l'existence – le temps de la scolarité, le service militaire, la vie active, la vie conjugale, la parentalité, la retraite, etc. – ainsi que le moment socialement légitime pour franchir chacune de ces étapes. L'existence se trouve ainsi organisée selon un certain parcours de vie, et c'est dans ce cadre général que viennent s'inscrire les lignes de vie individuelles (Kolhi, 1986). Il est donc possible de soutenir que les comportements sociaux – ici, le rapport aux objets technologiques - dépendent de la position occupée dans le parcours de vie : on peut fonder cette hypothèse en ayant recours à la notion fonctionnaliste de rôle ou en se plaçant dans une approche interactionniste. La perspective fonctionnaliste considère, en effet, qu'à chaque position

---

<sup>68</sup> Nous nous inspirons ici de la décomposition de l'« effet d'âge » opéré par C. Attias-Donfut (Attias-Donfut, 1991).

statutaire se trouve associé un rôle social. Le vieillissement consiste alors en un changement dans les rôles sociaux : dans la sphère professionnelle, le passage du rôle d'actif à celui de retraité ; dans la sphère familiale, la perte – ou, du moins, la transformation - du rôle parental (avec le départ des enfants), la disparition du rôle de conjoint (au moment du veuvage), l'apparition du rôle grand-parental et son évolution au fur et à mesure que les petits-enfants grandissent. L'approche interactionniste, souligne, quant à elle, l'importance des autres dans la construction de soi, chacun forgeant son identité en réagissant à l'image de lui-même renvoyé par différents « autres » (de Queiroz, 1996). Ces « autres », qui assignent des identités avec lesquelles chacun se doit de composer peuvent être des anonymes : ainsi, une personne qui se lève dans un bus pour laisser sa place à une autre lui signifie, par ce geste, qu'elle paraît, à ses yeux, suffisamment affaiblie (par exemple, à cause de son âge) pour mériter sa sollicitude. Mais les autres les plus « significatifs » sont les proches : le conjoint, « autre par excellence » dans la société contemporaine (Berger, Kellner, 1988 ; de Singly, 1996) ; les enfants, avec lesquels les relations se recomposent au cours de l'avance en âge. Le vieillissement peut alors être défini comme une transformation progressive des rapports à autrui : après la cessation d'activité professionnelle, la plupart des relations professionnelles disparaissent (Blanpain, Pan Ké Shon, 1998) et les relations conjugales prennent une importance nouvelle (Caradec, 1996a) ; le départ des enfants et la naissance des petits-enfants sont autant d'étapes dans les relations intergénérationnelles ; le veuvage marque la disparition de l'« autre par excellence ». Prendre en compte la position dans le parcours de vie pour interpréter le rapport aux objets technologiques, c'est donc restituer le contexte dans lequel prennent place les usages – et les non usages -, contexte dont nous avons déjà entrevu l'importance en présentant les « logiques d'usage »<sup>69</sup> : aussi allons-nous, dans cette troisième partie, nous efforcer de décrire plus finement les différents contextes d'usage des personnes vieillissantes.

Référer le rapport aux objets technologiques des personnes âgées à leur position dans le parcours de vie n'est, cependant, pas suffisant. Car le processus d'avance en âge présente, pour les plus âgés, quelque chose de particulier, d'irréductible à la succession des positions dans le parcours de vie : il s'agit du vieillissement dans sa dimension corporelle – les transformations physiologiques - et psychologique – le rapport à l'avenir et le sentiment de l'âge. L'examen de cette composante « propre » du vieillissement est indispensable pour comprendre certains éléments du rapport des personnes vieillissantes aux objets technologiques.

---

<sup>69</sup> Cf. le chapitre 2

## **LES TRANSITIONS BIOGRAPHIQUES, POINTS D'OBSERVATION PRIVILEGIES**

Pour cerner de quelle façon les usages se transforment au cours du processus d'avance en âge, il paraît intéressant de privilégier les transitions biographiques, ces moments où s'opère le passage d'une position à une autre, où certains rôles sociaux disparaissent – et où d'autres sont susceptibles d'apparaître -, où le contexte relationnel se transforme, où l'identité sociale doit se reconstruire et la vie quotidienne se réorganiser sur de nouvelles bases. Nous formulons l'hypothèse que les objets technologiques se trouvent impliqués dans ces transitions : tout d'abord, parce que les importants changements qui se produisent alors ont, sans doute, des répercussions sur leur usage ; ensuite, parce qu'il est possible que certains objets technologiques jouent un rôle actif dans ces transitions, par exemple en contribuant à la prise de conscience du nouveau statut (Mac Cracken, 1987 ; Caradec, 1998).

Les transitions biographiques apparaissent ainsi comme des points d'observation privilégiés des changements qui se produisent au cours du vieillissement. C'est pourquoi nous avons choisi de centrer le dispositif d'observation sur deux d'entre elles : la retraite, d'une part ; le veuvage, d'autre part. D'où, également, le choix d'un double corpus d'entretiens, le premier avec des personnes vivant en couple et ayant cessé leur activité professionnelle depuis quelque temps, le second avec des veufs et des veuves dont le conjoint est décédé depuis quelques années. Nous avons, par ailleurs, recueilli des informations sur le moment du départ des enfants – essentiellement au cours des entretiens avec les couples car, pour les personnes veuves, l'événement est apparu trop ancien – et nous nous sommes montrés attentifs à l'évolution des relations intergénérationnelles.

Notre analyse s'efforcera donc de mettre en évidence les transformations dans les usages intervenus au moment de la retraite (ch. 7) ; lors du départ des enfants et après celui-ci, ce qui permettra de replacer les usages dans le cadre des relations intergénérationnelles (ch. 8) ; après le veuvage (ch. 9). Le dernier chapitre sera consacré aux conséquences des effets « propres » du vieillissement sur les usages (ch. 10).



## **LA RETRAITE, UN NOUVEAU CADRE D'USAGE**

Si la fin de l'activité professionnelle marquait autrefois l'entrée dans la vieillesse, il n'en va plus de même aujourd'hui. La baisse de l'âge de la retraite et l'augmentation de l'espérance de vie ont profondément modifié la structuration des âges dans la seconde partie de la vie : un « nouvel âge » a fait son apparition entre la fin de l'activité professionnelle et ce que l'on appelle désormais le « quatrième âge » et ce nouvel âge est présenté dans les médias (et perçu par les retraités, du moins par les retraités des classes moyennes et supérieures) comme une phase inédite de l'existence dont il faut profiter, un « âge de la liberté » au cours duquel chacun peut définir ses propres priorités, « l'ultime moment de participer à la grande quête contemporaine, celle du bonheur et de l'épanouissement personnel » (Lalive d'Épinay, 1996, p. 31).

Ce nouveau modèle de la retraite « active » est venu concurrencer l'ancien modèle, qui concevait la retraite comme un repos mérité après une dure vie de labeur, mais qui n'a pas pour autant disparu : activités et épanouissement de soi, d'un côté, repos et disparition des contraintes, de l'autre, sont les deux pôles qui structurent les représentations de la retraite. Les modes de vie adoptés apparaissent, quant à eux, très divers, tant du point de vue du type d'activités pratiquées (et de l'intensité de la pratique) que de l'importance de la sociabilité : certains « jeunes retraités » vivent une retraite-loisir ou une retraite conviviale, d'autres une retraite retranchée ou une retraite-abandon (Paillat, 1989).

C'est dans ce contexte qu'il nous faut appréhender le rapport des personnes âgées – et en particulier des « jeunes retraités » de notre premier corpus – aux objets technologiques. Il apparaît tout d'abord que certains appareils techniques accompagnent la transition de la retraite, d'autant plus que celle-ci se trouve souvent marquée par un réaménagement plus ou moins important de l'espace domestique. Les activités développées après la cessation d'activité constituent, ensuite, un nouveau cadre d'usage qu'il convient de décrire. Enfin, les

jeunes retraités que nous avons rencontrés vivent en couple et il convient de se pencher sur la « polarisation » conjugale des usages.

## **LES OBJETS TECHNOLOGIQUES ET LE PASSAGE DU « CAP » DE LA RETRAITE**

Si la transition de la retraite est souvent redoutée - on parle de « crise » de la retraite -, les résultats d'enquêtes donnent à voir une réalité nettement moins traumatisante : il n'y a pas de mortalité accrue l'année qui suit la retraite ; on n'observe pas non plus de déclin de la santé ou une diminution du bien-être, et certains travaux montrent même que les retraités se sentent plutôt en meilleure santé depuis leur cessation d'activité professionnelle ; les attitudes par rapport à la retraite sont très majoritairement positives (Paillat, 1989). Il arrive, certes, que la cessation d'activité professionnelle soit mal vécue, mais ces cas sont minoritaires.

Dans un travail précédent, nous avons essayé de comprendre pourquoi la transition de la retraite se fait, le plus souvent, « en douceur » et nous avons décrit certains mécanismes de la reconstruction identitaire : la désocialisation professionnelle anticipée ; la croyance en la crise de la retraite ; les formes du réinvestissement dans de nouvelles activités, et en particulier l'aide apportée par le conjoint à la redéfinition de soi (Caradec, 1996a). La présente recherche nous permet d'insister sur le rôle joué par les objets - technologiques, en l'occurrence - dans cette transition. Les objets sont, en effet, susceptibles de jouer un rôle « performatif » en aidant le néo-retraité à prendre conscience de son nouveau statut (Mac Cracken, 1987). Ce rôle des objets apparaît d'autant plus important que nous vivons dans une société marquée par le flou des catégories d'âge et des statuts qui leur sont associés et où les rites de passage sont « privatisés » : ainsi, le rite de passage à la retraite est incomplet, « renvoyant l'individu à lui-même et à son libre arbitre » (Lalivé d'Épinay, 1996).

Parmi les objets qui peuvent marquer et symboliser la transition de la retraite, il faut tout d'abord citer le téléphone qui, lorsqu'il était fréquemment utilisé dans le cadre professionnel, change de signification et d'usage : « *le téléphone c'était... là je l'avais toujours près de moi, jour et nuit, disons que maintenant, je n'ai plus du tout le même usage* » déclare M. T6, qui était médecin. Parce qu'il sonne moins souvent, le téléphone est l'un des éléments qui contribue à la prise de conscience du nouveau statut. L'usage du téléphone est parfois si fortement associé à l'activité professionnelle et à ses contraintes que la retraite se traduit par une certaine réticence à répondre à ses sollicitations, comme dans le cas de M. T13

dont l'épouse explique que « *mon mari étant dans le commerce, étant préparateur en pharmacie, il a tellement dû téléphoner que lorsqu'il entend le téléphone... (...) Quelquefois, il est là et il me dit : " Téléphone ! Allez, lève-toi ! "* ». Il y a là comme une « saturation téléphonique professionnelle », qui a aussi été observée chez des hommes plus jeunes (Monjaret, 1997).

Il faut ensuite évoquer les objets offerts comme cadeaux au moment du départ à la retraite. Dans notre corpus, plusieurs de ces cadeaux sont des objets technologiques<sup>70</sup> et se rangent en deux catégories : des biens d'équipement de loisir (magnétoscope ; chaîne hi-fi) ; des outils de bricolage (perceuse ou scie électriques, poste de soudure autogène). Ces cadeaux ne sont pas choisis au hasard et sont porteurs d'un message : ils suggèrent au nouveau retraité une façon d'occuper le temps désormais libéré des contraintes professionnelles et ils lui signifient, dans le même temps, quel statut est désormais le sien<sup>71</sup>. Ainsi, M. T11, qui est très bricoleur, a reçu de son entreprise un poste de soudure autogène car, comme l'explique son épouse, « *son patron m'a téléphoné en me demandant ce que mon mari désirait, moi je savais pas trop quoi, j'hésitais au téléphone, et le garçon [leur fils] qui était assis là, il a hurlé : " Un poste de soudure ! "* » : l'investissement de M. T11 dans le bricolage après sa retraite se trouve ainsi anticipé – et conforté – par ce cadeau.

L'engagement des hommes dans des activités de bricolage, au cours des premiers mois après leur cessation d'activité, apparaît d'ailleurs très fréquente dans nos entretiens : les outils de bricolage jouent un rôle privilégié dans les premiers temps de la retraite et certains sont d'ailleurs acquis à ce moment-là. M. T9 se souvient que « *sur le plan du matériel de bricolage, là ça a été la pointe, là* » et qu'il a effectué « *l'achat d'un tas d'outils* ». M. T10 explique qu'« *il y a un autre groupe de machines qui sont liées plus directement à la retraite [il vient de parler des machines « à usage ménager* »]. *Ce sont, j'allais dire, tous les engins qui servent au bricolage et que j'ai achetés au moment de l'installation dans la maison [qui a coïncidé avec sa retraite] et qui m'ont servi surtout au début de cette installation* ». M. T14, lui, s'est vu offrir une scie sauteuse et une perceuse par ses collègues, au moment de son départ en retraite, « *parce qu'ils savaient que j'avais du boulot à faire (...) Donc ils ont demandé à ma femme qu'est-ce que j'avais et qu'est-ce que j'avais pas, quoi* ». Par la suite, les outils sont beaucoup moins utilisés : « *La perceuse électrique, avant je m'en servais*

<sup>70</sup> Cf. annexe 2 – tableau 1.4.

<sup>71</sup> D'autres cadeaux de retraite sont davantage tournés vers l'identité professionnelle passée. Ainsi, dans l'industrie métallurgique, les retraités se voient offrir des quilles qui, pour certaines d'entre elles sont « historiées ou possèdent un socle ouvragé dont les ornements évoquent l'histoire personnelle ou les activités extra-

*beaucoup, mais maintenant, je fais pas un trou par mois* » (M. T10) ; « *On s'en est servi beaucoup au départ, quand j'étais en retraite, pour des travaux tout ça... maintenant les travaux sont finis. Bon, ça arrive à l'occasion [de les utiliser]* » (M. T18) ; « *Oui, maintenant, ils fonctionnent beaucoup moins* » (M. T19).

Cette intense activité de bricolage au début de la retraite revêt, selon certains auteurs, une grande importance : pour M. Luborsky, il s'agit d'une période essentielle de la transition de la retraite, la *phase de liminalité*, au cours de laquelle le retraité réalise la transformation de ses priorités et effectue le réinvestissement de ses forces dans le domestique et le familial (Luborsky, 1994). Ainsi, lorsqu'un homme se lance, après sa cessation d'activité, dans la réalisation de travaux d'embellissement de sa maison, il investit un nouveau rôle social, tourné vers la famille, très différent de celui qui était le sien précédemment. Les outils de bricolage sont alors les accessoires de son nouveau rôle et apparaissent comme les médiateurs de la transformation de soi (Mac Cracken, 1987)

## **RETRAITE ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE DOMESTIQUE**

Si l'intense activité de bricolage que l'on observe au début de la retraite constitue un support de la transition identitaire qui se produit alors, elle participe aussi d'un phénomène plus large d'aménagement de l'espace domestique : nombreux, dans notre corpus, sont les nouveaux retraités qui ont fait installer une cuisine équipée ou qui ont renouvelé des pièces de mobilier et des biens d'équipement, ces changements coïncidant, dans un certain nombre de cas, avec un déménagement. Deux questions méritent alors d'être posées : pourquoi le début de la retraite constitue-t-il un moment privilégié pour ces aménagements domestiques ? Quelles transformations dans les usages observe-t-on au moment des déménagements – qui viennent redoubler, en quelque sorte, la transition de la retraite ?

### ***Le début de la retraite, un moment clé pour réaménager l'espace domestique***

Si les premiers temps de la retraite apparaissent particulièrement propices à l'aménagement de la maison, c'est tout d'abord, parce que se libère du temps pour réaliser des travaux qui avaient été jusqu'alors reportés : ainsi que l'explique M. T14, « *comme beaucoup*

---

professionnelles ». Quant aux ouvriers des anciens métiers, ils peuvent recevoir « la reproduction miniaturisée de la machine et de l'outillage, réalisée dans des matériaux rares » (Gérôme, 1998).

*doivent faire, quand je voulais, je pensais entreprendre quelque chose, j'ai dit : " Bon ben, je ferai ça quand je serai à la retraite... ". Et depuis que je suis arrivé à la retraite, j'avais un tas de choses à faire, il m'a fallu... disons deux-trois ans pour en venir à bout ». C'est, ensuite, parce que l'aménagement de la maison apparaît comme un préalable à cette nouvelle étape de l'existence : tout se passe comme si, pour se sentir vraiment à la retraite, il fallait que les travaux soient achevés, en être débarrassé pour pouvoir se consacrer à d'autres activités.*

C'est, enfin, parce que les retraités ont le sentiment que leur nouvelle existence va être davantage tournée vers l'espace domestique et qu'ils souhaitent le réorganiser pour le rendre plus agréable et plus confortable. D'où, dans certains cas, l'achat d'une cuisine équipée – qui peut d'ailleurs être l'occasion d'installer un four à micro-ondes. D'où, également, le renouvellement de certains biens d'équipement ménager ou de loisir domestique *« qui commençaient à prendre de l'âge »* (M. TV10) et qui, parfois, avaient été acquis au début du mariage : ces renouvellements permettent d'*« avoir des choses fiables »* (M. TV10) et aussi de *« se mettre au goût du jour »* (M. T20), d'*« évoluer »* (Mme T7, M. T17), de profiter des améliorations techniques en achetant un grand écran de télévision ou un lave-linge plus performant. Notons encore – nous aurons l'occasion d'y revenir – que si ces améliorations de l'environnement domestique se trouvent réalisées, le plus souvent, au début de la retraite, c'est que plusieurs années d'existence s'ouvrent devant soi, pendant lesquelles on peut espérer profiter de la vie : *« si on attend un peu, ce sera peut-être plus la peine, donc autant le faire maintenant »* déclare, par exemple, M. T11 pour justifier l'achat d'une cuisine équipée ; quant à M. TV10, il raconte que *« j'ai été amené à remplacer le mobilier du salon qui était âgé, c'est un peu comme le reste [plusieurs appareils ménagers renouvelés récemment], si vous voulez, alors je me suis dit bon ben pour le remplacer, ce n'est pas la peine d'attendre mes quatre-vingt dix ans donc je l'ai remplacé à ce moment-là »*. La retraite apparaît ainsi comme l'occasion d'améliorer l'environnement domestique, mais aussi comme l'ultime occasion de le faire. Certains choix effectués alors sont ainsi définitifs : Mme T18 explique ainsi, à propos du lave-vaisselle, que *« quand on a fait installer la cuisine, on n'y a même pas pensé, alors maintenant, il faudrait tout démonter... »*.

### ***Déménagement et nouveaux usages***

Dans notre corpus, la cessation d'activité professionnelle a fréquemment coïncidé avec un déménagement : 10 couples sur les 21 rencontrés ont déménagé au moment de leur retraite<sup>72</sup>. Ce changement de résidence a, tout d'abord, été l'occasion d'effectuer des travaux dans le nouveau logement afin d'en améliorer le confort. Il a aussi constitué l'événement déclencheur d'un certain nombre de transformations dans l'équipement et dans les usages, pour s'adapter aux nouvelles contraintes spatiales : M. T10 a ainsi dû acheter une tondeuse pour le jardin et il a fait l'acquisition de plusieurs combinés téléphoniques « *pas pour téléphoner plus, mais c'est pour euh... la maison étant grande, c'est pour à chaque fois qu'il y a un appel, ne pas descendre les étages* » ; M. et Mme T2 ont installé un sèche-linge dans leur nouvelle maison faute de disposer, comme dans le logement de fonction qu'ils occupaient auparavant, d'un grenier. Dans d'autres cas, c'est l'environnement de la nouvelle résidence qui amène à s'équiper : M. et Mme T19 ont acheté un congélateur car ils ont quitté un logement en centre ville pour une maison située dans un village, sans commerces à proximité.

### **LES ACTIVITES DEVELOPPEES APRES LA RETRAITE, UN NOUVEAU CADRE D'USAGE**

L'activité professionnelle constitue une occasion d'entrer en contact avec les innovations technologiques, de stimuler leur apprentissage, voire d'encourager l'introduction de certaines d'entre elles dans l'espace domestique : c'est le cas, en particulier, pour le micro-ordinateur qui peut être acquis et utilisé à domicile pour des raisons professionnelles (Jouët, 1988 ; Presvelou, 1988 ; Roux, 1994).

Cependant, le contexte professionnel n'est pas le seul qui puisse encourager l'usage des objets technologiques. Après la retraite, un nouveau mode de vie se met en place, l'existence se trouve réorganisée autour d'activités qui viennent occuper le temps libéré. C'est dans ce nouveau cadre, en développant ces activités nouvelles que les retraités sont susceptibles de rencontrer des objets technologiques, de les utiliser et de s'équiper. Certaines de ces activités sont aujourd'hui fréquentes parmi les jeunes retraités, même si elles sont plus ou moins répandues et valorisées suivant les milieux sociaux : c'est le cas des pratiques de

---

<sup>72</sup> Les personnes ayant déménagé au moment de la retraite sont surreprésentées dans notre corpus : la comparaison des recensements de 1982 et 1990 montre que 22,6 % des 65-69 ans ont déménagé entre 1982 et

mobilité, des activités associatives et de l'écoute de la télévision. D'autres, qui constituent des « hobbies » personnels, apparaissent plus ponctuellement dans les entretiens.

### *Les pratiques de mobilité des jeunes retraités*

Les « jeunes » retraités ne restent pas, pour la plupart d'entre eux, confinés à domicile : ils ont de multiples activités extérieures, ils parcourent l'espace urbain (Haicault, Mazzella, 1997) et partent en vacances presque aussi souvent que les personnes actives<sup>73</sup>. La mobilité de ceux qui prennent des vacances est particulièrement importante : les plus de 60 ans sont absents de leur domicile plus longtemps que l'ensemble des Français (Monteiro, 1996, tableau 3) et une enquête a montré que 27 % des retraités parisiens passaient plus de trois mois par an hors de la capitale (Cribier, 1995). Les jeunes retraités que nous avons rencontrés sont concernés par ces pratiques de mobilité qui se trouvent associées, en particulier, à la pluri-résidence et aux voyages touristiques.

Nous avons déjà évoqué la pluri-résidence lorsque nous avons décrit les variations saisonnières des usages. Rappelons qu'elle concerne le tiers des couples de retraités de notre corpus. Le fait de posséder deux résidences accroît bien sûr le multi-équipement – même si, nous avons vu que certains objets se déplaçaient entre résidence principale et résidence secondaire. Mais c'est surtout le caractère « itinérant » du mode de vie adopté par certains, le fait qu'ils multiplient les séjours dans leur résidence secondaire ou chez leurs enfants au point d'être absents de leur résidence principale, au total, plusieurs mois dans l'année, qui les amène à s'équiper ou à envisager l'achat d'une alarme électrique ou d'un téléphone portable. « *On parle de plus en plus de cambriolages, on est souvent absents, donc j'ai acheté ça* » explique M. T6 à propos de l'alarme électrique. « *Comme on est souvent partis, je pense qu'il va falloir qu'on s'y mette* » déclare M. T4 qui prévoit de s'équiper d'un téléphone portable « *probablement pour la fin de l'année* », afin de pouvoir en disposer pour le séjour de plusieurs semaines qu'ils font chaque hiver à l'étranger. Même M. et Mme T11, qui récusent nombre d'objets technologiques en arguant de leur faible utilité, reconnaissent que « *la seule*

---

1990 (Desplanques, 1996, p. 309) ; selon l'enquête longitudinale de la CNAV 16 % des personnes déménagent au moment de la retraite (Paillat, 1989, p. 65).

<sup>73</sup> Dans les enquêtes quantitatives, les vacances sont définies par un séjour d'au moins quatre jours consécutifs hors du domicile habituel. Selon l'enquête de conjoncture auprès des ménages réalisée par l'INSEE, 56 % des 60-64 ans (et 62 % des Français) sont partis en vacances en 1994 (Monteiro, 1996, tableau 2). Selon l'enquête sur les pratiques culturelles des Français, 60 % des 55-64 ans (et 61 % des Français) sont partis en vacances au moins une fois au cours des douze derniers mois (Donnat, 1998, p. 43). Ce qui veut dire aussi, ne l'oublions pas, que 40 % d'entre eux, ne sont pas partis.

*chose, c'est peut-être quand on s'en va... Quand on s'en va en vacances, pouvoir être appelés parce que là où on va, y'a pas le téléphone* » (Mme T11) et estiment qu'« *il devrait y avoir un système, ça existe peut-être, de location de portable* » (M. T11). Cette importante mobilité est aussi au principe du choix du modèle de la voiture : M. et Mme T5 ont ainsi acheté, quelque temps avant la retraite, une voiture « *plus importante* » (ils ont remplacé leur R5 par une R21) car « *on avait l'intention de voyager un peu* ». M. et Mme T9, eux, ont acquis une Clio car ils pensaient pouvoir se contenter d'une petite voiture, mais ils se sont vite aperçus qu'ils roulaient, en fait, beaucoup : « *A l'époque, ma mère... ma mère était encore là, alors le parcours dans une petite voiture de 800 kilomètres, c'était relativement fatigant* » explique M. T9. Aussi ont-ils décidé « *de revenir à des normes plus confortables* » en achetant une ZX, puis une Xantia. D'autres objets ou services technologiques peuvent encore être utilisés du fait de ces déplacements fréquents, comme le transfert d'appels ou, dans le cas de Mme T14, le serveur vocal qui lui permet de connaître l'état de ses comptes : « *Moi, j'ai audio-Poste, je peux vous dire qu'en vacances, quand on est très très longtemps partis, que le courrier ne suit pas [ils partent en caravane], bon ben vous pouvez suivre à distance votre compte* ».

Certaines pratiques de mobilité sont de type touristique et sont alors l'occasion d'utiliser l'appareil photo et le camescope. M. et Mme T15 voyagent ainsi beaucoup depuis leur retraite, avec un groupe d'anciens collègues. C'est pourquoi, explique M. T15, « *le camescope, je l'utilise plus puisque je vais plus en vacances, trois fois plus. Avant, j'y allais qu'une fois, en vacances, maintenant j'y vais trois fois plus* ». Et M. T15 ne se contente pas de filmer, puisque lui et son épouse partent chacun avec leur appareil photo. De la même façon, MM. T2 et T20 ont, nous l'avons vu, acheté un camescope pour filmer les voyages qu'ils font aujourd'hui plus fréquemment – et au cours desquels leurs épouses prennent des photos. Notons que ce sont bien les voyages, et non les petits-enfants, qui ont constitué, pour eux - comme pour tous ceux qui, dans notre échantillon, ont acheté un camescope à l'heure de la retraite - la raison principale de l'acquisition. M. T20 est très clair sur ce point : « *La camescope, il a servi en même temps pour filmer pour eux [les petits-enfants], mais enfin, c'était pas spécialement pour eux, quoi* ». Comme nous le verrons plus loin, la tâche de filmer les jeunes enfants est, le plus souvent, dévolue aux parents et non aux grands-parents.

Si les voyages stimulent prioritairement l'usage de l'appareil photo et du camescope, ils constituent l'occasion d'utiliser d'autres objets technologiques : Mme T2 a ainsi eu recours à son organisateur électronique « *en Chine, quand on a fait la Chine. J'avais utilisé la fonction "mémoire" pour... au lieu d'être avec un petit papier quand le guide racontait ses trucs, j'étais là, bon ben, je tapais ce qu'on... ce qu'on me racontait* » ; M. et Mme T6 cherchent

parfois un voyage à prix réduit par le Minitel ; M. et Mme T11 ont utilisé, en visitant une exposition récente, un guide enregistré, « *une espèce de téléphone portable et on tape le numéro du tableau exposé* », qu'ils ont trouvé « *très pratique* ». Les voyages peuvent aussi inciter à certains équipements : c'est lorsqu'ils sont partis au Mexique, il y a deux ans, que M. et Mme T5 ont pris une carte bancaire ; et si M. et Mme T6 envisagent de s'équiper d'un fax, c'est en particulier parce que « *quand on voyage, c'est très pratique aussi pour réserver. Pour réserver, ils demandent toujours : "Est-ce que vous avez un fax pour confirmer la réservation ?"* ».

### ***L'engagement associatif de certains retraités***

Venons-en maintenant à une autre pratique qui concerne une frange non négligeable, quoique minoritaire, de retraités : l'engagement associatif. Le phénomène est difficile à cerner car le degré de participation peut être très variable : il peut consister en une simple adhésion aux buts de l'association et se limiter au paiement d'une cotisation ou se traduire par un investissement bénévole important, voire par la prise de responsabilités. Par ailleurs, les activités développées dans un cadre associatif sont très différentes : il y a peu de choses en commun entre un club du troisième âge et une association d'anciens cadres retraités qui se propose d'aider les créateurs d'entreprise. On peut cependant affirmer que l'appartenance associative et l'engagement bénévole des retraités se développent depuis le début des années soixante-dix (Paillat, 1993 ; Donnat, 1998 ; Hatchuel, Loisel, 1999).

L'engagement associatif – ou encore la prise de responsabilités municipales - constitue d'abord, pour ceux qui s'y lancent, une opportunité pour découvrir et utiliser des objets technologiques qui ne figurent pas dans leur équipement domestique. Mme T12 n'a pas de Minitel chez elle, mais elle explique que « *je l'ai déjà utilisé. Je m'occupe d'une association et, à l'occasion, je cherche sur le Minitel* ». M. T20, qui est adjoint au maire, envoie parfois un fax à sa fille de la Mairie et a appris à utiliser l'ordinateur pour l'état-civil car « *quand on n'a pas de secrétaire, on le fait nous-mêmes, donc on aime bien savoir s'en servir* ». Pour M. T14, sa participation aux activités d'un club d'électronique joue comme un stimulant pour rester au courant des évolutions dans le domaine de l'informatique : « *Eux, ils parlent que d'ordinateurs, donc je suis obligé aussi de me mettre au diapason* » explique-t-il.

Il arrive aussi que certains objets technologiques domestiques soient utilisés pour les besoins des activités associatives. C'est le cas pour M. TV13, très engagé dans de multiples

associations, qui utilise le micro-ordinateur et les imprimantes dont il est équipé chez lui pour gérer les fichiers d'effectifs de plusieurs associations, pour éditer des étiquettes d'adresses et pour fabriquer la feuille de liaison de l'association dont il est le président. Il explique aussi que le Minitel « *est un outil capital pour... pour mon genre de profession, je dirais, entre guillemets, parce qu'on ne peut pas établir des fichiers d'adresse et tout ça si on n'a pas de Minitel. Et parfois, vous avez des textes manuscrits qui ne sont pas très nets, où il manque quelque chose, il faut vérifier par Minitel, souvent on corrige des erreurs* ». Et il ne saurait plus se passer de son téléphone portable puisque « *certains de mes collègues, que ce soit associatifs ou autres, maintenant, savent qu'ils peuvent me contacter directement sans problèmes. Je trouve que c'est une... un outil très... très intéressant dès qu'on a une activité* ». Mme T8, elle, est trésorière de l'antenne locale d'une association nationale et elle utilise, pour envoyer son bilan financier trimestriel, le fax que son mari s'est vu offrir lors de son départ à la retraite. Quant à M. T2, s'il n'était guère enthousiaste lorsque ses enfants lui ont offert un répondeur, il reconnaît son utilité dans le cadre de ses activités associatives : il a, en effet, remarqué que le répondeur facilitait la communication entre les salariés des associations et les bénévoles retraités qui, comme lui, sont souvent sortis pendant les heures de bureau.

Il est plus rare que l'activité bénévole soit à l'origine de l'acquisition d'un objet technologique – ou, du moins, en constitue la motivation unique. M. et Mme T11 projettent certes l'achat « *d'une machine à écrire moderne, à marguerite ou autre, et puis si possible avec une petite mémoire* » car Mme T11 « *est secrétaire de deux associations* » - ils ne souhaitent pas, cependant, acquérir un micro-ordinateur qui serait surdimensionné, pensent-ils, par rapport à leurs besoins. Mais d'autres sont plus réticents et mettent même en avant un possible effet pervers d'un équipement domestique trop complet : le risque d'être davantage sollicité et de ne plus avoir de temps pour soi. C'est ce que note M. T2 à propos du micro-ordinateur : « *D'un autre côté, c'est peut-être une chose supplémentaire aussi de... de charge au point de vue bénévole, parce qu'on est déjà en retraite, on est déjà pas mal occupés, pas mal occupés. Alors, sachant qu'on a ce genre de choses, on nous tombe dessus. Je finirais par être débordé !* ». C'est aussi l'une des raisons avancées par M. TV10 pour expliquer qu'il n'a pas cherché à se former à l'informatique : « *Je me suis dit aussi que si je commençais à bien me servir de l'ordinateur, il y aurait certainement des tas d'individus qui trouveraient l'occasion d'exploiter la chose : "Puisque tu sais..."* ».

### *L'écoute de la télévision*

Avec l'écoute de la télévision, on aborde une activité qui concerne l'ensemble des retraités et qu'ils semblent plébisciter : ils sont, de tous les Français, les téléspectateurs les plus assidus<sup>74</sup> et, au moment de la cessation d'activité professionnelle, le temps consacré à la télévision augmente très sensiblement (Paillat, 1989, ch. 10). Certains auteurs ont ainsi pu qualifier la télévision de « dévoreuse du temps libre des anciens » (Paillat, 1993). Cependant, ces moyennes ne doivent pas masquer la diversité des attitudes des retraités par rapport à la télévision, repérable tant dans les données statistiques<sup>75</sup> que dans les discours, fortement contrastés, que nous avons recueillis. La télévision apparaît, en effet, comme un loisir plus ou moins légitime : les uns semblent minimiser le fait qu'ils regardent un peu plus la télévision depuis la retraite et mettent plutôt en avant leur refus de lui consacrer davantage de temps, en particulier en-dehors des soirées ; d'autres n'ont pas ces réticences et reconnaissent que la télévision est aujourd'hui un passe-temps privilégié.

Ces discours contrastés renvoient, nous semble-t-il, à des représentations différentes de la retraite, elles-mêmes socialement situées. Ceux qui font en sorte de ne pas trop regarder la télévision sont plutôt les tenants d'un modèle « activiste » de la retraite, qui enjoint de faire quelque chose de cette nouvelle période de l'existence, tant que l'on est encore jeune et en bonne santé. Dans cette optique, la télévision est une activité « passive » qui ne saurait convenir à des « jeunes » retraités actifs, comme l'illustre ce dialogue entre M. et Mme T13.

- M. : *On a évité, justement, de... l'usage de la télévision pendant notre retraite pour éviter de rester assis dans un fauteuil en train de faire...*
- Mme. : *Bien sûr, on a des parents qui sont vraiment handicapés, bon ben, c'est vrai que la télévision, c'est quand même bien, quoi, hein, autrement, ce serait vraiment triste, hein, oui, oui.*
- M. : *Mais nous, personnellement, non.*

Plus loin dans l'entretien, M. T13 complétera ces propos en déclarant qu'« *on sort tous les jours, on s'oblige à sortir* » et qu'« *on n'est pas soumis à la télévision* ». Pour les jeunes retraités qui refusent de s'enfermer chez eux et veulent faire « quelque chose » de leur retraite, la télévision constitue un marqueur d'âge, elle est un objet pour les vieux. Et elle rend vieux ceux qui en abusent, comme le montre cet extrait d'une lettre publiée dans le courrier des

<sup>74</sup> Les retraités écoutent la télévision 28 heures par semaine, en moyenne, contre 22 heures pour l'ensemble des Français de plus de 15 ans (Donnat, 1998, p. 77).

<sup>75</sup> Ainsi, si 34 % des retraités regardent la télévision plus de 30 heures par semaine, 19 % la regardent moins de 15 heures. Par ailleurs, 36 % pensent que la télévision leur manquerait « beaucoup » s'ils en étaient privés pendant deux mois alors que 24 % disent qu'ils n'en seraient guère affectés (Donnat, 1998).

lecteurs de *Notre Temps* : « [Mon mari] *passé ses journées devant la télé, et rien ni personne n'arrive à l'en faire bouger. (...) En un an, je suis passée du statut de "cadre dynamique ne faisant pas son âge"* à celui de *"grand-mère tricotant au coin du feu"*. *Mes enfants me disputent pour que j'améliore mon physique qui en a pris un coup mais, voyant mon mari effondré devant sa télé, je ne me sens pas encouragée* » (n° 276, décembre 1992).

Il semble qu'à l'inverse, ceux qui accroissent leur pratique télévisuelle après avoir cessé leur activité professionnelle sans ressentir de culpabilité particulière voient dans la retraite un droit au repos après une vie consacrée au travail. C'est ce qui apparaît dans cet autre dialogue dans lequel M. et Mme T20 expliquent pourquoi M. T20 apprécie fortement la télévision.

- Mme : *Parce qu'il a du temps, c'est un passe-temps, c'est la détente.*
- M. : *On est en retraite ou on ne l'est pas, hein.*
- Q. : *C'est pour la détente, la télé ?*
- Mme : *Oh oui, c'est un passe-temps (silence) C'est pas parce qu'il y a toujours quelque chose d'intéressant.*
- M. : *Avant, je bricolais assez bien, bon maintenant, on bricole moins qu'avant, quand même.*

Ces attitudes différentes pèsent sur l'éventuel renouvellement du poste de télévision après la retraite – parfois motivé par le souci « *d'avoir une belle image* » (M. T17) - et sur l'équipement en objets périphériques comme le magnétoscope et surtout la parabole. En effet, si l'acquisition du magnétoscope renvoie fréquemment à une logique familiale – il est souvent offert par les enfants ou acheté pour occuper les petits-enfants -, l'achat d'une parabole est directement lié à l'intensité des pratiques télévisuelles et à la place qu'on souhaite leur accorder dans sa vie de retraité.

### ***Des « hobbies » personnels***

D'autres activités apparaissent plus ponctuellement dans les entretiens et constituent des « hobbies », des centres d'investissement privilégiés par tel ou tel retraité. Les objets technologiques peuvent s'y trouver associés de deux manières, suivant que ces « hobbies » stimulent l'usage de certains appareils techniques ou qu'ils sont directement centrés sur l'un d'entre eux.

Pour illustrer le cas où l'usage d'un objet technologique vient se greffer sur un hobby personnel, on peut citer l'exemple de M. T14. Celui-ci enseignait dans une école d'ingénieurs

et avait acheté un ordinateur alors qu'il n'était pas encore en retraite car, explique-t-il, « *pour mon travail, j'étais un peu obligé de me mettre à l'ordinateur* ». Aujourd'hui, il reconnaît que cet ordinateur ne « *sert pas énormément* ». Il a deux usages principaux, qui correspondent aux deux activités préférées de M. T14, l'électronique et la musique : d'un côté, M. T14 « *bricole un peu d'électronique* », si bien, note-t-il, que « *quelquefois je fais quelque chose qui marche avec un ordinateur, bon ben... c'est une sorte... l'électronique, pour moi, c'est un violon d'Ingres et puis l'ordinateur, il vient compléter ça, quoi* » ; de l'autre, il a conçu une base de données pour gérer ses enregistrements musicaux. De la même façon – bien que, dans ce cas, il ne s'agisse que d'une éventualité -, M. TV14 explique, à propos du micro-ordinateur, que « *j'en ai pas vraiment l'utilisation euh j'en vois pas l'utilisation euh... Il y aurait eu un truc peut-être que... j'étais branché vers la généalogie euh j'aurais pu... j'ai un fils qui me l'a déjà dit mais depuis le temps que je suis parti à la retraite j'ai pas eu le temps de m'y remettre à la généalogie alors... peut-être que, si un jour, quand j'aurai fini certains travaux, j'y repense, peut-être que j'y repenserai. Mais c'est pas pour l'immédiat, c'est pas exclu mais c'est pas pour l'immédiat* ».

D'autres hobbies sont plus directement associés à un objet technologique. C'est le cas pour M. TV13 qui, au début de sa retraite, a décidé de se former à l'informatique, a « *appris à faire de la programmation basique ou des choses comme ça, et ça m'a passionné* » (ce n'est qu'ensuite qu'il en est venu à faire un usage plus « utilitaire » de son ordinateur, dans le cadre de son engagement associatif). C'est aussi le cas de M. T11 qui, bricoleur et amateur de motos, se consacre actuellement à la remise en état d'« *une moto qui a vingt ans* » dont il compte se « *servir pendant un an, et si tout va bien [il n'a pas fait de moto depuis trente-sept ans], je tâcherai d'en trouver une d'occasion un peu plus importante* ». Quant à M. T15, il aime faire des montages vidéo à partir des films de voyage qu'il a tournés avec son caméscope : « *Je prends mon magnétoscope, je mets une table et je fais à peu près... je travaille avec ça toute une après-midi, quelquefois. Puis alors, attention, c'est très long pour mettre des séquences, les enlever, c'est ce qu'il y a de plus long, d'ailleurs pour travailler, travailler une vidéo, c'est très long. C'est pas de filmer : filmer, ça c'est zéro. C'est très très long. Incorporer aussi du son, en plus, choisir de seconde à seconde, attention ! Enfin, il faut avoir de la patience* » explique-t-il. Il envisage d'ailleurs d'acheter un nouveau magnétoscope afin de pouvoir faire du mixage de son.

## APRES LA RETRAITE, UNE LOGIQUE ECONOMIQUE PLUS PREGNANTE ?

Nous avons vu que la logique économique était susceptible d'intervenir dans l'équipement et la manière d'utiliser les objets technologiques. Elle est effectivement repérable dans les entretiens réalisés avec les couples de jeunes retraités et elle modèle certains usages : M. et Mme T19 font ainsi tourner leur machine à laver pendant les heures creuses et M. et Mme T17, qui ont opté pour le tarif « Effacements Jours de Pointe » d'EDF, prennent garde à ne pas utiliser les appareils fortement consommateurs d'électricité quand le tarif est plus élevé ; la lampe à halogène est rarement utilisée par M. et Mme T7 parce que *« tout ce qui est halogène, ça tourne très vite »* ; plusieurs des retraités rencontrés expliquent que le congélateur leur permet de profiter des promotions sur certains produits. La logique économique est cependant assez rarement mobilisée pour justifier une absence d'équipement. De même, elle est rarement présentée comme plus prégnante après la retraite au point d'entraîner un changement dans les usages. En fait, sur les vingt et un couples de retraités rencontrés, seuls M. et Mme T1, qui vivent avec une seule pension, modeste, et qui ont encore un fils à charge, ont indiqué qu'ils ont changé certains usages après la retraite à cause de la baisse de leur niveau de vie : ainsi, ils n'utilisent plus leur lave-vaisselle, parce qu'ils sont moins nombreux à la maison et parce qu'*« au niveau économie, aussi, économie d'eau, économie de tout, parce que, maintenant, en retraite, il faut faire attention aussi ! »* ; de même, ils se servent davantage de leur congélateur car *« ça nous oblige pas d'aller constamment faire les courses, comme je vous dis, toujours par économie, quoi. On a ce qu'il faut sur place »*.

En fait, la logique économique apparaît ponctuellement dans les propos recueillis, mais imprègne rarement l'ensemble d'un entretien comme c'est le cas – nous le verrons plus loin - pour certaines veuves. Il faut sans doute voir là une conséquence de la relative aisance financière des jeunes retraités vivant en couple (Hourriez, Legris, 1995 ; David, Starzec, 1994) : c'est dans la tranche d'âge 60-70 ans que la proportion des ménages pauvres est la plus faible et que la part des ménages se déclarant « à l'aise » est la plus forte (Hourriez, Legris, 1995, graphiques III et IV).

## LA RETRAITE, UN NOUVEAU RAPPORT AU TEMPS

### *Réorganisation des rythmes temporels et objets technologiques*

Au moment de la cessation d'activité professionnelle se met en place un nouveau rapport au temps : en développant de nouvelles activités, en ralentissant le rythme de celles qu'ils effectuaient auparavant, par un ensemble de petites modifications de leurs habitudes quotidiennes, les retraités élaborent un nouveau rythme pour éviter le temps vide (Kaufmann, 1997).

Les objets technologiques se trouvent pris dans le cadre de cette réorganisation temporelle, car ils en sont partie prenante. C'est ainsi que le temps passé devant la télévision s'accroît souvent après la retraite - même chez ceux qui souhaitent limiter leur écoute télévisuelle - par une légère dilatation du temps qui lui était auparavant consacré, en l'allumant un peu plus tôt et en la regardant un peu plus tard, puisqu'il est désormais possible de décaler également l'heure du lever. De même, ceux qui aiment écouter de la musique peuvent le faire plus fréquemment : « *Moi, j'utilise plus la chaîne hi-fi qu'avant. J'écoute de la grande musique dans la journée... et avant, le soir, j'avais autre chose à faire que de rester devant la chaîne hi-fi* » indique M. T8.

Cette extension du temps de loisir domestique vaut surtout pour les hommes, d'ailleurs. Leurs épouses, pour certaines d'entre elles n'ont pas travaillé et peuvent avoir, comme Mme T8, le sentiment que « *la retraite, pour moi, ça change rien du tout* ». Par ailleurs, le rapport des femmes à l'espace domestique est particulier puisque la responsabilité de l'entretien de la maison leur incombe. Et, si le travail ménager a diminué avec le départ des enfants<sup>76</sup>, il n'en continue pas moins à avoir priorité sur les activités de loisirs, en particulier à certains moments de la journée. Ce rapport particulier à l'espace domestique autorise l'écoute « parallèle » de la radio, comme accompagnement des tâches ménagères, mais entrave et limite l'utilisation par les femmes des biens technologiques domestiques qui requièrent l'attention et qui sont dévoreurs de temps. La diffusion d'un magazine vidéotexte en matinée a ainsi rencontré un faible succès auprès des femmes, y compris celles qui étaient – ou dont le conjoint était – à la retraite car il réclamait « *la posture vespérale à un moment où elle est éthiquement hors de mise* » (Grumbach, 1988). De la même façon, regarder la télévision pendant la journée peut s'avérer difficile : « *C'est pas en regardant la télé que le travail va se*

---

<sup>76</sup> Cf. le chapitre 8.

*faire. Et puis, quand mes petits-enfants étaient là, pendant les vacances, les autres regardaient la télé, hein, les dessins animés le matin... on les laissait regarder et j'étais prise à regarder " Un amour de chien ". C'était... c'était joli, mais je faisais plus mon travail »* raconte Mme T7 ; *« Je n'aime pas regarder la télé sans rien faire. J'ai l'impression de perdre mon temps »* déclare Mme T8. Le peu d'intérêt que les femmes manifestent pour l'utilisation de certains appareils techniques se trouve également conforté par leur rapport particulier à l'espace domestique, comme le laisse entendre Mme T4 à propos du micro-ordinateur : *« On est allés voir [une démonstration d'Internet] et je suis allée parce que ça m'intéresse pas mal, dit-elle, mais enfin je me vois pas passer du temps pour Internet ou des choses comme ça »* car *« moi je me dis qu'avec le magnéto, les disques et tout ça, j'ai assez à faire, plus le... la maison et tout... »*.

La réorganisation temporelle qui se produit au moment de la retraite peut aussi provoquer un usage moins fréquent de certains objets technologiques. C'est ainsi que M. et Mme T9, qui ont désormais plus de temps pour faire leurs courses, ont abandonné leur consommation de plats surgelés et sont *« revenus à la boucherie traditionnelle »* : aujourd'hui, leur congélateur *« n'est jamais très très plein, c'est vraiment pour dépanner, quoi »* et ils utilisent moins leur four à micro-ondes : *« Avec la retraite, si vous voulez, un appareil de cuisson rapide ne... ça, c'est moins nécessaire que quand nous travaillions »* explique M. T9. De même, Mme TV15 indique qu'elle *« congèle peut-être moins de plats que je préparais, parce que, avant, je cuisinai surtout quand j'avais le temps le dimanche ou... et je faisais des pâtes que je ressortais après. J'en fais moins depuis que je suis en retraite »*. Quant à M. et Mme T20, ils n'utilisent plus leur lave-vaisselle que lorsqu'il y a du monde : *« Ben on est à la retraite, on a le temps, alors on fait notre petite vaisselle »* explique Mme T20.

### ***Avoir le temps, prendre son temps***

Ce moindre sentiment d'urgence est également évoqué pour justifier le faible intérêt suscité par certains appareils techniques, absents de l'espace domestique et dont l'acquisition n'est pas envisagée. Donnons-en quelques exemples : *« Ben, le micro-ondes, c'est peut-être bien, mais on est pas tentés, nous, on est pas tentés de s'en servir, on est en retraite, on a le temps de chauffer, de chauffer son café, de chauffer son bol de lait (...) Nous, on a le temps de faire à manger »* déclare ainsi M. T18. De même, Mme TV11 n'a pas voulu que son fils lui

achète un four à micro-ondes car, dit-elle, *« j'ai tout mon temps pour cuisiner. Ça, c'est bien pour les jeunes qui travaillent, qui ont pas le temps (...) Moi, j'ai pas besoin que ça va vite »*. Et l'ancien instituteur qu'est M. T9 apparaît certes fasciné par les possibilités de recherche d'information sur Internet, mais il déclare en fin de compte : *« Bon, on attend d'avoir l'information quand on l'a pas. On se dit : " Un de ces jours, je l'aurai, y'a bien quelqu'un qui va en parler... " »*. Ce que M. T11 exprime de façon plus générale lorsqu'il affirme qu'*« y'a pas, y'a plus d'activités rémunérées où le temps devient de l'argent, donc ces instruments qui font gagner du temps... »*.

Les verdicts d'inutilité portés sur les objets technologiques perçus comme permettant de gagner du temps sont parfois prononcés avec une conviction particulière : ils sont l'occasion d'affirmer le choix d'un certain mode de vie à la retraite, de signifier que l'on refuse le rythme et le stress de la vie active que l'on a connus autrefois et que l'on observe aujourd'hui chez ses enfants, de revendiquer aussi le privilège de pouvoir prendre son temps. Fréquents sont les propos qui marquent ainsi la différence entre le mode de vie des retraités et celui des actifs. Mme T12 déclare ainsi, à propos du sèche-linge : *« Bon, je reconnais, ma fille en a un... Bon, ben c'est très bien. Tout d'abord, elle ne perd pas son temps à accrocher le linge. Rapidité, et puis efficacité. Là, je suis d'accord. Mais, nous, on peut vivre quand même d'une manière plus... plus... plus lente, plus... moins courir. On ne veut plus se bousculer »*. Et Mme TV2, quand on lui demande s'il serait possible qu'elle s'équipe d'un fax, répond : *« Ça c'est quelqu'un qui travaille, hein. C'est quelqu'un qui a un métier, il faut un fax pour transmettre des documents, tout ça, hein. Pour nous, c'est pas valable, hein. Nous, on est retraités, maintenant, on n'a plus de bile à se faire, on laisse couler l'eau »*.

Inutiles, ces technologies peuvent même se révéler dangereuses pour certains qui, justement, cherchent à occuper leur temps libre et s'efforcent de trouver des occasions de sortie et de sociabilité. C'est ce que laisse entendre Mme T5 en expliquant l'utilisation moins fréquente du congélateur depuis la retraite : *« Il [son mari] est à la maison, on a le temps d'aller chercher à manger, maintenant. Ça lui fait une sortie, en plus »*. Quant à Mme T14, elle n'est guère séduite par la possibilité de pouvoir passer ses commandes par Internet et de se faire livrer à domicile : *« Mais moi, j'en vois pas l'utilité, déclare-t-elle, parce que moi, je trouve que pas aller dans les grands magasins pour les personnes qui travaillent, c'est bien. Mais moi, au contraire, moi j'aime bien aller dans les grands magasins. Puis je choisis, puis je regarde, et puis... pour moi, c'est une diversion, c'est une sortie (...) Pour moi, en plus, dans les magasins, souvent ça m'arrive de voir des personnes que je connais, et puis comme j'ai tout le temps... »*.

### ***Manquer de temps***

Si le nouveau rapport au temps après la retraite est marqué, chez les uns, par un moindre sentiment d'urgence et le désir de prendre son temps, il se caractérise, chez les autres, par le sentiment de ne pas avoir le temps. Prendre son temps, ne pas avoir le temps : ce sont là les deux pôles de la réorganisation du rythme temporel après la retraite, ce que J.-C. Kaufmann appelle le « rythme mou » et le « rythme tendu » (Kaufmann, 1997, ch. IV). Suivant les entretiens, l'un ou l'autre des deux pôles se trouve, en général, privilégié, mais ils peuvent aussi cohabiter et inspirer des propos apparemment contradictoires, qui sont, en réalité, complémentaires : c'est parce qu'ils ont fait en sorte que le temps libéré par l'activité professionnelle soit occupé – en développant de nouvelles activités et aussi en prenant leur temps – que les retraités en arrivent parfois à manquer de temps.

Certains objets technologiques, perçus comme chronophages, sont ainsi refusés faute de disponibilité pour les utiliser. M. T3, par exemple, récite plusieurs appareils techniques en évoquant le même argument, celui du manque de temps : il ne souhaite pas avoir de parabole car il risquerait alors d'être trop tenté de regarder les émissions de sport et de ne plus avoir assez de temps pour d'autres activités ; il pense que « [le camescope] *pour s'en servir vraiment, faut y passer beaucoup de temps* » ; et il déclare que « *si j'avais Internet, j'arrive déjà pas à faire ce que je veux, alors ce serait... faudrait encore, non... je crois que ça fait trop. On est engagés dans des associations, je fais de la randonnée, du vélo, bon si il fallait en plus... enfin, je dis ça, mais c'est peut-être parce que je m'intéresse pas à Internet, quoi* ». Les propos de M. T11, dont les journées sont déjà bien remplies (passionné de bricolage, il retape actuellement une vieille moto, et il a, de plus, des activités bénévoles), ne sont pas très différents lorsqu'il explique pourquoi il n'est intéressé ni par le micro-ordinateur – « *Si c'est pour faire des jeux, comme je ne regarde pas la télé pendant la journée, je vais pas passer du temps à faire des jeux* » -, ni par Internet – « *Je suis peut-être rétrograde... Internet, non plus, je ne vois pas très bien ce que je vais faire avec, parce qu'à ce moment-là, je vais passer beaucoup de temps là-dessus au lieu de faire autre chose* » -, ni par la parabole – « *Si c'est pour en avoir trente [chaînes], il faut que je trouve cinq fois plus de temps pour les regarder !* ». Et M. T13, qui trouve les possibilités offertes par l'informatique et Internet « *formidables* » - il suit d'ailleurs des séances de formation dans le cadre de ses responsabilités municipales – n'envisage pas de s'équiper : « *C'est une astreinte aussi, je*

*parie que si j'en avais un, tel que je me connais, peut-être que je m'y mettrais, mais que je ne sortirais plus (...) Alors, comme on veut conserver notre liberté, vous savez, de sortir tous les jours... ».*

Ces exemples montrent aussi que ce n'est pas par hasard si l'argument du manque de temps frappe prioritairement des technologies comme le micro-ordinateur ou Internet. Il y a, à la base, une absence d'intérêt : les jeunes retraités d'aujourd'hui n'ont pas, pour la plupart, été « inter-essés » à ces technologies et ne voient pas quel usage ils pourraient en avoir. Il y a, aussi, un refus du mode de vie qui leur est associé car elles requièrent une plus grande présence à domicile alors que ce sont les activités extérieures qui sont recherchées et valorisées : de ce point de vue, Internet n'est pas très différent de la télévision.

## **LA POLARISATION CONJUGALE DES USAGES**

Les appareils techniques, et en particulier les technologies domestiques, n'échappent pas aux rapports de genre<sup>77</sup> : dans le monde industriel, les innovateurs qui les conçoivent anticipent le sexe de l'utilisateur et les profilent en fonction de cette anticipation – ils co-construisent ainsi l'appareil technique et son utilisateur ; dans l'espace domestique, certains appareils sont utilisés surtout par les femmes, d'autres essentiellement par les hommes et ils se voient attribuer des significations différentes en fonction du genre (Livingstone, 1996).

Pour étudier la question de la sexuation des objets technologiques, nous allons nous intéresser à la « polarisation » conjugale des usages, en posant les conventions suivantes : si un objet est utilisé exclusivement (ou prioritairement) par l'un des conjoints, on dira que l'usage est spécialisé (ou polarisé) ; s'il est utilisé indistinctement par l'un et par l'autre, on parlera d'usage indifférencié. La polarisation des usages peut être appréciée de deux manières<sup>78</sup>. Tout d'abord, pour chacun des couples étudié : les usages apparaissent alors très spécialisés dans certaines configurations conjugales, la plupart des objets technologiques relevant de la compétence exclusive de l'un des conjoints, et davantage indifférenciés dans d'autres. La polarisation peut ensuite être observée pour chaque type d'objet technologique : on note alors que les femmes sont les spécialistes de la machine à laver le linge et du sèche-linge, que les hommes sont les utilisateurs exclusifs des outils de jardinage et de bricolage ainsi que du caméscope et du micro-ordinateur, et que la situation est moins claire pour

---

<sup>77</sup> Cf. les *Cahiers du Geddist*, n° 20, 1997.

d'autres objets pour lesquels l'usage peut être indifférencié ou relever de la compétence de l'un ou de l'autre des conjoints – c'est le cas pour le Minitel, le magnétoscope, l'appareil photo, le four à micro-ondes, la carte bancaire et même la voiture.

Nous nous proposons de repérer ici les mécanismes de la spécialisation – ou de l'indifférenciation – conjugale des usages. Il nous faudra d'abord considérer le poids de la répartition des tâches domestiques, puis l'affinité particulière entre le genre masculin et la technique. Il nous restera alors à expliquer comment certains femmes accèdent à des technologies non spécifiquement féminines.

### ***Spécialisation des usages et répartition des tâches domestiques***

Les tâches domestiques continuent à être fortement sexuées, et elles le sont d'autant plus pour les générations les plus anciennes : ainsi, les travaux du linge restent du ressort de l'épouse et le bricolage est de la responsabilité de son conjoint. Il n'est donc guère étonnant que, dans notre échantillon, l'usage sexué du lave-linge, du sèche-linge ou des outils de bricolage aille de soi. Certaines tâches apparaissent cependant un peu moins marquées : ce sont les « tâches négociables » : courses, vaisselle, cuisine (Zarca, 1990). Dans ces domaines, les hommes retraités sont davantage susceptibles de donner un « coup de main », voire de prendre en charge une tâche bien précise (Caradec, 1996a, ch. VII). C'est ainsi que certains hommes aident pour remplir ou débarrasser le lave-vaisselle ou qu'il leur arrive d'utiliser les appareils de cuisson.

La propension des hommes à effectuer l'une de ces « tâches négociables » est cependant plus ou moins forte suivant les milieux sociaux : elle est ainsi plus faible chez les indépendants et salariés, ainsi que pour les personnes peu diplômées (Zarca, 1990). Cette différence sociale est perceptible dans notre enquête : les retraités de milieu populaire rappellent plus volontiers, en réponse à nos questions, l'évidence de la répartition sexuée et sa légitimité : « *Chacun son travail et les vaches seront bien gardées (...) Elle est très bonne cette devise, parce que, comme ça, tout est bien suivi quand on a chacun ses responsabilités à l'intérieur de la maison* » (M. T17, ancien agriculteur, à propos du lave-vaisselle) ; « *Laissons faire à Madame le travail de Madame* » (M. T20, ancien ouvrier, à propos du lave-linge). D'autres se déclarent, classiquement, incompetents : « *Les appareils ménagers, je m'en occupe pas. Y'a que le gaz que j'arrive à mettre en place* » (M. T7) et cette incompétence se

---

<sup>78</sup> Cf. le tableau 3 en annexe 2, qui peut faire l'objet d'une lecture horizontale (pour chacun des couples) ou

trouve acceptée et confortée par leur épouse : « *Non, non, d'ailleurs, il met très mal [dans le lave-vaisselle], je lui dis : " Surtout, ne mets pas ! " »* (Mme T7).

Au moment de la retraite, la répartition des tâches évolue peu : les hommes ne profitent pas de leur plus forte présence dans l'espace domestique pour accroître de façon sensible leurs tâches ménagères, sauf de façon ponctuelle ou dans le cas particulier où ils ont cessé leur activité professionnelle alors que leur épouse travaille encore (Caradec, 1996a, ch. VII). Il peut même y avoir, comme on l'observe pour plusieurs des couples rencontrés, une accentuation de la répartition « traditionnelle » des tâches au moment de la retraite de l'homme, celui-ci « récupérant » l'entretien de la pelouse - et donc la prise en charge de la tondeuse à gazon - qu'il déléguait jusqu'alors à son épouse, faute de temps pour le faire lui-même.

Il est cependant une exception notable à cette polarisation des usages et à cette stricte spécialisation des rôles : un appareil ménager, le four à micro-ondes, remporte un certain succès auprès des hommes retraités. Par exemple, M. T17 que l'on a pourtant entendu réaffirmer la légitimité de la répartition traditionnelle des rôles, s'en sert pour chauffer son lait et en parle avec enthousiasme : « *Y'a chaleur pulsée, y'a grill, il est multi-fonctions !* ». C'est que le micro-ondes est le plus « technique » des biens d'équipement ménager – n'a-t-il pas été conçu et présenté comme un objet technologique de pointe avant de l'être comme un appareil de type ménager (Ormrod, 1997) ? D'ailleurs, dans notre corpus, l'usage masculin du four à micro-ondes est, en fait, minimal et se limite à la fonction de réchauffage et, dans les quelques cas où il est utilisé pour faire la cuisine, il l'est toujours par les femmes. Aussi peut-on considérer que le caractère essentiellement féminin des biens d'équipement ménager se trouve à peine remis en cause par le micro-ondes.

Notons encore que si les hommes utilisent peu les biens d'équipement ménagers, il arrive que ce soit eux qui les introduisent et qu'ils insistent même auprès de leur épouse pour leur faire accepter un nouvel appareil. C'est parfois le cas pour le four à micro-ondes : M. T17 a ainsi proposé à son épouse d'en faire l'acquisition car, dit-il aujourd'hui, « *il faut vivre avec son temps* ». Ou encore pour le lave-vaisselle : « *Quand nous avons refait la cuisine, et bien, ben le lave-vaisselle, c'est plutôt toi qui as voulu le lave-vaisselle, moi je l'ai pas voulu, c'est pas vrai ? Je l'ai pas voulu* » se souvient Mme T1 ; et Mme TV3, qui en a finalement refusé l'installation, se rappelle également que « *mon mari, si, il voulait me le placer là, en-dessous. Il cherchait la place* ». Si on ne peut exclure qu'il y ait, dans ces initiatives masculines, un certain souci de soulager leur conjointe dans ses tâches ménagères, il faut d'abord y voir, nous

semble-t-il, une manière pour l'homme de remplir au mieux un rôle qui, dans ces couples, lui incombe : c'est en tant que responsable des travaux et des aménagements domestiques, préoccupé d'avoir un bel intérieur et soucieux de maintenir le ménage en prise sur la modernité, qu'il plaide pour l'introduction d'équipement nouveaux. « *Je voulais faire l'ensemble* » déclare M. T1 pour expliquer son insistance ; et Mme TV3 raconte que son mari « *voulait que ce soit moderne. Il dit : " T'as une belle maison, t'as tout, ben il faut des... des nouveautés "* ». *Il était pour, plus que moi, hein... Nouveautés, il aimait bien* ».

### ***L'affinité du masculin et de la technique***

S'il est ainsi assez facile de rendre compte de la spécialisation des usages des biens d'équipement ménagers ainsi que des outils de bricolage et de jardinage, les choses paraissent moins évidentes pour les appareils techniques de loisir. Une tendance générale semble, cependant, se dégager : à l'exception notable du magnétoscope, les objets considérés comme étant les plus techniques et les plus complexes sont utilisés surtout par les hommes. Ainsi, pour les couples qui sont équipés d'un micro-ordinateur (trois sur vingt et un) ou d'un caméscope (neuf sur vingt et un), ce sont toujours les hommes qui en sont les utilisateurs exclusifs.

S'il en est ainsi, c'est que le genre masculin est défini comme ayant des affinités particulières avec tout ce qui est technique : « *Je ne suis pas une grande fana de tous ces objets, tous ces moteurs électriques, tous ces robots, tout ça, non (...)* *Je suis pas trop à la complication* » déclare par exemple Mme T20, tandis que son mari confirme qu'« *elle est pas tellement technique* » ; Mme T6 admet qu'elle n'est pas très « *novatrice* » et que « *quand c'est trop compliqué, moi je peux pas* » ; et Mme T10 affirme que « *moi, j'aime pas trop me compliquer avec la technique* ». Même Mme T1, qui a pourtant appris seule à utiliser le magnétoscope, n'a pu se mettre au caméscope : « *Là, j'ai vraiment un trou, au niveau des boutons tout ça, je sais pas. Alors, je sais pas, vraiment paumée !* » déclare-t-elle avant de reconnaître qu'elle n'a jamais essayé car « *j'ai trop peur de le dérégler, et puis non, non, non...* ». Comme le note A.-J. Berg, « les définitions culturelles de la technique dans leur association avec la masculinité étayent la construction culturelle de la féminité dans son non-engagement vis-à-vis de la technique », non-engagement qui se manifeste par la peur et le sentiment d'incompétence (Berg, 1997, p. 116). C'est donc parce que certains appareils apparaissent « complexes » et sont codés comme « techniques » qu'ils sont plus facilement

dévolus aux hommes. Les appareils ménagers, eux, ne sont pas perçus comme « techniques » - à l'exception du four à micro-ondes . A moins qu'ils ne tombent en panne : ils recouvrent alors leur nature technique et relèvent alors de la compétence masculine : « *De toute façon, quand il tombe en panne, je te l'ai dit, tu me le ré pares ou on en achète un. Je ne sais pas faire sans mon lave-linge* » déclare ainsi Mme T20.

C'est cette même représentation du masculin comme ayant plus d'affinités que le féminin avec la technique qui est à l'œuvre lorsque le couple dispose de deux objets du même type : le plus élaboré et le plus complexe est, en général, utilisé par le mari, le plus simple par son épouse. Ainsi, M. T15 explique qu'il « *a un Minolta assez performant avec un zoom incorporé et mon épouse en a un aussi, un peu moins performant, mais enfin, il marche très bien* ». Par ailleurs, plusieurs couples ayant acquis un camescope après la retraite donnent à voir un intéressant « glissement » dans les usages : le camescope, perçu comme techniquement plus complexe que l'appareil photo, échoit à l'homme, alors que la tâche de prendre des photos - ainsi que l'appareil photo précédemment utilisé par le mari - sont transférés à l'épouse.

### ***Comment les femmes accèdent aux objets technologiques***

La répartition traditionnelle des tâches et l'affinité masculine avec la technique ne suffisent pas, cependant, pour rendre compte de tous les usages sexués observés, et en particulier d'un certain nombre d'usages féminins. Comment expliquer que des femmes puissent se montrer particulièrement intéressées par des appareils techniques qui ne sont pas des biens d'équipement ménagers ? Comment se fait-il, par exemple, que plusieurs d'entre elles utilisent le magnétoscope et soient même parfois les seules dans le couple à savoir le programmer<sup>79</sup> ? L'analyse montre qu'il est deux manières, pour les femmes, d'accéder aux objets technologiques qui ne sont pas perçus d'emblée comme féminins : dans le cadre de l'un des rôles familiaux qu'elles sont amenées à jouer ; en tant qu'individu qui cherche à exister comme sujet autonome. Pour le dire autrement, l'usage peut renvoyer au soi « statutaire » ou au soi « intime » (de Singly, 1996).

---

<sup>79</sup> Cf. le tableau 3 en annexe 2.

a) Rôles familiaux des femmes retraitées et accès aux technologies

L'accès aux technologies modernes prend parfois des chemins détournés : c'est en jouant certains rôles familiaux que les femmes peuvent devenir utilisatrices d'appareils techniques<sup>80</sup>. Parmi ces rôles, on peut relever ceux de responsable de la communication familiale, de grand-mère, de gestionnaire du budget du ménage, et enfin de conjointe d'un homme malade.

C'est, tout d'abord, aux femmes que revient la charge d'assurer le lien avec la famille, et en particulier avec les enfants, de remplir le rôle de « standardiste et secrétaire de la cellule familiale » (Claisse, Rowe, 1993) : aussi sont-elles les utilisatrices privilégiées du téléphone, qu'elles se représentent, davantage que les hommes, comme un appareil ayant une fonction relationnelle et non pas seulement fonctionnelle (Livingstone, 1996). Un clivage entre milieux sociaux semble d'ailleurs se dessiner : les hommes de milieu populaire, très réticents vis-à-vis du téléphone, en délèguent parfois totalement l'usage à leur épouse alors que l'utilisation apparaît un peu moins déséquilibrée dans les classes moyennes.

C'est ensuite en tant que grands-mères que plusieurs des retraitées que nous avons rencontrées ont été amenées à utiliser le magnéto. Mme T1 a ainsi « pris l'initiative » d'acheter un magnéto afin d'occuper ses petits-enfants qu'elle garde fréquemment ; elle a appris la première, avant son fils et son mari, à le programmer et est « allée acheter des cassettes. Et je continue d'en acheter parce que j'en ai encore acheté une la semaine dernière, pour mes petits-enfants ». De la même façon, Mme T5 utilise le magnéto pour passer des cassettes à ses petits-enfants. Ce sont eux qui lui ont appris à le programmer, ce qui permet à leur grand-mère d'enregistrer des émissions à leur demande : « C'est vrai que si y'a école, ils peuvent pas regarder. Alors, eux, ils enregistrent sur une chaîne et puis ils me demandent autre chose, quoi. Ce qui fait qu'ils ont deux trucs à regarder après, alors ils regardent ici quand ils viennent. J'ai pas mal de cassettes ». M. T5, lui, semble peu concerné par cette activité : il déclare qu'il n'aurait sans doute pas acheté de magnéto s'il n'en avait pas reçu un comme cadeau de départ en retraite, alors que son épouse pense qu'elle se serait équipée « pour les petits-enfants, quand même ». Cette logique « familiale » qui conduit les grands-mères au magnéto n'est d'ailleurs pas incompatible avec la logique « technique » masculine, certains grands-pères assistant leur épouse dans la garde des petits-

---

<sup>80</sup> Un tel mécanisme peut, bien sûr, être observé dans d'autres contextes que celui de la retraite : analysant l'utilisation des biens d'équipement dans les couples avec enfants, D. Verger note que « c'est à la femme qu'échoit le soin du foyer et des enfants. Ceci explique vraisemblablement que la manipulation du tourne-disque n'échoit jamais au mari, alors que celui-ci est le principal utilisateur de la chaîne haute-fidélité » (Verger, 1984).

enfants (Attias-Donfut, Segalen, 1998). D'où, parfois, une savante répartition des usages, comme celle qui se fait jour dans le dialogue suivant entre M. et Mme T20 :

- Q. : *Donc, qui s'en sert, du magnétoscope ?*
- M. : *Bon, pour passer des cassettes, c'est aussi bien l'un que l'autre.*
- Mme : *Quand le petit garçon [qui est âgé de 5 ans] vient, il vient avec ses cassettes, ou alors c'est plutôt moi qui passe les cassettes du gamin, quoi.*
- M. : *Mais enregistrer, c'est vrai que c'est plus technique, c'est plutôt moi.*
- Mme : *Ah oui, ah oui, enregistrer...*

En ce qui concerne maintenant la carte bancaire, si les femmes en viennent à utiliser, dans certains couples, de préférence à leur conjoint, c'est parce qu'elles gèrent l'argent du ménage - et font les courses. Cette spécialisation des usages apparaît surtout dans les milieux populaires où les femmes sont, beaucoup plus souvent que les hommes, les gestionnaires du budget de la famille (Glaude, de Singly, 1987, figure 4). « *Ah là, [la carte bancaire], c'est Madame* » déclare par exemple M. T19 avant d'expliquer que « *je suis le Ministre du Travail et ma femme, c'est le Ministre des Finances* ». M. T7, lui, n'a « *pas de problème, parce que je vais jamais, je vais jamais à la banque* » : en effet, c'est son épouse qui gère l'argent du ménage, détient la carte bancaire et retire de l'argent au guichet automatique de sa banque. Pour ce qui est de M. et Mme T17, l'usage de la carte bancaire est un peu moins nettement différencié, mais c'est Mme T17 qui en reste l'utilisatrice principale : son mari s'en sert « *quand il met de l'essence* » (elle n'aime pas le faire) et quand il fait les courses, « *le samedi, quand tu vas à la viande tout ça, c'est toi... Ben je te donne la carte bleue* ».

Evoquons encore l'utilisation féminine du Minitel par le biais des commandes aux organismes de vente par correspondance – usage initié, parfois, grâce à l'aide de leurs filles comme pour Mmes T10 et TV14 -, et signalons enfin que c'est aussi, parfois, dans leur rôle de conjointe d'un homme malade que les épouses deviennent utilisatrices d'appareils techniques. Elles se substituent alors à leur conjoint, qui ne peut plus conduire ou tondre la pelouse, et se familiarisent avec certains objets technologiques afin de pouvoir l'assister dans l'épreuve de la maladie : c'est ainsi que certaines épouses découvrent (ou redécouvrent) la voiture et manipulent des appareils médicaux. Mme TV2 a ainsi appris à conduire - une voiture sans permis - à 60 ans afin de pouvoir emmener son mari à l'hôpital où il lui fallait se rendre fréquemment : « *J'ai conduit quelques années, pour mon mari, pour le promener. Mais après, quand il est mort, je l'ai revendue* ». De même, Mme T9 « *n'aime pas tellement conduire* » si bien que sa voiture (qu'elle a héritée de son père) ne lui sert « *que lorsque j'y suis contrainte. Alors, par exemple, mon mari est allé à l'hôpital, bon ben, pendant... tous les jours j'ai utilisé la voiture* ». Quant à Mme TV11, elle raconte que « *quand papa a été*

*malade, pour ses appareils que je finissais par... Ben, tiens ! Ça, j'ai su m'en servir, en fait. Tu vois, quand il fallait... Sa pompe, là, hein ! Et à l'hôpital, les infirmières, elles savaient pas s'en servir, et c'est moi qui leur a montré ».* Et elle raconte que sa voisine, qui est infirmière libérale, lui a montré comment utiliser l'appareil, « *mais c'était quand même compliqué, parce qu'il y avait tout un maniement à faire. Donc tu vois, là, quand il faut (...) Quand il faut, dans le fond, je peux quoi ».* Comme le remarque A.-J. Berg (1997), ce qui caractérise l'usage féminin des objets techniques, c'est la dénégation de leur caractère technique : Mme TV11 semble ainsi découvrir au cours de l'entretien, en évoquant l'exemple de l'appareillage médical, qu'elle n'est pas si incompetente qu'elle le croyait et le laissait entendre.

### *b) Individualisation et accès aux technologies*

Ainsi, en se « coulant » dans certains rôles familiaux, les femmes retraitées accèdent à diverses technologies modernes et parviennent à contourner l'obstacle que constitue la construction culturelle de la féminité comme étant peu compatible avec la technique. Cependant, l'individu contemporain ne se définit pas seulement par les rôles sociaux qui sont les siens : il cherche aussi à exister en tant qu'être autonome, conformément à la morale de l'authenticité qui caractérise la modernité (Taylor, 1998). Comme l'écrit F. de Singly, « l'identité personnelle se construit à la croisée de ces deux principes, celui des rôles, des positions, des statuts, et celui de l'idéal du subjectivisme » (de Singly, 1996, p. 223). Il est probable que l'idéal du subjectivisme s'affirme avec plus de force chez les jeunes, mais il n'est pas pour autant étranger aux personnes âgées – en témoigne la représentation de la retraite comme moment de réalisation de soi. Il arrive ainsi que ce ne soit pas en tant qu'épouses ou en tant que grands-mères que les femmes à la retraite accèdent à certaines technologies, mais en s'affirmant en tant que sujets.

Tout d'abord, nonobstant le codage « masculin » des objets techniques, il est des femmes qui sont personnellement intéressées par les nouveautés technologiques, et qui le sont davantage que leur conjoint. C'est le cas de Mme T2 qui a plus d'affinités avec les innovations techniques que son mari : elle n'exclut pas de s'équiper d'un micro-ordinateur (elle a d'ailleurs suivi quelques cours) alors que lui se montre beaucoup moins enthousiaste ; elle s'est achetée un organiseur car cela lui faisait envie ; elle raconte qu'elle a « *hésité à prendre le téléphone-répondeur-fax, et puis bon, lui me disait " Ah là là, c'est... ça vaut pas*

*le coup* » ; elle déclare qu'elle utilise les machines à peser et à timbrer à la poste plutôt que d'aller aux guichets (là encore contrairement à son mari) ; et elle est l'utilisatrice exclusive du magnétoscope et du Minitel (du moins lorsqu'ils en avaient un en état de fonctionnement). Dans d'autres cas, c'est un objet précis qui, pour des raisons biographiques, revêt une signification particulière, et dont l'usage permet d'avancer dans la réalisation de soi. C'est ainsi, on s'en souvient, que Mme T7, qui a toujours aimé la musique mais n'avait jamais pu jouer d'un instrument, a enfin pu assouvir sa passion longtemps rentrée grâce à l'orgue électronique qu'elle a acheté après la retraite de son mari.

S'affirmer en tant que sujet peut aussi consister à prendre une certaine indépendance par rapport au conjoint, et les objets technologiques peuvent contribuer à cette quête d'autonomie, comme en témoigne l'exemple de Mme T12 que nous avons déjà présenté<sup>81</sup>. Rappelons seulement qu'elle a pris récemment le train toute seule (ce qu'elle n'avait pas fait depuis 40 ans), qu'elle a acheté son billet au guichet automatique pour se prouver qu'elle était capable de le faire et qu'elle envisage de reconduire (elle a passé son permis il y a 20 ans, mais a très peu pratiqué) : à travers ces usages (effectifs ou projetés), elle cherche à s'éprouver elle-même, à exister en tant qu'individu, elle qui souffre de n'avoir pu pleinement se réaliser en restant au foyer. *« Y'a une histoire, là, derrière tout ça, de... je sais pas, d'indépendance... de vouloir retrouver une... pouvoir me débrouiller toute seule, quoi »* explique-t-elle.

Notons enfin que la « subjectivation » n'est pas nécessairement contradictoire avec le fait de jouer des rôles familiaux : ceux-ci ne sont pas forcément extérieurs à soi, il est possible d'y « coller » parfaitement et de se réaliser en tant qu'individu à l'intérieur du cadre qu'ils définissent. Qu'il suffise ici de citer Mme T1 qui, si elle en est venue à acheter un magnétoscope et à le programmer dans son rôle de grand-mère, en tire une fierté toute personnelle : *« Le magnétoscope, c'est quand même moi, de moi-même, qui suis allée l'acheter... sans leur dire, aux autres. Alors, ils n'en revenaient pas, et puis en plus, je me suis mise tout de suite à le programmer, alors Luc [son plus jeune fils, qui vit encore avec ses parents] il me voyait mal toucher dans tous ce petits boutons là et " C'est pas possible, tu vas rien connaître ". J'ai dit : " T'inquiète ! ", et bien j'ai réussi à tout faire. Ah oui, oui »*.

---

<sup>81</sup> Cf. le chapitre 2.

c) Individualisation, différenciation des usages et mode de fonctionnement conjugal

Le souci d'individualisation ne se manifeste pas toujours par des propos aussi explicites que ceux des femmes que nous avons citées : il apparaît aussi dans la plus grande indifférenciation des usages qui caractérise certains couples (plutôt situés dans les classes moyennes et supérieures), dans lesquels les conjoints conduisent tous deux (chacun ayant parfois sa voiture), disposent de deux cartes bancaires et utilisent indistinctement le magnéto et le Minitel. Comme nous l'avons montré dans un travail précédent, les modes de fonctionnement conjugaux après la retraite sont divers : certains couples adoptent un mode de fonctionnement « indépendant », en particulier en ce qui concerne les sorties – chaque conjoint a alors des activités extérieures qui lui sont propres – alors que d'autres sont davantage « fusionnels », en ce sens que les conjoints sortent rarement l'un sans l'autre (Caradec, 1994).

Le mode de fonctionnement « indépendant » correspond à une plus grande individualisation conjugale et favorise une plus forte indifférenciation des usages. Car, alors, les conjoints ne se pensent pas seulement comme membres de l'équipe conjugale, sont plus soucieux d'exister en tant qu'individus et davantage désireux de savoir se servir par eux-mêmes des appareils techniques : ils sont moins susceptibles de dire, comme Mme T17 à propos du magnéto qu'elle ne voit pas pourquoi elle apprendrait à l'utiliser puisque « *il le fait, alors...* ». Par ailleurs, les conjoints dont le mode de fonctionnement est indépendant sont plus souvent en situation de devoir se débrouiller seuls face à un objet technologique. Mme T10, par exemple, qui savait programmer l'ancien magnéto mais n'a pas encore utilisé le nouveau, acquis récemment et qui est d'un modèle un peu différent, explique qu'elle va avoir bientôt l'occasion de s'y mettre : « *Enfin bon, c'est parce que je m'y suis pas vraiment mise, hein, parce que tu as toujours été là et que je te dis "Tu le fais", alors quand je vais être toute seule [son mari va partir pour un séjour de trois semaines dans leur résidence secondaire], je vais bien le faire* ». A l'inverse, M. T13 déclare, à propos de la carte bleue, qu'ils en ont « *une pour deux. On aurait pu en avoir deux, mais c'est pas la peine, hein. On est toujours à deux, alors...* ».

Si l'indépendance conjugale favorise les usages individualisés, elle se trouve, en retour, facilitée par certains objets technologiques : c'est le cas de la voiture, bien sûr, lorsque l'épouse sait conduire et l'utilise pour des activités extérieures qui lui sont propres ; c'est aussi le cas du four à micro-ondes qui apparaît, dans une recherche portant sur des femmes parisiennes âgées d'une soixantaine d'années, comme « l'appareil qui plaît le plus aujourd'hui

à cette génération. Avec lui, les femmes n'ont plus à être là pour préparer le repas du mari » (Coutras, Lacascade, 1997)<sup>82</sup>.

---

<sup>82</sup> Cet usage du micro-ondes apparaît nettement moins fréquent dans notre échantillon : il est assez rare que les activités extérieures que les épouses réalisent seules, sans leur conjoint, les conduise à prendre leur repas en-dehors de la maison. Rappelons que les couples que nous avons rencontrés habitent en province, contrairement à ceux étudiés par J. Coutras et J.-L. Lacascade : peut-être les contraintes de la vie parisienne conduisent-elles les épouses « indépendantes » de la capitale à laisser plus souvent leurs maris se débrouiller seuls à la maison. En revanche, se trouve évoquée, à plusieurs reprises, dans notre échantillon, l'utilisation du micro-ondes par un fils qui vit encore chez ses parents et peut ainsi facilement réchauffer les plats préparés par sa mère à son intention.



## **L'USAGE DES TECHNOLOGIES AU FIL DE L'EVOLUTION DES RELATIONS INTERGENERATIONNELLES**

Le moment du départ des enfants peut être considéré comme l'équivalent pour la vie familiale de la retraite pour la vie professionnelle : les sociologues américains y voient d'ailleurs le point d'entrée dans la « famille âgée » (Brubaker, 1983). Cependant, si la retraite marque la fin de la vie professionnelle, la transition du « nid vide » (puisque tel est le nom qu'on lui donne souvent) ne constitue pas la fin de la vie familiale : elle inaugure une phase de relations nouvelles avec les enfants, qui fondent bientôt eux-mêmes une famille et deviennent, à leur tour, parents. Différentes recherches ont souligné la force des liens entre les grands-parents, leurs enfants adultes et leurs petits-enfants et ont montré que ces relations constituaient l'épine dorsale du réseau de parenté : les rencontres et les contacts entre les uns et les autres sont fréquents et l'essentiel des aides financières, des services et des soutiens familiaux circulent le long de cet axe (Coenen-Huther, Kellerhals, von Allmen, 1994 ; Attias-Donfut, 1995).

Aussi apparaît-il nécessaire de prendre en compte l'évolution de ces relations, au moment du départ des enfants et après ce départ, pour rendre compte du rapport des retraités aux objets technologiques et des transformations dans leurs usages. C'est ce que nous nous proposons de faire dans ce chapitre en focalisant tout d'abord notre attention sur le moment du « nid vide », en examinant ensuite de quelle façon l'équipement et les usages des ménages âgés prennent sens dans le cadre de leurs relations de parenté, en nous demandant enfin dans quelle mesure les petits-enfants constituent des médiateurs entre leurs grands-parents et les objets technologiques.

## DEPART DES ENFANTS ET EVOLUTION DES USAGES

Au début de cette recherche, nous avons fait l'hypothèse d'un impact important de la transition du « nid vide » sur l'usage des objets technologiques. Nous souhaitions repérer ce qui avait changé et nous avons formulé un ensemble de questions : certains usages se trouvent-ils transformés par le départ des enfants ? En particulier, y a-t-il des objets technologiques qui deviennent des « ruines techniques » à ce moment du parcours de vie ? Qu'advient-il des appareils dont les enfants sont les « spécialistes » - ceux dont l'usage leur a été délégué, comme c'est parfois le cas du magnétoscope ? Et qu'en est-il de ceux - chaîne hi-fi, micro-ordinateur, par exemple - qui leur appartiennent en propre ?

Le recueil des informations sur ces différents points a été plus difficile, moins riche que pour la transition de la retraite sur laquelle nous avons centré le dispositif d'observation. A cela, plusieurs raisons. Tout d'abord, la transition du « nid vide » court parfois sur plusieurs années et ne se laisse pas toujours cerner aussi facilement que celle de la retraite<sup>83</sup> : ainsi, pour M. et Mme T8, qui ont sept enfants, le mouvement de décohabitation a commencé il y a près de vingt ans et n'est pas encore achevé puisque leur plus jeune fils, âgé de 18 ans, vit encore chez eux ; M. et Mme 10, eux, ont un fils aîné qui est parti il y a dix-sept ans alors que ses sœurs ont fait de même il y a seulement six ans ; la dernière fille de M. et Mme T16 n'est que de onze ans plus âgée que l'aînée de leurs petits-enfants dont ils ont assuré la garde si bien, expliquent-ils, qu' « *on n'a pas eu la coupure d'être toujours à deux* », que « *ça a toujours été le même rythme de vie, pour ainsi dire, puisqu'on va les conduire à l'école et tout ça* »<sup>84</sup>. Ensuite, certains des couples rencontrés sont installés dans la phase du « nid vide » depuis plus de quinze ans et la mémoire a alors du mal à restituer des éléments de cette transition. Enfin, on note une grande diversité de situations puisque quelques couples (pas nécessairement plus âgés que les précédents) ont encore un enfant qui vit avec eux. Ajoutons une dernière raison pour expliquer que le matériau soit moins riche que prévu : certaines de nos hypothèses se sont révélées assez peu pertinentes (par exemple celle qui supposait que les parents rencontraient des difficultés pour utiliser les objets dont l'usage avait été délégué aux enfants). En fait, si le départ des enfants provoque bien toute une série de changements dans les usages, il ne semble pas que ceux-ci soient aussi importants qu'au moment de la retraite ou du veuvage.

---

<sup>83</sup> De plus, chaque départ est lui-même un processus complexe, étalé dans le temps, parfois réversible, et donc de moins en moins facilement réductible à un moment précis : « Entre le début et la fin du processus de départ, un an s'écoule pour les femmes, trois ans pour les hommes » (Villeneuve-Gokalp, 1997).

***Le départ des enfants : des usages qui diminuent, un équipement qui reste stable***

Nous avons vu que le passage à la retraite était marqué, parfois, par le soudain silence du téléphone. De même, certains parents indiquent que le départ de leurs enfants – lorsque le souvenir n’en est pas trop éloigné – s’est manifesté par un environnement domestique moins bruyant : une moindre agitation dans la maison ; la sonnerie du téléphone qui retentit moins souvent ; l’usage moins fréquent des objets technologiques de loisir dont les enfants étaient les utilisateurs principaux ou exclusifs. « *La télévision a été moins utilisée parce qu’elle l’utilisait bien, Sabine, la télévision* » croit se souvenir M. T9 qui signale aussi que la chaîne hi-fi « *a pris du repos* » ; « *Ils utilisaient plus la radio, certainement. La radio, certainement qu’ils l’utilisaient davantage que nous* » note Mme T20 ; « *Le téléphone était plus utilisé [quand ils étaient là]... parce qu’il a été, il était moins utilisé au fur et à mesure que les enfants partaient, quoi. La télé aussi, un petit peu* » déclare pour sa part M. T2. Le témoignage de Mme T1, qui a vu trois de ses quatre enfants partir ces dix dernières années, est proche des précédents, mais s’en distingue cependant sur un point. Car si elle indique que la télévision « *était beaucoup plus allumée quand ils étaient chez nous* », elle ajoute que la chaîne hi-fi fonctionnait moins souvent. Aujourd’hui, celle-ci se trouve branchée « *en permanence* » et Mme T1 écoute la radio, des cassettes ou encore des compacts disques. Si cet appareil technique a pris tant de place depuis le départ de ses enfants, c’est tout d’abord parce que son écoute n’était guère possible auparavant : Mme T1 disposait de moins de temps et « *quand ils étaient à la maison, y’avait toujours un brouhaha, et puis y’a pas moyen d’écouter la radio correctement, la musique ou bien une émission quelconque à la radio, parce qu’ils étaient tout le temps en va-et-vient dans les couloirs ou dans les pièces, et puis toujours à poser des questions, alors donc, je ne pouvais pas écouter la radio* ». Par ailleurs, écouter la radio est une manière, pour Mme T1, de pallier l’absence de ses enfants : elle explique que si elle s’est « *intéressée* » à la radio, c’est parce que « *j’avais l’impression qu’il y avait toujours une présence à la maison avec la radio. Toute... c’était pour moi, je sais pas... pour moi, toute la journée, la radio, c’était bien. La maison n’était... me semblait... pour moi, je la sentais pas morte* ».

C’est qu’au moment du départ des enfants, la vie des mères, et en particulier des mères au foyer se trouve transformée. Certains auteurs ont même pensé que le départ des enfants

---

<sup>84</sup> Dans une enquête réalisée par la CNAV en 1992, il apparaît qu’un grand-parent sur deux a encore un enfant à

provoquait, chez elles, dépression et crise identitaire. Si l'existence de ce « syndrome du nid vide » n'a pu être vérifiée empiriquement, les enquêtes montrant plutôt une augmentation de la satisfaction des femmes après le départ de leurs enfants, il n'en reste pas moins que la transition peut être douloureuse, qu'elle doit être gérée émotionnellement et qu'elle conduit à une réorganisation des rythmes de la vie quotidienne (Maunaye, 1997). Le départ des enfants provoque, en effet, un allègement de la charge domestique, non seulement du fait de la taille désormais réduite du ménage, mais aussi parce que se produit un certain désinvestissement par rapport aux tâches ménagères - une « démobilisation familiale » (Maunaye, 1997 ; Kaufmann, 1997).

Cet allègement des charges domestiques trouve sa traduction dans un moindre usage de certains biens d'équipement ménagers qui se trouvent moins sollicités : c'est le cas, en particulier pour le lave-linge (sauf, parfois, dans les premiers temps après le départ, lorsque le jeune adulte dispose de son propre logement mais continue à faire laver son linge par sa mère). Les évolutions sont plus contrastées pour le lave-vaisselle car si personne n'a l'idée d'abandonner le lavage du linge en machine sous prétexte qu'il y a moins de linge à laver, il n'en va pas de même pour la vaisselle. Au moment du départ des enfants, le risque, pour le lave-vaisselle, de devenir une ruine ou une quasi ruine technique est réel. C'est ce qui s'est passé chez M. et Mme T10 : *« Avant, je faisais toute la vaisselle dans la machine, quand on était quatre. Mais maintenant, on a pris l'habitude de faire la vaisselle à la main quand on est que tous les deux »*. L'abandon n'est pas total, cependant, puisque le lave-vaisselle retrouve son utilité dès que l'un de leurs enfants est présent avec son conjoint : *« Un week-end où on est... même quatre, je prends le lave-vaisselle. En semaine où on est que deux... un petit repas rapide, je lave la vaisselle à la main »*. De même, M. T15 explique qu' *« on l'utilise beaucoup moins parce qu'on est deux. On l'utilise que vraiment lorsqu'on reçoit. Donc, si on reçoit quatre-cinq fois dans l'année, on l'utilise quatre-cinq fois »*. Cependant, l'abandon du lave-vaisselle et le retour à la vaisselle faite à la main n'a rien d'un mouvement automatique ou naturel, comme on pourrait le penser en écoutant ceux qui l'ont suivi : dans notre corpus, parmi les douze couples qui disposent d'un lave-vaisselle, il y en a quatre qui ne l'utilisent plus qu'occasionnellement, mais les autres continuent à s'en servir régulièrement, même s'ils le font tourner un peu moins souvent qu'avant. Ceux-là se récrient lorsqu'on évoque l'hypothèse d'un lavage de la vaisselle à la main. *« Ici, c'est clair, ça sert régulièrement »* déclare M. T4. Et, pour Mme T8, le lave-vaisselle est aussi indispensable que le lave-linge : *« Je peux pas dire que ça a changé nos habitudes. Bon, je tourne moins parce qu'il y a moins*

*de linge. Mais c'est pas pour autant que je vais laver à la main en disant " Bon, ben tiens, y'a juste deux bricoles ", et le lave-vaisselle, pareil, je vois pas pourquoi, non, non, ça non ! ».* Le départ des enfants constitue donc une épreuve de vérité pour le lave-vaisselle. Si, dans certains ménages, son utilisation relève de l'évidence et ne risque pas d'être remis en cause, chez d'autres son utilité est beaucoup plus contextualisée, associée au nombre de convives, et des logiques hostiles à son usage refont surface au moment du départ des enfants : la logique économique, parfois (elle est invoquée par Mme T1) ; la logique identitaire, lorsque laver la vaisselle n'est pas vécu comme une corvée (Kaufmann, 1992b, 1992c).

Cependant, si les usages diminuent, l'équipement demeure. P. Lunt et S. Livingstone observent ainsi un « effet de cliquet » au moment du départ des enfants : dans leur enquête, les personnes dans la phase du « nid vide » sont, pour certains biens (machine à laver le linge, machine à laver la vaisselle, sèche-linge), plus équipées que celles, plus jeunes qui vivent seules ou en couple sans enfants ; par ailleurs, ces appareils n'apparaissent pas moins nécessaires aux enquêtés dont les enfants sont partis qu'à ceux qui ont encore des enfants à charge (Lunt, Livingstone, 1992). Deux mécanismes différents permettent, nous semble-t-il, d'expliquer cet « effet de cliquet ». Dans certains cas, ces appareils techniques ont pu devenir indispensables, et leur usage va désormais de soi. Pour d'autres personnes, ces objets technologiques, même s'ils sont peu utilisés, le sont ponctuellement, lorsque viennent les enfants ou des amis.

On observe également, dans quelques cas, un phénomène sur lequel nous aurons l'occasion de revenir puisqu'il apparaît aussi, et plus fréquemment, au moment du veuvage : le recours à un appareil plus petit, adapté à la taille réduite du ménage, appareil qui pouvait faire partie de l'équipement antérieur tout en étant peu utilisé ou qui a été acheté pour l'occasion ou lors d'un renouvellement. M. et Mme T17 ont ainsi remplacé leur congélateur de 400 litres par un autre d'une capacité de 150 litres : *« C'est un petit, pour nous deux. Avant, c'était un grand »*. M. TV13 se souvient qu'après le départ des enfants, lui et son épouse ont acheté un petit four qu'ils ont utilisé plus souvent que celui de leur cuisinière. De même, Mme TV2 rapporte une anecdote qui concerne sa fille dont le fils unique vient de partir : *« Ma fille, elle m'a dit : " Tu sais, maman ", elle dit, - ben maintenant, ils sont plus qu'à deux -, elle dit " Maman, tu sais, maintenant je me sers plus [davantage] du four à gril que ma gazinière : le four, il est trop long, c'était bien avant quand on faisait des gros poulets ou bien des gros morceaux, mais il faut que ça chauffe, et puis après, c'est long, hein " »*. Dans d'autres cas, c'est le robot ménager qui se trouve délaissé au profit d'outils de cuisine plus simples : il apparaît moins utile pour des quantités limitées et moins pratique que des

appareils plus petits, et donc plus faciles à ranger et à nettoyer. M. et Mme T12 ont ainsi relégué le leur dans une armoire : « *On en avait un... un Kenwood, énorme, vraiment perfectionné... Mais on ne s'en sert plus. Ben, ça prend de la place. Alors, il est ailleurs, on ne s'en sert plus. On a des petits appareils qu'on classe dans les tiroirs* » déclare M. T12 qui explique que « *c'est plus la peine* » puisque « *de toute façon, on est plus que deux. C'est très rare, maintenant quand on invite (...) alors c'est plus la peine d'avoir des appareils perfectionnés* ».

### ***Le départ des enfants spécialistes***

Des travaux de recherche portant sur des familles avec enfants tendent à montrer que l'usage de certains objets technologiques se trouve, plus ou moins explicitement, « délégué » par les parents aux enfants. Ces cas de « délégation d'usage » concernent notamment le magnétoscope (Proulx, Laberge, 1995) et le micro-ordinateur (Boullier, 1985). Or, la délégation d'usage constitue une forme de médiation particulière puisque, tout en rapprochant les parents de l'appareil technique (ils peuvent ainsi bénéficier des services du magnétoscope, du Minitel ou avoir le sentiment d'accéder à la modernité technologique que symbolise le micro-ordinateur), elle les en écarte, l'enfant médiateur faisant écran entre ses parents et l'appareil technique (Caradec, 1999). Se pose alors la question de la continuation de l'usage au moment du départ de l'enfant spécialiste : y a-t-il transfert d'usage vers l'un des parents ou l'appareil technique devient-il une ruine technique ?

Tel nous apparaissait le problème au début de cette recherche. Or nous n'avons rencontré que peu d'exemples d'objets technologiques dont le devenir se révélait problématique au moment du départ des enfants pour cause de délégation de l'usage à l'un d'entre eux. En particulier, le cas s'est rarement présenté pour le magnétoscope. Tout d'abord, parce que celui-ci a fréquemment été introduit dans l'espace domestique des parents alors que les enfants étaient déjà partis (parmi les dix-huit couples qui possèdent un magnétoscope, huit l'ont acquis après le départ de leurs enfants). Ensuite parce que, dans les autres cas, on n'a observé qu'une seule fois une délégation d'usage à un enfant, et celui-ci vit encore chez ses parents. M. et Mme T8 s'en remettent, en effet, à leur fils de 18 ans lorsqu'ils souhaitent programmer leur magnétoscope. En fait, ils ont pris depuis longtemps l'habitude de déléguer cette tâche à l'un de leurs enfants : « *Il est moins spécialiste que Yannick [un fils plus âgé]. On en avait un qui était très très doué là-dessus et qui... c'était un passionné donc... c'est*

*vrai qu'on a jamais fait très attention, et maintenant, bon, moi j'avoue que je sais le mettre à l'enregistrement, ça c'est sûr, mais le programmer, non, bon, j'aurais pu m'y mettre... J'aurais pu m'y mettre, c'est pas compliqué, faut prendre la notice, mais je l'ai pas fait* » déclare Mme T8. L'habitude de demander à l'un des enfants s'est donc perpétuée, non par sentiment d'incompétence, mais parce que la répartition des tâches qui s'est établie a permis jusqu'à présent un fonctionnement satisfaisant et n'a pas dû être remise en cause.

Un autre exemple de délégation apparaît à propos du montage des films tournés avec le caméscope. On en trouve dans notre matériau deux illustrations contrastées puisque le devenir de l'appareil technique, au moment du départ du fils spécialiste, est très différent. Dans les deux cas, on a la même situation initiale : l'un des fils est un passionné de vidéo, il filme au caméscope et surtout il réalise ensuite des montages à partir du magnétoscope. Au moment du départ de ce fils du foyer parental, les deux histoires divergent. Dans le premier cas, le transfert ne se fait pas : comme l'explique M. T8, *« c'est par flemme aussi, mais moi j'ai pas les mêmes goûts que lui parce qu'il faisait des montages avec une synchronisation musicale, donc ça prenait du temps, ça demande de la précision, c'est pas mon fort »*, si bien que *« le caméscope, on l'utilise pratiquement plus »*. Dans le second cas, au contraire, M. T15 a pris le relais de son fils, qui lui a montré comment faire : il filme les voyages que lui et son épouse font plusieurs fois par an depuis la retraite, passe de longs moments à monter les films et va bientôt faire l'acquisition d'un magnétoscope plus élaboré pour pouvoir faire du mixage de son. Dans ce cas, le transfert de compétences a donc eu lieu. De plus, le magnétoscope joue désormais un rôle important dans la relation entre le père et le fils, qui est aujourd'hui professionnel de l'audiovisuel et vit à l'étranger : M. T15 lui demande, à l'occasion, des conseils et ils s'envoient mutuellement les films qu'ils réalisent, en particulier *« parce qu'il veut savoir ce qui se passe à la maison, alors on filme »*.

### ***Le devenir des objets technologiques appartenant aux enfants***

Le matériau recueilli sur le devenir des objets appartenant aux enfants est lacunaire. Posée directement, la question provoque, le plus souvent, la perplexité des personnes interrogées. Leur réponse la plus courante consiste alors à dire que leurs enfants ont emmené les objets qui leur appartenaient et à indiquer qu'ils ont en disposé comme ils l'entendaient : *« c'est normal, c'était sa chaîne »*. Les enfants sont pourtant loin d'emporter tous leurs objets personnels (Maunaye, 1997). Mais il est parfois difficile aux parents d'identifier ceux qui sont

restés et c'est souvent au détour d'une phrase qu'ils évoquent la présence actuelle de tel ou tel objet technologique ayant appartenu à l'un ou l'autre de leurs enfants et qu'ils n'avaient pas, tout d'abord, repéré.

Cette difficulté à désigner les objets laissés par les enfants s'explique par leur devenir. Certains, réduits à l'état de ruines techniques, rangés dans le coin d'une chambre ou dans un grenier sont aujourd'hui tombés dans l'oubli et ont du mal à affleurer à la mémoire. C'est le cas des anciens ordinateurs, parfois déjà dépassés au moment du départ de leur propriétaire. M. TV14 s'exclame ainsi : « *Ah ! le micro ordinateur alors ça, ça y en a eu du temps de mes enfants des ordinateurs là, à l'époque c'était les meilleurs, l'Apple 2, etc. qui coûtait... il coûtait cher à l'époque hein, c'était un qui coûtait quatorze mille francs ou un truc comme ça, j'en ai deux là* ». Interrogé pour savoir où ils se trouvent, il répond : « *Ben y en a un dans le grenier et puis l'autre je ne sais plus, il doit être dans la chambre d'un des gosses là* ». D'autres objets techniques ont été abandonnés depuis si longtemps par les enfants que leur droit de propriété s'est comme estompé. C'est ainsi que la chaîne hi-fi que Mme T10 écoute en faisant son repassage s'avère être celle que son fils a laissé lorsqu'il est parti, il y a près de vingt ans. Ces objets peuvent d'ailleurs être utilisés ponctuellement par les enfants quand ils séjournent chez leurs parents – comme les radios-réveils chez M. et Mme T3. A moins que ce ne soient les petits-enfants qui s'en servent – M. T6 évoque ainsi une petite chaîne stéréo, « *une vieillerie* » qui appartenait à ses filles et qui se trouve aujourd'hui dans la chambre qu'occupent les petits-enfants quand ils viennent en vacances.

Il est cependant des objets qui sont bien identifiés comme étant la propriété de l'un ou l'autre des enfants : ce sont ceux qu'ils sont susceptibles de venir récupérer, qui sont là comme en dépôt chez leurs parents. Le fils de M. T15 qui, nous l'avons vu, travaille aujourd'hui à l'étranger, a laissé tout un ensemble d'appareils (magnéscope, table de montage vidéo) que son père se refuse d'utiliser car, dit-il, « *je considère que c'est à lui, c'est pas à nous* ». La chaîne hi-fi qui est dans le salon de M. et Mme T10 – et qu'ils utilisent peu - appartient à leur fille et ils la considèrent bien comme telle : « *Elle l'avait achetée avec son premier stage qu'elle a fait, puis elle l'avait dans son appartement à Rennes. Bon, à partir du jour où elle s'est installée avec Jacques qui en avait déjà une, elle nous a dit : " Bon ben, vous me la laissez ici, je la reprendrai (...) Si un jour ils ont une maison... par contre s'ils ont une maison en résidence secondaire, Hélène reprendra sa chaîne, elle est à elle, quoi "* ». S'il n'est pas certain que leur fille reprenne un jour sa chaîne, son droit de propriété reste clairement affirmé. L'histoire de la chaîne hi-fi qui se trouve aujourd'hui dans le salon de M. et Mme T9 est plus complexe : propriété de leur fille à l'origine, celle-ci l'a laissée chez ses

parents pendant ses études. Puis, quand elle s'est mariée, « *elle l'a emmenée* ». Cependant, un an plus tard, elle en a racheté une autre : « *Comme c'était périmé, comme c'était vieux, ils ont pris quelque chose avec CD, de plus moderne, alors ils nous ont ramené la vieille. Oui, nous avons la vieille !* » raconte Mme T9 en riant et en notant que « *pour notre utilisation, ça suffit* » : de fait, ils l'allument assez rarement, faute d'avoir pris l'habitude d'écouter de la musique.

### ***Entre autonomie et dépendance : l'équipement des jeunes au moment de leur départ***

Lorsqu'ils s'installent dans leur propre logement, les jeunes emportent certains des objets qui leur appartenaient en propre. Leurs parents contribuent aussi à l'aménagement de leur nouvel espace domestique : ils achètent à leurs enfants des biens d'équipement ménager ou, plus souvent, leur cèdent des objets anciens et inutilisés, participant ainsi au vaste mouvement de circulation d'appareils techniques usagés au sein de la parenté sur lequel nous reviendrons plus loin. Cette aide à l'installation apparaît cependant très variable. Elle dépend en effet des circonstances du départ, tant du côté du jeune qui, suivant les cas, va s'installer en meublé ou dans un logement vide, seul ou en couple, que du côté des parents qui peuvent disposer, à ce moment de leur parcours de vie, de plus ou moins de biens usagés, disponibles pour être prêtés. C'est ainsi que M. et Mme T7 ont surtout équipé l'une de leurs filles – ils lui ont donné leur vieux frigo et leur vieille cuisinière – car son départ a coïncidé avec le moment où ils ont renouvelé une partie de leur équipement ménager, lorsqu'ils ont déménagé après la retraite.

Si les objets technologiques qui ont équipé le premier logement des enfants sont divers dans notre corpus (même en nous limitant aux couples de « jeunes retraités »), c'est aussi parce que les dates de départ des enfants s'étalent sur plus de vingt ans. On perçoit ainsi, à travers les propos recueillis, combien les conditions matérielles du départ des jeunes de chez leurs parents ont évolué en deux décennies. C'est le constat que font, par exemple, M. et Mme T6, dont les trois filles sont parties faire des études entre 1978 et 1986 : « *Martine* [leur deuxième fille] *était étudiante à Lyon, elle n'avait ni... si, une radio, elle avait une radio... Mais elle n'avait pas la télé, elle n'avait pas le téléphone, elle prenait le train. Tandis qu'Agnès* [leur plus jeune fille] *était à Paris, elle avait le téléphone, la télé, la radio, et elle prenait l'avion* ». Si l'exemple est particulier, il n'en traduit pas moins l'évolution du contexte technologique de l'installation des jeunes qui apparaît aussi à travers les données statistiques :

les ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 25 ans étaient ainsi 8 % à posséder un téléphone en 1975, 39 % en 1981 et 78 % en 1993 (Monteiro, 1995) ; en 1994, les étudiants étaient 67 % à être équipés d'un téléviseur, 22 % d'un magnétoscope et 29 % d'un micro-ondes (Grignon, 1998, figure 1.9) alors que les étudiants de la fin des années soixante-dix n'avaient guère de chances de posséder ces deux derniers biens<sup>85</sup>.

L'aide à l'équipement des jeunes au moment où ils quittent le domicile parental apparaît ambivalente : elle marque leur dépendance financière vis-à-vis de leur parents tout en constituant une étape importante vers leur autonomie. Cette dialectique de la dépendance et de l'autonomie, au cœur des rapports entre parents et enfants au moment du passage à l'âge adulte (Cicchelli, 1999), concerne aussi différents biens technologiques. La machine à laver le linge, par exemple, dont beaucoup de jeunes ne sont pas équipés dans leur premier logement<sup>86</sup>, constitue à la fois une aide intergénérationnelle et une situation de dépendance. E. Maunaye rapporte, à ce propos, une situation extrême, mais qui n'en est pas moins significative : le cas d'une mère qui retarde le moment où son fils aura sa propre machine à laver afin de « l'avoir encore un petit peu » (Maunaye, 1997). La voiture, qui assure aux grands enfants une autonomie de déplacement, peut aussi marquer leur dépendance par rapport aux parents lorsque le véhicule a été donné ou prêté par la famille<sup>87</sup> ou lorsque les parents prennent en charge l'essence ou l'assurance. Mais ce sont les nouveaux objets de communication qui se prêtent le mieux à cette dialectique entre autonomie et dépendance : comme l'indique une synthèse de plusieurs enquêtes menées aux Etats-Unis, « les parents offrent fréquemment des *paggers* et même des mobiles à leur progéniture, afin de pouvoir les joindre aisément » (Katz, Aspden, 1998). M. et Mme T1 ont ainsi offert à leur dernier fils, qui vit encore avec eux, un messenger de poche, pour ses 19 ans. Sa mère explique qu'« *on aimait bien savoir où il était. Et quand on voulait le joindre, c'était facile, le tatoo, comme système* ». L'année suivante, pour ses 20 ans, le fils de M. et Mme T1 a acheté un téléphone portable avec l'argent reçu pour son anniversaire. Si nous n'avons pas recueilli sa version, on sait que le téléphone mobile plaît aux jeunes car il « induit une moindre maîtrise ou un moindre contrôle des parents vis-à-vis des pratiques téléphoniques de leurs enfants » (Heurtin, 1998, p. 48). Sa mère, elle, se montre ravie de cette acquisition qui présente à ses yeux, en

<sup>85</sup> La commercialisation du magnétoscope démarre, en France, en 1978 et, fin 1981, seuls 2,5 % des ménages sont équipés (Baboulin, Gaudin, Mallein, 1983) ; celle du micro-ondes débute, elle, fin 1984 et 4,3% des Français sont équipés en 1987 (de La Godelinains, Mercier, 1992).

<sup>86</sup> Une forte majorité d'étudiants ramènent ainsi leur linge au domicile parental (Galland, Oberti, 1996, p. 60 ; Grignon, Gruel, Bensoussan, 1996, p. 111).

<sup>87</sup> Pour la première voiture, c'est le cas pour 49 % des fils de cadres (41 % des filles) et 26 % des fils d'ouvriers qualifiés (24 % des filles) (Bozon, Villeneuve-Gokalp, 1994, tableau 6)

plus de la possibilité de contacter facilement son fils, deux avantages : elle permet d'alléger les factures téléphoniques et de mieux contrôler ses dépenses grâce à l'achat de mobicartes ; elle individualise la pratique téléphonique de leur fils et Mme T1 apprécie de ne plus devoir « à tout bout de champ répondre au téléphone, parce que les trois-quarts du temps, c'était ses copains qui téléphonaient, alors nous, c'était quand même très prenant... le téléphone sonnait, il fallait toujours qu'on aille voir, et c'était jamais pour nous, toujours pour lui ! ».

## **UN EQUIPEMENT ET DES USAGES QUI PRENNENT SENS PAR RAPPORT A LA PARENTE**

Penser qu'après le départ des enfants, le ménage des parents se trouve réduit à deux personnes est à la fois exact et incomplet. Car focaliser l'attention sur le ménage donne l'impression que la situation familiale est devenue stable – du moins jusqu'à la disparition de l'un des conjoints -, qu'elle n'évolue plus. Or, le contexte est, en fait, beaucoup plus mouvant puisque la situation familiale des enfants, elle, se transforme : ils se marient, ont des enfants qui, eux-mêmes, grandissent. L'oublier, c'est s'interdire de comprendre tout un ensemble de changements dans l'équipement en biens technologiques et dans les usages des ménages âgés : ceux qui prennent sens par rapport à la parenté.

### ***Un équipement au service des relations intergénérationnelles***

#### ***a) Technologies de la communication et relations familiales***

Le maintien des relations avec ses enfants, ses petits-enfants et aussi, quelquefois, avec ses parents âgés suppose tout d'abord de pouvoir communiquer. Le téléphone apparaît ainsi comme un objet essentiel pour assurer des contacts réguliers avec ses descendants et aider au maintien à domicile de ses ascendants (Litwak, Kulis, 1987). Son rôle est cependant circonscrit : il « ne sert pas à compenser les difficultés de rencontres, mais à entretenir les relations déjà régulières » (Crenner, 1998). Son usage obéit, par ailleurs, à des règles bien précises, les grands-parents se devant en particulier de respecter le principe d'indépendance entre les ménages qui régit aujourd'hui les relations de parenté (de Singly, 1993) et qu'expriment ces propos de Mme T12 : « *J'évite quand même de trop téléphoner à mes enfants. Je les laisse en paix. Autant que possible* ». Des normes d'appel s'établissent, qui

sont différentes suivant les familles et qui peuvent aussi varier, dans une même famille, entre les enfants : « *Tous les jours, ben ils diraient “ ils sont casse bonbons ”, hein* » déclare Mme T17 qui téléphone à ses enfants « *en principe une fois par semaine* », des appels plus fréquents se justifiant seulement « *quand on sait qu’il y a quelqu’un qui est malade* ». Quant à Mme T10, elle explique que ses contacts téléphoniques sont quotidiens avec ses filles, mais qu’elle n’appelle son fils qu’une seule fois par semaine. Ces normes d’appel sont négociées entre parents et enfants, parfois avec difficultés lorsque les attentes sont différentes (Segalen, 1999). Elles peuvent, par ailleurs, évoluer : la fréquence des contacts semble, par exemple, augmenter au moment de la naissance du premier enfant. Notons enfin que si l’usage « familial » du téléphone est délégué aux femmes, les hommes ne s’en désintéressent pas pour autant et se trouvent souvent aux côtés de leur épouse lorsque celle-ci appelle les enfants. Comme le précise Mme T6 après qu’elle a indiqué que c’est elle qui a la charge des relations téléphoniques avec les enfants, « *il est quand même là, près de l’écouteur. On téléphone quand même en même temps. Moi, je vais pas téléphoner à mes filles sans que tu sois là* ». C’est pourquoi la fonction « haut-parleur » est appréciée : on se souvient que c’est parce que son poste téléphonique en était dépourvu que M. T10 l’a remplacé – il voulait participer aux conversations familiales, au même titre que son épouse.

L’exigence de la communication familiale a un certain impact sur l’équipement. Nous avons vu que les enfants incitaient leurs parents à s’équiper d’un répondeur – et le leur offraient souvent – afin de pouvoir leur laisser un message en cas d’absence. Le même type de phénomène se dessine en ce qui concerne le téléphone portable : Mme TV15 raconte ainsi que « *c’est ma fille qui me l’a offert, c’est exactement ça. Parce que, quand j’ai les enfants, elle me dit : “ Si tu es en route et que tu es en retard, je veux savoir s’il y a un problème ”. Donc elle m’a offert un portable avec un abonnement d’un an* ». Et M. et Mme T3, qui n’ont pas de téléphone dans leur résidence secondaire, expliquent qu’ils sont « *poussés par les enfants* » à acheter un portable, qu’ils sont même « *un peu asticotés de ce point de vue-là* ». Ils sont d’ailleurs sur le point de se laisser convaincre car, note M. T3, « *maintenant y’a les enfants, les petits-enfants, on aime bien avoir des nouvelles, quoi* ».

Cet impact de la communication familiale sur l’équipement reste cependant limité car tous les ménages rencontrés possédaient déjà un poste téléphonique au moment du départ de leurs enfants. Quant au fax, les quelques retraités qui en possèdent un, même s’ils l’utilisent parfois dans un cadre familial, ne se sont pas équipés dans le but de pouvoir communiquer avec leurs enfants ou petits-enfants. Mme T9, dont le mari a reçu un fax en cadeau pour sa retraite, raconte que « *ça m’est arrivé qu’on me téléphone en me disant “ Est-ce que vous*

*pouvez m'envoyer votre recette de couscous ? '' Bon ben je dis : '' Attends, je prends le numéro de fax de ton mari '' , et hop, on envoie la recette. Bon ben, ça va vite et puis si c'est au téléphone, le temps de marquer, c'est long, alors c'est plus vite fait d'envoyer... ou bien c'est arrivé que des petits-enfants nous envoient des dessins pour un anniversaire ou quelque chose et que ça vienne par fax. Ou bien, regarde, quand Muriel a eu son CAPES, bien on nous a prévenus par fax ».* M. TV13, lui, explique que le fax est son moyen de communication privilégié avec son neveu qui vit au Japon. Il semble d'ailleurs que l'éloignement géographique des enfants puisse inciter à s'équiper, le fax apparaissant particulièrement utile dans un tel contexte : Mme T11 cite ainsi le cas d'une de ses amies qui envisage d'acheter un fax « *parce que sa fille est à Tahiti. Alors, les communications téléphoniques avec Tahiti, d'abord c'est très cher et les lettres elles mettent combien... quinze jours-trois semaines pour arriver* ». Il est d'ailleurs intéressant de noter comment l'idée de s'équiper est venue à l'amie de Mme T11 : « *Sa fille a eu un accident de moto et elle a eu des nouvelles de sa fille grâce au fax que sa fille envoyait chez son fils, chez son frère à elle. Après, elle s'est dit : '' Ben tiens, j'aurais un fax, là, ce serait intéressant ''* ». Pour ce qui est d'Internet, son usage est peu répandu chez les retraités de notre corpus et le courrier électronique semblent assez peu connu – ceux qui se montrent les plus prolixes au sujet d'Internet en ont plutôt retenu l'aspect de recherche d'informations, peut-être parce qu'il a été privilégié par les médias. Notons cependant que M. TV13, qui est le seul à être connecté à Internet dans notre échantillon, échange des messages électroniques avec son fils et son petit-fils.

*b) Un équipement pour deux personnes ou pour accueillir la famille élargie ?*

La communication à distance ne constitue qu'une partie des contacts familiaux, les conversations téléphoniques accompagnant et facilitant d'ailleurs les contacts directs plutôt qu'ils ne viennent s'y substituer : enfants et petits-enfants reçoivent les grands-parents, leur rendent visite et séjournent chez eux, en particulier pendant les vacances. Aussi la maison des jeunes retraités se trouve-t-elle équipée en conséquence : pas uniquement pour deux personnes, mais pour pouvoir accueillir, à certaines périodes de l'année, une famille parfois nombreuse. Une partie des objets ne s'éveille que pendant les vacances scolaires ou au cours des week-end alors qu'ils demeurent inutilisés le reste du temps<sup>88</sup>.

---

<sup>88</sup> Cf. le chapitre 5.

On le constate avant tout pour les biens d'équipement ménager. M. et Mme T2 ont ainsi acheté un sèche-linge qui ne sert que pendant les vacances d'hiver, « *quand y'a les petits-enfants et qu'il fait mauvais* », et Mme T10 a fait l'acquisition d'un robot ménager après la naissance de son petit-fils pour pouvoir préparer ses repas. M. et Mme T7 constatent, eux, que leurs besoins sont très extensibles puisqu'il leur arrive d'être vingt à table. Si bien qu'ils ont procédé à certains aménagements : ils ont changé leur réfrigérateur et entreposé l'ancien appareil dans le garage ; ils se sont équipés d'un second congélateur, qui n'est branché qu'à l'approche des vacances, et d'un robot ménager supplémentaire car, comme l'indique M. T7, « *il fallait suivre l'évolution [de la famille]. Alors, il fallait acheter un autre parce qu'il était plus grand. On est à deux, mais on fait comme si on était plus* ». Dans le cas de M. et Mme T17, l'évolution de la famille a pris une forme particulière : leur fils a divorcé et il vit aujourd'hui avec une nouvelle compagne qui a deux enfants d'une précédente union. L'arrivée de ces deux convives supplémentaires a incité M. et Mme T17 à renouveler leur lave-vaisselle, tombé en panne six ans auparavant et qu'ils avaient décidé, dans un premier temps, de ne pas remplacer. Notons encore que les enfants peuvent contribuer à l'équipement de la maison de leurs parents afin qu'ils puissent accueillir, dans de bonnes conditions, la famille élargie : le fils de M. et Mme T3 a donné à ses parents son réfrigérateur lorsqu'il en a acheté un plus grand, ce qui se révèle « *bien pratique, bien utile, surtout quand tout le monde est là* » ; les enfants de M. et Mme T7 ont offert à leurs parents un lave-vaisselle car, explique Mme T7, « *ils voulaient pas faire la vaisselle quand ils venaient* ».

C'est aussi l'équipement automobile qui se trouve soumis à de nouvelles contraintes - pas toujours anticipées, d'ailleurs - avec l'arrivée des petits-enfants. M. et Mme T3, qui ont acheté une voiture plus petite lorsque la leur est tombée en panne, au moment de la retraite, le regrettent un peu aujourd'hui : « *On est passés de la R19 à la Clio. Maintenant, on se dit que peut-être... Y'avait pas de petits-enfants à l'époque. Maintenant y'en a, peut-être que...* » (M. T3). Quant à M. et Mme T7, ils expliquent que la taille de leurs voitures successives a épousé leur parcours de vie : elles sont devenues plus grandes après la naissance des enfants et ils ont opté pour un plus petit modèle à l'heure de la retraite, alors que leurs enfants étaient partis. Mais, ils ont dû ensuite reprendre une voiture plus spacieuse car « *au fur et à mesure que les... qu'il y a eu des petits-enfants, et bien, quand on allait les chercher pour les vacances, et bien la voiture n'était pas assez grande. Alors, on s'est dit : " Bon ben maintenant, on va prendre une plus grande "* » (Mme T7).

Le phénomène ne concerne pas seulement l'équipement ménager et automobile, mais aussi les objets technologiques de loisir qui sont parfois achetés pour les petits-enfants. Ainsi,

l'achat du magnétoscope répond fréquemment au souci des grands-parents de les occuper pendant qu'ils les gardent et, parfois, de contrôler les émissions qu'ils regardent. Dans certains cas, c'est même la seule raison de l'acquisition, comme l'explique Mme T7 : « *On l'a acheté pour nos petits-enfants, au départ... parce qu'on a nos petits-enfants toujours pendant les vacances. Et bon, ben on savait pas quel temps il faisait tout ça, surtout en février, et on savait pas comment les occuper, et on s'est dit " Bon, ben, en achetant le magnétoscope, comme ça ils vont être sages à regarder des cassettes "* ». Et c'est ce qu'on a fait ». C'est aussi ce qui ressort des propos de Mme TV2 : « *C'est quand le gamin il venait, il allait encore à l'école, il terminait au lycée, donc il revenait ici tant que sa mère elle travaillait pour le reprendre, il faisait les devoirs ici, et puis il regardait la télé. Mais comme il y avait rien, ben on a acheté le magnétoscope, comme ça il regardait* ». Dans d'autres cas, sans être à l'origine de l'achat du magnétoscope, antérieur à leur naissance, les petits-enfants en sont aujourd'hui les seuls utilisateurs : M. et Mme T9 enregistrent rarement une émission pour eux car « *on n'a pas le temps de les regarder* », si bien que le magnétoscope, « *on s'en sert que pour les petits-enfants, on ne met que les cassettes* » ; celui de M. et Mme T6 ne fonctionne qu'une fois par an, pendant les vacances de fin d'année.

Il arrive aussi que l'équipement en objets technologiques « modernes » soit présenté comme un atout ou une nécessité pour que les petits-enfants souhaitent venir chez leurs grands-parents. Ainsi, M. T4 déclare, à propos de la parabole que « *comme ça, pour les enfants, quand ils viennent, ben ils disent : " Oh, on va voir papy ! "* », avant de généraliser son propos : « *Voilà, ils apprécient sûrement que nous ayons des... un magnétoscope, que nous ayons Canal Plus... enfin Canal Satellite, hein, et puis bon, et à mon avis, ils apprécient qu'on... qu'on reste un peu dans la course* ». Quant à sa compagne, elle affirme que « *si on n'était pas modernes, ils viendraient plus* ». Au-delà de l'aspect matériel, c'est la signification symbolique de l'équipement qui importe alors : nous reviendrons plus loin sur cette posture.

### ***Des équipements et des usages délégués au sein de la parenté***

Certains objets technologiques sont détenus ou utilisés par une seule personne qui en fait profiter ses proches : l'usage – si on entend par là la manipulation de l'appareil – lui est, en quelque sorte, délégué. Nous avons déjà rencontré ce phénomène de la délégation d'usage et vu qu'il était à l'œuvre à l'intérieur du ménage : nombreux sont les appareils techniques dont l'un des conjoints est le spécialiste exclusif ; par ailleurs, les enfants qui vivent chez leurs

parents sont parfois responsables de l'utilisation du magnétoscope et du montage des films vidéo. Or, cette délégation d'usage existe aussi au sein de la parenté : l'un des ménages peut disposer d'un équipement et permettre à ses proches d'en bénéficier.

Parfois, ce sont les personnes retraitées qui sont équipées et rendent ainsi service à leurs descendants ou ascendants. C'est le cas lorsque leur machine à laver sert pour le linge des enfants qui ne sont pas encore équipés ou pour celui des parents âgés qui leur ont abandonné cette tâche. Un autre exemple nous est donné par M. et Mme T10, qui sont abonnés à Canal+ et enregistrent des films pour leurs filles : « *Comme elles ont des magnétoscopes et pas Canal+, bon elles demandent les films à enregistrer et elles regardent, elles en emportent, tous les mois elles emportent les films enregistrés* ».

Plus souvent, la délégation se fait en sens inverse : ce sont les enfants adultes qui disposent de tel ou tel appareil technique et en font bénéficier leurs parents retraités, ce qui explique que ceux-ci n'en soient pas équipés – ou, s'ils en sont équipés, qu'ils en fassent un usage limité. Mme TV15, par exemple, n'a pas de Minitel, mais y a recours, cependant, pour passer des commandes à des organismes de vente par correspondance, en passant par l'intermédiaire de sa fille : « *Je pense que si j'en avais un, je l'utiliserais assez peu, et quand j'en ai vraiment besoin, je demande à ma fille de le faire pour moi* » explique-t-elle en riant. Par ailleurs, elle n'a pas de sèche-linge mais utilise celui de sa fille pour ses serviettes éponge car elle trouve que « *c'est plus moelleux, c'est plus agréable* ». Mme TV3, qui regarde beaucoup la télévision depuis le décès de son mari, possède un magnétoscope, mais a délégué l'enregistrement des cassettes à certains de ses proches mieux équipés qu'elle, ce qui lui permet de bénéficier d'un choix de programmes plus important : sa fille lui enregistre des films sur Canal+, sa belle-sœur et son neveu des émissions diffusées par satellite.

Il nous faut nous arrêter plus longuement sur le cas du camescope et de l'appareil photo pour lesquels la délégation d'usage aux enfants adultes apparaît très fréquente : c'est à eux, en effet, qu'échoit souvent la responsabilité de produire les « images de famille ». Ainsi, nombre de retraités expliquent que s'ils n'ont pas de camescope et s'ils n'envisagent pas d'en faire l'acquisition, c'est parce que leurs enfants en sont déjà équipés : « *[Le camescope], c'est bien, parce qu'après, on peut le regarder, mais euh, y'en a un qui l'a... mon beau-fils il l'a, Jean-Pierre il l'a, mais je trouve que c'est bien. Mais je ne vois pas l'utilité pour nous (...)* Et puis je trouve que quand y'en a un qui en a un dans une famille... (...) après, il refait la cassette pour tout le monde » explique Mme T16. M. TV13, lui, déclare : « *Le camescope... j'ai fait du cinéma à une époque donnée, j'avais effectivement des caméras huit millimètres, donc j'ai fait quelques films de famille à l'époque. Mais bon, ça s'est passé et le camescope*

*on en a jamais racheté parce que c'était une époque où j'étais en retraite, on était seuls avec ma femme, on voyait plus de... et puis nos enfants se sont... au moins il y a deux ménages qui se sont équipés donc c'est eux plutôt qui m'ont... qui m'ont filmé* ». La situation n'est parfois pas très différente pour les retraités qui possèdent un caméscope : M. T10 a prêté le sien à son fils au moment de la naissance de son petit-fils ; M. T8 n'a pas repris la pratique du caméscope, nous l'avons vu, lorsque son fils « spécialiste » est parti, et il faut en chercher l'une des raisons dans le fait que ses enfants sont équipés et que son épouse et lui regardent les films qu'ils ont tournés quand ils séjournent chez eux ; Mme T1 explique qu'« *on s'en sert que dans les réunions familiales, et puis maintenant on s'en sert moins puisque... étant donné que Bernard, il a le sien aussi, alors quand on le retrouve, et bien c'est plutôt celui à Bernard qui... qui est mis en route* ».

Il en va de même pour les photos. Mme T17 constate que « *jusqu'à temps que les gosses ils se marient, j'ai pris des photos, puis maintenant j'en prends plus jamais* ». Elle a d'ailleurs donné son appareil à son fils lorsque celui-ci s'est marié et, si elle l'a aujourd'hui récupéré (son fils en a acheté un autre), elle ne s'en sert pas pour autant : « *Moi, je ne sais plus comment qu'il marche [l'appareil photo], le soleil tout ça... et il [son fils] m'a dit qu'il ne sait plus non plus, alors du coup on s'en sert plus. Quand je veux des photos, ben regardez [elle montre le cadre en verre qui contient des photos des petits-enfants], je leur en demande* » raconte-t-elle. Mme T8, elle, achète désormais des appareils jetables parce que, explique-t-elle, « *je suis pas une grande spécialiste de photos, et puis c'est vrai que maintenant, bon, les enfants en prennent beaucoup, donc... j'ai des... ils m'envoient des photos, donc j'ai pas tellement l'occasion de prendre. Alors y'a que quand on part tous les deux* ». Il en va de même pour Mme TV3 : « *J'ai dit : " Pour moi toute seule... " Je fais des photos une fois de l'an [quand elle part en voyage]. C'est ma fille qui fait les photos* ».

Ce qui apparaît très nettement dans nos entretiens, c'est que lorsque la pratique photographique consiste à prendre des souvenirs de famille, elle diminue au fur et à mesure que les enfants grandissent : les données statistiques montrent d'ailleurs que le taux d'abandon de la pratique photographique augmente de façon très nette à partir de 50-55 ans (Mormiche, 1990, graphique 1). Si quelques grands-pères, peu nombreux d'ailleurs, ont déclaré avoir fait un peu plus de photos après la naissance de leurs petits-enfants, la tâche de les photographier est, pour l'essentiel, déléguée aux parents. Pour les grands-parents à la retraite, seuls les voyages paraissent en mesure d'être un stimulant suffisant pour soutenir la pratique du film vidéo et de la photographie. Encore faut-il que cette pratique s'accompagne

d'une importante activité annexe de classement, qui facilite la consultation et la remémoration – nous aurons l'occasion d'y revenir<sup>89</sup>.

### *Des objets technologiques qui circulent au sein de la parenté*

La circulation des objets (technologiques) au sein de la parenté peut prendre deux formes : il peut s'agir d'objets neufs, offerts en particulier en certaines circonstances ritualisées (Noël, anniversaires) ou d'objets usagés qui sont cédés à un autre ménage car ils ne sont plus utilisés. Les premiers sont davantage susceptibles d'être considérés comme des cadeaux que les seconds, en particulier par les donateurs ; les biens usagés, eux, sont à « la frontière du cadeau » (Herpin, Verger, 1985).

Nous avons déjà souligné l'importance de la première catégorie, les cadeaux d'objets neufs, qui entrent pour une part importante dans l'équipement actuel des ménages âgés, du moins pour certains objets comme le magnétoscope, le téléphone sans fil ou le répondeur. Si nous n'avons pas cherché à recueillir de façon systématique les cadeaux de type technologique offerts par les personnes âgées à leurs enfants et petits-enfants, quelques exemples sont apparus au cours des entretiens. En-dehors des jouets (console vidéo, game boy) offerts aux petits-enfants, les cadeaux technologiques « descendants » sont, le plus souvent, une forme d'aide matérielle : « *J'ai un de mes fils, je lui ai payé un congélateur, j'en ai un autre, je lui ai payé une machine à laver, ma fille, je lui ai remplacé sa gazinière* » explique M. TV1 qui déclare par ailleurs que, plutôt que de s'acheter un lave-vaisselle, il « *aimerai(t) mieux, par exemple, investir et en payer un à un de mes enfants qui en aurait besoin* ». M. TV6, lui, a offert un répondeur avec fax à sa fille : « *C'est moi qui lui avais acheté son répondeur. Je dis, écoute, prends un truc avec fax parce que c'est quand même appréciable pour vous, hein [son mari est agriculteur], c'est une belle invention, une invention qui sert à quelque chose, hein.* ».

Si elle a été moins étudiée que les flux monétaires et les échanges de services (Mortain, 1997)<sup>90</sup>, la circulation des objets usagés au sein de la parenté apparaît également très répandue. La circulation d'un bien usagé « utilitaire » - il en va différemment des biens symboliques - suppose cependant la coïncidence de deux situations : un besoin potentiel

<sup>89</sup> Cf. le chapitre 10.

<sup>90</sup> Les échanges monétaires et de services au sein de la parenté ont fait l'objet de plusieurs recherches récentes (Coenen-Huther, Kellerhals, von Allmen, 1994 ; Attias-Donfut, 1995 ; Degenne, Lemel, 1999). Pour une approche synthétique de la question, on se reportera aux travaux de J.-H. Déchaux (Déchaux, 1994a, 1994b).

d'équipement, d'un côté ; un bien disponible, de l'autre. Le besoin peut résulter du départ de l'un des enfants de chez ses parents et de son installation dans un logement indépendant, d'une absence d'équipement chez un proche, ou encore du mauvais fonctionnement d'un appareil. Et si un bien devient disponible, c'est le plus souvent parce qu'il a été renouvelé, par exemple suite aux aménagements domestiques qui se produisent au moment de la retraite. M. et Mme T2, qui ont acheté un nouveau four à micro-ondes après leur déménagement, l'ont ainsi donné à l'un de leurs enfants : « *J'ai dit à un des enfants : " Allez, hop, toi tu n'en a pas, je te le refille "* » raconte Mme T2. Le veuvage constitue une autre situation favorable au renouvellement, certains biens apparaissant trop grands aux yeux de personnes qui vivent désormais seules. Mme TV2 a ainsi donné son combiné réfrigérateur-congélateur à sa fille car elle souhaitait un appareil plus petit – elle s'est achetée, pour le remplacer, un « table-top » - et sa fille, dans le même temps, se plaignait du mauvais fonctionnement du sien. Quant à Mme TV11, elle a, depuis deux ans, l'ancien réfrigérateur de son fils : d'un côté, le sien était usé et elle le trouvait trop grand depuis le décès de son mari, d'autant plus qu'« *il me revenait cher, il arrêtait pas de tourner, et ça aussi ça use beaucoup d'électricité. Donc c'est un achat que j'avais prévu, ça* » ; de l'autre, son fils souhaitait changer son réfrigérateur, devenu trop petit depuis la naissance de son deuxième enfant. Si bien qu'« *ils [son fils et sa belle-fille] ont décidé d'en acheter un plus grand, et puis celui-là, il a décidé de me le donner* ». Les petits-enfants peuvent aussi être les bénéficiaires de cette circulation de biens usagés quand ils ont l'âge de disposer personnellement de l'appareil dont les grands-parents n'ont plus besoin : Mme TV15, à qui sa fille et son gendre viennent d'offrir un appareil photo, pense que le précédent, qui « *est encore très bien* », « *sera peut-être un cadeau pour mon petit-fils [âgé aujourd'hui de 8 ans] d'ici un an* » ; Mme TV4 raconte que son mari et elle avaient donné leur ancienne voiture à leur petit-fils en récompense de son baccalauréat ; et M. T7, à qui ses enfants ont offert une nouvelle télévision pour ses 70 ans a cédé l'ancien appareil à l'un de ses petits-fils.

## **LE ROLE MEDIATEUR DES PETITS-ENFANTS ET SES LIMITES**

Nous avons vu que les enfants adultes jouaient un rôle important, quoique variable suivant les configurations familiales, dans l'accès de leurs parents retraités aux innovations technologiques. Tout d'abord, parce que les contacts avec les enfants, les séjours passés chez eux, les réunions familiales permettent la circulation de l'information sur les innovations

technologiques (qui vient compléter celle qui provient des médias, de la publicité ou encore des amis) : celle-ci peut passer par l'observation des objets possédés par les enfants et de l'usage qu'ils en font, ou à travers des discussions et des conseils. Ensuite, parce que les enfants offrent à leurs parents des objets technologiques dont ceux-ci ne se seraient pas toujours équipés par eux-mêmes. Enfin, parce que, lorsque cela s'avère nécessaire, les enfants mettent en place une véritable « assistance à l'usage » - c'est souvent le cas lorsque le parent est une femme âgée vivant seule (il peut s'agir, dans notre corpus, de la mère de l'un des « jeunes retraités » vivant en couple ou encore de certaines des veuves que nous avons rencontrées).

On peut donc affirmer que les enfants jouent un rôle essentiel pour rapprocher leurs parents âgés des objets technologiques. Mais s'il a beaucoup été question, jusqu'à présent, du rôle de médiation des enfants, celui des petits-enfants est apparu plus discret. Les petits-enfants n'ont pas été complètement absents, cependant : nous avons noté, en particulier, que le magnétoscope est souvent utilisé – et parfois acquis – par les grands-parents afin de les occuper pendant les périodes où ils les gardent. Mais l'une de nos pistes de recherche consistait à apprécier dans quelle mesure les petits-enfants pouvaient permettre à leurs grands-parents d'accéder aux technologies dont ils sont familiers, à cette « culture de l'écran » qui caractérise les jeunes générations (Jouët, Pasquier, 1999), et en particulier au micro-ordinateur et aux jeux vidéo. Sur ce point, la réponse doit être nuancée, le rôle de médiation des petits-enfants entre leurs grands-parents et ces technologies apparaissant variable et ambivalent. On observe bien une certaine « socialisation en retour », une information qui remonte de la génération la plus jeune vers celle des retraités, mais cette socialisation apparaît, le plus souvent, limitée. Par ailleurs, si la familiarité de leurs petits-enfants avec les technologies nouvelles est, pour les grands-parents, une source potentielle d'informations, elle constitue aussi à leurs yeux le symbole du fossé qui existe entre les générations. Faut-il alors chercher à combler ce fossé technologique ? Beaucoup ne le pensent pas, même si les avis sont partagés.

### ***Réalité et limites des « transmissions ascendantes » entre petits-enfants et grands-parents***

Classiquement, la socialisation a été appréhendée comme un processus descendant, les plus âgés transmettant - plus ou moins bien – valeurs, connaissances et savoir-faire aux plus jeunes. Mais, aujourd'hui, les sociologues considèrent plutôt que la socialisation n'est pas un processus à sens unique, que chacun des protagonistes se construit - et donc se socialise - au

cours de l'échange, et que la transmission peut se faire des plus jeunes vers les plus âgés. Pour nommer ce phénomène, on peut parler de « socialisation en retour » (de Singly, 1987), de « transmissions ascendantes » ou « à rebours » (Attias-Donfut, 1991) ou encore de « rétrosocialisation » (Roux, 1994). Ces termes nous paraissent pertinents pour décrire les relations entre les enfants adultes et leurs parents âgés, mais conviennent-ils aux relations entre les petits-enfants et leurs grands-parents ? Pour le dire autrement, dans quelle mesure les grands-parents se familiarisent-ils avec les innovations technologiques grâce à leurs petits-enfants ?

La socialisation est un processus concret : elle suppose le contact et ne peut se faire qu'au travers d'interactions (Lahire, 1996). C'est lorsque grands-parents et petits-enfants sont ensemble que peut se produire la transmission ascendante. Or les rencontres sont fréquentes, en particulier lorsque les enfants sont petits (Attias-Donfut, Segalen, 1998) : les conditions semblent donc réunies pour que les petits-enfants se fassent les éducateurs de leurs grands-parents dans le domaine des nouvelles technologies. C'est effectivement ce qu'on observe dans certains cas : les petits-enfants de Mme T5 lui ont appris à programmer le magnétoscope ; l'un des petit-fils de M. et Mme T7 leur a expliqué comment communiquer avec son messenger de poche et ses grands-parents s'y sont, une fois, essayé ; Mme T8 est allée récemment garder ses petits-enfants qui l'ont initiée aux jeux sur ordinateur. Par ailleurs, certains cadeaux offerts par les grands-parents à leurs petits-enfants sont de type technologique et constituent aussi une occasion de découverte. M. et Mme T19 ont ainsi offert à leur petit-fils, pour ses vingt ans, un « *baladeur dernier modèle, là, spécial* » ; ils expliquent qu'« *on s'est groupés à trois... ça coûte quand même 1500 F ce truc-là* », que leur petit-fils leur « *a parlé de tout petits disques* » pour faire des copies et qu'il leur « *a fait écouter. C'est vrai que c'est agréable, c'est net* ». M. et Mme T1, eux, ont acheté des game boy pour l'anniversaire de leurs petites-filles et ont joué avec elles. Et Mme TV15 a « *participé à l'achat, par exemple, pour ma petite-fille, du CD-ROM Adibou, ici, pour son anniversaire* ».

Cependant, la connaissance des objets technologiques utilisés par les petits-enfants reste souvent superficielle. Beaucoup de grands-parents ne s'y intéressent guère et n'ont pas même fait attention à ces appareils qui leur semblent faire partie du monde de leurs petits-enfants et pas du leur : « *Ils ont tous leurs petits jeux, des trucs comme ça... moi je connais rien là-dedans* » déclare Mme T5 à propos des jeux vidéo ; M. TV5 sait que son petit-fils, « *avec son ordinateur, il imprime avec* » - il lui a d'ailleurs fait des cartes de visite - mais il ne peut en dire davantage ; M. TV16 sait aussi que ses petits-enfants se servent de l'ordinateur, « *mais j'ai jamais demandé, j'ai jamais eu la curiosité de dire : "Ben, tu veux*

*pas me l'expliquer ? '' Non, je sais pas pour quelles raisons, mais enfin, dans le temps, je l'aurais fait, hein, mais maintenant, non, c'est terminé ».* Quant à Mme TV11, elle a bien bénéficié, une fois, d'une présentation d'un CD-ROM par ses petits-enfants : *« Les gosses ils ont mis un CD-ROM. Puis ça m'a plus. C'est... c'est vraiment bien. C'était sur le Louvre, je crois. Vraiment, on croirait que t'es... t'es vraiment dedans. Mais c'est bien la seule fois, quoi. Parce que les gosses, ils ont ça à la maison, et puis ils m'ont amenée dans leur chambre, et puis il y avait le plus petit qui était en train... Parce que c'est vrai qu'ils sont plus modernes que leur mémé, hein. Puisque à six ans, il fait marcher ça ! ».* L'expérience est, on le voit, restée limitée – même si elle sait, désormais ce qu'est un CD-ROM. De même, elle sait que les enfants qu'elle garde de temps en temps ont *« une Séga »*, mais n'est pas allée très loin dans la découverte de l'appareil :

- Mme TV11 : *Ça m'a rien appris ! Je sais que c'est énervant !*
- Q. : *Ils ne vous ont pas montré, un peu, comment on s'en servait ?*
- Mme TV11 : *Ben non! Ben c'est-à-dire je... Comme ça m'intéresse pas, j'ai pas essayé non plus de... Alors ils sont tranquilles dans la chambre, là ! Ils vont voir sur la télé de la chambre pour pas que j'entende ça dans mes oreilles ! Donc, question de... Ils n'ont pas essayé de m'apprendre et moi j'ai pas essayé de voir... Je sais que... c'est avec leurs mains, là, qu'ils appuient... De toute façon, moi je suis contre ça, hein !*

D'autres grands-parents sont certes davantage intéressés et découvrent le micro-ordinateur, Internet ou les jeux vidéo avec leurs petits-enfants. Mais, même dans ce cas, cette découverte ne va guère au-delà d'une démonstration ou d'une utilisation ponctuelle. Les grands-parents ne sont pas toujours séduits par ce qu'ils voient et, s'ils le sont, ce n'est pas cela qui les décide à s'équiper ou à persévérer dans l'usage de ces technologies. Ainsi, M. et Mme T13, qui s'enthousiasment pourtant pour les possibilités offertes par les images de synthèse et qui racontent comment leur petit-fils *« va rentrer dans une pièce [virtuelle], il va rentrer dans une pièce, il va dire '' Tiens, je vais changer ça dans cette pièce, je vais mettre cette table de bureau, tiens, tu vois mamie '' »*, n'envisagent pas une seconde de s'équiper. Et Mme TV15, qui est devenue une habituée de la console de jeux - *« Il faut absolument que je joue avec lui quand j'y vais. Mais il me bat toujours à plates coutures à chaque fois. Donc il est très content bien sûr, alors il m'explique, mais j'arrive pas à avoir les scores élevés »* - n'en porte pas moins un jugement sévère sur ces technologies : *« Je pense qu'il passe vraiment beaucoup de temps et il ne lit pas beaucoup, et je pense que c'est un peu dommage. Il a plein de choses entre, alors... l'ordinateur, la console de jeux, les game boy, il reste pas beaucoup de temps pour... il fait du sport aussi, donc la lecture ça passe après tout ça ».*

Quant aux cadeaux, s'ils constituent bien, pour les grands-parents, une occasion de découvrir des objets technologiques qui plaisent à leurs petits-enfants, cette découverte reste souvent très partielle. Certains grands-parents se souviennent ainsi d'avoir acheté des jouets technologiques, mais leur souvenir des objets eux-mêmes reste vague. Ainsi, Mme TV8 a acheté à ses petits-enfants « *des petites... comment on appelle ça ? Je ne m'en souviens plus, j'ai acheté ça pour leur Noël, je ne me souviens plus, j'en ai acheté deux. C'est tous ces petits jeux qui... oui, ça, je leur en ai offert* ». Elle se rappelle pourtant que ses petits-enfants lui ont fait voir comment jouer, mais elle avoue que ces jeux ne l'intéressent pas vraiment et que c'est pour leur faire plaisir qu'elle les a achetés, à partir d'une liste faite par les parents. C'est que ces cadeaux, lorsqu'ils sont offerts par les grands-parents, font l'objet d'une commande très précise de la part des petits-enfants – les petites-filles de M. et Mme T1 ont ainsi découpé sur le catalogue le game boy qu'elles désiraient. Leur achat est même souvent délégué aux enfants. Par ailleurs, lorsque les petits-enfants grandissent, les cadeaux-objets sont remplacés par des cadeaux-argent<sup>91</sup> dont la signification est ambivalente. D'un côté, ils « reflètent et renforcent l'autonomie entre les générations » (Attias-Donfut, Segalen, 1998). De l'autre, ils traduisent le sentiment d'incompétence des grands-parents et leur renoncement à choisir par eux-mêmes des cadeaux susceptibles de plaire à leurs petits-enfants : « *Ils s'y connaissent mieux que nous* » explique Mme T18 ; « *en donnant de l'argent, on est plus sûrs qu'ils sont contents* » complète son mari. S'ils sont importants pour maintenir le lien entre générations, ces cadeaux-argent sont de mauvais vecteurs d'information et ne sont guère propices à la socialisation en retour.

En fait, des trois registres que nous avons distingués dans le rôle de médiation des enfants - la connaissance, l'équipement (via les cadeaux), l'aide à l'usage -, seul le premier caractérise la médiation des petits-enfants. Il ne faut pas s'en étonner car, le plus souvent, les petits-enfants ne sont pas en mesure de remplir les deux autres rôles. Tout d'abord parce qu'ils ne sont pas autonomes financièrement et ne peuvent faire de cadeaux coûteux à leur grands-parents. Ensuite parce que c'est le plus souvent aux enfants – et d'abord aux filles –, qu'incombe le rôle d'aidant des parents âgés, celui-ci se trouvant rarement assumé par les petits-enfants (sauf si les enfants sont défailants, car joue alors un principe de subsidiarité) (Attias-Donfut, Renaut, Rozenkier, 1994, tableau 1). Or, c'est dans le cadre de ce rôle, lorsqu'ils prennent en charge le bien-être de leurs parents vieillissants et assument la responsabilité de leur maintien à domicile, que les enfants s'efforcent d'introduire chez leurs parents âgés certains objets technologiques susceptibles d'améliorer ce bien-être

---

<sup>91</sup> Pour reprendre les termes d'A. Monjaret (Monjaret, 1998).

(magnétoscope, téléphone sans fil ou télé-alarme), qu'ils cherchent à les convaincre de les utiliser et qu'ils assurent l'apprentissage de leur usage.

Si le rôle de médiation des petits-enfants est plus limité que celui des enfants, il ne faut pas, cependant, sous-estimer les connaissances qu'acquièrent, grâce à eux, leurs grands-parents, même si celles-ci sont très partielles : elles viennent soutenir le sentiment, fréquemment exprimé par les personnes âgées, d'« être au courant » et de ne pas être coupés de la modernité. Ce sentiment peut d'ailleurs cohabiter avec l'impression d'être dépassé puisque ces technologies nouvelles, si elles sont connues, restent en fait étrangères. D'où ces propos, apparemment contradictoires de Mme T5 qui expriment bien l'importance et les limites du rôle socialisateur des petits-enfants :

- Mme T5 : *Ah bien, on est dépassés complètement, nous.*
- M. T5 : *Ah, on est dépassé, ça c'est sûr, hein.*
- Mme T5 : *Oui.*
- M. T5 : *On suit même plus, on suit plus les jeunes, on peut plus les suivre, quoi, les jeunes, dans tout.*
- Mme T5 : *Non, je vois, quand même, nos petits-enfants, ils nous parlent de choses, bien on s'instruit avec eux. On apprend, hein, des choses avec eux, oui, oui. L'autre jour, Pierre [l'un des petits-fils], il a commencé à jouer avec ça le matin, ça marchait pas. Enfin, ils sont dans leurs petits trucs, je sais pas le mettre en route, quoi. On va dans un magasin, avec eux, ils nous montrent des trucs, je leur demande comment ça marche. Autrement, on serait dépassés. On est déjà dépassés par beaucoup de chose... oui, c'est sûr. On en entend parler, mais pour s'en servir, c'est autre chose ».*

### ***Faut-il chercher à combler le fossé technologique avec les petits-enfants ?***

Par ailleurs, les objets technologiques constituent de puissants marqueurs générationnels. Les retraités de notre échantillon font très souvent le constat de la familiarité de leurs petits-enfants avec des appareils qu'eux-mêmes utilisent laborieusement, comme l'illustrent les deux dialogues suivants :

- Mme : *Un magnétoscope, par exemple, mon petit-fils, il a cinq ans... A trois ans, il savait... Moi j'étais toujours empruntée, je savais pas trop comment mettre...*
- M. : *A trois ans, absolument, il savait que... ce qu'il fallait faire, appuyer, régler, bon, pour que ça marche.*
- Mme : *Oh, tandis que moi...*
- M. : *Alors que nous, ben on réfléchit, on est obligés de réfléchir, de relire le truc, ah oui, oui, c'est ça, bon, mais avec une petite appréhension, tandis que eux, ils sont nés avec !*

(M. et Mme T9).

- M. : *Un gosse, on voit tout de suite, rien qu'une télécommande, le petit qui a cinq ans, il est en train de trifouiller déjà. Chez lui, ils ont la parabole, hein, il change de chaîne tout le temps.*
- Mme : *Ils viennent au monde dedans, que veux-tu, ils s'y mettent tout de suite, que veux-tu. Dès que ça trotte, ils mettent leurs cassettes et ils se débrouillent, hein.*

(M. et Mme T20)

Certains objets apparaissent d'ailleurs propres aux générations plus jeunes. C'est bien sûr le cas des consoles de jeux et des game boy qui, nous l'avons vu, n'intéressent guère les grands-parents. Cette assignation générationnelle concerne aussi le baladeur qui apparaît comme un appareil dangereux (« *On est en train de fabriquer des générations de sourds* ») et dont l'usage choque les retraités d'aujourd'hui : le jeune qui l'utilise apparaît peu respectueux d'autrui car il s'isole au milieu de l'espace public<sup>92</sup> et impose à ceux qui l'entourent sa musique, même si le son en est atténué. Citons seulement les propos de M. TV16, qui sont assez représentatifs : « *Ils font plus attention à ce qu'ils voient sur la route ou la nature (...) Des fois, je vois des jeunes se promener avec ça et puis qu'on, on peut pas les, leur parler ou n'importe quoi, ils sont là-dedans quoi* »

Le cas du micro-ordinateur est plus complexe car il symbolise la révolution technologique en cours et il peut être considéré comme un outil dont la connaissance est indispensable pour comprendre le monde de demain. Face à lui, et plus généralement face au fossé technologique entre générations, deux positions divergentes se dessinent.

Pour les uns, minoritaires, il faut chercher à « *rester dans la course* », à « *rester dans le coup* » afin de garder le contact avec des petits-enfants qui baignent dans un univers auquel il convient de ne pas être complètement étranger si on veut parvenir à les comprendre. Cette attitude peut se manifester à travers une certaine inquiétude des grands-parents pour l'avenir et les conséquences que leur ignorance de l'informatique pourrait avoir sur les relations intergénérationnelles : « *Moi je dis toujours : on n'a pas de micro-ordinateur, on est complètement largués dans ce domaine-là... euh... le jour où les petits-enfants seront plus grands, on sera complètement nuls* » déclare ainsi Mme T10, qui souhaiterait suivre des cours d'initiation. M. T8 se dit, lui aussi, intéressé : « *Là aussi y'a une question d'évolution de la technologie, et si on ne suit pas, on sera débordés par nos petits-enfants, j'aime autant savoir répondre à certaines questions* ». D'autres grands-parents font en sorte de suivre cette évolution. C'est le cas de M. T4 : « *Bon, j'avais un vieux micro là, explique-t-il, et puis j'ai*

---

<sup>92</sup> Le même type de critique est adressé au téléphone portable. Une telle réaction n'est d'ailleurs pas propre aux personnes âgées : F. Jauréguiberry montre que celui qui utilise son téléphone portable en certains lieux de l'espace public transgresse la règle de civilité régissant l'« être-ensemble » dans ces espaces, qui veut que l'on tienne compte de la présence d'autrui en restant « poliment étranger » à l'autre (Jauréguiberry, 1998).

*fait... j'en ai acheté un autre cette année, là, parce que quand je... je n'étais plus dans la course avec ce... il fallait quand même... se mettre un petit peu dans la course, ne serait-ce que pour... être un petit peu au courant vis-à-vis des petits-enfants ».* Pour lui, d'ailleurs, être équipé en matériel technologique est une nécessité pour que perdure le lien avec les petits-enfants, pour que ceux-ci aient envie de continuer à venir chez leurs grands-parents : « *Quand on va les voir, on voit les Spice Girls, là sur le micro, à Paris, là, et puis nous on est déphasés, nous ben, qu'est-ce que vous voulez, ils viendraient ici, ils diraient : " Ah, y'a même pas un micro-ordinateur, euh bon, on peut même pas écouter les Spice Girls, on peut pas voir ça, y'a pas de magnétoscope, mais qu'est-ce que c'est que cette maison, c'est des croûlants, les... "* ».

M. TV13 croit aussi à la nécessité pour les personnes âgées de suivre l'évolution technologique. Cet ancien ingénieur, qui s'est mis à l'informatique après la retraite, œuvre d'ailleurs en ce sens puisqu'il organise des conférences pour faire découvrir les technologies aux retraités : « *Les magnétoscopes, c'est très bien mais on n'y comprend rien, on ne sait pas comment les utiliser, ça angoisse les personnes. Premièrement parce que sur le plan technique elles ne comprennent pas. Deuxièmement elles savent mal les utiliser. Et troisièmement parce que le gamin, le petit-fils il rigole de la grand-mère, lui il sait faire marcher. L'ordinateur pour lui hein, bon tout ça c'est de la gnognote, si la grand-mère ou le grand-père ne sait pas faire marcher son magnétoscope, le gamin arrive il dit " ah si tu fais toc, toc, toc " alors là vous voyez c'est un peu tout ça qui fait que j'ai proposé à l'origine, dans le cadre de désangoisser les gens et de les déstresser là-dessus, de faire des exposés ».*

Mais une autre attitude est possible – elle est même majoritaire parmi les personnes que nous avons rencontrées. Elle consiste à ne pas s'inquiéter de l'existence de ce fossé : il est dans l'ordre des choses, rien ne sert de vouloir le combler. M. T12 raconte que, lorsqu'il était jeune, « *les vieux, ils étaient là : " Qu'est-ce que c'est que ça ? " ... Puis, c'était tout bête. Et nous, on est le même par rapport aux jeunes de maintenant. Et ma petite-fille, le jour qu'elle sera mère de famille, elle va avoir des gosses, ils vont la dépasser de cent coudées. C'est toujours la même chose, bon ».* Quant à son épouse, elle ne se montre pas inquiète, mais ravie, que ses petits-enfants soient familiers avec l'informatique : « *Tant mieux, tant mieux ! Pour eux, tant mieux. C'est l'avenir ! Enfin... nous, notre avenir est fait, c'est fini ».* Dans cette optique, il faut prendre acte de la différence inéluctable entre les générations, ne pas tenter en pure perte de se placer sur le terrain des plus jeunes, mais leur faire découvrir autre chose, et en particulier ce qu'on a soi-même connu et vécu. « *C'est pas pour nous, c'est pas notre truc (...)* Ce qu'ils cherchent, c'est davantage la chaleur humaine, l'expérience, quelque chose de beaucoup plus humain » affirme M. T10, qui ne partage absolument pas l'inquiétude de son

épouse. L'opinion de Mme TV15 n'est pas très différente : elle ne pense pas non plus que les nouvelles technologies, et en particulier le micro-ordinateur, soient indispensables aux relations avec ses petits-enfants et elle ne s'inquiète guère de ne pas être compétente, maintenant qu'elle est en retraite (mais elle reconnaît que, si elle était restée en activité – elle était institutrice -, elle se serait mise à l'ordinateur et à Internet) : « *Non, on fait d'autres choses, dit-elle, là ici je vais les avoir en fin de semaine bon, on verra le temps comment ça s'arrange, on ira promener, on ira au zoo, on ira, on fera des choses, au cinéma s'il ne fait pas beau* ».



## **LE VEUVAGE, UN BOULEVERSEMENT DANS LES USAGES ?**

Le veuvage constitue un bouleversement majeur de l'existence. Avec le conjoint, c'est en effet une part de soi-même qui disparaît : partenaire privilégié des interactions quotidiennes, il est l'« autrui par excellence » qui soutient l'évidence du monde environnant (Berger, Kellner, 1988) et l'interlocuteur principal de la construction de soi (de Singly, 1996) ; avec lui se sont tissées, au fur et à mesure de l'histoire conjugale, tout un ensemble d'habitudes qui sont constitutives de l'identité (Kaufmann, 1992a). Bouleversement identitaire, le veuvage se traduit également par des changements dans les rapports à autrui et amène à une nouvelle organisation de la vie quotidienne.

Comment le rapport aux objets technologiques évolue-t-il au moment du veuvage ? De quelle manière les usages se trouvent-ils modifiés ? Un double phénomène peut être observé. Ce qui frappe, tout d'abord, c'est le nombre important d'appareils qui ne sont plus utilisés ou même qui disparaissent de l'équipement domestique : cette réduction des usages est, bien sûr, la conséquence de besoins désormais plus faibles ; mais, pour en rendre compte de manière plus complète, il convient de l'appréhender comme participant du processus d'« individualisation » des activités que provoque le veuvage. Parallèlement, un mouvement inverse vient contrebalancer cette réduction des usages : il est des appareils techniques dont l'usage augmente de façon importante ; il en est même quelques-uns qui viennent compléter l'équipement antérieur. En fait, l'évolution des usages ne peut se comprendre que replacée dans le cadre de la réorganisation du mode de vie qui se produit après le décès du conjoint.

## **DIMINUTION DES USAGES, RUINES TECHNIQUES ET « DESEQUIPEMENT »**

Le décès du conjoint provoque, tout d'abord, très souvent, une importante réduction des usages, qui concerne particulièrement, mais pas exclusivement, les biens d'équipement ménager. Au point que certains appareils deviennent des ruines ou des quasi ruines techniques et que d'autres disparaissent de l'espace domestique, initiant un mouvement de « déséquipement ». Comment rendre compte d'une pareille évolution ? La réponse, à première vue, paraît simple : les appareils deviennent moins utiles car le ménage est passé de deux personnes à une seule. Les choses sont, en fait, plus complexes : il suffit, pour s'en convaincre, de se souvenir qu'au moment du départ des enfants, la taille du ménage se trouve également réduite, dans des proportions parfois plus importantes, sans qu'on observe pour autant un phénomène de cette ampleur. Que se passe-t-il donc de particulier au moment du veuvage ? En fait, plusieurs mécanismes concourent à la réduction des usages. La diminution de la taille du ménage, certes, mais aussi le fait que celle-ci survienne dans un contexte familial et économique particulier.

### ***De moindres besoins, de moindres usages***

De la même façon que le départ des enfants se traduit par un allègement des tâches domestiques et par l'usage moins fréquent de certains biens d'équipement ménager, la disparition du conjoint provoque une réduction des besoins qui retentit sur l'utilisation des appareils techniques. « *J'ai rétréci, si vous voulez, j'ai rétréci* [léger rire]. *Deux personnes, une personne !* » déclare ainsi Mme TV2 pour expliquer l'évolution de son rapport aux objets de la maison. Ainsi, depuis qu'elle vit seule, elle utilise moins son lave-linge : « *Avant je m'en servais beaucoup avec mon mari, hein. Presque tous les jours mais maintenant hein, je groupe mon linge, je fais des demi-charges ou bien c'est des charges, enfin ça dépend de ce que j'ai à laver hein. Alors c'est jamais qu'une à deux fois par semaine* ». Son four à micro-ondes ne sert plus qu'en « *dépannage* » alors qu'auparavant, explique-t-elle, « *je faisais souvent des pommes au four, donc j'en faisais là* ». Elle n'utilise plus sa grande cafetière « *parce qu'elle est trop grande* », ni le four de sa cuisinière car « *pour toute seule, ça, c'est long à chauffer et puis alors il faut faire des manger immenses hein. Tandis que là j'ai un petit four* ». Et elle a cédé son congélateur à sa fille. De même, M. TV6 « *ne voi(t) même plus l'utilité du congélateur* » car « *on reçoit plus. On a besoin que pour soi, c'est tout. Donc, il faut pas grand chose, hein* ». Quant à M. TV14, il observe, à propos du lave-linge,

qu' « *évidemment il sert moins puisque je suis tout seul* » et note l'usage désormais limité du petit congélateur de la cave : « *Actuellement, y a rien dedans, y a rien je vous dis, je m'en servais... pratiquement pour... du temps de mon épouse quand même on achetait un peu plus il y avait quelques réserves dedans et maintenant je vous dis, depuis il a servi que pour congeler des fruits que j'ai récoltés en attendant de les transformer [il fait des confitures]* ».

Un autre phénomène, observé ponctuellement au moment du départ des enfants, apparaît plus fréquemment après le veuvage : le remplacement de certains appareils, qui semblent désormais surdimensionnés, par d'autres, plus petits. Se manifeste ainsi le désir d'« ajuster » son environnement matériel à la taille désormais réduite du ménage. Cet ajustement peut se produire en substituant à l'ancien appareil un modèle plus petit, déjà présent dans l'espace domestique. C'est ainsi que M. TV13 ne se sert plus qu'exceptionnellement du « *grand four* » de sa cuisinière et lui préfère le mini-four qu'il avait acheté avec son épouse après le départ des enfants. L'ajustement peut aussi se faire à l'occasion d'un renouvellement : « *J'ai réduit parce que j'étais seule, après c'était pas la peine de prendre une grande machine hein !, la Bosch c'était une grande* » raconte Mme TV3 qui a remplacé sa machine à laver, tombée en panne il y a trois ans, par un plus petit modèle. Mme TV2, elle, a préféré céder son réfrigérateur à sa fille car « *l'autre, ben il était trop grand pour moi, le temps que j'étais avec mon mari ça allait, maintenant toute seule il est trop grand, alors j'ai racheté un Table-top* ». Dans d'autres cas, ce sont des cadeaux qui permettent l'ajustement : la belle-sœur de Mme TV3 lui a ainsi offert un mini-four et les enfants de Mme TV8 une cafetière deux tasses. Mme TV4, elle, n'est pas parvenue à faire comprendre son souhait d'avoir un appareil plus modeste : son four n'allait « *plus très fort* » et ses enfants lui en ont offert un neuf. Mais elle le trouve « *trop grand. Je voulais un plus petit et puis on m'a ramené ça. Ben, ma parole, quand c'est comme ça, on n'a pas le droit de dire non, c'est tout* ».

Il est aussi des appareils qui deviennent des ruines techniques ou qui ne sont pas renouvelés s'ils tombent en panne. C'est en particulier le cas du robot ménager multifonctions dont l'usage peut être abandonné ou auquel peuvent être substitués des appareils plus simples. Se pose aussi, pour ceux qui en possèdent un, la question du devenir du lave-vaisselle. Comme au moment du départ des enfants, la réponse est variable. Certains en abandonnent complètement l'usage. C'est le cas de Mme TV2 qui explique que « *maintenant je ne l'utilise plus parce que pour toute seule... il faudrait que je fasse la vaisselle une fois par mois ! Et encore, étant partie [elle part régulièrement en voyage] comment je ferais hein ? C'est vrai hein, étant partie, je l'ai même débranché, et y a été un moment, j'aurais bien*

*voulu le revendre et puis après je dis... ‘ ‘ Et sur qui est-ce que je vais tomber ? ’ ’ ».* Aussi l'a-t-elle transformé en « *meuble à débarras* » dans lequel elle range ses boîtes de conserve et ses sacs poubelle. A l'inverse, d'autres continuent à s'en servir régulièrement, comme M. TV13 qui ne voit pas pourquoi il en interromprait l'usage : « *Il faut une semaine pour le remplir chez moi, mais enfin...* ». D'autres encore en font un usage exceptionnel, lorsqu'ils reçoivent. C'est le cas de M. TV10 qui précise cependant que cet usage ponctuel suffit, à ses yeux, pour justifier sa présence : « *Si l'appareil tombait en panne, j'en rachèterais un, même pour ce niveau d'utilisation-là* » explique-t-il car « *quand il y a par exemple les enfants ou des amis, des amis qui débarquent, bon ben s'il faut après faire la vaisselle de huit personnes pour, pour se débarrasser, ça gâche un peu le plaisir* ».

### ***Le contexte familial du veuvage***

Ce dernier cas de figure montre que si certains objets ne sont plus utilisés au quotidien, ils le sont encore lorsque viennent les enfants et les petits-enfants. De la même façon, Mme TV12 n'utilise plus le lave-vaisselle et le robot ménager que dans ces circonstances familiales : en ce qui concerne la machine à laver la vaisselle, « *si les enfants ils viennent manger, bon je la fais, je le fais marcher, si je suis toute seule, comme aujourd'hui que je suis toute seule, je ne vais pas faire marcher mon lave-vaisselle hein* » ; quant au robot ménager, « *c'est rare. Je m'en sers quand même, je l'ai sous la main, mais c'est pareil, c'est irrégulier... Quand j'ai du monde, quand... Bon, il marche. Si j'ai personne, il ne marche pas hein, je ne vais le faire marcher pour moi toute seule, hein !* ». M. TV14 indique aussi que plusieurs appareils sortent de leur torpeur lorsque ses enfants et petits-enfants lui rendent visite : le four de la cuisinière « *sert quand les enfants viennent, où il y a d'avantage de choses si vous voulez à... à cuire quoi, que pour moi tout seul donc le four va être utilisé, il est utilisé moins qu'auparavant* » ; le sèche-linge, dont l'usage avait déjà diminué une première fois après le départ des enfants, mais que son épouse utilisait encore un peu, « *sert beaucoup moins, parce que bon, il fait beau moi je mets à sécher dehors sur une corde, ou je le mets dans le garage où ça sèche très bien, ou quelquefois quand c'est pressé ou que les enfants ils viennent, ben un gosse etc., il a fallu laver rapidement et sécher rapidement... mais il sert occasionnellement. Il ne sert plus systématiquement* » ; le magnétoscope est aujourd'hui utilisé presque exclusivement par les « *petits-enfants quand ils viennent pour regarder tous leurs trucs* » alors qu'il servait davantage avant le décès de son épouse.

Nous avons déjà rencontré ce phénomène de « sur-équipement » chez les couples de jeunes retraités dont nous avons noté l'usage saisonnier de certains appareils techniques<sup>93</sup>. Mais il convient de souligner ici une différence entre nos deux échantillons : si le phénomène de « sur-équipement » apparaît massif pour les couples de sexagénaires, il n'est perceptible que pour quelques-uns des veufs et veuves que nous avons rencontrés, car ceux-ci reçoivent moins, dans l'ensemble, leurs enfants et petits-enfants. Il faut y voir, tout d'abord, un effet de position dans le cycle de vie : les veufs et les veuves de notre échantillon sont, pour la plupart d'entre eux, plus âgés que les retraités vivant en couple et leurs petits-enfants le sont aussi (même si on note une grande diversité dans l'âge des petits-enfants) ; or les rencontres avec les petits-enfants se font moins fréquentes lorsqu'ils grandissent (Cribier, 1992 ; Attias-Donfut, Segalen, 1998), les grands-parents les accueillant, par exemple, moins souvent pendant les vacances (Toulemon, Villeneuve-Gokalp, 1988). Avec l'âge et la disparition du conjoint, on note aussi une inflexion dans le sens des invitations. Car les femmes vieillissent et n'ont plus toujours l'envie de préparer à manger pour toute la famille : « *Je ne cuisine plus comme avant. Bon ben avant, je les avais facilement [les enfants et les petits-enfants], on leur disait : bon il faut venir dîner ou n'importe, mais maintenant euh, c'est plutôt moi qui y vais que ... vous savez ,quand il arrive un moment, on préfère être reçu que de recevoir* » explique ainsi Mme TV4. Quant aux hommes seuls, ils se rendent plus volontiers chez leurs enfants qu'ils ne les reçoivent, à l'instar de M. TV6 qui mange fréquemment avec sa fille et ses petits-enfants, mais toujours chez eux ou encore M. TV5 qui prend le repas du soir chez ses enfants et ne les reçoit que le dimanche - ce sont alors ses belles-filles qui font la cuisine.

### ***Une logique économique parfois plus prégnante***

En étudiant la transition de la retraite, nous avons indiqué que la logique économique se trouvait assez rarement mobilisée par les couples rencontrés pour expliquer leurs usages et leurs non usages. Après le décès du conjoint, les contraintes économiques apparaissent beaucoup plus fortes, en particulier pour les femmes de milieu populaire. On sait, en effet, que ce sont les veuves qui, parmi les personnes âgées, disposent des revenus les plus faibles, ces revenus consistant essentiellement, pour celles qui n'ont pas travaillé, dans la pension de réversion de leur mari (David, Starzec, 1994).

---

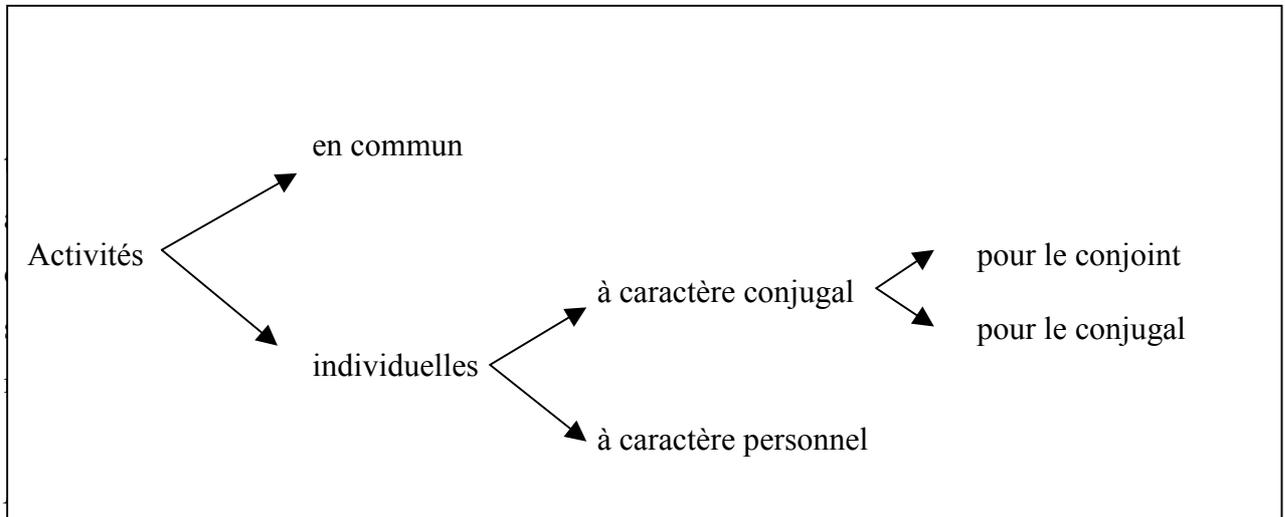
<sup>93</sup> Cf. les chapitres 4 et 6.

Aussi, dans les entretiens réalisés avec des veuves de milieu modeste qui n'ont pas eu d'activité professionnelle, la logique économique revient-elle comme un leitmotiv pour expliquer l'évolution des usages et le renoncement à certains équipements. C'est le cas pour Mme TV11 : « *Une pension de réversion, quand c'est déjà sur une petite pension d'origine... Là, je me suis quand même retrouvée avec la moitié. Donc y'a des choses... Tout ce qui a un rapport avec la télé, là j'aurais bien voulu être moderne. Avoir des chaînes, pour moi justement regarder encore plus* » déclare-t-elle. Mais elle a dû résilier son abonnement à Canal+ et il n'est pas question pour elle d'acheter une parabole. Par ailleurs, elle a débranché son congélateur « *parce que maintenant, pour moi toute seule, avec le congélateur qui est là au-dessus du frigo... C'est pareil, il tournerait à vide, alors je préfère l'arrêter. Economie, toujours...* » et celui-ci ne revit que pendant les vacances d'été, quand ses petits-enfants sont là et qu'« *elle achète beaucoup de glaces, pour les gosses* ». De même, Mme TV4 évoque sa situation économique et déclare, à propos d'un éventuel renouvellement de sa voiture : « *On a changé d'auto [avant le décès de son mari] mais depuis que je suis toute seule bon ben, je fais avec ce que j'ai. Premièrement c'est plus du tout pareil, quand on est seul il faut regarder, c'est pas avec notre retraite qu'on peut, si on veut faire, on peut plus, on doit regarder en deux fois avant d'acheter quelque chose* ».

## **INDIVIDUALISATION DES ACTIVITES ET TRANSFORMATION DES USAGES**

Pour aller plus loin dans l'analyse de l'évolution des usages au moment du veuvage, il faut considérer que le décès du conjoint provoque un processus d'individualisation « forcé » des activités : les usages qui avaient lieu et prenaient sens dans un cadre conjugal doivent désormais s'inscrire dans le cadre de la nouvelle organisation individuelle de l'existence. C'est pourquoi nombre d'usages se trouvent transformés et certains sont même abandonnés.

Il convient, pour observer ce processus d'individualisation, de noter que les différentes activités réalisées par les conjoints n'ont pas toutes le même statut. On peut ainsi distinguer les activités réalisées *en commun* de celles qui sont effectuées par l'un des conjoints et que l'on peut qualifier d'*individuelles* ; parmi ces activités individuelles, il est utile de différencier celles qui sont à *caractère personnel* de celles qui sont à *caractère conjugal* - en ce sens qu'elles sont faites pour le partenaire (« pour le conjoint ») ou pour l'entité conjugale (« pour le conjugal »). Ces différents types d'activités peuvent être visualisées sur le schéma suivant :



Nous nous proposons maintenant d'examiner comment se trouve transformé l'usage des objets technologiques qui étaient utilisés dans le cadre de ces différents types d'activités : les activités réalisées en commun, tout d'abord ; les activités individuelles à caractère conjugal du conjoint survivant, ensuite ; les activités individuelles du conjoint disparu, enfin, puisque se pose la question de l'éventuelle appropriation des objets technologiques dont il était l'utilisateur exclusif.

### ***Les activités réalisées en commun : entre abandon et individualisation***

Ce sont, tout d'abord, les activités réalisées ensemble par les conjoints qui se trouvent menacées au moment du veuvage. Certaines d'entre elles sont abandonnées ; d'autres perdurent mais se trouvent comme vidées de leur principale raison d'être - le fait d'être à deux. L'usage des objets technologiques associés à ces activités risque alors de disparaître ou de diminuer fortement. On peut ainsi évoquer les sorties, qui se font souvent moins nombreuses après la disparition du conjoint : il ne va pas de soi de remplacer les sorties en commun par des sorties solitaires. C'est la raison pour laquelle M. TV14 utilise moins la voiture et l'appareil photo : « *On a pris une diesel parce qu'on pensait circuler beaucoup et*

*puis après j'ai perdu mon épouse. Alors, tout seul, je voyage moins »* explique-t-il ; et s'il se sert moins de l'appareil photo, c'est « *parce que quand ma femme était là, on sortait davantage... mais moi quand je reste dans mon bureau, j'ai pas de photos à faire quoi sauf quand les enfants ils viennent quoi donc avec ma femme, on sortait un peu plus et j'en faisais davantage »*. Pour M. TV6, c'est la télévision qui a perdu beaucoup de son attrait depuis qu'il a perdu son épouse il y a trois ans : « *Je regardais peut-être plus à ce moment-là que maintenant. Pourquoi ? Parce que on était deux, d'abord, et puis bon ben y avait une présence qui était là, que maintenant assis dans mon fauteuil tout seul... Y'a des moments je dis : " Bon allez je m'en vais me coucher ! " . Parce que j'en ai ras-le-bol puis j'éteins ça, même que ça m'intéresse des fois... »* explique-t-il. D'ailleurs, son magnétoscope est aujourd'hui une quasi ruine technique : « *J'ai des fois ma fille elle me dit : " Tiens, tu voudrais pas regarder une cassette ? " Alors je dis " oui, prête-le " . Pis bon ben quand ça me dit, je la regarde, pis sans plus quoi. Je... non c'est pas un engin qui... »*. Pour M. TV13 aussi, regarder la télévision le soir constituait une activité conjugale : son épouse lui reprochait d'être trop investi dans des activités extérieures et il s'efforçait de respecter ce moment de la journée où tous deux avaient une activité en commun. Depuis son décès, il s'est davantage investi dans des activités extérieures et ne regarde plus la télévision en soirée. Quant aux repas, qui constituent un moment important de la vie familiale et de la vie conjugale après la retraite (Caradec, 1996a), leur signification peut aussi se trouver altérée par la disparition du conjoint. Cependant, il n'est pas toujours facile, en ce qui concerne l'évolution des repas et de leur préparation, de repérer, dans les entretiens, ce qui relève de la « démobilisation » conjugale. Car d'autres phénomènes s'y trouvent, en général, mêlés : le fait qu'il n'est plus possible de faire à manger de la même manière lorsqu'on est seul ou encore le manque d'entrain des veufs pour se convertir à la cuisine et s'approprier certains objets culinaires. Il semble cependant que ce soit bien la perte de signification du repas qui explique que M. TV6 déclare, à propos de l'appareil à croque-monsieur, « *je n'ai plus le goût de ça »*. En ce qui concerne Mme T7, c'est le moment du café qui n'est plus ce qu'il était, si bien qu'elle n'utilise plus guère la cafetière expresso car, dit-elle, « *j'y pense pas »* : « *Après dîner, on se faisait toujours une bonne tasse après. Mais autrement bon maintenant j'y pense moins »* explique-t-elle.

Comme le montrent les exemples de la télévision et des repas, si les activités réalisées en commun avec le conjoint sont particulièrement menacées, elles ne disparaissent pas nécessairement et se trouvent, le plus souvent, réalisées dans un esprit différent : elles s'individualisent. Or, en individualisant ces activités, en les réalisant de manière différente, la

personne veuve peut être amenée à utiliser de nouveaux objets technologiques. C'est ainsi que certains veufs s'approprient de nouveaux appareils ménagers, cette appropriation n'étant pas sans lien avec leur moindre intérêt pour les repas. M. TV1 s'est ainsi équipé d'un four à micro-ondes car, dit-il, « *c'est plus pratique, ça va plus vite* » : « *On avait un four... une gazinière avec un four électrique et un autre four, un petit four indépendant et moi j'ai acheté un four à micro-ondes parce que ça me sert beaucoup plus maintenant que je suis tout seul pour mettre des plats préparés tout ça* ». M. TV5 est, lui aussi, devenu un adepte du four à micro-ondes : il l'utilise tous les jours – alors que son épouse se servait plutôt du four électrique – car il délègue autant que possible la préparation des repas à ses enfants : « *Si je vais chez mon fils dîner, dans le fond, si y'a des restes de légumes, je les prends, vous savez, et au soir je les réchauffe pour moi* » explique-t-il. Quant à M. TV10, il a acheté, après le décès de son épouse, un réfrigérateur avec compartiment congélateur qu'il utilise aujourd'hui de façon importante : tout d'abord, il lui arrive de ne pas avoir le temps de faire les courses ; ensuite, il aime faire la cuisine et il « *y a des plats qui n'ont de sens que si on en fait en quantité suffisante* » ; enfin, il peut ainsi parer à une arrivée imprévue de ses enfants et petits-enfants. Si bien qu'aujourd'hui il n'« *exclu(t) pas d'acheter un petit... un petit congélateur que je mettrai à la cave* ». Un exemple particulièrement net d'individualisation nous est fourni par M. TV13 : « *Ma femme a toujours râlé que j'achetais des grosses voitures* » explique-t-il, si bien qu'« *à la retraite on avait acheté une voiture moyenne* ». Après le décès de son épouse, il remplace cette voiture « *moyenne* » par un modèle plus spacieux et plus puissant « *parce que j'aime bien avoir de la place, même quand je suis tout seul. Il faut dire qu'à ce moment-là, après le décès de ma femme, j'ai voyagé beaucoup, son père vivait encore dans le midi à Cannes..., j'ai fait plusieurs voyages avec des enfants [ses petits-enfants]* ». Par ailleurs, de nouvelles activités sont parfois développées après le veuvage, elles-mêmes associées à des objets technologiques : comme nous le verrons plus loin, la nouvelle existence qui se met en place constitue un cadre pour l'usage de nouveaux appareils techniques (comme le magnétoscope, le téléphone portable ou des outils de bricolage, pour prendre quelques exemples).

### ***Les activités individuelles à caractère conjugal du conjoint survivant***

Les activités individuelles à caractère conjugal du conjoint survivant sont de deux types : elles peuvent être réalisées « pour le conjoint » ou « pour le conjugal ».

Les premières ont pour seul bénéficiaire le conjoint, et elles ont donc de fortes chances de disparaître au moment de son décès – et, avec elles, les appareils techniques qui s’y trouvent associés. C’est ce qui explique que Mme TV2 n’utilise plus le magnétoscope depuis son veuvage. Car ce magnétoscope – qu’elle avait initialement acheté pour occuper son petit-fils – servait surtout pour son mari malade. C’est pour lui qu’elle enregistrait des films et louait des cassettes (elle avait d’ailleurs pris un abonnement dans un club vidéo) : « *Ben je le faisais aller pour mon mari, quelquefois ben, au matin, il savait pas... il était assis sur une chaise hein. Ben je lui mettais le machin et puis après j’allais faire mon travail pendant ce temps-là* ». De même, le robot ménager de Mme TV11 n’est plus utilisé aujourd’hui – elle ne sait plus très bien où il se trouve d’ailleurs – car il servait exclusivement pour préparer les steacks hachés qu’aimait son mari. Mme TV2, elle, a cessé de conduire après le décès de son conjoint : « *Quand mon mari est mort, bon ben pour l’instant j’avais plus envie de conduire parce que je le voyais toujours assis, vous savez, avec les... comment c’est... un extracteur, vous savez, pour respirer... de l’oxygène, portatif quoi, qui se promène. Alors je le voyais toujours là et puis j’avais... vous savez, ça me serrait, alors le docteur il dit : “ Si ça... vous continuez à conduire, vous allez avoir un accident. Vous allez vos tuer ! ”* » raconte-t-elle. Et elle ajoute : « *Vous savez, j’ai fait trop de voiture pour aller dans les cliniques tout ça, ça me dit plus rien hein. Je suis dégoûtée...* ». Cet exemple montre que le conjoint survivant peut éprouver des difficultés à continuer à utiliser un objet dont l’image se trouve fortement associée au conjoint disparu : nous verrons plus loin que le même phénomène explique que l’appropriation de certains appareils techniques dont le conjoint décédé était le spécialiste se révèle fort délicate.

D’autres activités individuelles ne sont pas réalisées seulement pour le conjoint, mais elles supposent néanmoins son existence : c’est la vie conjugale qui les rend possible et qui leur donne sens. Ces activités « pour le conjugal » sont d’ailleurs assez difficiles à cerner car elles peuvent être réalisées à la fois pour soi et pour le collectif conjugal (Schwartz, 1990) : il en est ainsi d’activités comme le jardinage ou le bricolage dans la maison. La question est de savoir si elles peuvent devenir, après que le conjoint a disparu, des activités dont la signification est seulement individuelle. M. TV6, par exemple, bricole chez sa fille, mais ne trouve plus l’énergie suffisante pour entreprendre les travaux qu’il avait prévus dans sa propre maison : « *Bon là-bas chez ma fille, ma fille va, vient, c’est une présence, c’est mes petits-enfants qui sont là qui... Ça vit, ça. Et puis ici j’aime bien travailler aussi, j’aime bien, euh j’aime bien bricoler chez moi mais c’est pas pareil, c’est pas pareil parce que je me dis tout le temps : “ A quoi ça sert ? ”* ». Il en va d’ailleurs de même pour le jardinage, qui lui apparaît

désormais constituer une activité vaine : « *J'aimais bien faire du jardin, j'adorais ça. Bon après que ma femme elle a été partie, je l'ai encore fait un an, j'ai mis de tout dedans. Ma fille elle a un jardin aussi. Je me suis retrouvé avec tous les légumes, je ne savais plus quoi en faire alors euh, bon l'année d'après j'ai dit bon je mettrai que des pommes de terre, on s'est retrouvé avec des pommes de terre en trop et puis, j'ai dit c'est tout ça, c'est tout ça, j'ai dit allez je ne fais plus de jardin. C'est toujours la motivation* ». Dans le même esprit, on peut citer le cas de M. T18, qui vit en couple mais dont l'épouse a des problèmes de vue, et qui, de ce fait, n'utilise plus guère son appareil photo : « *Elle voit plus les photos, alors je ne suis plus poussé à en faire* » déclare-t-il.

### ***Les activités individuelles du conjoint disparu***

Du fait de la forte polarisation des usages dans le couple<sup>94</sup>, un certain nombre d'appareils techniques étaient du ressort exclusif du conjoint disparu, que celui-ci utilisait dans le cadre d'activités à caractère conjugal ou à caractère personnel. Que se passe-t-il après sa disparition ? Celui qui reste seul s'approprie-t-il les objets technologiques qui lui étaient étrangers ? Dans un certain nombre de cas, ce transfert d'usage ne semble pas vraiment poser de problèmes. Mais il arrive aussi qu'il ne se fasse pas : soit qu'il semble impossible – l'objet technologique apparaît trop complexe à utiliser et inaccessible ; soit qu'il s'avère délicat et douloureux tant l'objet se trouve associé au souvenir du conjoint ; soit enfin qu'il ne paraisse pas vraiment utile aux yeux du conjoint survivant.

#### **a) Appropriation et apprentissage**

Contrairement à ce que l'on pense parfois, l'usage des appareils techniques dont le conjoint disparu était le spécialiste ne pose pas toujours au survivant de difficultés insurmontables. En particulier, des biens d'équipement ménager comme le lave-linge, le congélateur ou le four apparaissent à la fois indispensables et simples d'utilisation, et ils se trouvent, en général, appropriés sans problème par les veufs. C'est ce qu'explique M. TV1 : « *Ben c'est-à-dire que on est obligé de... de s'adapter hein, donc les objets qu'elle utilisait, mis à part le téléviseur et tout ça, là c'était plutôt moi, mais en ce qui concerne la cuisine par exemple, le four euh la cuisinière euh le... le linge à laver, la lessive, le repassage c'était pas*

*des objets... mais enfin c'est à faire hein* ». De la même façon, M. TV14 déclare, à propos du lave-linge, que « *c'est elle qui l'utilisait. Ah non, ce qui était ménager, je la laissais. Moi, j'en avais assez avec le jardin, l'entretien de la maison etc., si vous voulez bon ben chacun avait son domaine en quelque sorte. Ça c'était mon épouse et là je m'en... je l'utilise et puis c'est tout* ». Et quand on lui demande s'il lui a été difficile de s'y mettre, il répond par la négative : « *Non, c'est-à-dire je l'utilise probablement euh pas toutes ses possibilités, il y a tellement de programmes là-dessus mais bon moi pour ce que j'ai à faire bon ben non, non y a pas de difficulté particulière* ». Ce transfert d'usage peut aussi concerner le téléphone : « *Avant je téléphonais jamais, c'était ma femme qui s'occupait de tout alors bon je m'en servais un peu, mais c'était pas disons, maintenant c'est mon objet de...* » indique M. TV6. Signalons cependant qu'il est un objet dont l'appropriation semble particulièrement difficile aux hommes veufs, qui s'efforcent d'en déléguer l'usage : il s'agit du fer à repasser – sur lequel nous n'interrogeons pas systématiquement, mais qui est apparu spontanément dans plusieurs entretiens. Du côté féminin, l'appropriation des objets technologiques antérieurement utilisés par le conjoint semble moins fréquente, mais certaines veuves se mettent cependant à utiliser les outils de bricolage et de jardinage, ou du moins une partie d'entre eux. Mme TV11 fait ainsi le petit bricolage et n'hésite pas à se servir de la perceuse alors que cet outil lui était auparavant complètement étranger : « *Tant que papa il était là, je ne touchais pas un outil, hein. D'abord il aurait pas voulu, et d'une, et puis j'en avais pas besoin (...)* Non. *Question de bricolage, là, non. J'avais un mari bricoleur. Là, il y a eu du changement* ». Quant à Mme TV15, elle utilise la ponceuse électrique, le taille-haie et la tondeuse - mais elle ne se sert ni de la perceuse ni de la scie électriques.

Pour expliquer que les difficultés n'aient pas été plus nombreuses, les veufs – et, dans une moindre mesure, les veuves - invoquent la nécessité de se débrouiller seuls ainsi que la simplicité d'utilisation de ces appareils techniques. Ils mettent aussi en avant trois mécanismes qui ont facilité cette appropriation : l'apprentissage par « imprégnation » ; le changement dans la répartition des tâches qui a précédé le décès ; l'aide apportée au conjoint pendant la vie conjugale. L'apprentissage « par imprégnation » consiste à se familiariser avec l'usage d'un objet technique en voyant son conjoint l'utiliser. C'est ainsi que Mme TV11 explique qu'elle se soit mise si facilement au bricolage : « *Je suis pas mal dégourdie. Puis je regardais quand même faire mon mari. Pour finir je faisais rien mais je crois que j'enregistrais. J'enregistrais, tu sais, sans... Quand tu as un mari bricoleur tu ne peux que... Tu deviens... Quand tu es tout seul je pense que tu as eu de la chance parce que t'es pas*

---

<sup>94</sup> Cf. le chapitre 7.

*perdu* ». De même, M. TV1, lorsqu'on lui demande s'il a eu du mal à s'habituer aux appareils ménagers, répond par une anecdote : « *Je vais vous citer un cas : j'ai fait des crêpes par exemple ... j'ai pas acheté des crêpes, je les ai faites moi-même parce que je voyais comment elle faisait. Elle, elle aimait bien cuisiner, cuisiner, faire des gâteaux et des gaufres et des cakes et tout, c'était son plaisir. Alors je regardais quand même un peu et... on est plutôt dans le bain à ce moment-là* ». Dans d'autres cas, il y a eu évolution dans la répartition des tâches avant la disparition du conjoint, en particulier lorsque le décès est survenu après une phase de maladie pendant laquelle le conjoint non-spécialiste a pu s'initier aux tâches qui n'étaient pas les siennes : « *elle m'a tout appris* » répète, à plusieurs reprises, M. TV17 à qui son épouse a délégué, à la fin de sa vie, la responsabilité du lave-linge et du lave-vaisselle en lui prodiguant les conseils nécessaires. De même, M. TV16 explique qu'il n'a pas eu de mal à utiliser la machine à laver le linge « *parce que je l'ai aidée, hein. C'est-à-dire c'est bien, et puis ma femme elle était malade pendant au moins six mois, je l'ai eue ici toujours hein. Alors... j'avais beaucoup de choses à faire, s'occuper d'elle, s'occuper du ménage, vous savez* ». Enfin, il ne faut pas négliger l'importance des « coups de main » apportés au conjoint pendant la vie conjugale : M. TV16 complète le propos précédent en indiquant que « *même... avant qu'elle soit malade, j'ai toujours aidé ma femme. Elle m'aidait dans mon jardin, mais moi je l'aidais ici en contrepartie dans la maison. On avait quatre enfants, il fallait bien que on... on s'épaule* ».

#### *b) Une appropriation impossible : des objets étrangers à soi*

Il arrive, cependant, que certains objets dont l'usage était délégué au conjoint disparu ne soient pas appropriés par le survivant tant ils lui semblent étrangers : les utiliser lui paraît incongru (« *Oh ben dites donc !* » s'exclame Mme TV12 quand on lui demande si elle utilise la perceuse électrique) ou nécessite un apprentissage qui lui semble impossible à réaliser (c'est, en particulier, le cas de la voiture pour les femmes ou du fer à repasser pour les hommes).

Il convient d'insister ici sur le cas particulier de la voiture. Sur les onze veuves que nous avons rencontrées, quatre se sont ainsi trouvées « démotorisées » au moment du décès de leur conjoint. Or la voiture joue un rôle central pour la préservation de l'autonomie. « *Ah si, ça manque ! C'est le seul truc qui manque, la voiture. Ça c'est un truc que, on aurait besoin de ça, on pourrait se passer d'autres choses mais, une voiture, c'est bien !* » s'exclame Mme

TV3 qui a renoncé, autrefois, à passer son permis. On pense parfois que les hommes s'adaptent plus difficilement que les femmes à la situation de veuvage car ils savent moins bien se débrouiller dans une maison. C'est oublier que les femmes doivent aussi composer avec un certain nombre de tâches effectuées par leur conjoint et que l'appropriation des objets techniques dont celui-ci était le spécialiste (voiture, outils de bricolage) ne va pas de soi. De ce point de vue, la spécialisation conjugale des usages nous semble, en fin de compte, poser davantage de problèmes aux veuves qu'aux veufs.

Les objets dont le conjoint était le spécialiste et qui ne sont pas, après son décès, appropriés, peuvent être transformés en ruines techniques : c'est ainsi que des robots ménagers restent, inutilisés, au fond d'un placard ou que les outils de bricolage dorment dans la remise ou le garage. Ils peuvent aussi être cédés - ce qui contribue au déséquipement -, comme les outils qui appartenaient à M. TV3 : « *Qu'est-ce que je vais faire avec ça ? Ils [les enfants] en ont besoin hein ! Je sais même pas qui c'est qui l'a pris, si c'est mon gendre ou bien mon fils, je sais pas. Je dis : " Vous prenez ", et puis c'est tout. Je vais pas utiliser une perceuse !* ». Ou encore sa voiture : « *La voiture, ma fille elle l'a eue et puis le garage je l'ai vendu, c'était un tout neuf, c'est mon fils qu'a eu l'argent et puis c'est tout. J'avais pas de permis, alors...* ».

L'appareil technique peut aussi donner lieu à une – nouvelle - délégation d'usage. Beaucoup d'hommes essaient ainsi de confier à quelqu'un la tâche du repassage : à une fille, à une aide ménagère ou encore à une voisine. Mme TV3, après avoir indiqué qu'elle avait donné les outils de son mari à ses enfants, ajoute : « *Nous on est dans les maisons des mines, si y a quelque chose qui se casse, je téléphone et puis j'appelle la Soginorpa [l'organisme propriétaire] et puis il vient hein ! Ils arrangent* ». Mme TV2, elle, a fait l'acquisition d'une tondeuse au moment de son déménagement, alors que son mari était déjà invalide, mais elle ne s'en est jamais servie : c'est son petit-fils qui est allé l'acheter et c'est sa fille qui tond la pelouse car, elle, a « *horreur* » de ça. Mme TV11, si elle assure le petit bricolage, demande à son fils pour les « *choses très importantes* » et Mme TV15 a « *essayé une fois* » d'utiliser la perceuse de son mari, mais, peu satisfaite du résultat, elle a désormais recours à une aide extérieure.

La délégation présente cependant une difficulté : il faut trouver quelqu'un qui accepte de l'assurer. M. TV6 doit ainsi faire lui-même son repassage, faute d'avoir trouvé à qui le confier : « *Quand je dis à ma fille " ben tiens tu voudrais pas me repasser ma chemise? ", quinze jours après, des fois, elle est pas encore repassée. Alors, j'ai dit, " Henri t'as qu'à la repasser toi-même ! " »* explique-t-il. Par ailleurs, la délégation a pour conséquence une plus

grande dépendance par rapport à des personnes extérieures au ménage, en particulier les enfants. Cette dépendance est parfois recherchée par des personnes très âgées qui s'en remettent alors à leur famille ou aux professionnels de l'aide à domicile (Clément, Mantovani, Membrado, 1996). Mais ce n'est pas le cas des veufs et des veuves de notre corpus qui souhaitent la limiter pour préserver leur autonomie et ne pas trop solliciter leurs enfants. A l'instar de Mme TV11 qui déclare : « *De toute façon je peux avoir un recours à lui [son fils] quand je veux. Mais je fais beaucoup de choses par moi-même justement pour pas l'embêter. Il a quand même une maison à s'occuper...* ».

*c) Une appropriation délicate : des objets trop proches du conjoint disparu*

Dans d'autres cas, c'est pour une raison bien différente qu'un appareil technique, autrefois utilisé par le conjoint décédé, ne se trouve pas approprié : il semble au survivant comme impossible de l'utiliser tant il est fortement associé au souvenir du disparu. Les biens du défunt sont, en effet, plus ou moins fortement chargés de souvenir, et il en est certains qui « représentent » davantage que d'autres le défunt : « objets animistes » (Muxel, 1996), ils concentrent le souvenir et la douleur de la séparation. Mme TV4, par exemple, n'a pu dissocier la chaîne hi-fi et la télévision, deux appareils techniques situés dans la salle à manger, de l'image de son mari qui, à la fin de sa vie, ne quittait plus cette pièce de la maison : « *Mon mari le faisait aller [le lecteur de CD] du matin au soir. Les derniers temps, qu'est ce que des fois j'ai dit " Mais, non de non ! ". C'était une rengaine. Tous ses disques y ont passé. Tout, tout. Non, je sais pas si il sentait qu'il allait mourir, je sais pas... Mais alors, du matin au soir, c'était devenu une rengaine ! A la longue ça devient euh... mais enfin bon, je fermais la porte entre deux, je vous dis il ne voyait presque plus clair, il était dans son fauteuil et puis...* ». Aujourd'hui, la salle à manger est une pièce qu'elle évite : « *Je ne vais plus par là, parce que mon mari, il a trop été* » confie-t-elle. Elle n'utilise plus le poste de télévision qui s'y trouve, préférant celui de la cuisine – poste qu'elle a récupéré au moment du décès de sa mère et dont elle se servait auparavant pour échapper aux matchs de football. Quant à la chaîne hi-fi, elle n'y touche pas et souhaite même s'en débarrasser : « *Mon Dieu, ça ne me dit rien d'aller les faire aller [les CD]. Mais alors rien.... Non, j'ai même dit que si jamais mes petits-enfants ils le veulent, ils peuvent le prendre. Ils en ont tous des autres, peut-être plus modernes mais enfin, ils peuvent le prendre (...)* Il s'est trop occupé de ce... de ça que c'est devenu pour moi un objet qui... j'y tiens pas à... à y toucher. C'est pour être franc,

*je vous dis ça, parce que c'est comme ça, c'est tout* ». On retrouve une même impossibilité de s'approprier la télévision utilisée par son conjoint décédé dans les propos de Mme TV4 : « *J'avais qu'une hâte... surtout la première année, hein. C'est douloureux, quand même. Alors j'avais qu'une hâte, pour finir, c'était d'aller dans ma chambre, me coucher, et dormir à huit heures et demie. Alors Pierre [son fils], il dit " Ben pourquoi tu regardes pas la télé ? " Ah !, je dis, non. Pis dans le fauteuil, pis... Je sais pas... Ici il [son mari] me manquait encore plus, quoi. Dans ma chambre je lui disais... je m'endormais ! Alors il dit " On va t'acheter une petite télé, puis tu regarderas... Quand t'en as marre, tu l'arrêtes "*. Et puis c'est comme ça que j'ai eu une télé dans ma chambre. Et ça, ça a été... tout de suite, enfin peut-être six mois après la mort, même pas ». C'est à cette époque qu'elle a pris l'habitude, conservée aujourd'hui, de regarder, le soir, la télévision dans sa chambre. Désormais, pendant la journée, elle regarde la télévision du salon et s'en sert aussi pour enregistrer des émissions avec son magnétoscope, également offert son fils. Mais le poste n'est plus le même que celui qu'utilisait son mari : celui-là est tombé en panne et a été changé. Les propos de M. TV6 sont un peu moins explicites, mais suggèrent néanmoins que c'est parce qu'il associe la chaîne hi-fi au souvenir de son épouse que cet appareil est aujourd'hui une ruine technique et qu'il souhaite s'en débarrasser : « *Elle n'a pas bougé, elle est toujours à la même place depuis qu'elle est partie, et elle a jamais fonctionné, elle a plus jamais fonctionné. Elle est là, j'avais même acheté au-dessus un compact disques avec cinq machins. Je m'en suis servi deux fois. Elle m'avait demandé ça (...) J'ai dit un de ces jours je vais la bazarder, parce que elle a pas lieu d'être là, j'en ai marre* ».

On sait que les objets personnels du défunt suscitent la gêne et que les proches se trouvent pris entre le désir de les conserver et l'envie de s'en débarrasser (Gotman, 1989). Ce double mouvement est une tentative pour établir une « bonne distance » avec le disparu à travers les choses qui lui appartenaient, pour réaliser un équilibre entre le souvenir et l'oubli. Aussi certains objets sont-ils jetés et d'autres conservés. Dans les exemples précédents, le conjoint survivant, en évitant l'objet technologique associé au conjoint et en essayant de s'en débarrasser, cherche ainsi à tenir à distance un mort en quelque sorte trop présent. Parfois, les deux tendances opposées sont à l'œuvre à propos d'un même appareil technique. M. TV16 a ainsi conservé pendant plusieurs années la machine à coudre de sa femme avant de parvenir à s'en débarrasser : « *Ya des choses que j'ai gardées, j'avais une machine à tricoter, et puis ma femme elle s'en est servie ! Et puis j'ai attendu longtemps, et c'était l'an dernier que j'ai donné ça à Emmaüs, je l'ai donnée hein. Pas vendue hein, je l'ai donnée hein. Une belle machine à tricoter. Oh oui, parce que ma femme tricotait beaucoup* ». Et lorsqu'on lui

demande ce qui l'a décidé à s'en séparer, il répond : « *Ben un jour j'ai dit, ben les enfants ils en voulaient pas non plus, et j'avais ça tout le temps devant les yeux, là en haut, ça dans une chambre, oh je dis, je vais la donner, allez* ».

Il arrive aussi qu'un objet fortement chargé de souvenirs puisse être approprié après avoir été tenu quelque temps à distance, après qu'il ait été « refroidi » (Gotman, 1989). C'est ainsi que Mme TV3 est restée pendant trois ans sans approcher de la chaîne hi-fi qui appartenait à son mari. Il est vrai que l'appareil était pour elle d'autant plus difficile à utiliser que son mari lui en interdisait l'usage : « *J'avais pas le droit d'y toucher, se souvient-elle, j'avais pas le droit d'y toucher parce que quand je touchais quelque chose : " Touche pas, tu me dérègles ! "* ». Alors... et ça ne fait que deux ans que je m'y mets, à mettre des lasers, à mettre des cassettes, à enregistrer, sans ça, j'ai jamais touché ». Mais, si elle ne l'a pas allumée plus tôt, c'est aussi parce que cela ne lui « *disait rien* ». Et ce n'est qu'après plusieurs années qu'elle s'est « *dit quand même, il faut que je m'y mets quand même, ça fait déjà trois ans passés hein ! Il faut que je m'y mets dans, pour faire mes... mes cassettes hein. Et maintenant, je m'y mets* ».

#### *d) Une appropriation inutile : des activités abandonnées ou réalisées différemment*

Dans d'autres cas, un appareil technique dont le conjoint décédé était le spécialiste ne fait pas l'objet d'une appropriation non parce que le survivant se refuse à l'utiliser mais parce qu'il ne présente pas un intérêt suffisant à ses yeux. C'est parce que l'activité à laquelle il se trouvait associé n'est pas intégrée dans le cadre du nouveau mode de vie qui se met en place qu'il devient une ruine ou une quasi ruine technique. C'est ainsi que Mme TV7 se sert rarement de la chaîne hi-fi : « *J'aime bien la musique aussi, mais c'était plutôt lui qui mettait en route quoi hein* » explique-t-elle. C'est aussi la raison pour laquelle M. T14 n'utilise pas le magnétoscope (qui ne sert, rappelons-le que lorsque viennent les petits-enfants) : il indique en effet que « *c'était ma femme qui s'en occupait, bon elle avait le temps euh d'ailleurs maintenant ils sont beaucoup simplifiés, celui-là il date quand même d'un certain temps, il est d'une programmation assez difficile et je sais que, après, en général, ils ont simplifié les programmations. Pour moi c'était tout le temps un bazar et je ne m'y suis pas remis alors il faudrait que je m'y remette, j'ai la notice mais je ne m'y suis pas remis donc c'est tout. Je laisse tomber et puis en me disant comme je suis très occupé, si j'enregistre une... dans la nuit qui est vraiment intéressante, faut que je la regarde le jour et comme le jour en général je*

*suis toujours très occupé et j'aurais peut-être pas le temps de la regarder, voilà ».* Quant à M. TV13, il est fortement engagé dans des activités bénévoles, mange assez rarement chez lui, se préoccupe très peu de cuisine. Aussi n'est-il guère étonnant qu'il n'ait jamais utilisé les robots ménagers : *« Comme je ne fais pas de cuisine qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ? Bon ils sont dans l'armoire, on a tout ce qu'il faut mais... ».*

Il arrive que le conjoint survivant prenne bien en charge l'activité effectuée auparavant par le disparu, mais qu'il la réalise d'une manière différente, en abandonnant l'usage de l'appareil technique ou en ayant recours à un autre modèle. Ainsi, Mme TV12 n'a pas repris la carte bleue de son conjoint. Elle explique que *« mon mari il en avait une, il ne s'en servait presque pas non plus, il en a pris une au Crédit Mutuel mais moi j'aimais pas... Alors j'ai dit que j'en voulais pas, donc il [l'employé de l'agence bancaire] me l'a supprimée et je me sers que d'un carnet de chèques simplement (...) C'est pas que, c'est pas que c'est difficile, mais je ne sais pas, pour moi c'était pas, c'était pas une affaire extra - ordinaire, moi je trouve que le carnet de chèques c'est mieux. Moi je préfère le carnet de chèques, je sais pas, c'est une idée hein ».* Mme TV15, elle, s'occupe de tondre le gazon depuis qu'elle est seule, mais elle ne se sert plus de la tondeuse à essence qu'utilisait son mari : *« La première fois que j'ai essayé, raconte-t-elle, ça voulait pas démarrer, une heure après j'étais toujours en train de tirer, et la pelouse n'était toujours pas tondue. Donc je suis partie acheter une tondeuse électrique, et depuis, j'ai une tondeuse électrique ».* De même, si les hommes se mettent à préparer les repas, ils s'abstiennent souvent d'utiliser certains appareils, comme le robot ménager, dont l'usage leur semble superflu et peu adapté pour une personne qui vit seule : *« Alors, le robot ménager, on en avait un important qui servait à faire de toutes sortes, de toutes sortes de pâtes, de, de jus, des euh pratiquement moi je ne m'en sers plus, je m'en sers plus, j'avais d'ailleurs dit que je l'aurais donné à un enfant là, je m'en sers plus. Par contre j'ai des petits robots, des petits trucs classiques portatifs, l'autre c'était le gros c'était le gros truc, là c'est des petits trucs portatifs »* déclare M. TV14 ; M. TV10 note, à son tour, que *« les mixeurs ... y en avait un dans une sorte de grande boîte de robot ménager si vous voulez, mais je ne l'ai pas remplacé sous cette forme parce que y avait des trucs dont je ne me servais jamais donc j'ai pris, j'ai renouvelé uniquement avec des appareils que j'étais susceptible d'utiliser ».* Certains des exemples présentés pour illustrer l'individualisation de la préparation des repas relèvent d'ailleurs de cette logique : en ayant recours au four à micro-ondes de préférence au four classique utilisé par leur épouse, MM. TV1 et TV5 prennent en charge l'activité culinaire mais différemment de leur conjointe.

## UNE NOUVELLE VIE, UN NOUVEAU CADRE D'USAGE

Comme le suggèrent certaines des illustrations précédentes, le veuvage n'est pas seulement une « diminution de soi », il ne se réduit pas à une baisse généralisée des usages et ne conduit pas nécessairement au « déséquipement ». Le conjoint survivant doit, en effet, apprendre à vivre seul et réorganiser sa vie en conséquence. Il doit essayer aussi de combler le manque que provoque l'absence du disparu et de donner un nouveau sens à son existence. C'est dans le cadre de ces réaménagements du mode de vie que viennent s'inscrire les nouveaux usages.

La nouvelle organisation de l'existence va prendre des formes variées suivant la position dans le parcours de vie au moment du décès (Lalive d'Epinau, 1996) : elle peut consister en un repli sur soi et sur l'espace domestique ou en une ouverture sur autrui, se traduire par la réduction des activités extérieures ou par le développement de centres d'intérêt nouveaux. Du point de vue des objets technologiques, deux phénomènes méritent d'être soulignés : l'importance nouvelle des « machines à communiquer » ; l'apparition, chez certains, de nouveaux usages qui s'inscrivent dans le cadre d'activités développées après leur veuvage.

### *L'importance nouvelle des « machines à communiquer »*

Le veuvage a pour conséquence un plus grand isolement : la majorité des personnes de plus de 60 ans qui sont veuves vivent seules (Gaymu, 1993) et la disparition du conjoint provoque un fort sentiment de solitude (Sol, 1992). Or, il est des appareils techniques qui semblent tout désignés pour aider à combattre cette solitude : ce sont les « machines à communiquer ». Le téléphone ne permet-il pas d'entrer en contact avec autrui ? G. Bécaud ne chantait-il pas que « la solitude, ça n'existe pas » puisque « la radio et la télé sont là » (Perriault, 1989) ?

#### *a) Le téléphone, un soutien appréciable, mais pas pour tous*

L'importance du téléphone pour les personnes âgées vivant seules a déjà été soulignée : A. Moyal y voit un « lien vital », une « connexion humaine indispensable » pour

les femmes veuves (Moyal, 1992). Ce rôle capital du téléphone apparaît aussi dans nos entretiens et plusieurs des personnes veuves rencontrées estiment qu'elles ont davantage utilisé le téléphone après le décès de leur conjoint : d'abord, parce qu'elles ont trouvé un réconfort dans le contact établi par son intermédiaire avec leurs proches ; ensuite, parce que certaines d'entre elles ont développé de nouvelles relations sociales qui ont stimulé son usage. Ainsi, Mme TV4 téléphone « *un peu plus* » depuis le décès de son conjoint « *parce que je vais dire, on se sent à des moments un peu plus seuls, on aime bien de téléphoner à quelqu'un* ». Mme TV9 pense aussi qu'elle « *l'utilise un peu plus maintenant parce que ben j'ai des amies veuves comme moi, donc eux ils me téléphonent, je leur téléphone, peut-être un peu plus maintenant oui* ». Les femmes veuves ne sont pas les seules, d'ailleurs, à faire un tel constat et c'est même parmi les veufs que l'importance du téléphone est parfois soulignée avec le plus de force – ce que l'on peut rapprocher du fait qu'au cours de la vie conjugale l'usage du téléphone est souvent délégué aux femmes, en particulier dans les milieux populaires<sup>95</sup>. C'est le cas de M. TV6 qui ne « *téléphonai(t) jamais, c'était ma femme qui s'occupait de tout* » et qui explique qu'aujourd'hui, « *le téléphone, je m'en sers beaucoup parce que, bon c'est un point de... un point d'écoute hein, parce que quand on est seul, presque on a plus que ça quoi... Hein, y'a plus personne qui vient vous voir, y'a plus personne qui vous connaît, qui vous stimule euh, vous êtes complètement seul, vous avez que ce machin-là pour entendre une parole, une voix bon qui essaie un petit peu de vous réconforter plus ou moins, et puis voilà, c'est ça hein. Moi je me farcis cent mille francs de téléphone par mois hein* ». M. TV14, lui, se servait déjà du téléphone, mais il l'a également utilisé davantage après le décès de son épouse : « *Il a changé en ce sens que je l'utilise peut-être plus que ce que... on est tout seul, bien on dialogue plus volontiers avec des amis ou autres le soir, etc. Quoi, tout seul on parle pas, quoi... La télé, avec la télé on n'échange pas, donc la solitude, le fait de ne pas causer, de ne pas échanger c'est... c'est important quand même (...) Quelquefois bon ben le soir je passe un coup de fil comme ça, aux enfants, bien sûr, puisque j'en ai quatre, et puis à des amis. Dire bonsoir et puis demander des nouvelles et parler un peu (...) Donc mes notes de téléphone sont... sont relativement importantes si vous voulez euh actuellement elles le sont peut-être moins bon mais euh elles sont allées jusque quinze cents francs pour deux mois* ».

Si l'importance du téléphone est soulignée dans beaucoup d'entretiens, il est cependant quelques cas où il se trouve assez rarement utilisé et ne sert pas davantage après la disparition du conjoint. Son usage est alors essentiellement fonctionnel et le veuvage ne

---

<sup>95</sup> Cf. le chapitre 7.

semble pas avoir suscité des échanges téléphoniques plus intenses avec ses enfants ou ses petits-enfants : le soutien apporté par les proches est plus ou moins important et ne passe pas nécessairement par le téléphone ou pas de façon suffisamment nette pour qu'un changement soit perçu ; de son côté, la personne veuve ne sollicite pas toujours son entourage pour ne pas l'importuner. « *On se téléphone pas plus, on se téléphone pas moins, c'est, c'est pareil (...) Je téléphone quand il le faut pour demander un renseignement ou s'ils [les enfants et les petits-enfants] vont venir et tout ça mais, par exemple, c'est pas parce que j'aurais disons un coup de cafard ou quelque chose que je vais téléphoner, non pas du tout* » déclare ainsi Mme T12. Il en va de même pour Mme TV11 : « *Non, je ne suis pas tellement téléphone. Je veux en avoir un pour qu'on puisse m'appeler, mais moi personnellement... appeler, non. Il faut vraiment que j'en ai besoin, quoi (...) C'est une sûreté. Je serais sans téléphone, je dis " Si je suis malade ou n'importe quoi, ça manquerait, bon ", mais je veux dire, je suis pas quelqu'un qui va appeler ses copines, ses parents... pour un oui ou pour un non. Je suis pas vraiment ce qu'on peut appeler... téléphone, quoi* ». Quant à la sociabilité extra-familiale, elle est très variable : si elle reste importante ou augmente pour certaines personnes veuves, en particulier celles qui s'investissent dans des activités associatives, elle est en retrait pour d'autres, ce qui contribue aussi à la faiblesse des communications téléphoniques. Ainsi, Mme TV2 ne téléphone aujourd'hui « *qu'au principal, à ma tante, ma fille, des fois à Hélène [une amie], quelquefois j'ai quelque chose, comme l'autre fois j'ai téléphoné pour lui demander de ses nouvelles quand elle avait été hospitalisée et puis c'est tout quoi. Enfin des coups de téléphone comme ça... principal* ».

#### *b) Les médias domestiques comme ambiance et comme contenu*

Parallèlement au téléphone, ce sont les médias domestiques - la radio et surtout la télévision - qui se trouvent investis d'une importance nouvelle après le décès du conjoint. Les appareils domestiques sonores (radio, télévision, chaîne hi-fi) ont en effet cette vertu de pouvoir donner le sentiment d'une présence et de « combler le vide » produit par la disparition du partenaire conjugal. Les propos sont, sur ce point, très proches d'un entretien à l'autre, car s'il est une expérience commune à l'ensemble des veufs et des veuves, c'est celle de la solitude. Ainsi, Mme TV9, qui allume la radio dès son réveil, à six heures, et la laisse branchée toute la matinée, déclare : « *Moi j'aime bien, il me faut de la musique, il faut, je ne sais pas, c'est... surtout depuis que je suis toute seule euh en descendant je mets de la*

*musique, ça me fait une présence... non moi il me faut de la musique* ». Pour Mme TV4, c'est la télévision, régulièrement allumée les après-midi et dans la soirée qui « *fait une présence* » et l'« *empêche d'avoir un vide dans la maison* » : « *C'est un va-et-vient, j'étais trop habituée à travailler, toujours être avec quelqu'un. Quand j'étais petite chez moi j'étais seule mais malgré tout, y avait toujours quelqu'un à la maison donc ça a toujours été un va-et-vient et j'ai pas été habituée à être toute seule dans une maison. Bon ben il arrive un moment où on y est seule, bon ben il faut combler ce vide par quelque chose, ben ça comble par la télé* ». Mme TV3, elle aussi, souligne l'importance de la télévision : « *Le matin, ça la télé, c'est un objet dans la maison que dans le temps, quand mon mari il était là, je ne regardais pas, que depuis que je suis veuve, c'est un objet on dirait une... c'est, c'est une personne qui est dans la maison. C'est ça. Moi je descends, en premier je vais allumer ma télé* ». Et même M. TV10 qui « *s'accommode assez volontiers du silence* », sollicite davantage les appareils domestiques sonores : la chaîne hi-fi, puisque la musique accompagne désormais « *les moments un petit peu de vide* » ; la télévision car « *l'activité professionnelle plus le fait que je sois veuf donc seul, bon ben ça réintroduit un besoin et il m'arrive de... d'allumer la chaîne ou d'allumer la télévision, la télévision que je ne regarde pas forcément mais parce que ça fait dans la pièce des voix* ». Un témoignage publié récemment dans le magazine *Bel Age*, va dans le même sens : « *J'écris aux hommes qui se retrouvent brutalement veufs. Je suis seul depuis cinq ans. Ce qui m'a sauvé du désespoir, c'est une curiosité sans bornes et la musique classique diffusée sans cesse, en fond sonore, pour ne pas penser à la solitude* » (n° 2, avril-mai 1999).

Si l'importance des médias domestiques s'accroît à ce point, c'est aussi parce que le veuvage se traduit fréquemment par un repli sur la maison et donc par une plus grande présence dans l'espace domestique : les sorties qui, auparavant, étaient effectuées avec le conjoint sont abandonnées car c'était le fait d'être ensemble qui leur donnait sens ; nombreuses sont les femmes qui, parce qu'elles ne savent pas conduire, perdent, en même temps que leur conjoint, un important moyen de locomotion ; par ailleurs, le phénomène de déprise qui caractérise le vieillissement accentue le repli chez soi. Le temps passé à l'intérieur de la maison s'accroît donc, et les appareils audiovisuels viennent occuper une partie de ce temps disponible. Mme TV4 explique ainsi que « *quand mon mari était là, non, on regardait pas si souvent, c'était pas pareil. Et puis j'avais quand même un peu plus de travail, puis on était plus jeunes, je sortais, je sortais un peu plus que maintenant* ». Il existe certes des occupations alternatives : Mme TV9, par exemple n'est « *pas accro de la télé* » et l'après-

midi, préfère faire son jardin, lire ou faire ses courses. Mais, même pour elle, l'écoute de la télévision a augmenté quelque peu.

Il y a ainsi deux raisons pour lesquelles les médias domestiques se trouvent davantage utilisés après le décès du conjoint : d'une côté, ils meublent le silence ; de l'autre, ils constituent une occupation. Il convient donc de distinguer deux usages de ces médias : la télévision et la radio peuvent soit constituer une présence, soit être utilisées comme activités de distraction ou d'information. Dans le premier cas, ce qui importe est l'ambiance créée, le bruit qui rompt le silence et le contenu est secondaire. Dans le second, c'est le contenu qui prime : l'émission diffusée est écoutée et suivie. Ces deux usages – que l'on peut appeler d'« ambiance » pour le premier, « de contenu » pour le second - peuvent, bien sûr, se recouvrir, mais il arrive aussi qu'ils soient distincts. Mme TV11, par exemple, associe chacun d'entre eux à un appareil différent : « *La radio, c'est pour avoir une ambiance. C'est pas forcément que je l'écoute tout le temps, quoi. Tandis que la télé, quand j'allume la télé c'est vraiment pour regarder, quoi* » déclare-t-elle. Pour M. TV6, c'est la présence qui importe : si la radio est fréquemment allumée, aujourd'hui, c'est essentiellement « *pour avoir un bruit. C'est pareil la télé, c'est le même... la télé elle peut très bien marcher puis que je la regarde pas. C'est... on a l'impression que c'est une présence, c'est... ça parle, c'est vivant* ». En revanche, le contenu l'intéresse peu : « *J'en aurais pas, ça serait pareil hein, ça ne, je serais pas en manque. Bon j'aime bien parce que quand on est seul il faut bien s'occuper quand même surtout l'hiver hein, mais l'été elle marche pas beaucoup hein* ». Au contraire, pour M. TV14, allumer la télévision vaut avant tout pour le contenu : « *C'est une présence, mais sans plus. Pour moi, la présence, c'est le dialogue et ça c'est pas un dialogue* » déclare-t-il. Et si la télévision l'a aidé à surmonter le décès de son épouse, ce n'est par comme bruit de fond mais parce qu'il a trouvé une émission qui l'intéressait aux heures où il ne parvenait pas à dormir : « *Après le décès de mon épouse, raconte-t-il, là je... j'ai été longtemps où je dormais peu et je me réveillais la nuit alors quoi faire ? ... Et ben vous vous rendormez pas, alors par hasard je me suis levé comme ça la nuit et puis j'ai découvert sur TFI des émissions qui m'intéressaient, qui sont intitulées "histoires naturelles". Elles débutent à trois heures et cinq heures du matin (...), on connaît pas le thème mais j'ai découvert des tas de choses moi à "histoires naturelles" qui m'intéressaient (...) Donc vous voyez j'ai découvert ça non pas par... mais tout à fait par hasard parce que, ne dormant pas, j'ai zappé comme ça et puis je suis tombé là-dessus. Alors pendant longtemps je l'ai fait systématiquement, cinq heures, six heures c'est fini (...) ça je l'ai regardé systématiquement pendant très longtemps et après ça je me recouchais et je me rendormais. Voilà, donc j'ai découvert ça, ça a été accidentel,*

*maintenant je ne le fais plus* ». Signalons que la position de M. TV11 est, dans notre corpus, plutôt exceptionnelle : c'est, en effet, l'usage d'ambiance qui se trouve, le plus souvent, mis en avant par les personnes veuves que nous avons rencontrées ; et si un usage de contenu peut venir se greffer sur cet usage d'ambiance, il ne semble pas toujours indispensable.

Dans quelques entretiens, cependant, l'écoute des médias domestiques, et en particulier de la télévision, n'augmente pas, ou très peu, au moment du veuvage. Il est des cas, en effet, où la disparition du conjoint ne provoque pas de repli sur l'espace domestique. Au contraire, les activités extérieures sont nombreuses, certaines se trouvant d'ailleurs développées après le décès. Cette situation est plus probable pour les veufs et les veuves encore jeunes ou qui étaient déjà auparavant investis dans des activités extérieures personnelles. Ainsi, Mme TV15, dont le conjoint est décédé quelque temps avant qu'elle ne cesse son activité professionnelle, regarde peu la télévision car, dit-elle, *« je suis souvent à l'extérieur. J'essaye d'être le moins souvent ici possible »*. M. TV5, qui était agriculteur, a cédé l'exploitation à son fils, mais travaille avec lui tous les jours si bien qu'il n'est chez lui que le midi – et, à ce moment-là, il regarde la télévision - et le soir, mais alors, comme il l'explique, *« je suis déjà bien fatigué, je suis un film, arrivé aux publicités, je dis bonsoir »*. Quant à M. TV13, il n'allume sa télévision que pour le journal télévisé du soir. Le décès de son épouse a entraîné, en ce qui le concerne, une moindre écoute de la télévision car il s'est alors davantage investi dans les activités associatives. Auparavant, il faisait en sorte de modérer ses activités extérieures car son épouse lui reprochait d'être trop souvent absent de la maison : *« Depuis la retraite, effectivement on regardait certaines émissions, certains films ensemble. Bon je limitais mes activités extérieures mais donc on... je la regardais plus avec elle »*. Un investissement important à l'extérieur de la maison n'exclut pas, cependant, une certaine présence à domicile et les appareils audiovisuels peuvent alors être branchés pour un usage d'ambiance. S'il regarde moins la télévision, M. TV13, écoute davantage la radio : lorsque son épouse vivait encore, il ne l'allumait qu'assez rarement pour ne pas s'isoler dans une activité individuelle, mais *« maintenant si je rentre, sauf à travailler là-haut, j'écoute la radio. Et je recommande beaucoup, quand on en parle ici avec les personnes de l'association, moi je leur recommande surtout de ne pas rester seules dans la maison sans avoir la radio »*. Pour lui, *« la radio c'est, et en particulier pour les personnes seules dans mon cas, c'est un compagnon extraordinaire. Si on est à la maison et qu'on n'écoute pas la radio, on s'isole. Tandis que la radio, c'est un compagnon, on est en compagnie avec le monde entier... les informations, moi c'est essentiellement ça, je trouve ça extraordinaire. Je préfère de*

*beaucoup la radio à la télévision puisque la télévision, je n'ai pas le temps de la regarder, même le soir, et si je veux voir un beau film, je vais dans une... je vais au kinépolis ».*

### ***De nouvelles activités, de nouveaux usages***

Si les machines à communiquer jouent souvent un rôle important au moment du veuvage, il convient, nous l'avons vu, de ne pas généraliser : certaines personnes veuves font un usage modéré du téléphone et des médias domestiques. Le nouveau rapport qui s'instaure avec ces appareils techniques s'inscrit, en effet, dans le cadre de la réorganisation du mode de vie qui se produit alors : le téléphone peut être utilisé essentiellement pour les communications familiales ou refléter – et faciliter – les relations de sociabilité extra-familiales maintenues ou développées après le décès du conjoint ; l'écoute de la radio et de la télévision augmente de façon importante chez ceux pour qui le veuvage se traduit pas un repli sur l'espace domestique, mais elle reste modérée pour les veufs et les veuves qui privilégient les activités extérieures. Certains, en effet, s'investissent dans des activités nouvelles, après le décès de leur conjoint, et ces activités constituent le cadre dans lequel des usages inédits se développent. La chose n'est pas facile, cependant : nous avons vu les difficultés que certains rencontraient pour sortir ; d'autre part, pour que ces activités soient investies durablement, il faut qu'elles fassent sens pour ceux qui les entreprennent.

Ceux qui perdent leur conjoint encore jeunes, au moment de leur retraite et alors que leurs petits-enfants sont encore petits trouvent sans doute plus facilement de nouveaux lieux d'investissement (Lalive d'Epinay, 1996). Mme TV15 participe ainsi activement à l'université du temps libre, fait des voyages à l'étranger et garde ses petits-enfants. Ce qui explique qu'elle ait été amenée à utiliser un dictaphone, qu'elle se soit vu offrir par sa fille un téléphone portable et un nouvel appareil photo et qu'elle ait découvert Internet. Quant à ce lecteur du Magazine *Bel Age* qui, nous l'avons vu, conseille à ceux qui, comme lui, deviennent veufs, d'écouter de la musique, il a aussi développé de nombreuses activités et utilise, en particulier, le micro-ordinateur : *« Quotidiennement, je vais cajoler deux de mes petits-enfants, ils sont ma joie de vivre. Je me suis lancé dans l'informatique, j'ai rédigé mes mémoires et retracé la carrière de pilote d'avion de mon père pendant la Grande Guerre (...) Aujourd'hui, je découvre les concerts, la vie associative, les mille facettes de la ville que j'habite depuis soixante ans. Mon bonheur est là : chaque jour, je découvre »* (n° 2, avril-mai 1999).

Ceux qui étaient déjà engagés dans des activités associatives ou bénévoles peuvent s'y investir davantage : c'est le cas de M. TV13, pour qui ces activités constituent le cadre dans lequel il utilise aujourd'hui les nombreux objets technologiques qu'il possède – nous en avons proposé quelques illustrations en traitant de l'investissement associatif des retraités<sup>96</sup> - et sont aussi un aiguillon qui l'encourage à continuer à se tenir au courant des dernières innovations (puisque, rappelons-le, il anime des conférences de sensibilisation aux nouvelles technologies pour les personnes âgées). M. TV10 a, lui, acheté un répondeur téléphonique après son veuvage, déléguant désormais à l'appareil technique une tâche jusqu'alors effectuée par son épouse : *« Avant, ma femme ne travaillant pas elle s'occupait des enfants, elle était toujours là. Donc y avait toujours quelqu'un pour prendre les communications, au fond elle me servait de secrétaire téléphonique comme on dirait, elle était capable de prendre un rendez-vous puisqu'elle avait le double de mon agenda mais après c'est plus pareil. Alors au début, je n'aimais pas beaucoup le répondeur parce que j'aime bien le contact direct si vous voulez mais maintenant, j'y suis totalement habitué ».*

Pour d'autres, c'est une opportunité ou la sollicitation d'un tiers qui se trouve à l'origine d'une activité nouvelle. Le décès de l'épouse de M. TV6 a ainsi coïncidé avec le déménagement de sa fille qui *« a repris la ferme de ses beaux-parents »*. M. TV6 a alors entrepris de l'aider dans les travaux et il explique que *« ça m'a aidé beaucoup parce que, dans mon veuvage, parce que j'étais complètement déboussolé, il fallait que je fasse quelque chose. C'était le seul moyen de m'en sortir, c'était de ne pas rester à rien faire »*. Il s'est alors équipé pour cette nouvelle tâche : *« Donc, j'ai acheté des machines, j'ai acheté de toutes sortes de machines pour travailler, j'ai des perceuses, j'en ai deux, j'en ai peut-être trois, j'en sais rien. J'ai des visseuses, j'ai des tronçonneuses, j'ai... j'ai de tout, pour faire tout »*. Cependant, ces activités ne vont durer qu'un temps et M. TV6, qui est encore jeune (il a 61 ans) est en quête de nouvelles activités, quête infructueuse pour le moment. C'est ce que révèle l'histoire du téléphone portable qu'il a acheté il y a deux ans. Cette acquisition apparaît tout d'abord étrange car M. TV6 déclare qu'il *« ne sai(t) même plus pourquoi que j'avais acheté ça. C'est pas que je m'en sers beaucoup hein ! »*. S'est-il *« laissé tenter »* par une offre promotionnelle sur la foire d'Arras où il l'a acheté ? Certes, mais s'il s'est laissé tenter, c'est qu'il *« en avai(t) un petit peu envie »*. Par ailleurs, on le lui a volé récemment et il en a racheté un autre. Il ne s'agit donc pas d'un simple coup de tête : même peu utilisé, le portable représente quelque chose à ses yeux. En fait, il se trouve associé à un imaginaire du déplacement et du voyage : *« J'ai dit, je me suis dit " c'est un appareil qui est bien ". J'ai*

---

<sup>96</sup> Cf. le chapitre 7.

énuméré quand on sort, ceci, cela, on n'a pas besoin d'aller dans un café, on n'a pas besoin de se déplacer, on peut téléphoner de n'importe où, tout en respectant les normes du téléphone. Ben vous allez en voyage, vous avez des téléphones dans des chambres, des trucs comme ça, mais c'est excessivement cher, faut pas l'oublier. Hein, c'est encore plus cher que ça, là-bas, donc je le sais. Donc je trouve que c'est un appareil qui est intéressant ». C'est que M. TV6 aimerait profiter de sa retraite pour voyager. Mais il ne parvient pas encore à le faire car, dit-il, « seul, ça ne me dit rien » : « Je pensais faire des voyages. Je pensais euh... je pensais m'évader, puis ça ne s'est pas fait. Ça ne s'est pas, ça ne s'est pas concrétisé parce que... on ne part plus en vacances comme avant, avant c'était programmé, c'était, on allait en vacances, c'était telle date. Pis là quand on se retrouve en retraite, on est toujours en vacances, là c'est tous les jours les vacances. S'évader c'est autre chose, parce que... moi s'évader, moi je voudrais bien m'évader, je voudrais bien partir, je voudrais bien euh... j'ai que ça dans la tête, mais tout seul euh... ». Il en est d'ailleurs arrivé à la conclusion qu'il lui faut préalablement retrouver une compagne : « Je crois que ce qui peut motiver quelqu'un de seul, c'est de retrouver quelqu'un, c'est de retrouver quelqu'un mais c'est pas évident, c'est pas évident ».

Ce désir de recomposition conjugale formulé par M. TV6, M. TV16 l'a réalisé. Mais seulement au bout de plusieurs années de veuvage et après avoir brutalement réorganisé son existence, réorganisation qui l'a conduit à acquérir plusieurs objets technologiques qu'il ne possédait pas auparavant. Voici l'histoire. Après le décès de son épouse, M. TV16, qui ne veut pas rester inactif, prend en charge les pigeonniers de son fils et entretient leurs deux jardins potagers : « Disons que je me suis un petit peu abruti par le boulot. Voilà, après le décès de ma femme, voilà, pour oublier un petit peu, pour m'abrutir jusqu'au bout » se souvient-il. Cela dure huit ans et demi. Mais cette existence le laisse insatisfait, si bien qu'« un jour, j'ai dit non, j'arrête tout ça. J'ai fait une pelouse chez lui, une autre chez moi et puis voilà ». En conséquence de quoi, il achète une tondeuse à gazon ainsi qu'un congélateur pour les légumes qu'il achète désormais dans le commerce (il conservait les produits de son jardin en silo). C'est à ce moment-là qu'il rencontre sa nouvelle compagne – qui a conservé son propre logement : « J'ai dit un jour, je peux pas continuer comme ça, j'ai arrêté et j'ai sorti, et puis j'ai connu d'autres dames ». Désormais, il voyage, si bien qu'il a acheté un appareil photo : « la première année que j'ai connu mon amie, on y a même été quatre fois en voyage alors, on avait dit “ Bon on va acheter un appareil photo ” ».

Notons, enfin, que le mode de vie adopté après le veuvage donne aussi la clé de l'absence de certains objets technologiques. Le rapport à l'extérieur apparaît à nouveau fondamental. M.

TV13 qui, nous l'avons vu, est très investi dans le bénévolat et « *mange la moitié du temps dehors* » utilise peu les objets domestiques et ne voit pas, de ce fait, l'utilité de certains d'entre eux : « *Je ne suis pas branché au câble parce que bon je n'utilise pas assez la télévision. Vous voyez, je ne vais pas me payer du câble pour regarder les informations le soir hein... six ou sept soirs sur dix, donc c'est pour ça que je ne l'utilise pas ces...* » déclare-t-il à propos de la parabole ; quant au four à micro-ondes, il trouve que « *ça peut être pratique pour décongeler tout ça mais comme... comme... ça si un jour je suis à la retraite à la maison vraiment, peut-être que oui...* ». Mme TV15, elle, récuse aussi différents appareils techniques domestiques car ils ne correspondent pas au mode d'existence qu'elle cherche à faire sien depuis le décès de son conjoint et sa retraite : « *J'aime bien être en dehors de chez moi, c'est quelque chose qui fait que on reste encore plus chez soi (...)* Moi, je n'aime pas être ici (...) *Je ne tiens pas à rester entre mes quatre murs* » argumente-t-elle contre le micro-ordinateur ; ce désir « *d'être le moins possible ici* » constitue aussi « *le frein* » à l'achat d'un lecteur de CD et explique qu'elle n'envisage pas non plus l'acquisition d'une parabole car « *vu l'usage que je fais de la télé, c'est suffisant* ».

## **VIEILLISSEMENT ET TRANSFORMATIONS DES USAGES**

Si la retraite, le départ des enfants et le veuvage ponctuent le processus de vieillissement et sont à l'origine d'un certain nombre de changements dans le rapport aux objets technologiques, l'avance en âge se trouve aussi marquée par d'autres phénomènes : les transformations physiques et les problèmes de santé ; le rapport à l'avenir ; le phénomène de déprise. Il s'agit là des effets « propres » du vieillissement qui se conjuguent à l'évolution de la position dans le cycle de vie pour produire l'« effet d'âge » (Attias-Donfut, 1991). Il nous faut maintenant prendre en compte ces phénomènes afin de compléter les analyses précédentes, même si notre échantillon n'est sans doute pas le plus adapté pour étudier ces effets du vieillissement : les personnes que nous avons rencontrées sont parmi les plus « jeunes » des « personnes âgées » - aucune n'a plus de 78 ans. Le matériau recueilli est cependant suffisamment riche pour qu'il soit possible d'avancer quelque peu dans l'analyse.

### **PROBLEMES DE SANTE ET CHANGEMENTS DANS LES USAGES**

Le vieillissement est tout d'abord physique et consiste en des transformations corporelles : avec l'âge, la fatigue risque davantage de se faire sentir et des problèmes de santé peuvent apparaître ou se faire plus prégnants. Les conséquences sur le rapport aux objets technologiques sont diverses : certains d'entre eux, désormais « incompatibles », sont abandonnés et remplacés, parfois, par des substituts mieux adaptés ; d'autres, au contraire, sont sollicités car ils constituent un recours pour les personnes confrontées à un problème de santé.

### ***Des objets technologique qui deviennent « incompatibles »***

La sociologie des techniques a établi que, dans le même temps qu'ils mettent au point un objet technique, les concepteurs en prescrivent l'usage et en « configurent » les utilisateurs potentiels : les usagers se trouvent ainsi inscrits en creux dans les objets techniques. Il faut donc s'attendre à ce que la « compatibilité » - pour reprendre une notion que nous avons introduite précédemment<sup>97</sup> - entre les appareils techniques conçus pour tout un chacun et les personnes vieillissantes souffrant de problèmes physiques fasse problème<sup>98</sup>. Prenons l'exemple de Mme TV4 : elle n'utilise plus le four de sa cuisinière car « *il faut se baisser trop fort et quand on est pris d'arthrose on ne sait plus tellement bien se baisser* ». Aussi l'a-t-elle transformé en placard à rangement, détournement d'usage qu'elle a d'ailleurs conseillé à une amie dans la même situation qu'elle : « *Elle disait : “ Ah, j'ai pas de place ! ”, elle était dans une maison et elle est venue dans un domino et puis elle disait : “ C'est pour mettre mes cartons, pour mettre tout ça j'y arrive pas ! ” Ben je dis : “ Tu te sers de ton four ? ” Non, elle dit, elle a un four comme ça [elle montre le sien]. Ben je dis : “ Mets les dedans ! ”. “ Ah ben, elle dit, c'est une bonne idée ! ”* ». M. T7, lui, est malade du cœur : aussi évite-t-il désormais d'utiliser la perceuse électrique – il en a d'ailleurs moins besoin car la maison est maintenant aménagée. Par ailleurs, son problème de santé rend les déplacements difficiles et s'est traduit par une moindre utilisation de la voiture : « *Maintenant, en étant malade, on peut pas se permettre d'aller trop loin... Faut pas aller au soleil, faut... y'a beaucoup de choses qui ont changé* » explique-t-il. De même M. T12 ne bricole plus depuis son infarctus. Quant à M. TV5, il n'invoque pas de maladie particulière, mais une altération de ses capacités physiques : « *Non, maintenant, c'est trop casse-gueule ça, des scies électriques. Quand on vieillit, vous savez, on a plus trop... on a des tremblottes* » explique-t-il.

Le cas de la voiture mérite qu'on s'y arrête car la baisse de son usage accompagne l'avance en âge à partir de la retraite (Bodier, 1996). La « démotorisation » - l'arrêt complet de l'usage de la voiture – peut d'ailleurs être considérée comme une étape dans le processus de vieillissement dont les conséquences, pratiques et symboliques – en particulier pour les hommes – ne sont pas à négliger (Caradec, 1998). Certains des entretiens réalisés donnent à voir cette baisse progressive de l'utilisation de la voiture ou, dans d'autres cas, l'amorce de celle-ci. Prenons Mme TV4 : âgée aujourd'hui de 76 ans, elle raconte qu'au début de sa

<sup>97</sup> Cf. chapitre 5.

<sup>98</sup> B. Latour propose un exemple d'une telle incompatibilité à propos des grooms hydrauliques qui assurent la fermeture automatique des portes : « ni mes neveux, ni ma grand-mère ne pourront entrer sans aide, parce que

retraite, alors que son mari - qui avait des problèmes de vue et ne conduisait pas - vivait encore, elle a « bien roulé » : « Avec les autres [voitures], j'allais un peu partout, avec (...) Ah en ce temps là oui, je l'utilisais et puis en étant là, on a bien voyagé, en étant là. Je connais les Pyrénées depuis Biarritz jusqu'à Perpignan, on l'a fait sur toute la longueur ». Puis, l'usage de la voiture s'est trouvé, une première fois, limité par un problème de santé : « Après, j'ai fait mon infarctus, j'ai plus été en auto faire des longues routes, je mettais l'auto au train. Puis quand on arrivait à destination, on avait l'auto pour circuler. Alors là, là on a des fois bien voyagé ». C'est ensuite l'aggravation de la maladie de son mari qui les a amenés à renoncer à leurs vacances dans le Sud. Aujourd'hui, elle est seule et se sert de la voiture essentiellement pour faire ses courses - ce qui lui est bien utile. Quant à M. T15, il explique qu'il avait l'habitude de traverser la France en voiture pour se rendre sur la côte d'Azur, « mais ça commence à devenir un peu loin. Pour Menton, je préfère maintenant prendre l'avion (...) C'est fatigant. Parfois, j'ai envie de dormir au bout de 500 kilomètres. Donc, j'utilise la voiture pour les moyens courriers... 500-600 kilomètres, jusque La Rochelle, ça va très bien, mais aller à Menton, non ».

### ***Substitution et délégation d'usages***

Le vieillissement ne se traduit pas, cependant, par une baisse mécanique et généralisée des usages : confrontées à des difficultés physiques, les personnes âgées mettent en place des stratégies d'adaptation (Kubey, 1980 ; Barthe, Clément, Drulhe, 1988) : elles réorganisent leurs activités, modifient leurs manières de faire et, en particulier, peuvent substituer à un objet technologique, qui devient peu compatible, un autre, mieux adapté. Certains exemples précédents peuvent d'ailleurs être repris dans cette nouvelle perspective : M. TV15 et Mme TV4 ont ainsi remplacé certains déplacements en voiture par des voyages en train – avec la formule train-auto – ou en avion. Et si Mme TV4 n'utilise plus le four de sa cuisinière, elle se sert en revanche d'un autre four, plus facile d'accès, que ses enfants lui ont offert (nous avons vu qu'elle le trouvait d'ailleurs trop grand).

Proposons quelques illustrations supplémentaires de ces substitutions adaptatives. M. TV5 explique que c'est parce que sa femme était malade, « pour la soulager, elle qui était souffrante », qu'ils ont changé, il y a quelques années, de lave-linge : en effet, si leur ancienne machine à laver « allait encore », elle imposait des efforts importants puisqu'elle « lavait,

---

notre groom a besoin de la force d'une personne valide » écrit-il. Et il conclut que « ces portes, en raison de leurs

*mais elle essorait pas, on avait l'essoreuse à côté* ». M. TV17 raconte, de même, que les problèmes physiques de son épouse les ont incités à changer de téléphone : « *Avant c'était le... c'était le cadran et puis on... elle... elle avait du mal de téléphoner parce que, pour passer les doigts tout ça... Alors on a repris un, un à touches pour... et puis c'était plus... enfin ça allait mieux quoi* ». Mme T18, elle, a des problèmes de vue et ne peut plus écrire. Si bien qu'aujourd'hui, elle téléphone : « *Avant, j'écrivais encore à Jeanine, mais maintenant on téléphone, on téléphone. C'est... Elle, elle écrit encore de temps en temps. Mais lui [son mari, M. T18], il aime pas d'écrire. Et puis moi, je ne peux pas, je ne peux plus écrire, alors avant c'est moi qui écrivait* ». Il est aussi des cas où une déficience auditive (qui empêche de bien entendre la sonnerie du téléphone) ou des difficultés pour se déplacer conduisent à l'acquisition d'un téléphone sans fil : c'est la solution à laquelle ont songé M. et Mme T7 ; c'est aussi celle que M. T6 a fait adopter à sa mère. Un changement de tondeuse est aussi évoqué à plusieurs reprises dans les entretiens. M. T13, par exemple, utilise désormais une tondeuse à essence en lieu et place de son ancienne tondeuse à main : il raconte qu'il y a 5 ans, « *un beau jour, j'ai dit : " Bon, pour mon anniversaire, payez moi une tondeuse ! "* » et explique qu'« *en prenant de l'âge, ça commence à être fatigant, hein, la tondeuse à main* ». M. TV10, lui, a renouvelé récemment sa tondeuse à essence « *parce que la précédente, d'abord prenait de l'âge et elle devenait surtout très difficile à faire démarrer, à démarrer. Or, j'ai quand même des vertèbres avec des coussinets de vertèbres écrasés et il faut que je fasse attention, il faut pas que la tondeuse me résiste pendant une demi-heure avant de démarrer, donc j'en ai acheté une autre* ». Quant à M. T15, il a également remplacé la sienne « *parce que l'autre était pas sur roues et c'était fatigant, alors maintenant, on commence quand même un peu à vieillir et c'est avec des roues. Fallait la pousser, c'était sous coussin d'air, mais c'était pas pratique quand même* ». En revanche, nous n'avons pas, dans notre corpus, d'exemple de stratégies de substitution concernant les médias domestiques, qui apparaissent dans des travaux portant sur des personnes plus âgées, la télévision venant par exemple remplacer la radio lorsque les capacités auditives baissent (Caradec, 1999).

Une autre stratégie d'adaptation consiste à avoir recours à un tiers qui se fait le médiateur entre la personne âgée souffrant d'un handicap physique et l'appareil technique qu'elle a désormais du mal à utiliser. Ce médiateur peut procurer une aide à l'usage : Mme TV4 composait les numéros de téléphone pour son mari, devenu presque aveugle à la fin de sa vie ; Mme T18 a besoin, désormais, de l'assistance de son mari pour faire fonctionner le lave linge - « *alors c'est lui qui le met en route puisque moi je vois plus les numéros. Mais enfin, je*

*prépare quand même !* » explique-t-elle. Le médiateur peut aussi se voir déléguer l'usage de l'appareil, de façon partielle ou totale. De façon partielle : M. TV5, qui est un peu sourd, demande à son fils de téléphoner à sa place quand il doit appeler une administration car, dit-il, « *je comprends pas mal quelqu'un qui a le verbe haut, ça va, mais quelqu'un qui parle bas, je comprends pas* ». De façon totale, lorsque l'un des conjoints, à la suite d'un problème de santé, cède à son partenaire l'usage d'un appareil technique dont il était jusqu'alors l'utilisateur exclusif ou principal. Ce peut-être le cas pour la tondeuse à gazon : Mme TV7, qui est veuve depuis deux ans, indique qu'« *avant, c'était mon mari, mais après, quand il est tombé malade, bon ben, c'était moi. Alors, je vous dit, ça fait au moins sept ans que je la fais toute seule* ». Ou pour l'appareil photo : Mme T19 explique que « *l'appareil m'appartient. Mais, toujours pour la même raison, comme j'ai des problèmes de vue, maintenant c'est lui qui s'en occupe* ». Ou encore pour la conduite de la voiture : les problèmes de santé de M. T7 l'ont amené à laisser, le plus souvent, le volant à son épouse car, remarque-t-il, « *j'ai bien ma lucidité, j'ai tout ce qu'on veut. Mais y'a une chose qu'il y a, on n'a pas les mêmes réflexes, alors j'ai dit : " C'est pas la peine d'aller prendre une voiture pour provoquer un accident..."* ». Parfois, ce transfert d'usage prend une forme pathétique quand il marque, pour la personne âgée et malade une sorte de dessaisissement du monde, l'impossibilité de continuer à effectuer des activités qui occupaient une place importante dans son existence. C'est ce qui transparaît du récit que M. TV 17 fait des derniers mois de la vie de son épouse : « *C'est elle qui m'a appris parce que sa machine à laver et son lave-vaisselle, je ne pouvais pas y toucher... Mais quand on est arrivé à... vraiment qu'elle ne pouvait plus, elle m'a dit : " Ecoute, ça pour le lave-vaisselle, tu sais il faut faire attention, il faut faire ceci, il faut faire cela "*. *Et puis finalement que je me suis occupé de... Mais, après, la machine à laver elle était en haut... en haut dans la salle de bain, mais elle voulait jamais que je... que je m'en serve. Jamais, jamais, toujours elle, toujours elle. Finalement, un beau jour, elle m'a dit : " Tu sais, elle dit, je vais te faire voir comment elle marche et ceci cela "*. « *Bon ben, je dis, d'accord, de toute façon je dis je suis là maintenant hein, je dis, je peux le faire... "* ».

### ***Nouveaux usages et nouveaux équipements***

La maladie et les problèmes physiques peuvent, par ailleurs, provoquer une réorientation des activités et se traduire par un usage accru de certains appareils. C'est bien sûr le cas de la télévision : « *La télé, surtout à la retraite, ben... maintenant, avec mon mari malade, comme*

*on sort moins, ben je trouve que la télé, c'est important* » note Mme T7 ; Mme TV2 se souvient qu'elle l'allumait pour occuper son mari invalide et lui passait des émissions enregistrées à partir du magnétoscope ou des films loués dans un club vidéo ; et M. T3 qui, à 64 ans, a une retraite active et ne regarde jamais la télévision pendant la journée, s'est foulé une cheville il y a quelque temps, si bien, explique-t-il, que *« cette année on l'a regardée dans la journée parce que j'étais un peu handicapé. On a regardé le Tour de France... oui, on a jamais autant regardé le Tour de France que cette année puisqu'on est pas allés en Ardèche [là où se trouve leur résidence secondaire] cette année »*.

Par ailleurs, certains objets technologiques peuvent constituer un recours en cas de difficulté physique. Tout d'abord, une tâche pénible ou qu'il devient difficile de réaliser peut leur être déléguée : Mme TV4 s'est cassée l'épaule il y a 5 ans et a alors acheté un sèche-linge *« parce que j'ai été un bon moment sans pouvoir lever les bras »*, sèche-linge qu'elle continue à utiliser aujourd'hui quand il fait mauvais même si *« ça use plus facilement le linge, il faut le reconnaître »* ; Mme T2 se sert de son organiseur pour pallier ses problèmes de mémoire car, explique-t-elle, *« j'oublie des trucs, c'est épouvantable, des... j'ai oublié des... des rendez-vous de dentiste ou des choses comme ça. Donc maintenant, je les prends comme ça, et puis je mets à sonner »*. Citons encore un exemple, original, de délégation de la tâche de mémorisation à un objet technologique, tiré du courrier des lecteurs du magazine *Entourage* : *« Quand nous téléphonons à maman pour lui rappeler un rendez-vous ou une course à faire, sitôt l'appareil raccroché, elle oublie régulièrement notre message. Mon frère et moi l'avons donc équipée d'un téléphone-fax. Ainsi nous pouvons lui envoyer dans la foulée un résumé écrit de notre conversation qu'elle conservera le temps voulu »* (n° 24, janvier/février 1998). Il est également possible d'utiliser un objet technologique pour rendre compatible la personne handicapée avec son environnement. C'est le cas pour le casque avec lequel M. T7 écoute la télévision<sup>99</sup>. Ou pour l'amplificateur de son qu'a acheté M. TV5 pour remédier à sa déficience auditive, mais qu'il n'utilise plus car il ne trouve pas cela très pratique : *« ce qui a du mal, c'est que ça ne tient pas bien dans les oreilles, puis alors faut pas se tromper, il y a un fil qui va à droite et puis l'autre, il va à gauche, faut pas intervertir »*.

Soulignons, enfin, l'importance des technologies de communication qui apparaissent, en cas de problème de santé, indispensables pour pouvoir donner l'alerte. Les solutions envisagées sont d'ailleurs très diverses : téléphone portable (offert par la fille de M. T9 à son père après son accident cardiaque), téléphone sans fil (qu'il est possible de prendre avec soi), installation de plusieurs postes dans la maison, dont l'un auprès du lit ; système de télé-

assistance. On peut remarquer que des solutions alternatives à l'installation d'un système de télé-alarme lui sont souvent préférées. Les raisons en sont diverses. M. TV13, qui a « *eu quelques troubles d'arythmie cardiaque* », a mémorisé le numéro de SOS Médecins et raconte que « *ça m'est arrivé une fois, je crois que c'était euh... en fin de nuit, j'ai appelé SOS médecin par mon... par mon zéro* ». Pour lui, la télé-alarme se trouve associée à la vieillesse dépendante et, s'il l'envisage, c'est pour plus tard : « *Quand j'aurai peut-être... je ne sais pas moi euh... dix ans de plus et que je serai un peu gaga, que j'aurai peut-être du mal à atteindre mon... mon téléphone et à trouver la touche mémoire zéro, euh à ce moment là je prendrai peut-être une téléalarme parce que je l'aurai sur moi et je n'aurai plus qu'à appuyer sur le bouton. C'est ça, moi aujourd'hui je ne vais pas me balader avec une téléalarme, les gens vont rire hein, mais si un jour je deviens dépendant, que je reste à domicile, j'aurai une téléalarme* ». M. TV5, lui non plus, ne pense pas s'équiper d'une télé-alarme, mais pour des raisons économiques : « *C'est bien, mais ça revient cher aussi, vous savez, parce que les retraites agricoles elles sont pas fortes, hein* » déclare-t-il. Il envisage plutôt d'acheter un téléphone lui permettant d'enregistrer le numéro de ses enfants : « *Ma foi j'ai le téléphone... C'est bien, le téléphone, mais il y a des fois vous pouvez avoir un malaise puis pas avoir le temps de faire le numéro. C'est pour ça que je dis toujours, que je vais peut-être le changer mon téléphone, que je vais acheter un téléphone à mémoire* ». M. T6, lui, a hésité entre la télé-alarme et le téléphone sans fil pour équiper sa mère - qui souffre de surdité et a fait une chute qui a provoqué une fracture du bassin – et a, finalement, opté pour le sans fil car « *ça ne lui changeait pas trop ses habitudes* » alors que la télé-alarme ne « *lui plaisait pas trop, quoi... l'impression d'être surveillée, ça plaît pas toujours aux personnes* ».

## **EFFET DE DUREE ET RAPPORT A L'AVENIR**

Nous avons vu que le passage à la retraite provoquait un changement dans le rythme de vie, un nouveau rapport au temps de la vie quotidienne. Mais il est une autre dimension du rapport au temps qu'il nous faut évoquer : le rapport au temps de l'existence, qui se transforme au fur et à mesure de l'avance en âge. Cette évolution peut être approchée de deux manières suivant que l'on porte le regard vers le passé ou vers l'avenir, que l'on considère le temps écoulé ou l'horizon temporel : par l'« effet de durée », d'une part ; par le rapport à l'avenir et l'« effet de durée inversé », d'autre part.

---

<sup>99</sup> Cf. le chapitre 6.

### ***Effet de durée et baisse de la pratique photographique***

Parmi les facteurs à prendre en compte pour expliquer les comportements liés à l'âge, la durée est sans doute le plus difficile à cerner car il est malaisé de le dissocier des autres composantes de l'avance en âge. Ainsi, certains des phénomènes que nous avons rencontrés dans les chapitres précédents ne s'expliquent pas seulement par la position dans le cycle de vie, mais aussi par le temps écoulé depuis que cette position est occupée. C'est le cas des travaux dans la maison – et de l'utilisation des outils de bricolage – dans les quelques mois qui suivent la retraite : il s'agit certes d'un effet de position dans le cycle de vie, puisque c'est la cessation d'activité professionnelle qui libère du temps pour réaliser ces travaux ; mais un effet de durée s'y trouve associé, puisque ces travaux se concentrent dans les premiers temps de la retraite et diminuent fortement ensuite ; et un autre effet de durée vient s'ajouter au précédent, puisque l'importance des travaux entrepris dépend du temps écoulé depuis l'acquisition de la maison (ceux qui sont propriétaires depuis plusieurs années ont pu commencer à aménager leur maison avant leur retraite et y consacrent moins de temps après). Un autre exemple d'un effet de durée venant se combiner à l'effet de position dans le cycle de vie concerne l'équipement des grands-parents en magnéscope pour leurs petits-enfants. Il ne suffit pas, en effet, de dire que c'est parce qu'ils sont grands-parents que certains s'équipent, il convient de préciser que c'est au début de leur carrière grand-parentale qu'ils ont le plus de chances de le faire parce qu'alors les petits-enfants, encore jeunes, séjournent chez eux : « *Ben, la plus vieille, elle a vingt-cinq ans !* » s'exclame *a contrario* Mme T18 pour signifier qu'il n'est plus temps, pour elle et son mari, de songer à s'équiper d'un magnéscope pour leurs petits-enfants - mais nous verrons plus loin qu'ils n'excluent pas de le faire, dans l'avenir, pour eux-mêmes.

Nous voudrions insister ici sur un effet de durée particulier, qui concerne l'utilisation de l'appareil photo et du camescope. Nous avons déjà indiqué que la pratique photographique baissait avec l'âge du fait d'un effet de position dans le cycle de vie : les jeunes enfants sont les sujets privilégiés des photographies familiales et ce sont les parents qui se trouvent, le plus souvent, chargés de ces photographies et de les distribuer dans la famille. C'est pourquoi seuls les voyages, avons-nous dit, sont susceptibles de redonner un peu d'élan à la pratique photographique des personnes âgées. L'analyse est cependant incomplète, car un autre phénomène est repérable : se manifeste, en effet, dans certains propos, comme une lassitude,

un désintérêt pour la photographie qui survient après une longue pratique et qui ne s'explique pas seulement par la position dans le cycle de vie. Ainsi, la pratique de M. TV6 a baissé progressivement : « *L'appareil photo, étant jeune, j'étais un... disons que j'aimais bien la photo, j'aimais bien les photos... et puis après, ça s'est estompé un peu... à la longue* ». Il en va de même pour M. TV1, qui propose une piste pour expliquer pourquoi il ne fait plus guère de photos aujourd'hui : « *J'en ai assez, je ne sais plus où les mettre, j'ai je ne sais combien d'albums, je ne sais plus où les mettre* » déclare-t-il. Les propos de M. T14 ne sont pas très différents : « *J'ai beaucoup utilisé les appareils photos, explique-t-il, du fait qu'on faisait de la montagne, donc les photos de montagne, on en a des quantités, et puis comme on va toujours aux mêmes endroits, ben c'est plus la peine de retirer des pellicules de la montagne, puisqu'on l'a déjà* ». Quant au caméscope qu'il a reçu en cadeau, il l'utilise également assez peu, « *surtout quand on fait des grands voyages* » : « *Je suis pas vraiment motivé* » remarque-t-il. Car bien que le caméscope lui paraisse plus pratique que la caméra super huit qu'il avait autrefois – « *ça se traite beaucoup plus facilement quand il s'agit de le regarder* » -, il n'en demeure pas moins que « *ça revient toujours à peu près au même : on filme, on filme, on regarde après qu'on a filmé, puis on met la bande là, puis on la regarde plus* ». On perçoit, dans ces propos, comment joue l'effet de durée : à travers l'accumulation de photos ou de films que personne ne regarde jamais. Lorsque M. TV1 dit qu'il en a « *assez* », il faut entendre à la fois qu'il n'est plus guère intéressé par la pratique photographique et qu'il a suffisamment (« *assez* ») de photographies, ceci venant expliquer cela. Pour perdurer et surmonter cette lassitude qui peut s'insinuer au fil du temps, la pratique photographique doit se trouver soutenue par le plaisir de la consultation des photographies, qui est lui-même dépendant de leur rangement et de leur classement ; faute de quoi les photos entassées semblent bien inutiles puisqu'elles ne sont jamais regardées. Écoutons les propos de M. TV10 qui, lui, continue de faire très régulièrement des photos et vient d'ailleurs d'acheter un nouvel appareil : « *Quand je voyage, j'aime bien faire quelque chose qui se présente un peu comme, entre guillemets, un reportage sur le voyage c'est-à-dire euh j'en prends beaucoup de photos parce que l'image, au-delà de ce qu'elle représente, elle a ce pouvoir d'évoquer tout un environnement et bon un environnement qui échappe d'ailleurs à celui qui regarde la photo mais pour celui qui l'a prise, on se souvient, donc c'est ça* ». Quant à l'histoire de M. et Mme T13, elle constitue un cas quasi expérimental, qui montre bien comment pratique photographique et activité de classement se trouvent associées. En effet, au moment de leur retraite, ils ont acheté un caméscope, « *principalement pour les vacances* », si bien que M. T13 a cessé de prendre des photos. Son appareil photo est resté inutilisé pendant plus de trois

ans, jusqu'à ce que son épouse décide, il y a deux ans, de le sortir de son sommeil. Elle raconte comment l'idée lui est venue : « *Ben justement, parce qu'avant, on avait beaucoup de photos... J'ai commencé à en mettre par albums : les mariages, les enfants, la naissance, les petits-enfants. Et puis après, je me suis dit : " Tiens, ça s'est pas mal, y'a des endroits tout ça que moi je vois, même en vacances (...) Ah, ben ça, je prendrai bien, ça serait pas mal "* ».

Signalons qu'une hypothèse audacieuse a été formulée à propos de l'effet de durée, qui évoluerait de façon linéaire avec l'âge et irait à l'encontre du renouvellement des biens d'équipement et de la modernisation des personnes âgées : « L'obsolescence psychologique diminue avec l'âge : une chaîne hi-fi de 5 ans d'âge est une antiquité pour un jeune de 18 ans, elle est presque périmée pour un 25-30 ans, assez récente pour un 50 ans, alors qu'elle est encore neuve pour un plus de 65 ans » (Rochefort, 1995). Cette hypothèse présente l'intérêt d'attirer l'attention sur les transformations, avec l'âge, du rapport au temps. Elle nous semble cependant simplifier à l'extrême le rapport des personnes âgées aux objets technologiques qui fait intervenir, nous l'avons vu, des logiques diverses. Elle oublie aussi que le rapport au temps n'est pas une simple fonction de l'âge chronologique comme en atteste la diversité des attitudes des personnes âgées face au renouvellement : une telle loi de l'obsolescence psychologique est, par exemple, peu compatible avec le fait que M. TV13 – âgé de 76 ans – change de micro-ordinateur tous les deux ans ou que d'autres aient renouvelé plusieurs fois leur voiture depuis la retraite. D'autre part, nous n'avons pas constaté que les personnes âgées avaient le sentiment que leurs appareils étaient particulièrement récents, du moins nous n'avons pas recueilli de propos en ce sens : la volonté de conserver les appareils anciens nous a semblé plutôt relever de logiques économique, culturelle – le souci d'« entretenir ses affaires » évoqué par Mme T16 -, ou encore identitaire – le plaisir, exprimé par les bricoleurs, de réparer et de remettre en l'état les appareils techniques.

### ***Rapport à l'avenir et effet de durée inversé***

Le rapport à l'avenir des personnes âgées, leur « horizon temporel » apparaît spécifique. Certains gérontologues américains ont proposé de l'appréhender à partir de la notion de « conscience de sa propre finitude » (*awareness of finitude*) : celle-ci augmenterait avec l'âge, la projection de soi dans l'avenir se réduisant au fur et à mesure que la mort approche. Cette perspective appelle les mêmes critiques que la thèse de l'obsolescence psychologique. Elle est, tout d'abord, trop mécaniste et trop peu sociologique : la conscience

de sa propre finitude n'est pas une simple fonction de l'âge chronologique (Marshall, 1975), mais doit être conçue comme une construction individuelle, effectuée à partir de données macro-sociales (comme l'espérance de vie de sa génération) et d'éléments du contexte personnel (tels que, par exemple, le fait de vivre particulièrement vieux et en bonne santé dans sa famille). D'autre part, elle est trop généralisante : il y a, en fait, une très grande diversité dans le rapport à l'avenir, même entre des malades âgés, conscients de leur mort prochaine (Chappell, 1953). La notion n'en est pas moins intéressante et pointe un phénomène qu'il est possible de repérer à travers certains propos et qu'il convient donc de prendre en compte dans notre analyse du rapport des personnes âgées aux objets technologiques : leur attitude s'explique, parfois, par l'évaluation du temps qu'il leur reste à vivre, par ce qu'on pourrait appeler un effet de « durée inversée ».

Tout d'abord, certains justifient leur refus d'acquérir de nouveaux équipements domestiques en laissant entendre que « cela ne vaut plus le coup » pour le temps qu'il leur reste à vivre : « *Je ne vais pas changer de salle à manger à mon âge !* » répond Mme T18 quand on lui demande si elle pense acquérir certains biens d'équipement dans l'avenir ; « *Je n'ai plus de projets comme dans le temps. Vu mon âge, vous savez, ce que j'ai, ça me suffit* » déclare, quant à lui, M. TV16. Et M. TV1 pense qu'il ne changera plus de voiture car « *c'est pas, c'est pas à mon âge hein... j'ai plutôt envisagé de ne plus conduire. C'est vrai, c'est plutôt ça, hein... Vous savez à l'âge qu'on a euh, il faut pas vouloir conduire jusque quatre-vingt-dix ans...* ». Parfois, l'acquisition est réalisée, mais la question de son opportunité a été posée. Ainsi, M. et Mme T13 expliquent qu'ils ont hésité avant de remplacer leur caravane, au début de leur retraite : « *Donc, on se disait, c'est vrai que c'est un peu bête par rapport à notre âge de racheter une caravane. Mais, d'un autre côté, même que ça n'aurait duré que cinq ans... Enfin, ça dure encore, touchons du bois, mais que ça n'aurait duré que cinq ans, ça faisait quand même... quand vous payez une location ou quelque chose, ça revient quand même plus cher* » (Mme T13). On se souvient d'ailleurs que l'importance des travaux d'embellissement de la maison et de modernisation de l'équipement domestique (par exemple l'achat d'une cuisine équipée) au moment de la retraite s'explique non seulement par un effet de position dans le cycle de vie et de durée – les premiers temps après la cessation d'activité sont l'occasion d'entreprendre ces travaux -, mais aussi par un effet de durée inversée - le début de la retraite apparaît comme la dernière occasion de les réaliser pour pouvoir en profiter. Rappelons, sur ce point, ce que déclare M. T11 pour justifier l'achat d'une cuisine équipée : « *Si on attend un peu, ce sera peut-être plus la peine, donc autant le faire maintenant* ».

C'est un pareil mécanisme de projection de soi dans l'avenir et de conscience de sa propre finitude qui explique un phénomène observé à plusieurs reprises : le renouvellement anticipé de la voiture. « *Alors donc, comme elle [la voiture] commençait à avoir pas mal de... de petits pépins, papy [elle parle de son mari] il a préféré en prendre une autre, comme ça sera peut-être notre dernière...* » explique Mme T16. M. TV10 fait un raisonnement identique : « *Là je vais la remplacer, parce que c'est une voiture qui n'est pas... en fin de compte, elle a à peu près exactement cent mille kilomètres, mais elle arrive au moment où elle commence à exiger des réparations. Et puis, j'ai quand même soixante et onze ans euh... si j'attends qu'elle ait cent cinquante mille kilomètres, ben je n'en rachèterai plus de voiture, alors j'aime autant l'acheter maintenant, ce sera sans doute la dernière voiture d'ailleurs parce que euh... une voiture ça... avec le volume de consommation que je fais, ça dure facilement dix ans hein* ». Ainsi, on note, pour cette ultime acquisition, un changement dans la façon de fixer le moment du renouvellement. Le calcul se fait non plus par rapport au passé et en fonction de la durée de vie habituelle des voitures possédées, mais par rapport à l'avenir et à la durée d'utilisation anticipée de cette dernière voiture : on bascule ainsi d'une logique de durée à une logique de « durée inversée ». La projection de soi dans l'avenir apparaît également dans les cas – rares – où l'un des conjoints anticipe explicitement sa disparition ou celle de son partenaire. Ainsi, Mme T11, qui a abandonné la conduite automobile depuis des années, par « *manque de goût* » et parce que la voiture ne lui était pas indispensable pour aller travailler, envisage de s'y remettre pour le cas où son mari tomberait malade ou viendrait à décéder : « *On vieillit tous les deux, et si mon mari un jour est... est empêché de conduire, qu'est-ce que je fais ?* » se demande-t-elle.

Ce mécanisme de projection de soi dans l'avenir ne se traduit donc pas toujours par le renoncement à de futurs équipements : certains ont le sentiment qu'ils vivent actuellement une première phase de leur retraite et qu'une autre suivra, au cours de laquelle certains équipements leur seront peut-être utiles. M. TV13, nous l'avons vu, n'exclut pas de s'équiper d'une télé-alarme « *quand j'aurai peut-être je ne sais pas moi euh... dix ans de plus et que je serai un peu gaga* ». Pour Mme T18, le temps de s'équiper d'un magnétoscope n'est pas encore venu : « *Je dis pas qu'on en prendra pas un jour, mais bon, pour le moment, tant qu'on peut se remuer... euh, le jour qu'on ne saura plus bouger, peut-être, mais tant qu'on peut faire de la marche, moi je préfère faire ça que de rester là assise à regarder des films* ». Il en va de même pour Mme TV20 qui renvoie l'acquisition d'un four à micro-ondes, moins pratique mais aussi moins dangereux que le four électrique, à plus tard - « *si je suis en maison de retraite, j'en prendrai un* » explique-t-elle - et déclare que le magnétoscope, « *ça viendra*

*peut-être oui... quand je pourrai plus bouger, quand je serais impotente !* ». C'est aussi ce qui apparaît dans ce dialogue entre M. et Mme T14 concernant la tondeuse à gazon – actuellement, M. T14 utilise une tondeuse mécanique à rouleau :

- Mme T14 : *Sauf peut-être qu'un jour tu en auras une, quand même...*
- M. T14 : *Ah peut-être, oui. Si je sais plus pousser la...*
- Mme T14 : *Ah peut-être parce que... Tu sauras plus pousser...*

Par ailleurs, le rapport à l'âge et à l'avenir, les « formes du vieillir » sont diverses (Clément, 1997) et la conscience de sa propre finitude apparaît, chez certains, peu prégnante. M. TV13 – qui, rappelons-le, est âgé de 76 ans - envisage ainsi de renouveler son ordinateur, mais il préfère, pour le moment attendre un peu : *« Je... jusqu'à présent, je le changeais tous les deux ans, à peu près, c'était la cadence. Là, il y a trois ans que j'ai celui-là, et j'envisageais de le changer cette année mais (...) je connais des gens qui ont changé et qui le regrettent. Bon, pour l'instant, donc je crois que je vais encore prolonger d'un an, d'un an et demi »*. Quant à la télévision, il *« hésite à le faire maintenant, j'attends encore un peu... bon si je veux attendre le numérique, le son euh le son deux cinq un tout ça c'est une... »*.

## **PRISE, DEPRISE ET RAPPORT A LA MODERNITE**

Les débuts de la gérontologie sociale ont été marqués par l'affrontement entre la théorie de l'activité et la théorie du désengagement. Selon la première, le vieillissement normal et « heureux » consiste à maintenir un niveau d'activité élevé. Pour la seconde, il se traduit, au contraire, par un désengagement réciproque de la personne âgée et de la société. Critiquées pour leur prétention généralisante, ces théories n'en présentent pas moins l'intérêt de proposer deux modèles qui peuvent caractériser des processus de vieillissement différents ou des étapes successives dans un même processus de vieillissement, une phase de désengagement succédant à une période d'activité.

Le clivage dessiné par ces deux perspectives se retrouve aussi dans le rapport aux objets technologiques, et en particulier à ceux qui symbolisent le plus la modernité – le micro-ordinateur et Internet. Nous avons vu, en étudiant les relations entre les grands-parents et les petits-enfants que certains retraités s'intéressaient à ces technologies pour « rester dans le coup » et voyaient dans la connaissance de l'informatique un moyen de maintenir et de renforcer le lien avec leurs petits-enfants. Ce type d'attitude est cependant apparu minoritaire, la plupart des retraités se déclarant, en fait, assez peu intéressés par la modernité

technologique. Mais, cette dernière position se trouve justifiée et soutenue par deux discours assez différents : les uns, encore « en prise » sur la modernité, mettent en avant l'argument de l'inutilité ; les autres manifestent plutôt de l'indifférence, un plus grand détachement par rapport aux choses – et, en particulier, par rapport aux choses technologiques –, une « déprise » du monde qui les entoure. Voyons en quelles termes s'exprime cette différence.

Pour les retraités les plus jeunes, en particulier lorsqu'ils appartiennent aux classes moyennes et supérieures, la cessation d'activité professionnelle ne se traduit pas par un sentiment de rupture avec la société : au contraire, elle est vécue comme une période de l'existence qui permet de développer des activités nouvelles, de s'ouvrir sur des choses inconnues. C'est ainsi que M. T15 explique que « *quand j'étais en activité, j'étais plongé dans mon travail, j'avais des objectifs à atteindre, douze heures de travail (...) Vous savez, au contraire, quand on est en retraite, on a beaucoup de possibilités de... je lis beaucoup plus, je lis beaucoup plus, je vois beaucoup plus de choses* ». De même, M. T13 qui fait partie, aujourd'hui, du conseil municipal, explique que « *ça donne beaucoup d'occupation et ça nous permet de rester dans le coup et dans l'actualité* » et décrit le type de retraite auquel il a cherché à échapper : « *Moi, j'ai connu des amis, le jour où ils se sont retrouvés à la retraite, bon, ils ont, comment dire, ben ils ont bricolé dans leur maison, ils ont tout remis à neuf, puis ils se sont retrouvés dans leur quatre murs sans occupations. C'est mortel, surtout s'ils n'ont pas de contact avec d'autres personnes* ». Ces retraités qui veulent rester « en prise » avec la société sont intéressés par les technologies nouvelles dans la mesure où elles leur sont utiles. Et s'ils considèrent souvent que le micro-ordinateur et Internet ne présentent pas d'intérêt pour eux, ils savent de quoi il s'agit, en connaissent certaines caractéristiques par les médias ou grâce à leurs enfants et petits-enfants. Lorsque M. T11, après avoir expliqué qu'il n'est intéressé ni par les jeux, ni par le traitement de texte, ni par Internet, s'exclame « *je suis peut-être rétrograde !* », il assume parfaitement sa position et somme même l'enquêteur de lui dire en quoi l'ordinateur pourrait lui être utile : « *En ce qui concerne l'ordinateur, expliquez-moi ce que... le besoin que je peux avoir, parce que moi, je ne le vois pas ! Je ne vois pas le besoin d'ordinateur !* ». Et Mme TV15, qui a de nombreuses activités, depuis sa retraite, n'a pas l'intention de s'initier à l'informatique car, dit-elle, « *je n'en ai pas l'utilité, je vois pas trop à quoi ça me servirait maintenant* ». Ces propos sur l'inutilité de ces technologies sont parfois accompagnés du sentiment qu'il serait toujours possible de s'y mettre si une motivation suffisante venait à apparaître : « *Si jamais un jour je découvre quelque chose à faire, que j'en ai besoin, comme c'est de plus en plus simple en utilisation, peut-être que j'arriverai à m'y mettre* » déclare ainsi Mme TV15. Et M. T3 s'il n'a jamais utilisé

d'ordinateur, pense que « *c'est apparemment seulement qu'on est déconnectés* » et qu'« *Internet, on s'y mettrait rapidement* ».

L'autre discours par lequel s'exprime l'absence d'intérêt pour les nouvelles technologies, et en particulier pour l'ordinateur et pour Internet, est celui du détachement et de l'indifférence : l'existence présente se trouve placée sous le signe de la tranquillité et du refus de s'embarrasser avec des choses nouvelles. En voici quelques illustrations : « *Je vous l'ai dit, je veux être tranquille. Je veux être tranquille et je veux parler aux gens* » (M. T12) ; « *Moi, je préfère me promener, ou m'en aller comme ça, et puis laisser vaguer comme ça mon... pas voir passer. Je dis maintenant c'est plus le moment de... d'entasser dans sa tête. Il faut se dégager* » (Mme TV2) ; « *J'ai ma petite vie tranquille, tout ça, alors donc... du moment que c'est pas primordial, je vais pas chercher à comprendre. Voilà* » (Mme TV11) ; « *Ceux qui ont une soixantaine d'années, je veux bien qu'ils... qu'ils se mettent dedans, il faut évoluer, mais moi, non, pas pour mon âge. Non, pas la peine de se casser...* » (Mme TV3) ; « *Je veux pas demeurer dans l'engrenage, quoi, si vous voulez de... de profiter de ça, quoi, ça m'intéresse plus, quoi* » (M. TV16). Ce discours apparaît plus fréquent chez les plus âgés et chez les retraités de milieu populaire. Il s'explique, nous semble-t-il, par un double phénomène : une certaine conception de la retraite, d'une part ; l'apparition d'un processus de déprise, d'autre part. Tout d'abord, la retraite est plus souvent considérée, dans les milieux populaires, comme un moment de repos - et non comme une opportunité d'épanouissement de soi. Elle n'est pas, dans ce cas, un temps de découverte, mais, comme le dit M. T5, « *on cherche moins à voir ce qui se passe et tout ça, quoi* ». Ensuite, se produit, au cours du vieillissement, un phénomène de déprise qui consiste en « une sorte d'amoindrissement de l'impulsion vitale que bien des personnes âgées en parfaite santé physique et mentale expriment de la façon suivante : “ on ne peut plus suivre ” ou “ on n'a plus goût à rien ” » (Barthe, Clément, Drulhe, 1988). Le refus d'investir de nouveaux champs de préoccupation ou d'intérêt, et donc de s'intéresser aux technologies nouvelles, participe bien de ce phénomène de déprise, même s'il s'agit plutôt, dans ce cas, d'une « non prise » puisque ces activités n'avaient pas été investies auparavant. Les propos de M. TV10 donnent à voir, de façon particulièrement nette cette déprise car il se trouve partagé. Lui qui s'est investi dans différentes activités associatives depuis sa retraite (et son veuvage) a, tout d'abord, la conviction que son ignorance de l'informatique constitue un handicap : « *Je suis à la fois alors totalement étranger, et alors là, ça devient gênant si vous voulez, y a des domaines techniques que vous pouvez laisser tomber, c'est pas grave je dirai. Là, oui, à cause de l'informatique, tout le domaine... c'est quelque chose qui m'est étranger et ça, je commence à*

*le ressentir d'abord comme une faiblesse parce que c'est pas agréable de se sentir en dehors d'un champ d'intérêt, d'un champ de conversation parce qu'on ne comprend pas. Et d'un autre côté, je... je commence à être conscient que ça me prive d'un certain nombre, d'un nombre certain de possibilités d'accès à des tas d'informations, à des tas de documents que je ne pouvais pas me procurer autrement. Alors ça, je le ressens comme une faiblesse cette fois ». Mais il a aussi le sentiment qu'il est aujourd'hui trop tard pour s'y mettre, que le jeu n'en vaut plus la chandelle : « Mais est-ce que ça vaut le coup de faire l'effort... » se demande-t-il, avant de répondre par la négative : « Pour en arriver à interroger Internet et à entamer ce type de relations, il y a un long apprentissage auparavant. Pour celui qui a commencé au début le b-a-ba de l'informatique et puis après qui en a eu une utilisation professionnelle ou familiale, comme ma fille dans le cadre d'une association, ben petit à petit l'utilisation s'enrichit, se diversifie donc y a quelque chose qui conduit immédiatement aux aspects les plus actuels. Et puis il faut dire aussi qu'il y a une accélération du... du développement qui est assez vertigineuse, alors là on a un peu l'impression de courir après son ombre ».*

## CONCLUSION

Au terme de ce parcours, nous voudrions revenir sur la perspective qui a été la nôtre dans ce travail et dégager quelques enseignements quant au rapport des personnes âgées aux nouvelles technologies. Nous nous demanderons, tout d'abord, quel éclairage notre recherche permet de porter sur le sous-équipement technologique des personnes âgées. Nous nous efforcerons, ensuite, de préciser sous quelles conditions se fait l'accès des plus âgés aux innovations technologiques. Nous soulignerons, enfin, l'intérêt de la prise en compte des appareils techniques pour l'étude des modes de vie.

### **COMMENT EXPLIQUER LE SOUS-EQUIPEMENT TECHNOLOGIQUE DES PERSONNES AGEES ?**

Affirmer que les personnes âgées sont sous-équipées en objets technologiques apparaît comme une évidence et mérite néanmoins d'être nuancé. Comme nous l'avons indiqué au début de ce travail, ce sous-équipement est variable selon les technologies considérées : il est moindre, par exemple, pour le magnétoscope que pour le micro-ordinateur ou le baladeur (Donnat, 1998). Il arrive aussi que certaines tranches d'âge au-delà de 50 ans soient mieux pourvues que des tranches d'âge plus jeunes : sans parler de technologies spécifiques comme la télé-alarme, on peut noter que les retraités sont plus souvent en possession de la télévision que les 20-34 ans et que les plus de 65 ans, seuls ou en couple, sont davantage équipés en machine à laver et en lave-vaisselle que les personnes de moins de 35 ans seules et sans enfants (Lunt, Livingstone, 1992 ; Monteiro, 1995). Ce sous-équipement ne doit pas non plus occulter le fait que les retraités d'aujourd'hui – et, en particulier, les « jeunes retraités » - sont nombreux à posséder des appareils comme le magnétoscope - c'est le cas de 50 % d'entre eux (Donnat, 1998) - et que certains sont même très bien dotés en appareils techniques comme nous avons pu le constater au cours de cette enquête.

Il n'en reste pas moins que les plus de 60 ans sont, en moyenne, moins pourvus que les personnes plus jeunes, en particulier pour beaucoup d'objets technologiques récents. Comment rendre compte de ce sous-équipement ? La réponse « classique » fait porter l'accent sur l'effet de génération - les personnes âgées ont des difficultés à adopter des technologies avec lesquelles elles n'ont pas été familiarisées dès leur plus jeune âge –, voire sur l'effet de vieillissement – avec l'âge, on devient frileux, conservateur et résistant à la nouveauté. Si le discours sur la « frilosité » et la « résistance à la nouveauté » des personnes âgées nous semble constituer un argument *ad hoc* qui n'apporte guère de plus-value explicative, l'effet de génération est indéniable. Or, en posant l'hypothèse de la rationalité de l'attitude des personnes âgées à l'égard des appareils techniques et en analysant leurs propos, nous avons été amenés à mettre l'accent sur la position occupée dans le cycle de vie ainsi que sur le vieillissement physique et psychologique (le rapport à l'avenir) tandis que l'effet de génération est apparu en retrait.

Plutôt que concurrentes, ces explications doivent être considérées comme complémentaires, constituant des points de vue différents sur un phénomène dont l'interprétation est complexe puisque les effets d'âge (combinant la position dans le cycle de vie et le vieillissement) et de génération sont toujours interdépendants, au point qu'il n'est jamais possible de les démêler complètement (Attias-Donfut, 1991). D'un côté, les données macro-sociologiques, en comparant les taux d'équipement de générations différentes (et l'évolution dans le temps de ces taux d'équipement) permettent de mettre en évidence des effets de génération et de les distinguer des effets d'âge. De l'autre, l'analyse micro-sociologique montre qu'on ne peut réduire l'explication à un effet de génération qui parvient, certes, à rendre compte des écarts entre générations différentes, mais pas de la diversité rencontrée auprès d'un échantillon de personnes du même âge : l'examen au cas par cas, pour chaque personne et chaque appareil technique, des raisons du non équipement, montrent qu'elles sont multiples et enchevêtrées et se révèlent d'abord liées à la situation présente des personnes. En fait, les échelles d'observation retenues amènent à privilégier des éléments différents du contexte (Lahire, 1996) : le contexte de la socialisation, propre à chaque génération, d'une part ; le contexte actuel dans lequel viennent s'inscrire les non usages, d'autre part. Notons d'ailleurs qu'en changeant d'échelle d'observation, la question se transforme et ne se trouve plus posée en termes de « sous-équipement » (des plus âgés par rapport aux plus jeunes), mais de « non équipement ». Cette reformulation est salutaire car elle permet de concevoir le non équipement comme aussi légitime et rationnel que

l'équipement et de se départir ainsi de l'idée que ceux qui n'adoptent pas tel ou tel appareil technique sont en retard sur ceux qui le font.

### **L'ACCES DES PERSONNES AGEES AUX INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES : LE SENS ET LA MEDIATION**

Cette recherche montre que les personnes âgées ne sont pas foncièrement hostiles aux innovations technologiques. Cependant, pour qu'elles s'équipent et accèdent à l'usage d'appareils nouveaux, encore faut-il qu'elles soient intéressées. Cet « intéressement » s'effectue à travers deux mécanismes principaux : tout d'abord, il est nécessaire que les personnes âgées attribuent à ces appareils une signification d'usage positive ; ensuite, c'est souvent par la médiation d'un tiers qu'elles accèdent à l'usage.

A la suite des travaux de sociologie des usages (Mallein, Toussaint, 1994), notre enquête montre, en effet, que les objets technologiques ne sont adoptés que si les utilisateurs potentiels parviennent à leur donner une « signification d'usage » positive, à trouver une « bonne raison » de s'équiper ; cette « bonne raison » pouvant s'inscrire dans une logique « utilitaire » ou « identitaire ». De ce point de vue, même les personnes les plus âgées peuvent se montrer favorables à certaines technologies nouvelles. Qu'il nous soit permis d'en donner deux dernières illustrations. La première remonte aux années soixante, à l'époque où la modernité technologique fait irruption dans les ménages français. Enquêtant dans un village breton, Plozevet, E. Morin remarque que les plus âgés (au-delà de 70 ans) « adhèrent dans leur majorité aux commodités du présent » qu'ils vivent comme un « progrès fondamental », comme « l'élimination de l'ancienne misère » : aussi accueillent-ils très favorablement les nouveaux appareils techniques, télévision ou cuisinière, qui « métamorphosent la vieille maison ». A l'inverse, le regard des quinquasexagénaires sur la modernité technologique est beaucoup plus sombre : ils vivent, dans leur activité professionnelle, la concurrence des machines et « se sentent abandonnés, alors que l'ancêtre, lui, se sent récupéré » (Morin, 1967). La seconde illustration porte sur une expérimentation domotique réalisée dans un petit immeuble lyonnais. Un dispositif de vidéo-surveillance (une caméra placée dans le hall d'entrée de l'immeuble et reliée au téléviseur des différents appartements) était proposé aux habitants et a rencontré un certain succès auprès des personnes âgées : il leur a non seulement permis de se rassurer, mais aussi « d'avoir une ouverture sur l'extérieur en donnant de l'information sur ce qui se passe dehors » (Dard et alii, 1996). Il n'est pas surprenant que les

personnes âgées aient donné une telle « signification d'usage » à la vidéo-surveillance : en l'utilisant comme une « fenêtre sur l'environnement immédiat », elles n'ont fait que prolonger l'un de leur mode d'accès ordinaire à l'espace public qui consiste à « voir depuis sa fenêtre » (Clément, Mantovani, Membrado, 1996). *A contrario*, bien des technologies sont négligées par les personnes âgées car elles ne représentent rien à leurs yeux. Et d'autres sont refusées car elles sont trop fortement associées à la vieillesse et à la dépendance : si la télé-alarme est parfois vécue comme un simple outil de prévention, elle peut aussi constituer un « marqueur d'âge » et signifier l'entrée dans la dépendance (Clément et alii, 1999). C'est tout le problème des technologies trop ouvertement orientées vers le « quatrième âge » qui se trouve ainsi posé. Nous avons d'ailleurs pu observer que certaines personnes âgées préféraient avoir recours à des technologies de communication moins stigmatisantes que la télé-alarme et négociaient avec leurs enfants l'installation d'un téléphone au chevet de leur lit ou encore d'un téléphone sans fil (les enfants programmant des numéros d'urgence).

Si les personnes âgées déclarent, face à une technologie inconnue, qu'elles ne sont pas « intéressées », c'est aussi qu'elles n'ont pas été inter-essées, ou encore (pour reprendre, une fois encore, l'étymologie du terme) que personne ne s'est « mis entre », « placé entre » elles et l'appareil technique. De ce point de vue, il faut souligner le rôle de médiation joué par les proches – et, en particulier, par les enfants - pour permettre l'accès des plus âgés aux technologies, pour les y inter-esser. Car, nous l'avons vu, les enfants incitent leurs parents âgés à s'équiper : ils cherchent à les convaincre d'adopter tel ou tel équipement et, très souvent, leur offrent certains objets technologiques qui leur paraissent susceptibles de faciliter leur vie quotidienne (un congélateur, un magnétoscope, un four à micro-ondes) ou encore des appareils de communication qui peuvent leur permettre de donner l'alerte en cas de problème. D'autre part, ils assurent parfois une « assistance à l'usage », en aidant à l'apprentissage des appareils un peu complexes, en guidant les premières tentatives d'utilisation, en vérifiant le bon usage de l'appareil. La médiation d'un proche est, quelquefois, tout à fait essentielle pour amorcer un processus d'appropriation qui, sans lui, n'aurait sans doute jamais eu lieu.

## **LES APPAREILS TECHNIQUES, ANALYSEURS ET ACTEURS DU MODE DE VIE DES PERSONNES AGEES**

Les usages des appareils techniques ne pouvant se comprendre qu'*en situation*, rapportés au mode de vie adopté et au contexte relationnel dans lequel ils prennent place, ils

constituent des « analyseurs » précieux du mode de vie des personnes âgées. Aussi, à travers l'étude du « rapport » des personnes âgées aux appareils techniques, cette recherche a été l'occasion d'observer comment les retraités organisent leur existence, après la fin de leur activité professionnelle et après le décès de leur conjoint ; comment certains développent des activités extérieures, des pratiques de mobilité importantes, des engagements bénévoles alors que d'autres se replient sur la maison et les activités intérieures ; combien sont intenses les relations avec les enfants et les petits-enfants (du moins avec les jeunes petits-enfants) ; de quelle façon se répartissent les usages au sein du couple et le profond changement provoqué par le veuvage ; comment les problèmes de santé, les difficultés physiques conduisent à une réorientation des activités.

Cependant, les appareils techniques sont bien plus que des analyseurs et des témoins de l'existence des personnes âgées. Tout d'abord, ils accompagnent les transitions biographiques : ils aident à prendre conscience du changement de statut et constituent des supports pour la réorientation des activités (comme les outils de bricolage, au moment de la retraite ou la télévision après le décès du conjoint) ; ils peuvent être le canal par lequel passe une partie du soutien assuré par les proches (c'est le cas du téléphone, au moment du veuvage) ; quant au processus de « déprise » qui marque le vieillissement, il se traduit par l'abandon, brutal ou progressif, d'objets technologiques jusqu'alors couramment utilisés (les outils du bricoleur, la machine à coudre, le lave-linge dont l'usage est délégué à la fille ou à l'aide ménagère, ou encore la voiture). Ensuite, les appareils techniques contribuent à structurer et à transformer les modes de vie. Que l'on songe à l'importance de la télévision et de la radio pour nombre de personnes veuves, de la voiture pour les retraités les plus jeunes, du téléphone pour les relations intergénérationnelles et pour le maintien à domicile : sans ces appareils techniques, la vie des personnes âgées ne serait pas ce qu'elle est.



# *ANNEXES*



*Annexe 1 :*

*Note méthodologique*



Le matériau sur lequel repose l'analyse consiste en une quarantaine d'entretiens semi-directifs, organisés en deux corpus : un premier corpus constitué d'entretiens réalisés auprès de couples de retraités sexagénaires (N=21) ; un second corpus composé d'entretiens avec des veufs et des veuves (N=20). Les entretiens avaient pour but de cerner le rapport des personnes enquêtées à une série d'objets technologiques sur lesquels il a été décidé de faire porter plus particulièrement le questionnement : il s'agissait, d'une part, de comprendre pourquoi elles étaient équipées de ces appareils techniques (et/ou les utilisaient) ou à l'inverse les raisons pour lesquelles elles ne l'étaient pas (et/ou ne les utilisaient pas), d'autre part de repérer l'évolution récente de leur équipement et de leurs usages<sup>100</sup>.

## **LE CORPUS D'ENTRETIENS AVEC DES COUPLES DE RETRAITES**

Les couples retenus devaient présenter les trois caractéristiques suivantes : être à la retraite depuis quelques années (plus précisément, le dernier des deux conjoints à avoir cessé son activité professionnelle devait être à la retraite depuis plus de 3 ans et moins de 10 ans) ; être âgés de plus de 60 ans et de moins de 70 ans<sup>101</sup> ; avoir des petits-enfants<sup>102</sup>. Pour ce qui est des autres caractéristiques des couples composant cet échantillon, nous nous sommes efforcés de les diversifier, l'objectif étant de travailler sur un large spectre d'attitudes à l'égard des objets technologiques. On a fait varier, en particulier, le milieu social et le statut antérieur de l'épouse (femme active ou femme au foyer).

Choisir des personnes ayant cessé leur activité professionnelle depuis quelques années permettait tout d'abord d'étudier les changements dans les usages des appareils techniques intervenus au moment de la retraite et du départ des enfants du domicile des parents (le « nid vide »). Par ailleurs, les quelques années qui se sont écoulées depuis la cessation d'activité professionnelle ont constitué une période d'observation privilégiée puisque nous avons cherché à recueillir des « récits d'adoption » des appareils techniques acquis ou utilisés pour

<sup>100</sup> Cf. le guide d'entretien en annexe 3.

<sup>101</sup> Cette seconde caractéristique ne découle pas automatiquement de la précédente (c'est la raison pour laquelle nous l'avons ajoutée afin d'éviter une trop grande diversité des enquêtés du point de vue de l'âge). Les questionnaires « prise de contact » ont illustré ce qu'ont mis en évidence certaines enquêtes et ce que montrent les statistiques : quelques-uns cessent leur activité professionnelle avant 55 ans alors que d'autres travaillent encore à 65 ans.

la première fois au cours cette période ainsi que des informations sur les appareils qui ont été renouvelés.

Le fait de retenir des couples - rappelons que la vie en couple est la situation domestique la plus fréquente chez les plus de 60 ans – a permis d’aborder la dimension conjugale de l’usage des objets technologiques. Les entretiens semi-directifs ont été réalisés avec les deux conjoints ensemble, ce qui présentait l’avantage de recueillir des échanges verbaux entre eux, mais a parfois nécessité des relances - plus ou moins fructueuses - auprès du conjoint qui s’exprimait le moins.

Par ailleurs, rencontrer des personnes âgées qui ont des enfants et des petits-enfants était indispensable pour étudier d'une part la transition du « nid vide », d'autre part les processus de « transmission ascendante » et le rôle joué par les objets technologiques dans les relations intergénérationnelles. Plusieurs des personnes rencontrées avaient l’un de leurs parents en vie - ou celui-ci était décédé récemment - et il a alors été possible de voir dans quelle mesure nos interlocuteurs avaient joué un rôle de médiation entre leur parent âgé et certains appareils techniques.

Les personnes interrogées ont été recrutées grâce à plusieurs intermédiaires qui ont bien voulu se charger de distribuer autour d’eux des questionnaires « prise de contact »<sup>103</sup>. Si nous avons choisi cette formule, c’est qu’elle présentait un triple avantage : obtenir des indications sur les personnes contactées afin de vérifier si elles correspondaient bien aux critères retenus ; recueillir un ensemble d’informations avant l’entretien permettant de le préparer et de l’alléger d’un certain nombre de questions factuelles ; donner aux personnes sollicitées une idée de ce sur quoi allait porter l’entretien.

## **LE CORPUS D’ENTRETIENS AVEC DES PERSONNES VEUVES**

En ce qui concerne les entretiens auprès de personnes veuves, nous nous sommes efforcés de rencontrer des personnes âgées de moins de 80 ans. Comme nous souhaitions obtenir des informations sur les transformations intervenues dans le rapport aux appareils techniques après le veuvage, il était préférable de ne se situer ni trop près de l’événement pour que des évolutions puissent être repérées, ni trop loin pour que les changements ayant suivi la

---

<sup>102</sup> Dans de rares cas, nous avons été amenés à lever l’une de ces trois conditions (le plus souvent parce que se présentait l’opportunité de réaliser un entretien qui semblait susceptible, d’après le questionnaire prise de contact, d’apporter des informations intéressantes).

<sup>103</sup> Cf. annexe 2.

disparition du conjoint ne paraissent pas trop éloignés : aussi, avons-nous retenu dans notre échantillon des personnes veuves depuis plus de 2 ans et moins de 8 ans. Le décès du conjoint intervenant en moyenne plus tard que la retraite<sup>104</sup>, les personnes veuves qui composent notre corpus sont, pour la majorité d'entre elles, septuagénaires.

Le veuvage concerne les femmes davantage que les hommes du fait de l'inégale espérance de vie entre les sexes<sup>105</sup>, mais nous avons cependant tenu à constituer un échantillon composé d'autant d'hommes, ou presque, que de femmes (9 hommes et 11 femmes), afin de comparer les changements intervenus pour les uns et les autres. Comme pour le corpus précédent, nous nous sommes efforcés de diversifier les situations du point de vue de l'appartenance sociale afin de recueillir des attitudes diverses par rapport aux technologies : la moitié des personnes veuves rencontrées appartient à un milieu social moyen ou supérieur, l'autre moitié à la classe populaire.

L'accès au terrain s'est effectué, comme dans le cas des couples, grâce à des intermédiaires et en utilisant un questionnaire prise de contact. Le recours aux intermédiaires n'ayant pas permis de constituer l'intégralité du corpus, nous avons complété l'échantillon en envoyant des questionnaires de prise de contact à des personnes veuves dont nous avons obtenu l'adresse en consultant la rubrique nécrologique de *La Voix du Nord*.

## **LES « OBJETS TECHNOLOGIQUES » RETENUS DANS LA RECHERCHE**

Les objets technologiques retenus devaient répondre à une double exigence : être suffisamment divers ; ne pas être trop nombreux afin de rendre possible le recueil d'un matériau suffisamment riche pour chacun d'entre eux. Pour satisfaire la contrainte de diversité, la sélection a été réalisée à partir des distinctions suivantes : objets domestiques / objets de l'espace public ; au sein des objets technologiques de l'espace domestique, objets ménagers / objets de loisir / objets de communication ; technologies « récentes » / objets technologiques « anciens ».

Ces distinctions établies et les grandes catégories d'objets à étudier ainsi repérées, le choix des objets eux-mêmes s'est fait selon un double principe : certains semblaient « incontournables », soit du fait de leur importance dans la vie quotidienne de la grande majorité des ménages (télévision, lave-linge, téléphone, voiture), soit parce que leur

---

<sup>104</sup> En 1990, l'âge moyen au veuvage était de 65,5 ans pour les femmes et de 70,6 ans pour les hommes (Gaymu, 1993).

nouveauté et leur succès médiatique laissait supposer que même les personnes qui n'étaient pas équipées auraient quelque chose à en dire (téléphone portable, micro-ordinateur, Internet, parabole), soit parce qu'il était raisonnable de penser que ces objets permettraient d'interroger certains aspects du mode de vie des personnes retraitées (outils de jardinage et de bricolage, répondeur, alarme électrique, magnétoscope) ; d'autres objets ont été choisis de manière plus arbitraire – c'est le cas du robot ménager, choisi comme représentant des « petits appareils de cuisine », ou encore de la lampe halogène – en pensant qu'ils pouvaient donner l'occasion d'observer des choses intéressantes.

Les objets et services technologiques à propos desquels les personnes rencontrées étaient systématiquement interrogées sont les suivants :

- Télévision ; magnétoscope ; parabole ;
- Camescope ; appareil photo
- Chaîne Hi-fi ; radios ;
- Micro-ordinateur et Internet ;
- Téléphone (téléphone sans fil, téléphone portable) et péri-téléphonie (répondeur, fax) ;
- Réfrigérateur ; congélateur ;
- Lave-linge ; sèche-linge ;
- Lave-vaisselle ;
- Four à micro-ondes ;
- Lampe halogène ;
- Voiture ;
- Outils de jardinage ; outils de bricolage ;
- Alarme électrique ;
- Carte bleue (utilisation chez les commerçants ; guichets automatiques) ;
- Distributeurs automatiques de billets SNCF ; Pompe à essence avec paiement automatique par carte bancaire ;
- Machines à timbrer et à peser à la poste ;
- Serveurs vocaux.

Signalons, enfin, que cette liste n'était pas limitative : elle constituait un point de départ pour l'entretien et présentait, en même temps, l'avantage de donner aux enquêtés une idée de ce qui nous intéressait – la catégorie « objets technologiques » ou « appareils techniques » n'est, en soi, guère évocatrice. Dans certains cas, les personnes rencontrées ont

---

<sup>105</sup> Il y a 5,6 fois plus de veuves de plus de 60 ans que de veufs (Gaymu, 1993).

cit , en r pondant au questionnaire de prise de contact ou au cours de l'entretien, un objet technologique qui ne figurait pas dans la liste initiale,   propos duquel nous cherchions alors   obtenir davantage d'informations, en particulier lorsqu'il apparaissait que cet objet rev tait de l'importance aux yeux de nos interlocuteurs.



## *Annexe 2 :*

### *Tableaux synoptiques de l'équipement technologique et de son évolution*

- **tableaux 1.1 à 1.4 : équipement technologique des couples de retraités et évolution de cet équipement depuis la retraite.**
- **tableaux 2.1 à 2.4 : équipement technologique des personnes veuves et évolution de cet équipement depuis le décès du conjoint.**
- **tableau 3 : polarisation conjugale des usages.**



## Légende des tableaux synoptiques 1 et 2

### présentant l'équipement technologique et son évolution

Pour chaque couple (tableaux 1) ainsi que pour chaque personne veuve (tableaux 2) de l'échantillon, sont présentés successivement :

- un certain nombre de renseignements signalétiques (tableaux 1.1 et 2.1) ;
- l'équipement en objets technologiques et les changements intervenus dans cet équipement (tableaux 1.2 à 1.4 et 2.2 à 2.4).

L'équipement et son évolution sont ceux de la résidence principale et, le cas échéant, de la résidence secondaire (dans ce cas, la présentation se fait sur deux lignes, la première concernant la résidence principale, la seconde la résidence secondaire). Dans le cas où un enfant vit encore avec ses parents et/ou a conservé une chambre clairement identifiée comme étant la sienne, les appareils techniques situés dans cette chambre n'ont pas été pris en compte.

La **date de référence**, à partir de laquelle sont décrits les changements, est indiquée en dernière colonne des tableaux 1.1 et 2.1 et a été déterminée de la manière suivante :

- dans le cas des couples, il s'agit de la date de la cessation d'activité professionnelle de l'un des conjoints ou de la date du déménagement qui a coïncidé avec la retraite ;
- dans le cas des personnes veuves, c'est la date du décès du conjoint qui a été retenue.

Quelques objets introduits peu de temps avant la date de référence ont parfois été indiqués. Dans ce cas, il est précisé, entre parenthèses, « avt CA » (avant Cessation d'Activité) ou « avt V » (avant Veuvage).

Les changements sont indiqués de la manière suivante :

- les cases grisées signalent que l'appareil technique a été acquis, pour la première fois, depuis la date de référence ;
- un chiffre indiqué **en gras** signale que l'objet a été offert en cadeau :
  - 0 → 1 : l'objet a été introduit, depuis la date de référence, sous forme de cadeau ;
  - 1 → 1 : l'objet a été remplacé, depuis la date de référence, sous forme de cadeau ;
- un chiffre marqué d'un astérisque \*, signale que l'objet a été acheté
  - 0 → 1\* : l'objet a été introduit, depuis la date de référence, suite à un achat.
  - 1 → 1\* : l'objet a été remplacé, depuis la date de référence, suite à un achat
- les autres évolutions possibles sont présentées à partir des conventions précédentes :
  - Ex. : 1 → 0 : depuis la date de référence, l'objet a disparu de l'espace domestique ;
  - 2 → 1\* + 1 : depuis la date de référence, les deux objets possédés ont été remplacés, l'un suite à un achat, l'autre suite à un cadeau.
  - 2 → 1 → 1+1\* → 2+1 → 2+1 (cas de la télévision de M. et Mme T7) : après leur retraite, M. et Mme T7 sont passés de deux postes à un seul (suite à une panne). La situation se révélant intenable (cf. chapitre 6), ils ont alors acheté un second poste de télévision ; un 3<sup>ème</sup> poste leur a été offert quelques années après (par leurs enfants, afin qu'ils puissent le mettre dans leur chambre) ; récemment (pour les 70 ans de M. T7), leur poste principal a été remplacé, leurs enfants leur en ayant offert un neuf.
- E signale que l'acquisition est envisagée.

Les objets qui ne sont plus jamais utilisés aujourd'hui et ceux qui ne le sont que de manière exceptionnelle ont été signalés de la façon suivante :

- RT, pour les premiers (Ruines Techniques)
- QRT pour les seconds (Quasi Ruines Techniques)



**L'équipement technologique des couples de retraités  
et son évolution depuis la retraite**

	âge : M./ Mme	date de la cessation d'activité : M./ Mme	ancienne activité professionnelle M.	ancienne activité professionnelle Mme	nombre d'enfants (& âge)	nbre petits-enfants (& âge)	Situation domestique	déména- gement ?	date de réf.
<b>T1</b>	56 ans/ 54 ans	<b>1995/</b> femme au foyer	marin-pêcheur	femme au foyer	4 (20 ans --> 33 ans)	3 (7 ans --> 10 ans)	C + E	non	1995
<b>T2</b>	66 ans/ 64 ans	<b>1990/</b> 1994	cadre supérieur	psychologue	5 (28 ans --> 39 ans)	5 (2 ans --> 14 ans)	C	<b>1990</b>	1990
<b>T3</b>	64 ans/ 63 ans	1994/ 1995	cadre supérieur	secrétaire assistante	3 (30 ans --> 36 ans)	3 (3 mois --> 4 ans)	C	<b>1995</b>	1995
<b>T4</b>	62 ans/ 66 ans	<b>1991/</b> femme au foyer	militaire (officier)	femme au foyer	3+3 (30 ans --> 42 ans)	6+5 (3 ans --> 13 ans)	C	1996	1991
<b>T5</b>	66 ans/ 62 ans	1992/ 1980	chef de chantier (BTP)	infirmière psychiatrique	3 (37 ans --> 42 ans)	8 (4 ans --> 14 ans)	C	<b>1988</b>	1988
<b>T6</b>	64 ans/ 58 ans	<b>1994/</b> 1989	médecin hospitalier	institutrice	3 (30 ans --> 38 ans)	7 (2 ans --> 15 ans)	C	1995	1994
<b>T7</b>	70 ans/ 61 ans	<b>1983/</b> femme au foyer	marin-pêcheur	femme au foyer	5 (30 ans --> 40 ans)	8 (4 ans --> 19 ans)	C	<b>1983</b>	1983
<b>T8</b>	65 ans/ 58 ans	1994/ femme au foyer	militaire (officier)	femme au foyer	7 (18 ans --> 37 ans)	21 (1 an --> 11 ans)	C + E	<b>1993</b>	1993
<b>T9</b>	65 ans/ 66 ans	<b>1989/</b> 1987	instituteur	institutrice	1 (34 ans)	1 (5 ans)	C	<b>1989</b>	1989
<b>T10</b>	64 ans/ 62 ans	<b>1992/</b> au foyer	militaire (officier)	femme au foyer	3 (28 ans --> 35 ans)	1 (2 ans)	C	<b>1992</b>	1992
<b>T11</b>	66 ans/ 60 ans	<b>1992/</b> 1997	chargé d'affaires	secrétaire administrative	4 (28 ans --> 36 ans)	2 (2 ans --> 5 ans)	C	non	1992
<b>T12</b>	68 ans/ 64 ans	<b>1988/</b> femme au foyer	ouvrier qualifié	femme au foyer	4 (36 ans --> 41 ans)	3 (6 ans --> 10 ans)	C	non	1988
<b>T13</b>	67 ans/ 67 ans	1986/ <b>1992</b>	préparateur en pharmacie	animatrice petite enfance	2 (44 ans --> 45 ans)	4 (15 ans --> 21 ans)	C	non	1992
<b>T14</b>	64 ans/ 58 ans	<b>1994/</b> femme au foyer	professeur	femme au foyer	2 (30 ans --> 33 ans)	1 (4 ans)	C	non	1994
<b>T15</b>	67 ans/ 65 ans	<b>1991/</b> 1993	directeur d'agence	rédatrice	2 (28 ans --> 32 ans)	aucun	C	non	1991
<b>T16</b>	65 ans/ 65 ans	<b>1988/</b> femme au foyer	ouvrier qualifié	femme au foyer	5 (27 ans --> 41 ans)	8 (4 ans --> 16 ans)	C	non	1988
<b>T17</b>	63 ans/ 60 ans	<b>1995/</b> 1995	agriculteur	agricultrice	2 (37 ans --> 39 ans)	4 (5 ans --> 10 ans)	C	non	1995
<b>T18</b>	69 ans/ 68 ans	<b>1989/</b> 1985	chef d'atelier	femme de ménage	2 (43 --> 46 ans)	3 (15 ans --> 25 ans)	C	non	1989
<b>T19</b>	70 ans/ 68 ans	1988/ <b>1993</b>	chef de chantier	employée	4 (43 --> 50 ans)	9 (16 ans --> 28 ans)	C	<b>1993</b>	1993
<b>T20</b>	66 ans/ 64 ans	<b>1988/</b> 1995	ouvrier qualifié	employée	5 (38 ans --> 45 ans)	3 (5 ans --> 19 ans)	C	non	1988
<b>T21</b>	62 ans/ 60 ans	<b>1992/</b> 1992	mineur	femme au foyer	1 (38 ans)	2 (10 ans --> 12 ans)	C	non	1992

Situation domestique : C = couple ; C + E = couple vivant avec un enfant.

**Tableau 1.1**

**L'équipement technologique des couples de retraités  
et son évolution depuis la retraite**

	tél. filaire	tél. sans fil	tél. portable	minitel	répondeur	fax	lecteur CD	télévision	parabole	magnétoscope
T1	1 --> 0 (1 an avt CA)	0 --> 1 (1 an avt CA)	0	0	0 --> 1 (avt CA)	0	0 --> 1* (3 ans avt CA)	1	0	0 --> 1* (1 an avt CA)
T2	1	1 --> 2	E	1 (RT)	0 --> 1	0	1	1 --> 1*	0	0 --> 1
T3	0	1 --> 2	E	1	1 --> 1	0	1	1	0	1
	0	0		0	0	0	0	0	0	0
T4	2	2	E	1 --> 0	1 (RT)	0	1	4	0 --> 1*	1 --> 2*
	1 --> 2 (E)	0		0	0	0	1	1	0	1 --> 1*
T5	2	0	0	0	0	0	0 --> 1 (RT)	2 --> 3*	E	0 --> 1
T6	1	0 --> 1*	0	1	0 --> 1	0	2	2	0	1 (QRT)
	1	0		1	0	0	1	1	0	0
T7	1 --> 1	0 --> 1*	0	0	0 --> 1	0	0	2 --> 1 --> 1 + 1* --> 2 + 1 --> 2 + 1	0	0 --> 1*
T8	2	0	0	1	0	0 --> 1	2	1	0	1
	0	0 --> 1		1	0	0	0	1 --> 0	0	0
T9	2 --> 1	0 --> 1	0 --> 1	1	0 --> 1	0	0	1 --> 1*	0	0 --> 1 (2 ans avt CA)
	1	0		0	0	0	0	1	0	0
T10	2 --> 1 + 1* + 1 --> 2 + 1*	0	0	1	1	0	1 (QRT)	1	0 --> 1*	1 --> 1*
	0	0		0	0	0	0	0	0	0
T11	3	0	0	1	0	0	1	1	0	0 --> 1*
T12	2	0	0	0	0	0	1 --> 1*	0 --> 1*	0	0
T13	1	E	0	0	0	0	1 --> 1*	1 --> 1 + 1	0	0 --> 1
T14	1	0	0	0	0	0	2	2 --> 1 + 1*	0	1 --> 1
	0	0		0	0	0	0	0	0	0 --> 1
T15	3	1	E	1	1	0	0 --> 1*	3	0	2 + E
T16	1	0	0	0	0 --> 1 (RT)	0	0	1 --> 1 + 1	0	1 --> 1*
T17	1	1	0	0	0	0	0 --> 1*	1 --> 1 + 1*	E	1 --> 1*
T18	1	0 --> 1	0	0	0	0	0 --> 1	1 --> 1 + 1*	0	0
T19	1	0	0	0	0	0	0 --> 1	2	0	0 --> 1
T20	1	0 --> 1	0	0	0	0 --> 1	0	1 --> 1 + 1*	0	0 --> 1*
T21	1 --> 0	0 --> 1	0	0	0	0	0	1 --> 1 + 1	câble	0

**Légende** (pour plus de détails, se reporter à la page de présentation) :

un chiffre en gras signale que l'objet a été offert en cadeau ; un chiffre marqué d'un astérisque \* signale que l'objet a été acheté.  
E = équipement envisagé.

les cases grisées indiquent que l'appareil a été acquis, pour la 1ère fois, depuis la date de référence.

RT = Ruine Technique ; QRT = Quasi Ruine Technique.

**Tableau 1.2**

### L'équipement technologique des couples de retraités et son évolution depuis la retraite

	micro-ordinateur	app. photo	camscope	sèche-linge	lave-vaisselle	micro-ondes	alarme	lampe halogène	voiture	carte bancaire
T1	0	1	0 --> 1 (3 ans avt CA)	0	1 (QRT)	0 --> 1*	0	1	1	1
T2	0	3	0 --> 1* (QRT)	0 --> 1*	1	1 --> 1*	0	0 --> 1	2 --> 1*	2
T3	0	2	0	0	1 --> 1*	1	0	6	1 --> 1*	2
	0	0	0	0	0	0	0	1		
T4	1 --> 1*	2	0	0	1	1	0	1	2	2
	0	0	0	0	1	1	0	1		
T5	0	1	0	0	0	0 --> 1* (QRT)	0	0 --> 1*	1 --> 1*	0 --> 1 --> 2
T6	0 --> 1* (QRT)	2 --> 1+1*	0	1	1.	1	0 --> 1*	2	2	1
	0	0	1	0	1 --> 1*	0 --> 1 --> 1*	0	1		
T7	0	1	0	1 --> 1*	0 --> 1	0 --> 1*	0	0 --> 1 (QRT)	1 --> 1* --> 1*	1
T8	0	1	1 (RT)	1	1 --> 1*	0 --> 1*	0	2	1 --> 1*	1
	0	0	0	1	0.	1	0	2		
T9	0	1	0	0 --> 1*	0	1	0	1 --> 1*	2 --> 1 + 1*	1 (QRT)
	0	0	0	0	0	0	0	0		
T10	0	1	1 --> 0	0	1 (QRT)	0 --> 1*	E	1	2 --> 1* + 1*	2
	0			0	0	0	0	1	0 --> 1	
T11	0	plusieurs	0	0	1 --> 1*	1	0	0	2	2
T12	0	1 (QRT)	0	0	0	0	0	0	1 --> 1*	1
T13	0	1	0 --> 1*	0	0	1 (QRT)	0	1	1 --> 1*	1
T14	1	1	0 --> 1 (QRT)	0	1	1	1	0	1	1 (QRT)
	0	0	0	0	0	0	0	0		
T15	0	1	1	0	1 (QRT)	1	0 --> 1*	1	1 --> 1*	2
T16	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
T17	0	1 (RT)	0	0	0 --> 1*	0 --> 1*	0	0	1	1
T18	0	1	0	0	0	0	0	0	1 --> 1* --> 1*	0
T19	0	1 --> 1*	0	0	0	0 --> 1	0	0	1	1
T20	0	1	0 --> 1*	0	1 (QRT)	0 --> 1	0	0	1	1
T21	0	1	0	0	0	0 --> 1 (QRT)	0	0	2 --> 1 --> 1*	1

**Légende** (pour plus de détails, se reporter à la page de présentation) :

un chiffre en gras signale que l'objet a été offert en cadeau ; un chiffre marqué d'un astérisque \* signale que l'objet a été acheté.

E = équipement envisagé.

les cases grisées indiquent que l'appareil a été acquis, pour la 1ère fois, depuis la date de référence.

RT = Ruine Technique ; QRT = Quasi Ruine Technique.

**Tableau 1.3**

**L'équipement technologique des couples de retraités  
et son évolution depuis la retraite**

	autres acquisitions au moment ou après la retraite	autres Ruines Techniques	cadeaux "technologiques" reçus pour le départ en retraite
T1			
T2	portail automatique, plaques vitro-céramiques, organisateur		
T3	tondeuse		
T4			
T5		robot ménager	magnétoscope, chaîne hi-fi
T6	plaques de cuisson à induction, lampes sensibles		
T7	synthétiseur, orgue électronique, table de cuisson, perceuse sans fil		
T8			
T9	show view, four électrique, cave à vins, tondeuse, perceuse	chaîne hi-fi (sans CD)	fax
T10	tondeuse, perceuse et scie électriques, plaques céramiques, robot ménager		
T11	poste de soudure autogène, moto		poste de soudure autogène
T12	congélateur	robot ménager	
T13			magnétoscope
T14	scie électrique, auto-radio		magnétoscope, scie et perceuse électriques
T15	perceuse électrique, détecteur d'appel tél.		perceuse électrique
T16	perceuse, scie et taille-haie électriques		scie électrique
T17			
T18	auto-radio		auto-radio
T19	grille-pain, barbecue électrique, tondeuse électrique	robot ménager (QRT)	chaîne hi-fi
T20	plaques de cuisson		
T21			

**Tableau 1.4**

**L'équipement technologique des personnes veuves  
et son évolution depuis le décès du conjoint**

	sexe	âge	ancienne activité professionnelle	date retraite	ancienne activité prof. conjoint	date retraite du conjoint	nbre d'enfants	nbre de petits-enfants ( & âge)	situation domestique	date veuvage ( et date de réf.)
V1	H	77 ans	cadre commercial	1982	femme au foyer		5	17 (1 an --> 27 ans)	S + E	1994
V2	F	71 ans	femme au foyer		ouvrier (mineur)	1989	1	1 (25 ans)	S	1992
V3	F	74 ans	femme au foyer		ouvrier (mineur)	1968	2	3 (11 ans --> 21 ans)	S	1993
V4	F	76 ans	ouvrière	1981	ouvrier	1977	1	3 (27 ans --> 30 ans)	S	1993
V5	H	74 ans	agriculteur	1986	agricultrice	1986	2	4 (2 ans --> 11 ans)	S	1994
V6	H	61 ans	ouvrier qualifié	1995	employée		1	3 (3 ans --> 9 ans)	S	1996
V7	F	72 ans	femme au foyer		ouvrier (mineur)	1970	3	5 (19 ans --> 29 ans)	S	1997
V8	H	73 ans	ouvrier qualifié	1980	femme au foyer		6	11 (1an --> 25 ans)	S	1994
V9	F	70 ans	femme au foyer		ouvrier qualifié	dm	6	16 (1 an --> 20 ans)	S/C	1994
V10	H	71 ans	professeur d'université	janv. 1990	femme au foyer		2	5 (qqs mois --> 13 ans)	S	déc-90
V11	F	65 ans	femme au foyer		ouvrier qualifié	dm	1	2 (6 ans --> 9 ans)	S	1993
V12	F	74 ans	femme au foyer		grossiste	1980	2	3 (20 ans --> 24 ans)	S	1995
V13	H	76 ans	ingénieur, directeur d'usine	1982	femme au foyer		4	8 (6 ans --> 24 ans)	S	1991
V14	H	69 ans	professeur d'université	1990	professeur	1991	4	9 (2 ans --> 17 ans)	S	1994
V15	F	59 ans	institutrice	1995	instituteur	décédé en activité	1	2 (5 ans --> 8 ans)	S	1992
V16	H	78 ans	contremaître, gardien d'immeuble	1976	femme au foyer		4	10 (9 ans --> ~ 30 ans)	S/C	1985/1997
V17	H	71 ans	chauffeur routier	1983	femme au foyer		4	14 (qqs mois --> 26 ans)	S	1997
V18	F	69 ans	femme au foyer		contrôleur de gestion	décédé en activité	2	2 (15 ans --> 18 ans)	S + E	1994
V19	F	71 ans	magistrat	1995	artisan	1990	2	4 (3 ans --> 10 ans)	S	1994
V20	F	69 ans	vendeuse	1995	cadre bancaire	1985	5	7 (4 ans --> 19 ans)	S	1994

**Situation domestique :** S = personne vivant seule ; S + E = personne vivant avec un enfant ; S/C = personne ayant formé un nouveau couple non cohabitant  
dm = donnée manquante

**Tableau 2.1**

**L'équipement technologique des personnes veuves  
et son évolution depuis le décès du conjoint**

	tél. filaire	tél. sans fil	tél. portable	minitel	répondeur	fax	lecteur CD	télévision	parabole	magnétoscope
V1	1	0	0	1	0	0	1 --> 1*	1	0	0 --> 1* (avt V)
V2	1	0	0	0	0	0	0	2 --> 1 + 1*	0	1 (RT)
V3	0	0 --> 1	0	0	0	0	0 --> 1* (avt V)	1	0	1
V4	1	0 --> 1	0	0	0 --> 1	0	1 --> 0	2 (1 RT)	0	0
V5	2	0	0	0	1	0	0	1	0	0
V6	1	0	0 --> 1*	1	0	0	1 (RT)	1	E	1 (QRT)
V7	1	0	0	0	0	0	1 (QRT)	2	câble	0
V8	1 --> 0	0	0	0	0	0	0	1	0	0 --> 1* (1 an avt V)
V9	1	1	0	0	0	0	0 --> 1	2	0	0 --> 1
V10	2 --> 1 + 1*	0	0	1 --> 1*	0 --> 1*	0	1	1	0	0 --> 1
V11	1	0	0	0	0	0	0	1 --> 1 + 1	0	0 --> 1
V12	2	0	0	1 (QRT)	0	0	0	2	0	0
V13	6	1	0 --> 1	1	1	1	1 (QRT)	1	0	1
V14	1	1	0	1 (QRT)	1	0	1	1	câble	1
V15	1	0 --> 1	0 --> 1	0	0 --> 1	0	0	1 --> 1*	0	1 --> 1*
V16	1	0	0	0	0	0	0	1 --> 1*	0	0
V17	1	0	0	0	0	0	0	3	0	0
V18	1	0 --> 1	0	0	0	0	1	1	0	1
	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1
V19	1	0 --> 1*	0	1	0 --> 1*	0 --> 1* (QRT)	1	2	1	2 (dont 1 RT)
	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
V20	1	0 --> 1	0	0	0	0	1	1 --> 1*	0	E

**Légende** (pour plus de détails, se reporter à la page de présentation) :

un chiffre en gras signale que l'objet a été offert en cadeau ; un chiffre marqué d'un astérisque \* signale que l'objet a été acheté.  
E = équipement envisagé.

les cases grisées indiquent que l'appareil a été acquis, pour la 1ère fois, depuis la date de référence.

RT = Ruine Technique ; QRT = Quasi Ruine Technique.

**Tableau 2.2**

**L'équipement technologique des personnes veuves  
et son évolution depuis le décès du conjoint**

	micro-ordinateur	app. photo	caméscope	sèche-linge	lave-vaisselle	micro-ondes	alarme	lampe halogène	voiture	carte bancaire
V1	0	1 (QRT)	0	0	0	0 --> 1	dm	0	1	1
V2	0	jetable	0	1 (RT)	1 (RT)	0 --> 1* (avt) (QRT)	0	0	1 --> 0	1
V3	0	jetable	0	0	0	0	0	1	0	0
V4	0	0	0	0 --> 1*	0	0	0	0	1	1
V5	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0
V6	0	1 (RT)	0	0	0	0	0	1	1	1
V7	0	1 (RT)	0	0	0 --> 1* (2 ans avt V)	0 --> 1* (2 ans avt V)	0	0	1	0
V8	0	2	0	0 --> 1* (1 an avt V) (RT)	1	0 --> 1* (1 an avt V) (QRT)	0	0	1	0
V9	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
V10	0	1	0	0	1 (QRT)	0	0	2	1	1
V11	0	0	0	0	0	0	0	1	1 --> 0	1 (QRT)
V12	0	1 (QRT)	0	0	1 (QRT)	0	0	0	2 --> 1	1 --> 0
V13	1 --> 1* --> 1*	1 --> 1+1	0	0	1	0	dm	1	1 --> 1*	1
V14	0	2	0	1 (QRT)	1	1	dm	0	1	0 --> 1
V15	0	1 --> 1+1	0	0	1 (QRT)	1	0	1	2 --> 1	1
V16	0	1 --> 0 --> 1*	0	0	0	0	0	0	1 --> 1*	1
V17	0	1	0	0	1	1	0	1	1	1
V18	0	1	1	0	0	1	dm	0	1 --> 0	0 --> 1
	0	0	0	0	0	0		0		
V19	1 --> 1	3 (dont 2 RT)	1 --> 1*	0	1	1 --> 1*	0	0	2 --> 1	2
	0	0	0	0	0	0	0	1		
V20	0	1	0	0	0	0	0	1	1 --> 0	1

**Légende** (pour plus de détails, se reporter à la page de présentation) :

un chiffre en gras signale que l'objet a été offert en cadeau ; un chiffre marqué d'un astérisque \* signale que l'objet a été acheté.

E = équipement envisagé.

les cases grisées indiquent que l'appareil a été acquis, pour la 1ère fois, depuis la date de référence.

RT = Ruine Technique ; QRT = Quasi Ruine Technique.

dm = donnée manquante

**Tableau 2.3**

L'équipement technologique des personnes veuves  
et son évolution depuis le décès du conjoint

	autres appareils acquis depuis le décès du conjoint	autres appareils ayant disparu de l'espace domestique depuis le décès du conjoint	autres Ruines Techniques
V1	congélateur (avt décès)		
V2	grille viande, cafetière duo	congélateur	
V3	petit four électrique	perceuse et scie électriques, robot ménager	
V4	four électrique, radio (RT)		four de la cuisine
V5			
V6	outils de bricolage : scie à plateaux, scie circulaire, robot		robot ménager
V7	cuit-vapeur		radio, perceuse électrique, cafetière expresso
V8		machine à coudre	
V9	cafetière duo		
V10	congélateur ; auto-radio et tournevis électrique (au moment retraite)	robot ménager multi-fonctions	
V11	ventilateur	cafetière, grille-pain, abonnement C+	robot ménager
V12			
V13	organiseur, imprimantes, scanner, abonnement Internet		robot ménager
V14			dictaphone
V15	tondeuse électrique	tondeuse à essence	outils (sauf perceuse)
V16	congélateur, tondeuse à gazon, friteuse électrique, perceuse électrique		grand four électrique, machine à coudre
V17		un réfrigérateur	
V18	lave-linge		
V19	machine à pain		
V20			

Tableau 2.4

## La polarisation conjugale des usages

	téléphone	minitel	magnétoscope (programmation)	micro-ordinateur	appareil photo	caméscope	micro-ondes	tondeuse à gazon	voiture	carte bancaire
T1	H / F		H / F		F > H	H	F > H	F --> H	H / F	F
T2	H / F	F (RT)	F		F	H	H / F	H	H / F	H / F
T3	H / F	H / F	H / F		F > H		F > H	H	H / F	H / F
T4	H / F		H / F	H	H / F		H / F	H	H / F	H / F
T5	F > H		F		F		H / F (QRT)	H	H	H / F
T6	H / F	H	H	H	H / F	H	F > H	F --> H	H / F	H
T7	F > H		F		F		F	H	F > H	F
T8	H / F	H / F	filis		F	H (RT)	H / F	H	H / F	H / F
T9	H / F	H / F	H / F (F après achat show view)		H		H / F	H	H > F	F (QRT)
T10	F > H	H / F	H		H	H	H / F	H	H / F	H / F
T11	H / F	H / F	H		H / F		?	F	H (permis F)	H / F
T12	F > H				H (QRT)				H (permis F)	H
T13	F > H		H		H --> F	H	QRT	H	H	?
T14	F > H		F	H	F	H (QRT)	F / fils		F > H	F (QRT)
T15	H / F	H / F	H / F		H / F	H	H / F	H	H (permis F)	H / F
T16	F > H		H					H	H	F
T17	H / F		H				F > H	F --> H	H > F	F > H
T18	H / F				H (QRT)				H (permis F)	
T19	H > F		F (envisagé)		F --> H		H / F	H	H	F
T20	F > H		H		H --> F	H	H / F	H	H (permis F)	H
T21	F > H				H		H > F		F > H	H

**Légende :**

H : appareil utilisé exclusivement par le conjoint masculin

F : appareil utilisé exclusivement par le conjoint féminin

H / F : appareil utilisé par les deux conjoints

H &gt; F : appareil utilisé par les deux conjoints, mais beaucoup plus souvent par l'homme

F &gt; H : appareil utilisé par les deux conjoints, mais beaucoup plus souvent par la femme

F --&gt; H : transfert d'usage récent (depuis la retraite), de la femme vers son mari

H --&gt; F : transfert d'usage récent (depuis la retraite), de l'homme vers son épouse

En ce qui concerne la voiture, "permis F" signale que l'épouse a le permis de conduire (mais ne conduit pas)

QRT : Quasi Ruine Technique ; RT : Ruine Technique (dans ce cas, c'est l'ancien utilisateur qui est indiqué).

**Tableau 3**

*Annexe 3 :*

*Guide d'entretien*

*(entretiens avec les couples de retraités)*



## **GUIDE D'ENTRETIEN**

*Si Résidence secondaire, demander où elle se trouve et s'ils s'y rendent souvent*

### **1. REPRISE DE LA LISTE DES OBJETS TECHNOLOGIQUES**

Pour chacun des objets technologiques, pouvez-vous me dire

- 1) où il se trouve dans la maison
- 2) si vous l'utilisez souvent, et en quelles occasions ou à quels moments vous l'utilisez.
- 3) qui l'utilise en priorité ? (plutôt usage féminin ou masculin, différences dans les usages ?)

Certains objets vous semblent-ils manquer à cette liste ?

Parmi les « services technologiques », rajouter : machine à peser et à timbrer (poste) ; serveurs vocaux. Lesquels sont utilisés ? Pourquoi ? Difficultés d'utilisation ? Préférence pour une interaction « humaine » ?

### **2. LE PROCESSUS D'ACQUISITION (ACQUISITION, REMPLACEMENT, PROJET D'ACQUISITION)**

**J'aimerais que l'on reprenne les différents objets que vous avez acquis/renouvelé depuis votre retraite et que vous me racontiez le plus précisément possible comment, pour chacun d'entre eux, ça c'est passé.**

Pour achats : Comment en avez-vous entendu parler ? Qu'est-ce qui vous a donné l'idée de l'acheter ?

Est-ce que vous l'aviez essayé avant ? Avez-vous hésité ?

Quels ont été vos critères de choix ?

Qui a pris la décision ?

Avez-vous eu du mal à l'utiliser ? Avez-vous lu le mode d'emploi ? demandé conseil à quelqu'un ? Comment est-ce que ça se passe maintenant ?

Pour renouvellement : Pourquoi ? (panne, usure, envie de changer) Combien de temps avez-vous gardé le précédent ?

Critères de choix ?

Est-ce que vous avez acheté un bien qui présente les mêmes caractéristiques que le précédent ou qui s'en distingue par certains aspects ? Lesquels ? Pourquoi ?

Qu'avez-vous fait de l'ancien appareil ?

Pour projets d'acquisition : Pourquoi ? Ça représente quoi, pour vous, cet objet ? Comment en avez-vous entendu parler ? Est-ce que vous l'avez déjà essayé ? Quel usage pensez-vous en faire ?

Pouvez-vous classer, par ordre de priorités, ces projets d'acquisition ?

### **3. LES OBJETS TECHNOLOGIQUES, LA RETRAITE, LE DEPART DES ENFANTS**

J'aimerais qu'on parle maintenant de **ce qui a pu changer** au moment de votre retraite, puis au moment du départ des enfants.

- **La RETRAITE**

**J'aimerais que vous me disiez tout d'abord ce qu'a changé le passage à la retraite, du point de vue des objets technologiques ?**

Y a-t-il des objets qui ont été moins souvent utilisés ? Y a-t-il des objets qui ont été plus souvent utilisés ? (ep : voiture, télévision, chaîne hi-fi).

Cadeau au moment CAP ?

Est-ce que vous avez l'impression d'être moins au courant des nouveautés technologiques, d'avoir perdu avec le travail un moyen de découvrir les innovations technologiques et un stimulant pour les utiliser ?

- **Le DEPART DES ENFANTS**

Quand les enfants sont-ils partis ? (en particulier le dernier à avoir quitté le domicile parental)

**Du point de vue des objets technologiques, le départ des enfants, qu'est-ce que ça a changé ?**

Y a-t-il des objets qui ont été moins souvent utilisés ? (par exemple, que sont devenus les objets dont les enfants étaient les utilisateurs principaux ? les objets dont les enfants étaient les spécialistes ?)

Y a-t-il des objets qui ont été plus souvent utilisés ? qui ont été utilisés de manière différente ?

Que sont devenus les objets qui appartenait à vos enfants ? Les ont-ils tous emmenés ? Y en a-t-il encore chez vous ? Les utilisez-vous ?

Lorsqu'ils se sont installés, leur avez-vous donné/offert certains objets technologiques ?

Et eux, vous ont-ils déjà donné ou offert des objets technologiques ?

Est-ce que vos enfants vous ont fait découvrir /initié/ « converti » à des nouveautés technologiques ?

Aujourd'hui, est-ce qu'il y a certains objets technologiques qui jouent un rôle important dans la relation avec vos enfants (objets de communication ; sujets de conversation).

#### **4. LES OBJETS TECHNOLOGIQUES ET LES RELATIONS INTERGENERATIONNELLES**

- **Les RELATIONS AVEC LES PETITS-ENFANTS**

**Aujourd'hui, est-ce qu'il y a certains objets technologiques qui jouent un rôle important dans la relation avec vos petits-enfants ?** (ep : objets de communication [téléphone] ; sujets de conversation [jeux vidéo, par ex.] ; appareil photo et caméscope).

Est-ce que vous vous êtes équipés de certains objets technologiques parce que vous aviez des petits-enfants ?

Est-ce que vos PE vous ont fait découvrir /initié/ « converti » à des nouveautés technologiques ?

Leur avez-vous déjà offert des objets technologiques ? Comment les avez-vous choisis ?

- **Les RELATIONS AVEC LES PARENTS AGES (le cas échéant) :**

**Est-ce qu'il y a certains objets technologiques qui jouent un rôle important dans la relation avec vos parents âgés ?**

Est-ce que vous leur avez offert/donné des objets technologiques ?

Est-ce que vous les avez incités à utiliser certains objets technologiques ?

#### **5. DE QUELQUES OBJETS ET SERVICES TECHNOLOGIQUES**

- **LES OBJETS « IMPORTANTS »**

**Est-ce que vous pouvez me dire, chacun de votre côté, quels sont les cinq objets technologiques les plus importants pour vous ?** (*donner liste*)

Est-ce que vous pouvez m'expliquer pourquoi chacun de ces objets est important ? (et demander au conjoint ce qu'il en pense s'il ne l'a pas choisi)

- **LES OBJETS DONT ON PEUT SE PASSER**

**Est-ce que vous pouvez maintenant me dire, chacun de votre côté, quels sont les objets technologiques que vous possédez et dont vous pourriez le plus facilement vous passer ?** (*pouvez-vous les noter d'une croix sur la liste*)

Est-ce que vous pouvez m'expliquer, pour chacun d'entre eux, pourquoi vous l'avez choisi ? Comment feriez-vous si vous ne l'aviez pas ?

## • LES OBJETS NON POSSEDES

Est-ce que vous pouvez me dire ce que vous pensez de chacun des objets suivants que vous ne possédez pas (Qu'est-ce que vous en connaissez ? L'avez-vous déjà essayé ? Pensez-vous l'acquérir un jour) : à *déterminer parmi liste suivante*

- Télévision
- magnétoscope
- Micro-ordinateur ; CD-ROM
- Internet ;
- téléphone portable
- Minitel ;
- répondeur ;
- fax [déjà envoyé ?] ;
- Camescope ;
- Chaîne Hi-fi ;
- Lampe halogène
- Four à micro-ondes ;
- Lave-vaisselle ;
- Alarme électrique.

## 6. REPRESENTATION DES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES, DU « PROGRES TECHNIQUE »

De façon générale, qu'est-ce que vous pensez de toutes ces innovations technologiques ? Est-ce que vous avez l'impression d'être dépassé ou pas ? Est-ce que vous pensez qu'il y a un âge où on est trop « vieux » pour se mettre à utiliser de nouveaux appareils technologiques ? Est-ce que vous avez le sentiment que les innovations technologiques provoquent un fossé entre générations ?

## 7. PHOTOS ET EXPERIENCES

1. Qu'évoquent les photos suivantes, pour vous ?

- Baladeur ;
- Messenger de poche (Tatoo, Tam-tam) ;
- Thermomètre à infrarouges

2. Je vais maintenant vous présenter quelques expériences. Pouvez-vous me dire, pour chacune d'entre elles, ce que vous en pensez :

- Aujourd'hui se créent des clubs informatique ou « Nouvelles Technologies » pour les personnes âgées où les plus de 60 ans peuvent, par exemple, s'initier au micro-ordinateur et à Internet (ex. : Jeudi Multimédia RATP).
  - Que pensez-vous de ces clubs ?
  - Seriez-vous personnellement intéressé s'il y en avait un près de chez vous ?
- Pour les personnes âgées dépendantes, il existe des systèmes de téléalarme leur permettant, en cas de problème, d'alerter un standard en appuyant sur un bouton. Qu'en pensez-vous ?

*Annexe 4 :*

*Questionnaire de « prise de contact »  
(pour les couples de retraités)*





## **5. VOUS ET LES OBJETS TECHNOLOGIQUES :**

5.1. Pour chacun des objets technologiques du tableau ci-dessous (colonne de gauche), pouvez-vous indiquer si vous possédez cet objet dans votre résidence principale (colonne centrale) dans votre résidence secondaire si vous en avez une (colonne de droite).

Objet technologique	Possédez-vous cet objet dans votre résidence principale ? <i>(Notez 0 si vous ne le possédez pas ; si vous en avez plusieurs, indiquez le nombre d'objets de ce type que vous possédez)</i>	Possédez-vous cet objet dans votre résidence secondaire ? <i>(Notez 0 si vous ne le possédez pas ; si vous en avez plusieurs, indiquez le nombre d'objets de ce type que vous possédez)</i>
Téléphone		
Téléphone sans fil		
Minitel		
Répondeur téléphonique		
Fax		
Radio		
Télévision		
Parabole (réception satellite)		
Magnétoscope		
Micro-ordinateur		
Appareil Photo		
Camescope		
Chaîne hi-fi		
Réfrigérateur		
Congélateur (indépendant ou combiné avec un réfrigérateur)		
Lave-linge		
Sèche-linge		
Lave-vaisselle		
Four à micro-ondes		
Robot ménager		
Tondeuse à gazon		
Perceuse électrique		
Scie électrique		
Lampe halogène		
Voiture		

5.2. Parmi les objets précédents, pouvez-vous indiquer ci-dessous ceux que vous avez acquis pour la 1<sup>ère</sup> fois (quel que soit le mode d'acquisition : achat, cadeau, ...) depuis votre retraite ;  
ceux que vous avez renouvelés depuis votre retraite ;  
ceux que vous envisagez d'acquérir dans le futur.

**1<sup>ère</sup> ACQUISITION  
depuis la retraite**

**RENOUVELLEMENT  
depuis la retraite**

**ACQUISITION  
envisagée**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

5.3. Pouvez-vous maintenant indiquer si vous avez déjà utilisé les services technologiques ci-dessous ? (*Mettre une croix dans la case correspondant à votre réponse*)

SERVICE TECHNOLOGIQUE	L'avez-vous déjà utilisé ?		
	Souvent	Rarement	Jamais
Carte bancaire : paiement chez les commerçants			
Carte bancaire : retrait d'argent à un guichet automatique			
Achat de billets à un guichet automatique (ex. : SNCF)			
Distributeur automatique de timbres			
Pompe à essence avec paiement automatique par carte bancaire			

5.4. Avez-vous déjà utilisé Internet ?  oui  non

5.5 Avez-vous déjà consulté un CD-Rom ?  oui  non

Merci pour votre collaboration. Cette enquête comportera une seconde phase, au cours de laquelle je souhaite rencontrer des couples de retraités pour mieux comprendre de quelle façon ils utilisent (ou n'utilisent pas) les objets technologiques. Si vous et votre conjoint êtes d'accord pour participer à cette seconde phase de la recherche, merci de bien vouloir indiquer ci-dessous vos coordonnées :

Votre nom  
Votre adresse

Votre n° de téléphone



## BIBLIOGRAPHIE

- ATTIAS-DONFUT C., *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Paris, PUF, 1988.
- ATTIAS-DONFUT C., *Génération et âges de la vie*, Paris, PUF, 1991.
- ATTIAS-DONFUT C. (sd), *Les solidarités entre générations. Vieillesse, Familles, Etat*, Paris, Nathan, 1995.
- ATTIAS-DONFUT C., RENAUT S., ROZENKIER A., « Vie à domicile et aide bénévole », *Gérontologie et société*, n° 71, 1994, pp. 151-160.
- ATTIAS-DONFUT C., SEGALIN M., *Grands-Parents*, Paris, Odile Jacob, 1998.
- BABOULIN J.-C., GAUDIN J.-P., MALLEIN P., *Le magnétoscope au quotidien. Un demi-pouce de liberté*, Paris, Aubier-Montaigne / Institut National de la Communication Audiovisuelle, 1983.
- BARTHE J.-F., CLEMENT S., DRULHE M., « Vieillesse ou vieillissement ? Les processus d'organisation des modes de vie chez les personnes âgées », *Les Cahiers de la Recherche sur le Travail Social*, n° 15, 1988, pp. 11-31.
- BEILLAN V., « Innovation technologique et pratiques domestiques : analyse d'une expérience domotique », *Sociétés Contemporaines*, n° 17, 1994, pp. 91-102.
- BELK R.W., « Possessions and the extended self », *Journal of Consumer Research*, vol. 15, 1988, pp. 139-167.
- BERG A.-J., « Peur, amour et technique : ambiguïtés et ambivalences des femmes », *Cahiers du GEDISST*, n° 20, 1997, pp. 97-121.
- BERGER P. KELLNER H., « Le mariage et la construction de la réalité », *Dialogue*, n° 102, 1988, pp. 6-23.
- BESSY C., CHATEAURAYNAUD F., *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Paris, Métailié, 1995.
- BLANCHET D., MONFORT J.-A., « L'âge et la durée de la retraite depuis 50 ans », *Insee Première*, n° 448, avril 1996.

BLANPAIN N., PAN KE SHON J.-L., « Vieillir, c'est discourir... un peu », *Gérontologie et société*, n° 86, 1998, pp. 7-22.

BODIER M., « La voiture : une habitude qui se prend jeune », *Insee Première*, n° 474, 1996.

BOLTANSKI L., THEVENOT L., *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

BONNET M., « Les rapports au temps et à l'espace des retraités », *R.T.S. (Recherche - Transports - Sécurité)*, n° 25, 1990, pp. 39-48.

BONNETTE-LUCAT C., « Les bricoleurs : entre polyvalence et spécialisation », *Sociétés Contemporaines*, n° 8, 1991, pp. 61-85.

BOUDON R., *Traité de sociologie*, Paris, PUF, 1992.

BOULLIER D., *L'effet micro ou la technique enchantée. Rapports de génération et pratiques de la micro-informatique dans la famille*, Rennes, LARES, 1985.

BOULLIER D., « Du bon usage d'une critique du modèle diffusionniste : discussion-prétexte des concepts de Everett M. Rogers », *Réseaux*, n° 36, 1989, pp. 31-51.

BOULLIER D., « Modes d'emploi : réinvention et traduction des techniques par l'usager », in GRAS A., JOERGES B., SCARDIGLI V. (sd), *Sociologie des techniques de la vie quotidienne*, Paris, L'Harmattan, 1992, pp. 239-245.

BOURDELAIS P., *Le nouvel âge de la vieillesse. Histoire du vieillissement de la population*, Paris, O. Jacob, 1993.

BOURDIEU P., *Sur la télévision*, Liber-Raisons d'agir, 1996.

BOZON M., VILLENEUVE-GOKALP C., « Les enjeux des relations entre générations à la fin de l'adolescence », *Population*, n° 6, 1994, pp. 1527-1556.

BRETON P., BOUSQUET A., *La place des personnes âgées dans l'argumentaire et le discours d'accompagnement des Nouvelles technologies de communication. Analyse d'un corpus de textes. 1942-1988*, Rapport de recherche CNAV/MIRE, 1998.

BRUBAKER T.H. (ed.), *Family relationships in later life*, Beverly Hills, CA, Sage, 1983.

*Cahiers du GEDISST*, Genre et techniques domestiques, n° 20, 1997.

CALLON M., « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, 1986, pp. 169-208.

CAMPBELL P., DRIES J., GILLIGAN R., *The Older Generation and the European Information Society : Access to the Information Society – Final Project Report : Recommendations for policy makers, NGOs and industry*, The European Institute for the Media, 1999.

CAMPION-VINCENT V., RENARD J.-B., *Légendes urbaines. Rumeurs d'aujourd'hui*, Paris, Payot & Rivages, 1998.

CAMU G., *Le cas du foyer-logement pour personnes âgées " Résidence de la Fonderie " à Douai*, CETE Nord-Picardie, 1992.

CARADEC V., « Le problème de la "bonne distance" conjugale au moment de la retraite », *Revue française de sociologie*, XXXV-1, 1994, pp. 101-124.

CARADEC V., *Le couple à l'heure de la retraite*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1996a.

CARADEC V., « Les formes de la vie conjugale des "jeunes" couples "âgés" », *Population*, n° 4-5, 1996b, pp.897-928.

CARADEC V., *Usage des technologies et vieillissement : une grille de lecture familiale et identitaire*, rapport pour la MIRE et la CNAV, décembre 1997,

CARADEC V., « Les transitions biographiques, étapes du vieillissement », *Prévenir*, n° 35, 1998, pp. 131-137.

CARADEC V., « Vieillesse et usage des technologies. Une perspective identitaire et relationnelle », *Réseaux*, n° 96, 1999, pp. 45-95.

CHAMBAT P., « Usages des technologies de l'information et de la communication (TIC). Evolution des problématiques », *Technologies de l'information et société*, vol. 6, n° 3, 1994, pp. 249-270.

CHAMPAGNE P., « Jeunes agriculteurs et vieux paysans. Crise de la succession et apparition du "troisième âge" », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 26-27, 1979, pp. 83-107.

CHAPPELL N.L., « Awareness of death in the disengagement theory : a conceptualisation and an empirical investigation », *Omega*, vol. 6, 1975, pp. 325-344.

CICCHELLI V., *Nouer, dénouer, renouer. La construction du lien intergénérationnel à l'âge des études*, Thèse pour le doctorat de sociologie sous la direction de F. de Singly, Paris V, 1999.

CLAISSE G., ROWE F., « Téléphone, communication et sociabilité : des pratiques résidentielles différenciées », *Sociétés Contemporaines*, n° 14/15, 1993, pp.165-189.

CLEMENT S., « Qualités de vie de la vieillesse ordinaire », *Prévenir*, n° 33, 2<sup>ème</sup> semestre 1997, pp. 169-176.

CLEMENT S., MANTOVANI J., MEMBRADO M., *Vieillesse et espaces urbains. Modes de spatialisation et formes de déprise*, Recherche financée par le PIRVILLES-CNRS, 1996.

CLEMENT S., DUBREUIL C., MILANOVIC F., « Figures de la vieillesse et technologie de la vigilance », *Réseaux*, n° 96, 1999, pp. 121-143.

COENEN-HUTHER J., KELLERHALS J., VON ALLMEN A., *Les réseaux de solidarité dans la famille*, Lausanne, Réalités sociales, 1994.

COLLERIE DE BORELY A., « L'innovation technologique commence à séduire les seniors », *Consommation et modes de vie*, n° 124, février 1998.

CONEIN B., « Cognition située et coordination de l'action. La cuisine dans tous ses états », *Réseaux*, n° 43, 1990, pp. 99-110.

CONEIN B., DODIER N., THEVENOT L. (sd), *Les objets dans l'action. De la maison au laboratoire*, Paris, EHESS, Raisons pratiques, n° 4, 1993.

CORCUFF P., *Les nouvelles sociologies*, Paris, Nathan, 1995.

COUTRAS J., LACASCADE J.-L., « A propos des technologies domestiques : quand les mères parlent de liberté et les filles d'indépendance », *Cahiers du GEDISST*, n° 20, 1997, pp. 123-145.

CRENNER E., « La parenté : un réseau de sociabilité actif, mais concentré », *Insee Première*, n° 600, juillet 1998.

CRIBIER F., « Du Mamie boom au mamie blues », *L'école des parents*, n° 2, 1992.

CRIBIER F., « Quand les citadins quittent leur ville à la retraite », *Retraite et société*, n° 10, 1995, pp. 7-25.

CSIKSZENTMIHALYI M., ROCHBERG-HALTON E., *The meaning of things. Domestic symbols and the self*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.

CURIEN N., PERIN P., « La communication des ménages. Une cartographie socio-économique », *Futuribles*, n° 65, 1983, pp. 35-58.

DARD P., LAUMONIER C., MALLEIN P., TOUSSAINT Y., *Réseaux de communication et services résidentiels*, Paris, PCA/CSTB, 1996.

DAVID M.-G., STARZEC C., « Les revenus des personnes de soixante ans et plus : structure et disparités », *Gérontologie et Société*, n° 71, 1994, pp. 181-197.

DECHAUX J.-H., « Les trois composantes de l'économie cachée de la parenté : l'exemple français », *Recherches sociologiques*, n° 3, 1994a, pp. 37-52.

DECHAUX J.-H., « Les échanges dans la parenté accentuent-ils les inégalités ? », *Sociétés Contemporaines*, n° 17, 1994b, pp. 75-90.

DEGENNE A., LEMEL Y., « Les réseaux de relations de la vie quotidienne », *Données sociales 1999*, Paris, INSEE, 1999, pp. 354-358.

DELBES C., GAYMU J., « Le repli des anciens sur les loisirs domestiques. Effet d'âge ou de génération ? », *Population*, n° 3, 1995, pp. 689-720.

DELBES C., GAYMU J., « L'automne de l'amour. La vie sexuelle après 50 ans », *Population*, n° 6, 1997, pp. 1439-1484.

DEREZE G., « Eléments pour une ethnosociologie des objets domestico-médiatiques », *Recherches sociologiques*, vol. XXI, n° 3, 1990, pp. 307-321.

DESJEUX D., BERTHIER C., JARRAFOUX S., ORHANT I., TAPONIER S., *Anthropologie de l'électricité. Les objets électriques dans la vie quotidienne en France*, Paris, L'Harmattan, 1996.

DESJEUX D., MONJARET A., TAPONIER S., *Quand les Français déménagent*, Paris, PUF, 1998.

DESPLANQUES G., « La situation familiale des personnes âgées », *Données Sociales 1996*, Paris, INSEE, 1996, pp. 303-309.

DIRN L., MENDRAS H., « Le 3<sup>e</sup> âge animera la société française », *Futuribles*, n° 80, septembre 1984, pp. 3-28.

DODIER N., *Les Hommes et les Machines. La conscience collective dans les sociétés technicisées*, Paris, Métailié, 1995.

DODIER N., « L'activité technique, les formes d'organisation du travail, et la question de la société », *Cahiers du GEDDIST*, n° 19, 1997, pp. 95-113.

DONNAT O., *Les pratiques culturelles des Français. Enquête 1997*, Paris, La Documentation Française, 1998.

DROUIN V., *Enquêtes sur les générations et la politique. 1958-1995*, Paris, L'Harmattan, 1995.

DUBET F., *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, 1994.

FLICHY P., *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales. Vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris, La Découverte, 1995.

GALLAND O., OBERTI M., *Les étudiants*, Paris, La Découverte, 1996.

GAYMU J., « Avoir 60 ans ou plus en France en 1990 », *Population*, n° 6, 1993, pp. 1871-1910.

GEROME N., « Récompenses et hommages dans l'usine », *Ethnologie française*, n° 4, 1998, pp. 551-562.

GILLY M.C., ZEITHAML V.A., « The elderly consumer and adoption of technologies », *Journal of Consumer Research*, vol. 12, 1985, pp. 353-357.

- GLAUDE M. SINGLY F. de, « Les jeux de rôle conjugaux », *Données Sociales 1987*, Paris, INSEE, 1987, pp. 516-522.
- GOTMAN A., « Le vase, c'est ma tante. Sur quelques propriétés des biens hérités », *Nouvelle revue d'ethnopsychiatrie*, n° 14, 1989, pp. 125-150.
- GOFFMAN E., *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*, Paris, Minuit, 1973.
- GRAS A., JOERGES B., SCARDIGLI V. (sd), *Sociologie des techniques de la vie quotidienne*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- GRIGNON C., *La vie matérielle des étudiants. Logement, alimentation, santé*, Paris, La Documentation Française, 1998.
- GRIGNON C., GRUEL L., BENSOUSSAN B., *Les conditions de vie des étudiants. Enquête 1994*, Les cahiers de l'Observatoire de la Vie Etudiante, Paris, La Documentation Française, 1996.
- GRIGNON C., PASSERON J.-C., *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil, 1989.
- GRUMBACH M., « L'individu polyphonique », *Dialogue*, n° 102, 1988, pp. 54-71.
- HAICAULT M., MAZZELLA S., *La ville en mouvement. Plurimobilité des retraités dans Marseille*, Aix-en-Provence, LEST, 1997.
- HATCHUEL G., LOISEL J.-P., « Les Français et l'innovation technologique. Près de quatre français sur dix séduits », *Le 4 pages des statistiques industrielles*, SESSI, n° 91, 1998.
- HATCHUEL G., LOISEL J.-P., « La vie associative : participer, mais pas militer », *Données Sociales 1999*, Paris, INSEE, 1999, pp. 359-365.
- HENRIPIN J., « Vieillesse de la population : inconvénients et adaptation », *Population*, n° 6, 1995, pp. 1593-1609.
- HERPIN N., VERGER D., « Flux et superflu. L'échange des cadeaux en fin d'année », *Economie et statistique*, n° 173, 1985, pp. 33-47.
- HERPIN N., VERGER D., « Cadeaux de fin d'année. Fête de l'enfance ou de la famille ? », *Insee Première*, n° 426, 1996.
- HEURTIN J.-P., « La téléphonie mobile, une communication itinérante ou individuelle ? Premiers éléments d'une analyse des usages en France », *Réseaux*, n° 90, 1998, pp. 37-50.
- HIRSCH E., « The long term and the short term of domestic consumption. An ethnographic case study », in SILVERSTONE R., HIRSCH E. (ed.), *Consuming technologies. Media and Information in Domestic Spaces*, New York, Routledge, 1992, pp. 208-226.

HOLBROOK M., HIRSCHMAN E., « The experiential aspects of consumption : consumer fantasies, feelings and fun », *Journal of Consumer Research*, vol. 9, 1982, pp. 132-140.

HOURRIEZ J.-M., LEGRIS B., « Le niveau de vie relatif des personnes âgées », *Economie et statistique*, n° 283-284, 1995, pp. 137-158.

JAUREGUIBERRY F., « Lieux publics, téléphone mobile et civilité », *Réseaux*, n° 90, 1998, pp. 71-84.

JOUET J., *L'écran apprivoisé. Télématique et informatique à domicile*, Paris, CNET, 1987.

JOUET J., « Les usages professionnels de la micro-informatique », *Sociologie du travail*, n° 1, 1988, pp. 107-123.

JOUET J., « Nouvelles techniques : des formes de la production sociale », *Technologies de l'information et société*, vol. 1, n° 3, 1989, pp. 13-34.

JOUET J., PASQUIER D., « Les jeunes et la culture de l'écran », *Réseaux*, n° 92-93, 1999, pp. 25-102.

JUHEL B., *L'aide ménagère et la personne âgée*, Paris, L'Harmattan, 1998.

JULIEN M.-P., WARNIER J.-P. (sd), *Approches de la culture matérielle*, Paris, L'Harmattan, 1999.

KAMPTNER N.L., « Personal Possessions and Their Meanings in Old Age » in SPACAPAN S., OSKAMP S. (eds), *The social psychology of aging*, Newbury Park, Sage, 1989, pp. 165-196.

KATZ J., ASPDEN P., « Les communications mobiles : une analyse transversale des enquêtes menées aux Etats-Unis », *Réseaux*, n° 90, 1998, pp. 11-34.

KAUFMANN J.-C., *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan, 1992a.

KAUFMANN J.-C., « Les deux mondes de la vaisselle », *Autrement*, Série Sciences en société, n° 3, 1992b, pp. 36-45.

KAUFMANN J.-C., « Les résistances au lave-vaisselle » in GRAS A., JOERGES B., SCARDIGLI V. (sd), *Sociologie des techniques de la vie quotidienne*, Paris, L'Harmattan, 1992c, pp. 201-207.

KAUFMANN J.-C., *Le cœur à l'ouvrage. Théorie de l'action ménagère*, Paris, Nathan, 1997.

KESSLER D., MASSON A. (eds), *Cycles de vie et générations*, Paris, Economica, 1985.

KOHLI M., « The world we forgot : an historical review of the life course », in MARSHALL V. W. (ed), *Later life : The social psychology of aging*, Beverly Hills, CA : Sage, 1986, pp. 271-303.

KOPYTOFF I., « The cultural biography of things : commoditization as process » in APPADURAI A (ed.), *The social life of things : Commodities in cultural perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, pp. 64-91.

KUBEY R.W., « Television and Aging : Past, Present and Future », *The Gerontologist*, vol. 20, n° 1, 1980, pp. 16-35.

LA GODELINAIS de M.-C., MERCIER M.-A., « Un bien récent : le micro-ondes », *Insee Première*, n° 225, septembre 1992.

LAHIRE B., « La variation des contextes en sciences sociales », *Annales HSS*, n° 2, 1996, pp. 381-407.

LAHIRE B., *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998.

LALIVE D'EPINAY C., *Entre retraite et vieillesse. Travaux de sociologie compréhensive*, Lausanne, Réalités Sociales, 1996.

LALLEMENT M., « A la recherche des logiques de l'action », *Sciences Humaines*, n° 66, novembre 1996, pp. 23-27.

LASFARGUE Y., « Technologies nouvelles, nouveaux exclus ? », *Futuribles*, n° 136, 1989, pp. 3-13.

LATOUR B., *Petites leçons de sociologie des sciences*, La Découverte, 1993.

LATOUR B., « Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'interobjectivité », *Sociologie du travail*, n° 4, 1994, pp. 587-607.

LE GOAZIOU V., « Le corps des téléspectateurs », *Réseaux*, n° 92-93, 1999, pp. 293-314.

LE MAREC, « Les OPACs sont-ils opaques ? La consultation des catalogues informatisés à la BPI du centre Pompidou », *Bulletin des bibliothèques de France*, tome 34, n° 1, 1989, pp. 78-85.

LITWAK E., KULIS S., « Technology, proximity, and measures of kin support », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 49, 1987, pp. 649-661.

LIVINGSTONE S., « La signification des technologies domestiques. Une analyse des constructions mentales individuelles dans les relations familiales entre les sexes », *Réseaux*, n° 79, 1996, pp. 39-56.

LOFGREN O., « Le retour des objets ? L'étude de la culture matérielle dans l'ethnologie suédoise », *Ethnologie française*, vol. XXVI, n° 1, 1996, pp. 140-149.

LOLLIVIER S., VERGER D., « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », *Economie et statistique*, n° 308-309-310, 1997, pp. 113-142.

LORIAUX M., « Du vieillissement démographique à l'intégration des âges : la révolution de la gèritude », *Population*, n° 6, 1995, pp. 1611-1625.

LORIAUX M., « Le vieillissement, un moteur économique », *Seniorscopie*, n° 29, 1996, pp. 2-3.

LUBORSKY M., « The Retirement Process : Making the Person and Cultural Meanings Malleable », *Medical Anthropology Quarterly*, vol. 8, n° 4, 1994, pp. 411-429.

LUNT P.K., LIVINGSTONE S.M., *Mass Consumption and Personal Identity. Everyday Economic Experience*, Buckingham, Open University Press, 1992.

MAC CRACKEN G., « Culture and Consumption : A theoretical account of the structure and movement of the cultural meaning of consumer goods », *Journal of Consumer Research*, vol. 13, 1986, pp. 71-84.

MAC CRACKEN G., « Culture and Consumption among the elderly : three research objectives in an emerging field », *Ageing and Society*, vol. 7, 1987, pp. 203-224.

MALLEIN P., TOUSSAINT Y., « Technologies de l'information et de la communication : une sociologie pour la conception assistée par l'usage », *Communication et stratégies*, n° 5, 1994, pp. 77-99.

MARCHAND M., ANCELIN C. (sd), *Télématique. Promenade dans les usages*, Paris, La Documentation Française, 1984.

MARSHALL V., « Age and Awareness of Finitude in Developmental Gerontology », *Omega*, vol. 6, n° 2, 1975, pp. 113-129.

MAUNAYE E., *Le départ des enfants. Analyse de la séparation des jeunes de la famille d'origine*, Thèse pour le doctorat de sociologie sous la direction de F. de Singly, Paris V, 1997.

MENDRAS H., *La seconde révolution française. 1965-1984*, Paris, Gallimard, 1994, coll. Folio/Essais. (1<sup>ère</sup> éd. 1988).

MILLER D., « Aliénation et appropriation : le cas de la cuisine dans une cité anglaise de HLM », *Ethnologie française*, n° 1, 1996, pp. 100-114.

MOLLENKOPF H., « Familles et technologies : des usages sociaux différenciés », *Gérontologie et société*, n° 75, 1995, pp. 107-126.

MONJARET A., « Ethnographie des pratiques téléphoniques de "cadres" parisiens », *Réseaux*, n° 82/83, 1997, pp. 101-127.

MONJARET A., « L'argent des cadeaux », *Ethnologie française*, n° 4, 1998, pp. 493-505.

MONTEIRO S., *L'équipement des ménages en 1993*, INSEE-Résultats, Série consommation et modes de vie, n° 408, Paris, INSEE, 1995.

MONTEIRO S., *Les vacances des Français*, INSEE-Résultats, Série consommation et modes de vie, n° 451-452, Paris, INSEE, 1996.

- MORIN E., *La métamorphose de Plozévet. Commune en France*, Paris, Fayard, 1967.
- MORMICHE P., « 22 millions de photographes », *Insee Première*, n° 55, 1990.
- MORMICHE P., BONNAUD C., *L'équipement des foyers en 1988. Enquête biens durables – ameublement de juin 1988*, INSEE-Résultats, n° 124-125, 1991.
- MORTAIN B., « Des transmissions d'objets dans le réseau de parenté : objectifs et résultats méthodologiques d'entretiens exploratoires », *Actes des Vèmes journées IFRESI*, 20-21 mars 1997, pp. 321-330.
- MOYAL A., « The gendered use of the telephone : an Australian case study », *Media, Culture and Society*, vol. 14, 1992, pp. 51-72.
- MUXEL A., *Individu et mémoire familiale*, Paris, Nathan, 1996.
- ORMROD S., « Genre et pratiques discursives dans la création d'un nouveau mode culinaire », *Cahiers du GEDDIST*, n° 20, 1997, pp. 37-62.
- PAILLAT (sd), *Passages de la vie active à la retraite*, Paris, PUF, 1989.
- PAILLAT P. (sd), *Les pratiques culturelles des personnes âgées*, Paris, La Documentation Française, 1993.
- PARANT A., « L'avenir des seniors. De la mutation espérée des fourmis en cigales et du vieil assisté oisif en stimulateur de société », *Futuribles*, n° 233, juillet-août 1998, pp. 65-72.
- PERCHERON A., « Age, cycle de vie, génération , période et comportement électoral », in GAXIE D., *Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la FNSP, 1989, pp. 228-262.
- PERRIAULT J., *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*, Paris, Flammarion, 1989.
- PERRIAULT J., « Le four à micro-ondes ou la cuisine en parallèle », *Autrement*, série Sciences en société, n° 3, 1992, pp. 113-126.
- PRESVELOU C., « The use of Information Technologies in Dutch Households », *The Information Society*, vol. 5, 1988, pp. 245-264.
- PROULX S., LABERGE M.-F., « Vie quotidienne, culture télé et construction de l'identité familiale », *Réseaux*, n° 70, 1995, pp. 121-140.
- QUEIROZ J.-M. de, « Exclusion, identité et désaffection » in PAUGAM S. (ed), *L'exclusion. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1996.
- Réseaux*, Usages de la téléphonie, n° 82/83, mars-juin 1997.
- Réseaux*, La coopération dans les situations de travail, n° 85, septembre-octobre 1997.

*Réseaux*, Quelques aperçus sur le téléphone mobile, n° 90, juillet-août 1998.

ROCHE D., *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Fayard, 1997.

ROCHEFORT R., « Vers une société plus frileuse ? Les comportements liés à l'âge n'évoluent que très lentement », *Consommation et Modes de vie*, n° 63, 1991.

ROCHEFORT R., *La société des consommateurs*, Paris, Odile Jacob, 1995.

ROGERS E. M., *Diffusion of innovations*, New York, Free Press, 1983 (1<sup>ère</sup> édition, 1962).

ROUQUETTE C., « L'informatique : une technique assimilée par les jeunes générations », *Insee Première*, n° 643, avril 1999.

ROUX M.-A., *Un ordinateur à la maison*, Paris, L'Harmattan, 1994.

SAUVY A., « Les conséquences du vieillissement » in DUMONT G.-F., *La France ridée*, Paris, Hachette, 1979.

SCARDIGLI V., *Les sens de la technique*, Paris, PUF, 1992.

SCHWACH V., « L'intégration des objets techniques dans la vie quotidienne » in GRAS A., JOERGES B., SCARDIGLI V. (sd), *Sociologie des techniques de la vie quotidienne*, Paris, L'Harmattan, 1992, pp. 103-108.

SCHWARTZ O., *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, 1990.

SEGALEN M., 1999, « Le téléphone des familles », *Réseaux*, n° 96, pp. 15-44.

SEGALEN M., BROMBERGER C., « L'objet moderne : de la production sérielle à la diversité des usages », *Ethnologie française*, vol. XXVI, n° 1, 1996, pp. 5-16.

SHERMAN E., NEWMAN E.S., « The meaning of cherished personal possessions for the elderly », *Journal of Aging and Human Development*, vol. 8, n° 2, 1977-78, pp. 181-192.

SILVERSTONE R., HIRSCH E., MORLEY D., « Information and communication technologies and the moral economy of the household » in SILVERSTONE R., HIRSCH E. (ed.), *Consuming technologies. Media and Information in Domestic Spaces*, New York, Routledge, 1992, pp. 15-31.

SINGLY F. de, *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF, 1987.

SINGLY F. de, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan, 1996.

SOL, *La solitude, ça s'apprend ! L'expérience du veuvage racontée par celles qui la vivent*, Genève, Georg Editeur, 1992.

TARDE G., *Les lois de l'imitation*, Paris, Kimé, 1993 (1<sup>ère</sup> éd. 1890).

TAYLOR C., *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*, Paris, Seuil, 1998.

THEVENOT L., « Essai sur les objets usuels », in CONEIN B., DODIER N., THEVENOT L., *Les objets dans l'action. De la maison au laboratoire*, Paris, EHESS, Raisons pratiques, n° 4, 1993, pp. 85-111.

THEVENOT L., « Le régime de la familiarité », *Genèses*, n° 17, septembre 1994, pp. 72-101.

THIERRY D., « La borne interactive multimédia : une nouvelle technologie de distribution de l'information ? », *Technologies de l'Information et Société*, vol. 5, n° 4, 1993, pp. 393-417.

TISSERON S., *Comment l'esprit vient aux objets*, Paris, Aubier, 1999.

TOULEMON L., VILLENEUVE-GOKALP C., « Les vacances des enfants », *Population*, n° 6, 1988, pp. 1065-1088.

VERGER D., « Equipement du foyer ou équipement dans le foyer ? », *Economie et statistique*, n° 168, 1984, pp. 77-92.

VILLENEUVE-GOKALP C., « Le départ de chez les parents : définition d'un processus complexe », *Economie et statistique*, n° 304-305, 1997, pp. 149-162.

VOLATIER J.-L., « Consommation des personnes âgées et nouvelles technologies », *Gérontologie et société*, n° 75, 1995, pp. 53-63.

WELZER-LANG D., FILIOD J.-P., *Les hommes à la conquête du domestique, du propre et du rangé*, Montréal, Le Jour/VLB, 1993.

WENDENBAUM C., *Les 50 ans ou plus et la télématique*, Strasbourg, Agira, 1995.

ZEITHAML V.A., GILLY M.C., « Characteristics affecting the acceptance of retailing technologies : A comparison of elderly and nonelderly consumers », *Journal of Retailing*, vol. 63, n° 1, 1987, pp. 49-68.

ZARCA B., « Division du travail domestique : poids du passé et tensions au sein du couple », *Economie et statistique*, n° 228, 1990, pp. 29-40.

## TABLE DES MATIERES

### ***INTRODUCTION : CONTROVERSES SUR LES PERSONNES AGEES ET LES TECHNOLOGIES*** \_\_\_\_\_ 5

Les personnes âgées, adeptes ou exclues des TIC ? \_\_\_\_\_ 6

Les technologies dans le débat sur le vieillissement de la population \_\_\_\_\_ 8

Une enquête qualitative sur le rapport des personnes âgées aux objets technologiques \_\_\_\_\_ 11

### *1<sup>ère</sup> partie :* ***Diversité et complexité des usages***

Les "personnes âgées" : une catégorie qui obscurcit l'analyse \_\_\_\_\_ 15

La variété des objets technologiques \_\_\_\_\_ 16

### ***1 - COMMENT SAISIR LE « RAPPORT AUX OBJETS » ?*** \_\_\_\_\_ 19

Le retour des objets dans les sciences sociales \_\_\_\_\_ 20

Entre "taux d'équipement" et "corps à corps", les "logiques d'usage" \_\_\_\_\_ 23

Entre observation et enquêtes quantitatives, l'analyse de discours \_\_\_\_\_ 24

L'hypothèse de la rationalité des acteurs \_\_\_\_\_ 26

Des "effets" de l'âge aux "logiques" d'usage \_\_\_\_\_ 28

### ***2 - LES TROIS PÔLES DU DISCOURS SUR LES OBJETS TECHNOLOGIQUES : LOGIQUE UTILITAIRE, LOGIQUE IDENTITAIRE, LOGIQUE D'ÉVALUATION*** \_\_\_\_\_ 33

**La logique utilitaire** \_\_\_\_\_ 34

La logique utilitaire d'évidence \_\_\_\_\_ 34

La logique utilitaire contextualisée \_\_\_\_\_ 35

a) Des objets utiles (ou peu utiles) dans le contexte de la retraite \_\_\_\_\_ 35

b) Des objets utiles (ou peu utiles) du fait des problèmes de santé \_\_\_\_\_ 36

c) Des objets utiles (ou peu utiles) étant donné le contexte familial \_\_\_\_\_ 37

d) Des objets utiles (ou peu utiles) étant donné l'environnement matériel \_\_\_\_\_ 38

**La logique identitaire** \_\_\_\_\_ 38

Des objets qui engagent la personnalité \_\_\_\_\_ 40

a) Des objets qui suscitent un « écho identitaire » \_\_\_\_\_ 40

b) Des objets qui participent à une redéfinition de soi \_\_\_\_\_ 42

Le poids des habitudes \_\_\_\_\_ 43

Des objets étrangers à soi \_\_\_\_\_ 44

**La logique d'évaluation** \_\_\_\_\_ 45

La logique d'évaluation économique \_\_\_\_\_ 46

La logique d'évaluation pragmatique \_\_\_\_\_ 46

La logique d'évaluation idéologique \_\_\_\_\_ 48

La logique d'évaluation esthétique \_\_\_\_\_ 48

La logique d'évaluation spatiale \_\_\_\_\_ 49

<b>Des discours mixtes</b>	<b>49</b>
Des discours combinant logique utilitaire et logique identitaire	50
Des discours combinant logique identitaire et logique d'évaluation	51
<b>Les usages et non usages au croisement des trois logiques</b>	<b>53</b>
Deux logiques qui se renforcent	53
Deux logiques qui s'opposent	54
Trois logiques qui s'entrecroisent	55
<b>3 - LOGIQUES D'USAGE, SUBSTITUABILITÉ ET COMPLÉMENTARITÉ DES OBJETS</b>	<b>59</b>
<b>De quelques objets technologiques et de leur(s) alternative(s) : substitution et hybridation des usages</b>	<b>60</b>
Les multiples possibilités de la téléphonie	60
Alarme électrique, alarme mécanique, réassurance conjugale et alarme animale	61
Camescope vs appareil photo	62
Télévision et radio	64
Four à micro-ondes et four traditionnel	66
Carte bancaire vs chéquier	67
Des machines ou des hommes	67
<b>Des objets complémentaires</b>	<b>69</b>
Une utilité conjointe	69
Une image associée par contiguïté	70

*2<sup>ème</sup> partie :*  
*La dynamique des usages*

<b>Détenir, posséder, utiliser, manipuler</b>	<b>75</b>
Ne pas détenir ce que l'on possède	76
Ne pas posséder ce que l'on détient	77
Utiliser ce que l'on ne possède ni ne détient	77
Ne pas utiliser ce que l'on possède et détient	78
Utiliser, manipuler, bénéficier	78
<b>Connaissance, persuasion, décision et usage</b>	<b>79</b>
<b>4 - ETUDE DE RECITS D'ACQUISITION</b>	<b>81</b>
<b>Les degrés de la connaissance</b>	<b>81</b>
<b>L'étape de la « persuasion » et les limites du modèle cognitiviste</b>	<b>83</b>
<b>Comment advient la décision de s'équiper ?</b>	<b>86</b>
Les événements déclencheurs	86
Les pressions à l'équipement	88
<b>L'importance des cadeaux</b>	<b>89</b>
Les cadeaux comme événement déclencheur	90
Les cadeaux comme seule voie possible de l'équipement	90
Pourquoi les enfants offrent-ils des cadeaux « technologiques » ?	92
Pourquoi, dans certains cas, n'en offrent-ils pas ?	93
Achat ou cadeau : une différence radicale ?	95
<b>Renouvellement et modernisation</b>	<b>96</b>

<b>5 - REALITE ET TRANSFORMATION DES USAGES</b>	<b>99</b>
<b>Des usages anticipés aux usages effectifs</b>	<b>99</b>
Les retraités, des usagers comme les autres	99
Des usages au-delà ou en deçà de ce qui avait été imaginé	100
Des usages personnalisés : ré-invention et détournements d'usages	102
<b>L'origine des « ruines techniques »</b>	<b>103</b>
Des objets rejetés	103
Des objets pris d'ensommeillement	105
Des objets jamais adoptés	106
<b>Les variations temporelles et spatiales des usages</b>	<b>107</b>
Les rythmes quotidien et hebdomadaire des usages	108
Les variations annuelles des usages	109
<b>6 - PROBLEMES DE COMPATIBILITE ET FAMILIARISATION</b>	<b>113</b>
<b>Production de compatibilités entre objets discordants</b>	<b>114</b>
Incompatibilités techniques et physiques	114
Incompatibilités spatiales	116
<b>Production de compatibilités entre humains discordants</b>	<b>117</b>
Des discordances physiques	117
Individualisation et conjugalisation des usages	118
<b>Problèmes de compatibilité et processus de familiarisation entre humains et objets</b>	<b>120</b>
Incompatibilité physique, incompatibilité symbolique	121
Familiarisation, dé-familiarisation	122
Familiarisation et médiation	123
a) Des humains comme médiateurs	124
b) D'autres objets technologiques comme médiateurs	126
<i>3<sup>ème</sup> partie :</i>	
<i>les usages au fil de l'âge</i>	
<b>Position dans le cycle de vie et vieillissement</b>	<b>131</b>
<b>Les transitions biographiques, points d'observation privilégiés</b>	<b>135</b>
<b>7 - LA RETRAITE, UN NOUVEAU CADRE D'USAGE</b>	<b>135</b>
<b>Les objets technologiques et le passage du « cap » de la retraite</b>	<b>136</b>
<b>Retraite et aménagement de l'espace domestique</b>	<b>138</b>
Le début de la retraite, un moment clé pour réaménager l'espace domestique	138
Déménagement et nouveaux usages	140
<b>Les activités développées après la retraite, un nouveau cadre d'usage</b>	<b>140</b>
Les pratiques de mobilité des jeunes retraités	141
L'engagement associatif de certains retraités	143
L'écoute de la télévision	145
Des « hobbies » personnels	146
<b>Après la retraite, une logique économique plus prégnante ?</b>	<b>148</b>

<b>La retraite, un nouveau rapport au temps</b>	<b>149</b>
Réorganisation des rythmes temporels et objets technologiques	149
Avoir le temps, prendre son temps	150
Manquer de temps	152
<b>La polarisation conjugale des usages</b>	<b>153</b>
Spécialisation des usages et répartition des tâches domestiques	154
L'affinité du masculin et de la technique	156
Comment les femmes accèdent aux objets technologiques	157
a) Rôles familiaux des femmes retraitées et accès aux technologies	158
b) Individualisation et accès aux technologies	160
c) Individualisation, différenciation des usages et mode de fonctionnement conjugal	162
<b>8 - L'USAGE DES TECHNOLOGIES AU FIL DE L'EVOLUTION DES RELATIONS INTERGENERATIONNELLES</b>	<b>165</b>
<b>Départ des enfants et évolution des usages</b>	<b>166</b>
Le départ des enfants : des usages qui diminuent, un équipement qui reste stable	167
Le départ des enfants spécialistes	170
Le devenir des objets technologiques appartenant aux enfants	171
Entre autonomie et dépendance : l'équipement des jeunes au moment de leur départ	173
<b>Un équipement et des usages qui prennent sens par rapport à la parenté</b>	<b>175</b>
Un équipement au service des relations intergénérationnelles	175
a) Technologies de la communication et relations familiales	175
b) Un équipement pour deux personnes ou pour accueillir la famille élargie ?	177
Des équipements et des usages délégués au sein de la parenté	179
Des objets technologiques qui circulent au sein de la parenté	182
<b>Le rôle médiateur des petits-enfants et ses limites</b>	<b>183</b>
Réalité et limites des « transmissions ascendantes » entre petits-enfants et grands-parents	184
Faut-il chercher à combler le fossé technologique avec les petits-enfants ?	188
<b>9 - LE VEUVAGE, UN BOULEVERSEMENT DANS LES USAGES ?</b>	<b>193</b>
<b>Diminution des usages, ruines techniques et "déséquipement"</b>	<b>194</b>
De moindres besoins, de moindres usages	194
Le contexte familial du veuvage	196
Une logique économique parfois plus prégnante	197
<b>Individualisation des activités et transformation des usages</b>	<b>198</b>
Les activités réalisées en commun : entre abandon et individualisation	199
Les activités individuelles à caractère conjugal du conjoint survivant	201
Les activités individuelles du conjoint disparu	203
a) Appropriation et apprentissage	203
b) Une appropriation impossible : des objets étrangers à soi	205
c) Une appropriation délicate : des objets trop proches du conjoint disparu	207
d) Une appropriation inutile : des activités abandonnées ou réalisées différemment	209
<b>Une nouvelle vie, un nouveau cadre d'usage</b>	<b>211</b>
L'importance nouvelle des « machines à communiquer »	211
a) Le téléphone, un soutien appréciable, mais pas pour tous	211
b) Les médias domestiques comme ambiance et comme contenu	213
De nouvelles activités, de nouveaux usages	217

<b>10 - VIEILLISSEMENT ET TRANSFORMATIONS DES USAGES</b>	<b>221</b>
<b>Problèmes de santé et changements dans les usages</b>	<b>221</b>
Des objets technologique qui deviennent « incompatibles »	222
Substitution et délégation d'usages	223
Nouveaux usages et nouveaux équipements	225
<b>Effet de durée et rapport à l'avenir</b>	<b>227</b>
Effet de durée et baisse de la pratique photographique	228
Rapport à l'avenir et effet de durée inversé	230
<b>Prise, déprise et rapport à la modernité</b>	<b>233</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>237</b>
<b>Comment expliquer le sous-équipement technologique des personnes âgées ?</b>	<b>237</b>
<b>L'accès des personnes âgées aux innovations technologiques : le sens et la médiation</b>	<b>239</b>
<b>Les appareils techniques, analyseurs et acteurs du mode de vie des personnes âgées</b>	<b>240</b>

### *Annexes*

<b>ANNEXE 1 : NOTE MÉTHODOLOGIQUE</b>	<b>245</b>
Le corpus d'entretiens avec des couples de retraités	247
Le corpus d'entretiens avec des personnes veuves	248
Les « objets technologiques » retenus dans la recherche	249
<b>ANNEXE 2 : TABLEAUX SYNOPTIQUES DE L'ÉQUIPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE SON ÉVOLUTION</b>	<b>253</b>
Équipement technologique des couples de retraités et évolution de cet équipement depuis la retraite	256
Équipement technologique des personnes veuves et évolution de cet équipement depuis le décès du conjoint	260
Polarisation conjugale des usages	264
<b>ANNEXE 3 : GUIDE D'ENTRETIEN</b>	<b>265</b>
<b>ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE DE "PRISE DE CONTACT"</b>	<b>271</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>277</b>